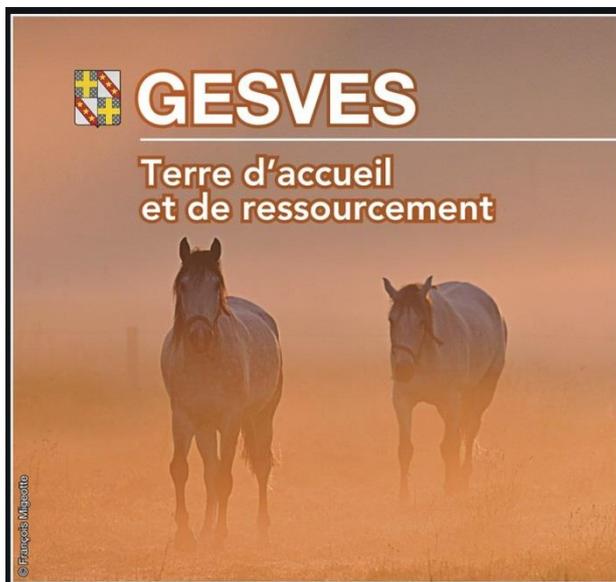


Gesves
"Le Pays où l'eau fait chanter la pierre"



GESVES

Terre d'accueil
et de ressourcement

© François Migeotte

RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES - ANNEE 2018 -

ART. L1122-23. CDLD



GESVES

Terre de biodiversité

© François Migeotte





PREFACE

Aux membres du Conseil communal,

Mon prédécesseur au rapport sur l'Administration des affaires insistait sur le fait que, et je le cite à nouveau: « Les années passent, le temps s'écoule, les mandats se clôturent, des carrières professionnelles se terminent, la vie se remplit de son lot de joie et génère une multitude d'émotions. », rien et aussi vrai en cette fin d'année 2018 après les élections communales d'octobre.

Ce rapport administratif annuel est l'aboutissement d'une année de fonctionnement communal, il résume quantitativement et porte à la connaissance du lecteur, les activités menées au sein de la commune de Gesves à travers les différents sites administratifs que sont : la Maison communale et le garage communal, les écoles, sans oublier le site de la Pichelotte. Il a été rédigé dans le but de compiler les exigences des métiers appartenant aux services administratifs, techniques et de l'enseignement, et faire connaître les multiples facettes qui composent la vie au sein d'une belle commune rurale comment Gesves.

Je profite de cet aparté pour remercier tous ceux et celles de mes collègues qui ont largement contribué à l'administration des affaires communales. Cette préface veut aussi être l'endroit pour prévenir le lecteur attentif que les éventuelles erreurs ou omissions sont bien involontaires malgré un travail concis où chacun aura couché sa meilleure plume. Le rapport sur l'administration des affaires, à y regarder de plus près, reflète toute la pertinence de la gouvernance : état des lieux, planification, priorisation, ... et d'ici peu celle d'un autre outil, le PST - plan stratégique transversal - qui apparaîtra dans le paysage administratif. Nous en reparlerons l'année prochaine.

Je vous souhaite une bonne lecture, une excellente fin d'année et vous présente, au nom de l'ensemble du personnel communal, mes vœux de santé et de sérénité les plus sincères pour l'année 2019.

Bonne lecture.

Le Directeur général faisant fonction,

Marc EVRARD



TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMME.....	6
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL.....	6
COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL.....	6
PERSONNEL.....	20
POPULATION.....	26
ICAR.....	43
ETAT CIVIL.....	47
ETRANGERS.....	51
GUICHET ACCUEIL.....	59
CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS.....	59
PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS.....	59
PETITE ENFANCE.....	64
CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT ».....	65
CRÈCHE COMMUNALE « MES PREMIERS PAS ».....	67
CONSULTATIONS ONE.....	69
ENSEIGNEMENT.....	72
ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À FAULX-LES TOMBES.....	74
ECOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE À SOREE.....	76
DIVERS.....	79
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES.....	81
JEUNESSE.....	82
CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2018-2019.....	93
SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE.....	100
L'ASBL « GESVES EXTRA ».....	104
PLAINE DE VACANCES.....	109
Maison Des Jeunes.....	119
BIBLIOTHEQUE.....	124
CULTURE.....	135
TOURISME.....	139
SPORTS.....	149
PATRIMOINE CULTUREL.....	151
3 ^{ème} AGE.....	155
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.....	159
LOGEMENT.....	163
OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL.....	169
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW).....	169
PLAN DE COHESION SOCIALE.....	175
MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS.....	188
MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES ».....	191



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES	193
PATRIMOINE.....	200
LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL.....	203
MANIFESTATIONS-AUTORISATIONS-INFORMATIONS	213
SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE	216
SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES ».....	238
SERVICE TECHNIQUE « ENVIRONNEMENT ».....	243
SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC	246
URBANISME	249
ENVIRONNEMENT – URBANISME – AGRICULTURE & opération Zéro Déchet	256
PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature.....	294
PCM - Plan Communal de la Mobilité	299
GESTION DES DECHETS	301
ENERGIE.....	312
PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL_(PGUI).....	319
RECETTES – TAXES.....	323
COMPTE COMMUNAL 2017	332
BUDGET COMMUNAL 2018	334
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI	336
INDEPENDANTS ET PME.....	342
GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL	344



ORGANIGRAMME

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL



ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (jusqu'au 3/12/18)

Collège communal 2017-2018

Bourgmestre José PAULET 0476/782.986 083/670.330 Secrétariat N. SEINE 083/670.202	1er Echevin Eddy BODART 0475/285.363 083/670.331 Secrétariat M. LACZKA 081/579.201	2ème Echevine Annick SANZOT 0495/634.855 083/670.331 Secrétariat R. ETIENNE 083/670.214	3ème Echevin Simon LACROIX 0498/252.301 083/670.204 Secrétariat A. GIAUX 083/670.209	4ème Echevine Carine DECHAMPS 0478/576.734 083/670.204 Secrétariat C. LISSOIR 083/670.211	Président du CPAS André BERNARD 0475/988.001 083/670.325
---	--	---	--	---	--

Administration communale

Directeur général: Daniel BRUAUX
0473/960.264 - 083/670.333

Directrice financière: Anne RONVEAUX
083/670.328

Directrice générale du CPAS: Sophie JEROUVILLE
083/670.323

Finances et Taxes	Enseignement	Sports	Patrimoine	Environnement/Agriculture	CPAS
M. BAUDELET 083/670.309 Comptabilité - Budget ordinaire	M. LACZKA 081/579.201 M-M HOOGEWYS 081/579.202 Ecoles communales	R. ETIENNE 083/670.214	C. GHILAIN 083/670.308 Patrimoine	C. LISSOIR 083/670.211 Infractions et permis environnement	C. TRIBOLET 083/670.320 Accueil
A. JACQMIN 083/670.206 Comptabilité - Budget extraordinaire	Ch PITANCE 081/579.200 Directrice de l'Ecole de l'Envol (Faulx-les Tombes)	R. ETIENNE 083/670.214 Responsable	A. JACQMIN 083/670.206 Vente de bois	M. HAULOT 083/670.307 Conseiller en énergie	M-C DEBLUTS 083/670.348 Secrétariat
Ch. VANART 083/670.336 Taxes communales	V. VANDERSMISSEN 083/677.977 0476/697.142 Directeur F.F. de l'école de la Croisette (Sorée)	S. BRAHY 083/670.216 Appui	Location de salles et matériels	F. PEYTIER 083/670.346 Conflicts et Calamités publiques	N. SEINE 083/670.202 3ème âge/Affaires sociales
C. GHILAIN 083/670.308 eFactures et appui taxes		K. HOORELEBEKE 083/670.346 F. PEYTIER 083/670.346 J. ALBERTY 083/670.346	A. GIAUX 083/670.209	J-P CARRE 083/670.335 Eau	A. ARNOULD 081/588.330 Directrice
K. DEWAELE 083/670.303 Chef de service	Conseil communal des Enfants		M. LACZKA 081/579.201	J-P CARRE 083/670.335 Service Technique Environnement	Ch. LANGE 083/670.329 Logement
S. RENOIRTE 083/670.201	F. PEYTIER 083/670.346		N. SEINE 083/670.202	P. ANDRE 083/670.342 0496/503.866	N. GONZALEZ 083/670.304 PCDR
Prévention et Sécurité	N. SEINE 083/670.202		R. ETIENNE 083/670.214	S. ARNOULD 083/670.306 Casier jud., changement d'adresse	A-C POTTIER 083/670.344 Tutelle Fabriques d'Eglise
Ph. THIRY 083/670.205 0474/920.444	Petite enfance		R. ETIENNE 083/670.214	C. BONMARIAGE 083/670.212 Cartes d'identité, certificats...	A. JACQMIN 083/670.206 Pension
Police	Plaine de vacances			J. HAYEN 083/670.212 Passeport, permis de conduire	D. LESSIRE 083/670.339
P. CATILINA 083/670.311	O. GEERKENS 0476/968.426			D. LESSIRE 083/670.339 Etat civil/Etrangers	
G. BACONNAIS 083/670.313	Ch. DUEZ 0476/968.430			D. LESSIRE 083/670.339 Noces d'or...	
Ch. MASSART 083/670.311	Gesves Extra			D. LESSIRE 083/670.339 Handicapt	
A. YMERET 083/670.314	V. DEBOIS 083/670.203			D. LESSIRE 083/670.339 Festivités	
B. JAMOTTON 085/278.603	Communication			N. SEINE 083/670.202	
Ordonnances de Police	N. SEINE 083/670.202				
A. GIAUX 083/670.209	Site internet/Facebook				
Plan Général d'Urgence	A-C de CALLATAY 083/670.338				
S. BRAHY 083/670.216	Informatique				
Urbanisme	A-C de CALLATAY 083/670.338				
M. EVRARD 083/670.305	Personnel				
Ch. de service	K. DEWAELE 083/670.303				
V. BAYET 083/670.335	Ch. de service				
Secrétariat urbanisme	S. RENOIRTE 083/670.201				
C. LISSOIR 083/670.211					
J-P CARRE 083/670.335					
Mariages					
D. LESSIRE 083/670.339					
Service technique Bâtiments					
Ph. THIRY 083/670.205					
Service Technique Voiries					
J-M PAULET 083/670.207					
0473/502.404					
Garage					
Ph. THIRY 083/670.205					
D. DELCOURT 083/677.673					
Marchés Publics					
Ch. KINDT 083/670.208					
S. ERNEST 083/670.218					
Cimetières & Assurances					
M-J ETIENNE 083/670.302					
Eclairage Public					
S. BRAHY 083/670.216					



Province de Namur
Commune de Gesves
chaussée de Gramptinne, 112
5340 GESVES
Tél: 083/670.300
Fax: 083/670.334
www.gesves.be
info@gesves.be

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL jusqu'au 3/12/18

LE COLLÈGE COMMUNAL EN FONCTION



Monsieur José PAULET – Bourgmestre

083/670.330 – 0476/782.986

Attributions : Sécurité (Police, pompiers, sécurité routière), Urbanisme (CCATM), Finances, Personnel (en partenariat avec M. Eddy BODART), Civisme, Bien-être animal, Aménagement du territoire, Mariages, Plan Stratégique Transversal (PST), FRW, PCDR (en collaboration avec le Président de CPAS), Travaux voiries et bâtiments, Cimetières, Garage communal et PTP.



Monsieur Eddy BODART – 1^{er} Echevin

083/670.331 – 0475/285.363

Attributions Enseignement, CCE, Informatique, Santé et prévention, Petite enfance (Crèches, IMAJE, ONE, ...), Plaines de vacances, Jeunesse (CCA), Aires de jeux, ATL/Gesves Extra, Communication (en partenariat avec Mme Carine DECHAMPS), information, relations publiques et affaires générales (en partenariat avec Mme Carine DECHAMPS) et Personnel (en partenariat avec M. José PAULET).



Madame Annick SANZOT – 2^{ème} Echevine

083/670.331 – 0495/634.855

Attributions : Sports, Culture, Tourisme, Bibliothèque.



Monsieur Simon LACROIX – 3^{ème} Echevin

083/670.204 – 0498/252.301

Attributions : Mobilité, Emploi, PME, Commerces, Economie, Maisons des jeunes, Patrimoine (Achat-Vente), Logistique – Prêts de matériel.



Madame Carine DECHAMPS – 4^{ème} Echevine

083/670.204 – 0478/576.734

Attributions : Eau, Environnement, PCDN, Energie, Festivités, Agriculture, Etat civil et Population, Communication (en partenariat avec M. Eddy BODART), relations publiques et affaires générales (en partenariat avec M. Eddy BODART).



Monsieur André BERNARD – Président du CPAS

083/670.325 – 0475/988.001

Attributions : Affaires sociales, troisième âge, logement, PCS (Plan de Cohésion Sociale) et PCDR en collaboration avec le Bourgmestre.

Le Collège communal s'est réuni 52 fois au 30 novembre 2018



LE COMITÉ DE DIRECTION



Monsieur Daniel BRUAUX – Directeur général

083/670.333 – 0473/960.264

Madame Anne RONVEAUX – Directrice financière



083/670.328



Madame Anne RONVEAUX est décédée en mai 2018. Le Gouverneur de la Province de Namur a procédé à la désignation d'un receveur faisant fonction, en la personne de Monsieur Mickaël PIETTE, Receveur régional, à partir du 1^{er} avril 2017. Le Gouverneur de la Province de Namur a ensuite nommé Monsieur Saverio CIAVARENNA comme Directeur Financier à titre définitif, lequel a pris ses fonctions en date du 1^{er} novembre 2018

Monsieur Marc EVRARD – Directeur général ff

083/670.305



CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION

Le Conseil communal s'est réuni 12 fois et à la date du 30 novembre 2018, a étudié 109 points à l'ordre du jour des séances publiques et 91 points en séances à huis clos.



	Fonction	Adresse	Groupe
COLLEGE COMMUNAL	BOURGMESTRE		
	José PAULET	rue de Bellaire, 19 à 5340 Gesves	GEM
	ECHEVINS		
	Eddy BODART	route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
	Annick SANZOT	rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves	GEM
	Simon LACROIX	rue Maubry, 10 à 5340 Sorée	GEM
	Carine DECHAMPS	rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet	GEM
	PRESIDENT DU CPAS (voix consultative)		
	André BERNARD	rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM
	CONSEIL COMMUNAL	CONSEILLERS	
Dominique REYSER		Ry les Fonds, 4 à 5340 Gesves	RPG
Philippe MAHOUX		Moulin Wagnée, 2 à 5340 Gesves	RPG
Francis COLLOT		rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves	RPG
Philippe HERMAND		Bosimont, 5 à 5340 Gesves	ICG
Cécile BARBEAUX		rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
Martin VAN AUDENRODE		rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves	RPG
Nathalie PISTRIN		rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves	ICG
Corentin HECQUET		rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves	ECOLO
Florent BOTTON		rue de Haut-Bois, 23 à 5340 Haltinne	GEM
Myriam HONTOIR		Drève des Arches, 2 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
Luc DELLOY		rue de Space, 3A à 5340 Gesves	GEM
Annika DEBATY	rue Les Fonds, 142 à 5340 Gesves	GEM	

Le Conseil communal, y compris le Bourgmestre et les Échevins, est composé de 17 membres (le nombre d'habitants de la Commune de Gesves se situant entre 5.000 et 6.999 habitants au moment des élections de 2012).

Pour rappel, les réunions du Conseil communal sont publiques (CDLD, art. L1122-20, al. 1^{er}).



ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE à partir du 4/12/2018)

Bourgmestre Martin VAN AUDEENRODE 0474/913626 083/670.330	1ère Echevine Cécile BARBEAUX 0474/499042 083/670.331	2ème Echevin Philippe HERMAND 0495/23.76.18 083/670.333	3ème Echevine Michèle VISA RT 0495/32.2.102 083/670.331	4ème Echevin Benoît DEBATTY 0498/512.637 083/670.333	Président du CPAS (jusqu'au 7/1/19) André BERNARD 0475/988.001 083/670.325	Présidente du CPAS (jusqu'au 8/1/19) Nathalie PISTRIN 0477/391.630 083/670.325
Administration communale						
Directeur général faisant fonction: Marc EVRARD 083/670.305		Directeur financier: Severio D'AVARENNA 0472/320.451 - 083/670.328		Directrice générale du CPAS: Sophie JEROUVILLE 083/670.323		
Finances et Taxes	Environnement/Agriculture/Z-D	Sports	Bus communale	S.T. Voiries/Batiments/Garage	CPAS	CPAS
C. GHILAIN 083/670.308 Comptabilité - Budget ordinaire A. JACQMIN 083/670.206 Comptabilité - Budget extraordinaire Ch. VANART 083/670.336 Taxes communales	C. LISSOIR 083/670.211 Infractions et permis environnement Energie M. HAULOT 083/670.307 Conseiller en énergie PCDR N. GONZALEZ 083/670.304 Mobilité/Sécurité routière R. ETIENNE 083/670.214 Alimentation durable A-C POTTIER 083/670.344 PCDN J. ALBERTY 083/670.346 Calmités publiques J-P CARRE 083/670.219 Gestion cours d'eau J-P CARRE 083/670.219 Patrimoine A. JACQMIN 083/670.206 Vente de bois	R. ETIENNE 083/670.214 Urbanisme - AT M. EVRARD 083/670.305 Chef de service N. GONZALEZ 083/670.304 Urbanisme (dispense de PU) V. BAY ET 083/670.335 Secrétariat urbanisme C. LISSOIR 083/670.211 CU1 S. MASURE 083/670.217 Appui Festivités N. SEINE 083/670.202 Location de salles et matériels A. GIAUX 083/670.209 Emploi/PME/Commerces S. BRAHY 083/670.216 Economie R. ETIENNE 083/670.214 Patrimoine immobilier J-P CARRE 083/670.219 Patrimoine culturel R. ETIENNE 083/670.214	M. LACZKA 081/579.201 Maisons des jeunes N. SEINE 083/670.202 Culture R. ETIENNE 083/670.214 Responsable S. BRAHY 083/670.216 Appui Enseignement M. LACZKA 081/579.201 M-M HOOGEWY 081/579.202 Ecoles communales Ch. PITANCE 081/579.200 Directrice de l'Ecole de l'Envol (Faulx-les-Tombes) V. VANDERSMISSEN 083/677.977 0476/697.142 Directeur f.f. de l'école de la Croisette (Sorée) Conseil communal des Enfants F. PEYTIER 083/670.346 Petite enfance N. SEINE 083/670.202 Plaine de vacances O. GEERKENS 0476/968.426 ATL Ch. DUEZ 0476/968.430 Gesves Extra V. DUBOIS 083/670.208 Relations Nord/Sud M. EVRARD 083/670.305 Directeur général faisant fonction Bibliothèque K. HOORELEBEKE 083/670.346 F. PEYTIER 083/670.346 J. ALBERTY 083/670.346 Participation citoyenne A-C de CALLATAY 083/670.338 N. SEINE 083/670.202	Ph. THIRY 083/670.205 0474/920.444 Brigadier Chef Service Technique Environnement P. ANDRE 083/670.342 0496/503.866 Tutelle Fabriques d'Eglise A. JACQMIN 083/670.206 Tourisme R. ETIENNE 083/670.214 Responsable S. BRAHY 083/670.216 Appui Cimetières D. LESSIRE 083/670.339 Eclairage Public S. BRAHY 083/670.216 Cadastre bâtiments/sentiers J-P CARRE 083/670.219	C. TRIBOLET 083/670.320 Accueil M-C DEBLUTS 083/670.348 Secrétariat 3ème âge/Affaires sociales N. SEINE 083/670.202 Foyer St Antoine A. ARNOULD 081/588.330 Directrice Logement Ch. LANGE 083/670.329 Pension D. LESSIRE 083/670.339	C. TRIBOLET 083/670.320 Accueil M-C DEBLUTS 083/670.348 Secrétariat 3ème âge/Affaires sociales N. SEINE 083/670.202 Foyer St Antoine A. ARNOULD 081/588.330 Directrice Logement/Insalubrité Ch. LANGE 083/670.329 Pension D. LESSIRE 083/670.339 Bien-être animal S. MASURE 083/670.217 Handi contact D. LESSIRE 083/670.339
Personnel	Personnel	Personnel	Personnel	Personnel	Personnel	Personnel
S. RENO RTE 083/670.201 Prévention et Sécurité Ph. THIRY 083/670.205 0474/920.444 Police M. LIBERTIAUX 083/670.311 G. BACONNAIS 083/670.313 A. YMERET 083/670.314 B. JAMOTTON 083/278.603 Ordonnances de Police A. GIAUX 083/670.209 Plen Général d'Urgence S. BRAHY 083/670.216 Merisiers D. LESSIRE 083/670.339 PCS A-C POTTIER 083/670.344 Population S. ARNOULD 083/670.306 Casier jud., changement d'adresse C. BONMARIAGE 083/670.212 Cartes d'identité, certificats... J. HAYEN 083/670.212 Passport, permis de conduire S. MASURE 083/670.212 Appui Etat civil/Etrangers D. LESSIRE 083/670.339 Noces d'or... D. LESSIRE 083/670.339 ALE F. RICHARD 083/670.215 Communication N. SEINE 083/670.202 Site internet/Facebook A-C de CALLATAY 083/670.338 Informatique A-C de CALLATAY 083/670.338 PST M. EVRARD 083/670.305 Directeur général faisant fonction Marchés Publics Ch. KINDT 083/670.208 S. ERNEST 083/670.218 Assurances S. BRAHY 083/670.216						

Province de Namur
Commune de Gesves
 chaussée de Gramptinne, 112
 5340 GESVES
 Tél: 083/670.300
 Fax: 083/670.334

www.gesves.be
info@gesves.be





COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL depuis le 4/12/18

LE COLLÈGE COMMUNAL EN FONCTION



Monsieur Martin VAN AUDENRODE – Bourgmestre 083/670.330 – 0474/913.626

Attributions : Sécurité, Finances/Taxes, Personnel, Communication (avec le Collège), Plan de Cohésion Sociale (PCS), pilotage du Programme Stratégique Transversal (PST), Mariages, Population, Etat Civil, ALE, Police, PGIU, Informatique, Assurances et Marchés



Madame Cécile BARBEAUX – 1^{ère} Echevine 083/670.331 – 0474/499.042

Attributions Agriculture, Développement rural, Energie, Environnement, Mobilité et Sécurité Routière, Alimentation durable, Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN), « Zéro déchets », Calamités publiques, gestion des cours d'eau.



Monsieur Philippe HERMAND – 2^{ème} Echevin 083/670.333 – 0495/23.76.18

Attributions : Urbanisme, Aménagement du Territoire, Sport et Infrastructures Sportives, Festivités, Prêt Matériel, Gestion des Salles, PME, Economie, Emploi (sauf ALE).



Madame Michèle VISART – 3^{ème} Echevine 083/670.331 – 0495/122.102

Attributions : Culture, Enseignement et Infrastructures Scolaires, Participation Citoyenne, Jeunesse, Petite Enfance, Enfance, Relations Nord&Sud et Patrimoine Culturel



Monsieur Benoit DEBATTY – 4^{ème} Echevin 083/670.333 – 0498/512.637

Attributions : Travaux (voirie, bâtiments, garage), Fabriques d'Eglise, Tourisme, Cimetières, Patrimoine (cadastre bâtiments et vente de bois), Eclairage public.



Jusqu'au 7 janvier 2019

Monsieur André BERNARD – Président du CPAS 083/670.325 – 0475/988.001

Attributions : Affaires sociales, Aînés, Logement, PCS (Plan de Cohésion Sociale) et Développement durable



A partir du 8 janvier 2019

Madame Nathalie PISTRIN – Présidente du CPAS 083/670.325 – 0477/391.630

Attributions : Affaires sociales, aînés, logement, Bien-être animal et Handicontact



LE COMITÉ DE DIRECTION



Monsieur Marc EVRARD – Directeur général faisant fonction

083/670.305



Directeur financier Commune/CPAS

083/670.328 - 0472/320.451



CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION

	Fonction	Adresse	Groupe
COLLEGE COMMUNAL	BOURGMESTRE		
	Martin VAN AUDENRODE	Rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves	RPG +
	ECHEVINS		
	Cécile BARBEAUX	Rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
	Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	RPG +
	Michèle VISART	Rue des Ecoles, 27 à 5340 Faulx-Les Tombes	ECOLO
	Benoit DEBATTY	Rue des Bonniers, 18 à 534 à Gesves	RPG +
	PRESIDENT DU CPAS (voix consultative)		
	André BERNARD <i>Jusqu'au 7 janvier 2019</i>	Rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM
	Nathalie PISTRIN <i>A partir du 8 janvier 2019</i>	Rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves	RPG +
CONSEIL COMMUNAL	PRESIDENT		
	André VERLAINE	Rue de Houte, 4 à 5340 Gesves	RPG +
	CONSEILLERS		
	Francis COLLOT	Rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves	RPG +
	José PAULET	Rue de Bellaire, 19 à 5340 Haltinne	GEM
	Simon LACROIX	rue Maubrey, 10 à 5340 Sorée	GEM
	Eddy BODART	route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
	Annick SANZOT	rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves	GEM
	Carine DECHAMPS	Rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet	GEM
	Denis BALTHAZART	Moulin des Anglais, 6 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
	Maggi LIZEN	Baty Pire, 4 à 5340 Gesves	RPG +
	Mélanie WIAME	Rue de la Briqueterie, 1A à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
	Joseph TOUSSAINT	Petit Pourrain, 11 à 5340 Gesves	GEM
Nathalie CATINUS	Tienne Saint-Lambert, 13 à 5340 Mozet	ECOLO	

Le Conseil communal, y compris le Bourgmestre et les Échevins, est composé de 19 membres (le nombre d'habitants de la Commune de Gesves se situant entre 7.000 et 8.999 habitants au moment des élections de 2018). Pour rappel, les réunions du Conseil communal sont publiques (CDLD, art. L1122-20, al. 1^{er}).



COMMISSIONS - COMITES - CONSEILS

"Démocratie, transparence et participation"

ACCUEIL TEMPS LIBRE – COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à trois reprises en 2018.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- La composition de la CCA et l'actualisation de ses membres ;
- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2017-2018 en lien avec le programme CLE ;
- L'octroi du renouvellement de l'agrément ONE pour la période 2017-2022 ;
- L'organisation des « vendredis malins » ;
- Les plateformes provinciales ATL ;
- L'organisation d'une journée d'information et de rencontre pour tout(e)s les accueillant(e)s ;
- L'organisation de la journée interréseaux ;
- L'organisation de la Plaine communale ;
- La formation socio-sportive dans le cadre du partenariat Province-Communes ;
- Le carnet de bord professionnel ;
- La campagne « prendre son temps en extrascolaire » ;
- Le salon de l'éducation à Bruxelles.

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be

COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

Le Trophée Communal du Mérite a été initié le 15 mai 1995 par le Conseil communal qui en a arrêté le règlement d'ordre intérieur. Cette commission est constituée de membres désignés au fil du temps par les Conseils communaux successifs depuis 2001. En 2018, la Commission du Trophée communal du Mérite s'est réunie en date du 15 mai pour retenir, parmi toutes celles reçues, la candidature de Madame Eliane ISTAT. Le 1^{er} accessit a été décerné à Monsieur Jean-François VIOT. Une réception en leur honneur a été organisée en date du 22 juin 2018.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Commission sécurité routière (CSR) est composée de 13 membres effectifs et s'est réunie 1 fois cette année (janvier). Parmi les points à l'ordre du jour, il y avait notamment le bilan de l'année 2017, l'emplacement du radar préventif et le placement de chicane/coussin berlinois.



COMMISSION AGRICOLE COMMUNALE

Rappelons qu'en décembre 2013, une réunion de la Commission s'est tenue sur le sujet de l'enquête publique sur le Plan de Gestion Durable de l'Azote en agriculture ainsi que sur les arrêtés du Gouvernement wallon portant sur les clôtures de berges et les subventions y assorties. Cette action a eu lieu en partenariat avec l'Asbl Contrat Rivière Haute-Meuse et l'Asbl Nitrawal.

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission (nommée CCCDC : Commission Communale de Constats de Dégâts aux Cultures) n'avait pas dû être convoquée de 2013 à 2016. En raison de la sécheresse intervenue au printemps 2017, la commission a été convoquée à 3 reprises. Cette année les agriculteurs ont de nouveau subi des pertes de rendement. La commission s'est réunie 2 fois (voir détail au chapitre Agriculture du volet « ENVIRONNEMENT – URBANISME – AGRICULTURE et opération Zéro Déchet »).

Les rencontres de 2017 ont permis de se réinterroger sur l'utilité et le rôle que pourrait avoir une commission agricole communale qui permettrait dans une certaine mesure de répondre aux attentes des agriculteurs de notre territoire.

Notons que suivant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les « commissions communales » sont des outils internes au fonctionnement du Conseil communal dont ceux-ci peuvent décider de la création, en leur sein, et qui ont pour mission de préparer les discussions lors des séances du Conseil communal.

Ces commissions ne sont pas obligatoires; leur mise en place dépend de la nécessité du moment; elles ne peuvent que préparer les réunions du conseil et ne peuvent en aucun cas se substituer à celui-ci (c'est le conseil communal qui garde le pouvoir de décision).

Elles sont composées de conseillers communaux, dans le respect de l'équilibre politique, c'est-à-dire suivant une répartition proportionnelle entre les groupes qui composent le conseil communal.

C'est au règlement d'ordre intérieur qu'il appartient de préciser les modalités de composition et de fonctionnement de ces commissions et il ne peut déroger à cette règle de proportionnalité. (Source : <http://www.uvcw.be/impressions/toPdf.cfm?urlToPdf=/articles/0,0,0,0,2510.htm>)

La « Commission Agricole Communale » et la « Commission Communale de Constats de Dégâts aux Cultures » ont donc des compositions et rôles différents au vu de ce qui précède.



COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation Commune – C.P.A.S. est composé du Bourgmestre, du Président du C.P.A.S., du Directeur général de la Commune (ou de son remplaçant), de la Directrice générale du C.P.A.S., de l'Échevin des Finances (lorsqu'il est discuté de matières qui pourraient avoir un impact sur les finances communales), de 2 représentants du Conseil communal et de 2 représentants du Conseil de l'Action Sociale.

Le Comité de Concertation s'est réuni 2 fois en 2018.

- en mai, pour discuter du projet d'extension de la maison de repos; pour prévoir certains engagements complémentaires, au niveau du personnel; pour faire point sur certains dossiers concernant les 2 entités: les obligations relatives au Règlement général du Protection des Données, le Service Interne de Prévention et Protection au travail, le Plan général d'Urgence communal ou le Règlement de travail.
- en septembre, pour analyser les modifications budgétaires 2018, à l'ordinaire et à l'extraordinaire, du C.P.A.S.

Une 3^{ème} séance devrait se tenir en fin d'année, pour examiner le projet de budget 2019 du Centre et pour établir le rapport annuel consacré aux synergies et économies d'échelle entre la Commune et le C.P.A.S.

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MOBILITÉ

Actuellement la Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm) est composée de 26 membres et s'est réunie 7 fois en 2017.

<i>Président : Paul VAN DAMME</i> suivant l'Arrêté Ministériel du 22/01/2014			
<i>Membres Effectifs</i>	<i>Membres Suppléants</i>		
Carine DECHAMPS	José CATLINA		
Philippe GHESQUIERE	Francis COLLOT		
Lionel LEJEUNE	Benoît DEBATY		
Jacques MOREAU	Vincent CLOOTS	Christian LAGRANGE	D
André VERLAINE	Michel VAN ERTVELDE	Jean-Charles DEMASY	...
Marie DEBOIS	Jean-Claude FONTINOY (Vice-Prés.)	Paul DENBLYDEN	
Chantal LINDEN	Alain HUYBERECHTS		
Cathy ERNEST	Roger MESTACH		
Christophe-Olivier CARLIER	Guido VAN VELTHOVEN		
Marc TILLIEUX	Robert TILLIEUX		
Alain PIERLOT	Michel DELFORGE		
Luc HINCOURT	Francis TOURNEUR		
(Secrétaire-Conseiller Aménag. territ. Urb.) Marc EVRARD (1)	(Territoire, Urbanisme, Mobilité) José PAULET (1)		

(1) Sans voix délibérative en cas de vote

Invité(s) : JP Carré – service urbanisme relais Contrat Rivière Haute Meuse et sentiers



CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Le Conseil Consultatif des Aînés est composé de 10 membres et s'est réuni 1 fois cette année (mars). Parmi l'ordre du jour figurait notamment le calendrier et les perspectives de l'année 2018, les préparatifs du goûter des aînés, l'organisation de conférences axées sur des thématiques touchant les aînés, l'organisation de deux excursions et d'une conférence sur les aidants-proches.

Composition :

Titre	Prénom	Nom	Fonction	Adresse	CP	Commune
Monsieur	André	BERNARD	Président du CPAS	Rue de Han, 26	5340	GESVES
Monsieur	Maggi	LIZEN	Groupement du 3 ^{ème} Age de Gesves	Rue Baty Pire, 4	5340	GESVES
Madame	Eliane	ISTAT	Groupement du 3 ^{ème} Age de FLT	Chaussée de Gramptinne 103A	5340	FLT
Monsieur	Jacqui	HINCOURT	Groupement du 3 ^{ème} Age de Haut-Bois	Rue de Haut-Bois, 20	5340	HALTINNE
Madame	Yvonne	SPRUMONT-CARPENTIER	Groupement du 3 ^{ème} Age de Mozet	Try de Goyet, 7	5340	MOZET
Madame	Jeanine	DUBOIS-CARPENTIER		Rue Pielin, 6	5340	MOZET
Madame	Bernadette	THIANGE	Groupement du 3 ^{ème} Age de Sorée	Rue de la Croisette, 21	5340	SOREE
Monsieur	Christian	LEGRAND	Vice-Président - Club Seniors d'Halinne	Rue de La Bas, 24	5340	HALTINNE
Monsieur	Henri	BONET	Représentant de la Mutualité socialiste	Impasse des Bouvreuils, 2	5340	FLT
Monsieur	José	PAULET	Représentant de la Mutualité libérale	Rue de Bellaire, 19	5340	HALTINNE
Monsieur	René	DEGIMBE	Représentant de la Mutualité chrétienne	Rue Petite Gesves, 19	5340	GESVES



COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est composée de 20 membres, dont le Bourgmestre et 4 représentants du Conseil communal.

En janvier 2018, la CLDR, avec la FRW, s'est réunie pour :

- faire le point sur le PCDR 2010-2016 et sur ses réalisations ;
- consulter et informer la CLDR quant au PCDR en cours (nouvelle ODR) ;
- relancer une nouvelle CLDR.

Composition :

Titre	Prénom	Nom	Adresse	Commune
Madame	Cécile	BARBEAUX	rue du Chaurlis, 32	5340 Gesves
Monsieur	André	BERNARD	rue de Han, 26	5340 Haltinne
Madame	Mireille	BONET-DURBUY	Impasse des Bouvreuil, 2	5340 Faulx-les Tombes
Monsieur	Daniel	BRUAUX	rue de la Bergerie, 1	5340 Sorée
Monsieur	Xavier	CAPART	rue de Loyers, 18	5340 Mozet
Monsieur	Vincent	CLOOTS	rue de l'Eglise, 3	5340 Faulx-Les Tombes
Monsieur	Francis	COLLOT	rue de la Forme, 6	5340 Gesves
Madame	Noëlle	DE BREUCK	rue de l'Eglise, 5	5340 Faulx-les-Tombes
Madame	Cathy	ERNEST	rue de la Bergerie, 000/B	5340 Sorée
Monsieur	Philippe	GUILLAUME	rue Sainte Cécile, 4	5340 Gesves
Madame	Catherine	MABILLE	Route de Jause 25	5340 Faulx-les-Tombes
Monsieur	José	PAULET	rue de Bellaire, 19	5340 Haltinne
Madame	Marie-Ange	PAULET	Tour de Muache, 50	5340 Haltinne
Monsieur	Alain	PIERLOT	Ry Del Vau, 4	5340 Gesves
Madame	Béatrice	PILETTE	rue de Bouyenon, 11	5340 Haltinne
Madame	Nathalie	PISTRIN	rue du Chaurlis, 15	5340 Gesves
Monsieur	Marc	TILLIEUX	Golette, 4	5340 Gesves
Monsieur	Eddy	VAN CALSTER	Fond du Hainaut, 9	5340 Faulx-les-Tombes
Monsieur	Michel	VAN ERTVELDE	rue de Brionsart, 14	5340 Gesves
Monsieur	André	VERLAINE	rue de Houte, 4	5340 Gesves

Dans le cadre de la nouvelle Opération de développement rural, et plus particulièrement du PCDR 2017-2027, une nouvelle CLDR sera constituée au début de l'année 2019.



PERSONNEL



PERSONNEL

AGENTS TRAITANTS : SOPHIE RENOIRTE

PERSONNEL COMMUNAL

Nombre total d'agents : 88 - ETP prestés : 74,37

Avec 46 femmes et 42 hommes.

	Nombre total de personnes employées	Nombre total de femmes employées	%	Nombre total d'hommes employés	%	Nombre total de femmes nommées	%	Nombre total d'hommes nommés	%	Nombre total de femmes non-nommées	%	Nombre total d'hommes non-nommés	%
Niveau - ou équivalent	2	0	00,00	2	100,00	0	00,00	2	100,00	0	00,00	0	00,00
Niveau A ou équivalent	3	2	66,67	1	33,33	1	33,33	1	33,33	1	33,33	0	00,00
Niveau B ou équivalent	5	4	80,00	1	20,00	0	00,00	0	00,00	4	80,00	1	20,00
Niveau C ou équivalent	2	0	00,00	2	100,00	0	00,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00
Niveau D ou équivalent	48	20	41,67	28	58,33	4	08,33	1	02,08	16	33,33	27	56,25
Niveau E ou équivalent	28	20	71,43	8	28,57	2	07,14	0	00,00	18	64,29	8	28,57
Totaux	88	46	52,27	42	47,73	7	07,95	5	05,68	39	44,32	37	42,05
Totaux ETP	74,37	36,90	49,62	37,47	50,38								

PERSONNEL STATUTAIRE

Le personnel statutaire représente 14,47 % de l'ensemble de l'effectif.

EVOLUTIONS BARÉMIQUES

2 niveaux D (D2→D3 et D3→D4)

1 niveau E2→ E3

EMPLOIS PARTAGES

M. Marcel HAULOT est Conseiller en énergie à 2/5^{ème} temps pour la commune d'Ohey et 3/5^{ème} temps pour la Commune de Gesves.



Maintien du volume de l'emploi - 01/01/2018 - 31/12/2018

Catégorie : Statutaires	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2018	10	8,98
2ème trimestre 2018	13	11,42
3ème trimestre 2018	12	10,62
4ème trimestre 2018	11	9,42
Moyenne	11,5	10,11

Catégorie : Contractuels (y compris ACS 474)	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2018	9	4,36
2ème trimestre 2018	7	2,72
3ème trimestre 2018	8	3,72
4ème trimestre 2018	8	3,72
Moyenne	8	3,63

Catégorie : A.P.E.	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2018	59	48,17
2ème trimestre 2018	57	46,27
3ème trimestre 2018	57	46,72
4ème trimestre 2018	57	46,42
Moyenne	57,5	46,89

Catégorie : P.T.P.	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2018	6	5,60
2ème trimestre 2018	5	4,60
3ème trimestre 2018	5	4,60
4ème trimestre 2018	5	4,60
Moyenne	5,25	4,85

Catégorie : Plan ACTIVA, SINE	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2018	3	3,00
2ème trimestre 2018	3	3,00
3ème trimestre 2018	2	2,00
4ème trimestre 2018	2	2,00
Moyenne	2,5	2,50

Catégorie : Autres	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2018	5	1,34
2ème trimestre 2018	7	1,24
3ème trimestre 2018	6	0,72
4ème trimestre 2018	6	0,83
Moyenne	6	1,03

Total Statutaires, Contractuels, APE, Temporaires :	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2018	78	61,56
2ème trimestre 2018	77	60,40
3ème trimestre 2018	77	61,06
4ème trimestre 2018	76	59,56
Moyenne	77	60,63



RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE (EN FONCTION LE 30/11/2018)

	Agents		Barème RGB	ETP presté
ADMINISTRATION GENERALE	35			27,74
	ADAM	DOMINIQUE	E2(2)	1
	ARNOULD	STEPHANIE	D6(2)	1
	BAUDELET	MICHELLE	D6(2)	0,8
	BAYET	VALERIE	D6(2)	1
	BONMARIAGE	CAROLINE	D4	0,5
	BRAHY	STÉPHANIE	D6(2)	0,7
	BRUAUX	DANIEL	DCAT10	1
	CARRÉ	JEAN	D4	1
	CRUCILLA	ANITA	E2(2)	1
	DE CALLATAY	ANNE-CATHERINE	D6(2)	0,9
	DE WAELE	KATHARINE	A1(2)	0
	ERNEST	SÉBASTIEN	D6(2)	0,8
	ETIENNE	RENAUD	D6(2)	1
	EVARD	MARC	A1(2)	1
	GHILAIN	CORALIE	A1(2)	0,76
	GIAUX	ANNIE	D4	0,5
	GONZALEZ ALBERTI	NATALIA	D4	1
	HAULOT	MARCEL	B1(2)	0,6
	HAUMONT	JOELLE	E3(2)	0,8
	HAYEN	JUSTINE	D4	0,8
	HENRY	CINDY	E2(2)	1
	HOOGEWYS	MARIE-MAGDALÉNA	D4	0,75
	HOORELBEKE	EMMANUELLA	E3(2)	0,5
	JACQMIN	ALAIN	D6(2)	1
	KINDT	CHANTAL	D6(2)	0,8
	LACZKA	MARTA	B1(2)	0,75
	LESSIRE	DOMINIQUE	D4	1
	LISSOIR	CARINE	D6(2)	1
	MASURE	STÉPHANIE	D4	1
	OGER	ISABELLE	D4	0,5
	POTTIER	ANNE-CATHERINE	D4	0,6
	RENIER	MARYLINE	E2(2)	0
	RENOIRTE	VALÉRIE	D6	1
	SEINE	NATHALIE	D6(2)	1
	VANART	CHANTAL	D4	0,68
SERVICE TECHNIQUE	23			20,35
	BODART	XAVIER	D2(2)	0,80
	CARPENTIER	BAUDOUIN	D4	1,00
	DEBATY	NORBERT	D3(2)	0,00
	FRANKIN	SACHA	D2(2)	1,00
	HALLEUX	AUGUSTIN	D2(2)	0,5
	HOORELBEKE	PIERRE	D2(2)	0,80
	LECLERCQ	JOSE	D3(2)	0,80
	MATHIEU	THIERRY	D2(2)	1,00
	MOMMART	JEAN-LUC	D2(2)	1,00
	MORSAIN	BERNARD	D3(2)	1,00
	MOTTE	FABRICE	D2(2)	0,80
	NOLLO	ERIC	D2(2)	1,00
	PAULET	JEAN MARIE	D4	1,00
	PREUD'HOMME	OLIVIER	D4	1,00
	RAISON	ALAIN	D2(2)	0,80
	ROQUET	GUY	D2(2)	1,00
	ROWET	LAURENT	D4	0,80
	ROWET	ANTHONY	E2(2)	
	SPRIMONT	MICHEL	D3(2)	1,00
	THEATE	PIERRE	D3(2)	0,80
	THIRY	PHILIPPE	C2	1,00
	THIRY	PHILIPPE	C2 (SIPPT)	0,05
	VANDEBOSSCHE	DOMINIQUE	D4	1,00
	VERDOOT	RENÉ	D2(2)	1,00



ENVIRONNEMENT/PROPRETE	7			5,70
	ANDRÉ	PIERRE	D5	0,80
	BROSE	JOACHIM	E2(2)	1
	GRENSON	SIMON	E2(2)	0,80
	HALLEUX	AUGUSTIN	D2(2)	0,5
	JAILLET	MATHIEU	E2(2)	1,00
	MARTIN	THOMAS	E2(2)	0,8
	PATRICIO-MARTINEZ	MANUEL	E2(2)	0,80
ECOLE COMMUNALES	20			9,97
	BABYLAS	VINCIANE	E3(2)	0,46
	CORTES BUENO	PATRICK	216(7)	0,05
	CLÉMENT	MALLAURY	216(7)	0,17
	DELWICHE	THIERRY	E2(2)	0,5
	DOUXFILS	FABIENNE	E2(2)	0,50
	FAUTRÉ	KATRYNE	E2(2)	0,55
	GABARET	ISABELLE	E2(2)	0,80
	HERMANS	SEBASTIEN	216(7)	0,05
	HOORELBEKE	KELLY	E2(2)	1
	KIZIBA	ILUNGA	E3(2)	0,8
	KLAYE	ISABELLE	E2(2)	0,80
	KLAYE	MARIE	E2(2)	0,50
	LOMBA	JACQUELINE	D2(2)	0,64
	LOUIS	CHRISTELLE	E2(2)	0,37
	MEURISSE	DOMINIQUE	E3(2)	0,50
	NOTTIN	CECILE	216(7)	0,05
	OGER	ISABELLE	216(7)	0,50
	PERAUX	ELISE	E2(2)	0,58
	RASE	SANDRA	E2(2)	0,50
	SAMAIN	ISABELLE	E3(2)	0,68
GESTION SALLES COMMUNALES	5			0,85
	CHARLIER	JOSIANE	E2(2)	0,23
	KINARD	ANNIE	E2(2)	0,11
	LECLERCQ	JOSE	E2(2)	0,11
	PETERS	ALBERT	D3(2)	0,29
	VALENTIN	ROGER	D2(2)	0,11
BIBLIOTHEQUE/PCDN	3			2,25
	ALBERTY	JULIETTE	D4	0,50
	HOORELBEKE	KIM	B1(2)	1,00
	PEYTIER	FLORENCE	B1	0,75



SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)

Depuis le 01/01/2012, le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail est la société PROVIKMO, devenue LIANTIS au 01/09/2018.

Le responsable du service interne pour la prévention et protection du travail est M. Philippe THIRY.

La situation des accidents du travail est présentée ci-dessous, avec un total cumulé de jours d'incapacité à 100 % en 2018 :

Type	Incapacité			Total
	Décès	Permanente	Temporaire	
Employés	0	0	104	104
Ouvriers	0		365	365
Totaux	0			469

	Accidents du travail			Accidents sur le chemin du travail			TOTAL		
	Avec ITT	Sans ITT	Total	Avec ITT	Sans ITT	Total	Avec ITT	Sans ITT	Total
Dossiers acceptés	5	1	6	1	0	1	6	1	7
Dossiers en suspens	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	5	1	6	1	0	1	6	1	7



POPULATION



MOUVEMENTS POPULATION/CASIERS JUDICIAIRES ELECTIONS (UE, Non UE & procurations)

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE ARNOULD

Quel est le pouls de la population gesvoise ?



Les mouvements : entrées / sorties / mutations.

Contrairement à l'année dernière, en 2018 le nombre d'habitants augmente à nouveau, la population de Gesves compte 7236 habitants pour **8 ménages de plus qu'en 2017**.

Le nombre de mouvements est toujours en **augmentation avec une hausse des entrées, des sorties et des mutations !**

Le nombre de ménages comprenant **une seule personne isolée** a légèrement augmenté 18 de plus qu'en 2017 tout comme le nombre de **ménages comprenant 3 personnes** 15 de plus qu'en 2017.

A noter, que 27,7 % des ménages de la population gesvoise concerne des personnes isolées ou vivant en communauté (homes, logement ILA, AMO).

Les radiations pour l'étranger.

En 2018, sont en diminution, on en enregistre la moitié moins **qu'en 2017**.

Les radiations d'office.

13 radiations d'office sont enregistrées en 2018, c'est **une de plus qu'en 2017**.

Les dossiers introduits pour des radiations d'office sont en augmentation sans pour autant aboutir à chaque fois. Il faut parfois plusieurs mois pour que les enquêtes puissent déterminer le lieu réel de résidence de certains citoyens soit en situation de crise économique-emploi et/ou de la famille.

Les inscriptions en adresse provisoire.

Actuellement, **16 adresses sont enregistrées de manière provisoire** sur l'ensemble du territoire.

Elles concernent principalement le Village vert mais aussi certains domiciles en non-conformité avec les prescriptions urbanistiques, d'aménagement du territoire et/ou de sécurité/salubrité. Certains citoyens sont aussi amenés à occuper leur nouveau logement alors qu'il est toujours en construction ou une caravane sur leur terrain en attendant la fin de la construction.



Les inscriptions en adresse de référence.

Actuellement, **8 inscriptions sont enregistrées en adresse de référence** (2 de moins qu'en 2017) dont 5 concernent le CPAS.

Les retours sur le territoire.

Comme en 2017, nous constatons plusieurs retours sur le territoire d'anciens Gesvois et notamment de jeunes adultes isolés ou en ménage qui réintègrent le domicile de leurs parents. On observe également des parents qui viennent vivre chez leurs enfants ou des petits-enfants qui intègrent le domicile de leurs grands-parents.

Maisons scindées ou « Maisons communautaires » / Collocations.

Certains citoyens ont encore, comme ce fut le cas en 2017, manifesté leur souhait de pouvoir se domicilier en « maison communautaire ». Principalement des jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.). Ce type de logement n'existe pas actuellement sur le territoire et doit faire l'objet d'une demande par le propriétaire d'un permis spécifique délivré par la Région wallonne.

L'inscription en domicile communautaire est cependant toujours acceptée pour les citoyens réfugiés par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

4 demandeurs d'asile (ILA) sont actuellement enregistrés en communauté (Gesves et Sorée).

Comme en 2017, nous recevons toujours un très grand nombre de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels. Ce type de demande fait l'objet d'une concertation avec le service de l'urbanisme.

Directive INSPIRE (2007/2/CE du 14 mars 2007) et l'Inventaire Centralisé d'Adresses et des Rues SPW – ICAR en Wallonie.

L'accord de coopération sur le traitement des données d'adresses signé par l'Etat fédéral et les Régions le 22 janvier 2016 invitait les communes à la mise en place des registres régionaux pour le 1^{er} janvier 2017 (ICAR en Wallonie).

Le projet est actuellement en suspens, les communes attendent les directives pour 2019.

Chaque Commune (services Population-Urbanisme-Taxes) a reçu un accès à l'environnement de production du nouveau logiciel ICAR qui contient les données (à valider et/ou corriger) constituant le registre des adresses de la région wallonne.



Une cellule 'ICAR' composée de 3 agents de terrain dont 1 agent du PCDR (chargée de la coordination du projet) a été constituée afin d'effectuer les vérifications de chaque adresse sur le territoire communal en fonction du registre de la Population et des données cadastrales actuelles. Cette opération a permis en un premier temps de valider (et/ou corriger) le registre ICAR et en un second temps permettra au service de la Population de pouvoir implémenter la base de données en matière de numérotation d'habitation en synergie avec le service de l'Urbanisme.

ELECTIONS

Le 14 octobre 2018, le registre des électeurs comptait **5465** inscrits soit **279** de plus qu'en 2012.

- Nombre de demandes d'inscription des citoyens non belges (UE et non UE) dans le registre des électeurs

UE : 5 / Non UE : 5

- Procurations :

Malgré le formulaire téléchargeable en ligne, un très grand nombre de formulaires ont été retirés directement au service population.

Les chiffres comparatifs 2012/2018

Inscrits	2018	2012		
Total	5.465	5.186		
Bulletins déposés	2018	2012	%2018	%2012
Total	5.025	4.743	91,95%	91,46%
Blancs et nuls	2018	2012	%2018	%2012
Total	235	224	4,68%	4,72%
Votes valables	2018	2012		
Total	4.790	4.519		

(Source <https://elections2018.wallonie.be/fr/resultats-chiffres>)



Les demandes spécifiques.

Le nombre d'habitants et les mouvements qui y sont liés augmentent toujours ainsi que le nombre de demandes spécifiques et de dossiers à gérer, notamment en matière de casiers judiciaires. Depuis 2016, l'encodage des condamnations est réalisé directement via le SPF Justice au CJC (Casier Judiciaire Central). Le nombre de demandes d'extraits de casiers judiciaires sont de plus en plus nombreux et concernent **essentiellement des dossiers pour demande d'emploi ainsi qu'autorisation pour les clubs de tir !**

Le souhait du citoyen s'oriente toujours vers un service plus rapide avec moins de déplacements.

D'une part, certains citoyens sont en attente d'un service numérique type guichet électronique avec paiement en ligne afin de ne plus perdre de temps dans leurs déplacements et rencontre parfois des difficultés d'organisation familiale ou d'emploi (plusieurs emplois donc plusieurs horaires différents à concilier).

A noter qu'au vu de la crise économique certains ménages n'ont plus qu'un seul véhicule ou parfois même plus du tout ! D'où les difficultés de moyen de transport pour se rendre à l'administration.

En sus des dossiers à gérer, plus de **2000** demandes spécifiques extérieures par courriels ont été enregistrées **(voir ci-après le tableau des travaux complémentaires effectués par le service).**

La gestion du service Population continue de se caractériser par une évolution radicale de la version papier vers la version électronique. La plupart des opérations en ce qui concerne les mouvements de population mais aussi tout autre type de demande spécifique s'opèrent via l'échange web intercommunes, les plateformes SPF et SPW ou via l'adresse courriel des citoyens (voir rubrique Gestion demandes/dossiers population).

La volonté fédérale pour la simplification administrative fait son chemin. Plusieurs de nos fonctions ont été numérisées où sont en passe de l'être. De nouvelles plateformes ont vu le jour.

2019, année électorale européenne, fédérale et régionale sera aussi l'année de plusieurs réformes ... et de la suite de la numérisation du service public.

- La Haute Autorité centrale de l'Etat-Civil se met en place au SPF Intérieur !
- **BAEC** via SPF intérieur : Base des Actes de l'Etat Civil : Les actes seront directement disponibles via un écosystème électronique sécurisé.
- **ICAR** via SPW (Inventaire Centralisé des Adresse et des Rues)
- **« Mon Dossier »** L'application via SPF Intérieur s'élargira à d'autres fonctions.
- **Les extraits de casiers judiciaires** via SPF Justice – sécurisé QRcode transmis en ligne.
- **e-légalisation des documents** via SPF Etrangers – en ligne depuis 2018 et en cours d'évolution.



➤ **La digitalisation de la carte d'identité** via SPR Intérieur – dès avril 2019

... d'autres instructions relatives aux différentes réformes seront transmises aux communes **après les élections du 26 mai 2019**.

Afin d'éviter la déshumanisation du service public local, il conviendra de mettre tout œuvre pour éviter la fracture numérique. Chaque citoyen doit continuer de pouvoir bénéficier du service personnalisé de qualité dont il bénéficie actuellement et ne pas être défavorisé s'il n'est pas en possession du matériel électronique adéquat.

A noter aussi les soucis de connectivité aux réseaux à certains endroits du territoire communal.

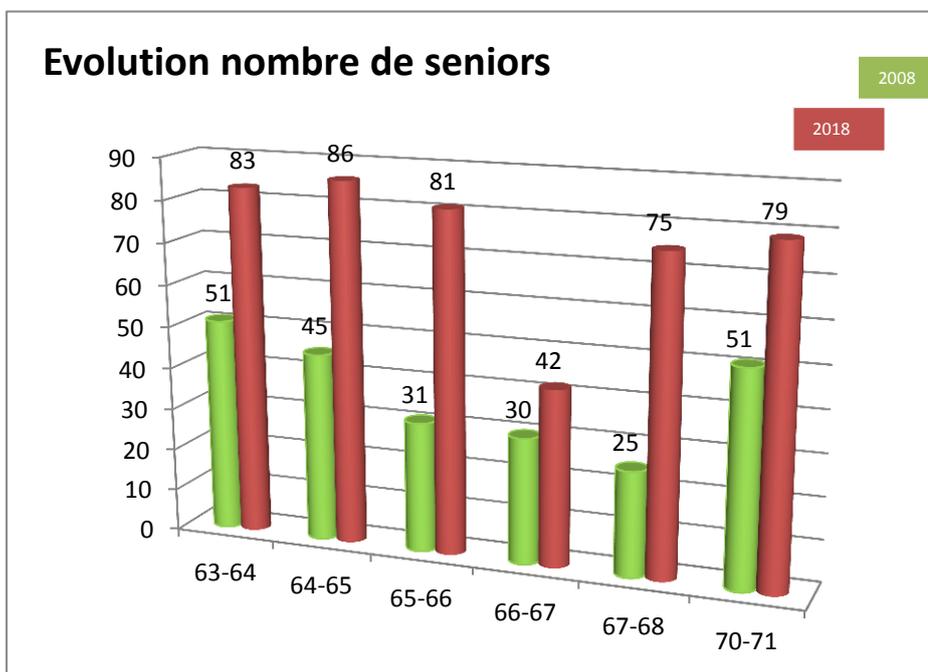
Une communication anticipative informant sur les futurs services numériques est primordiale, notamment pour les publics fragilisés.

La synergie entre les services administratifs et du CPAS sera capitale pour le bien-être de l'ensemble de la population.

Ci-après, le comparatif de la pyramide des âges de **2008** avec **celle de 2018**.

En 10 ans, la population compte 373 seniors de plus soit une augmentation de 25,6 % !

C'est la tranche d'âge des 63 à 71 ans qui est la plus en augmentation.



Pyramide âges au 30/11/2008

Graphique du nombre d'habitants en fonction de l'âge à la date du : 30/11/2008
(12/12/2018 13:15:15)

Namur

commune de Gesves

Critères de sélection

Code postal: 5340

Code rue:

Type de quartier:

Quartiers:

Naissance du

au

Nationalité:

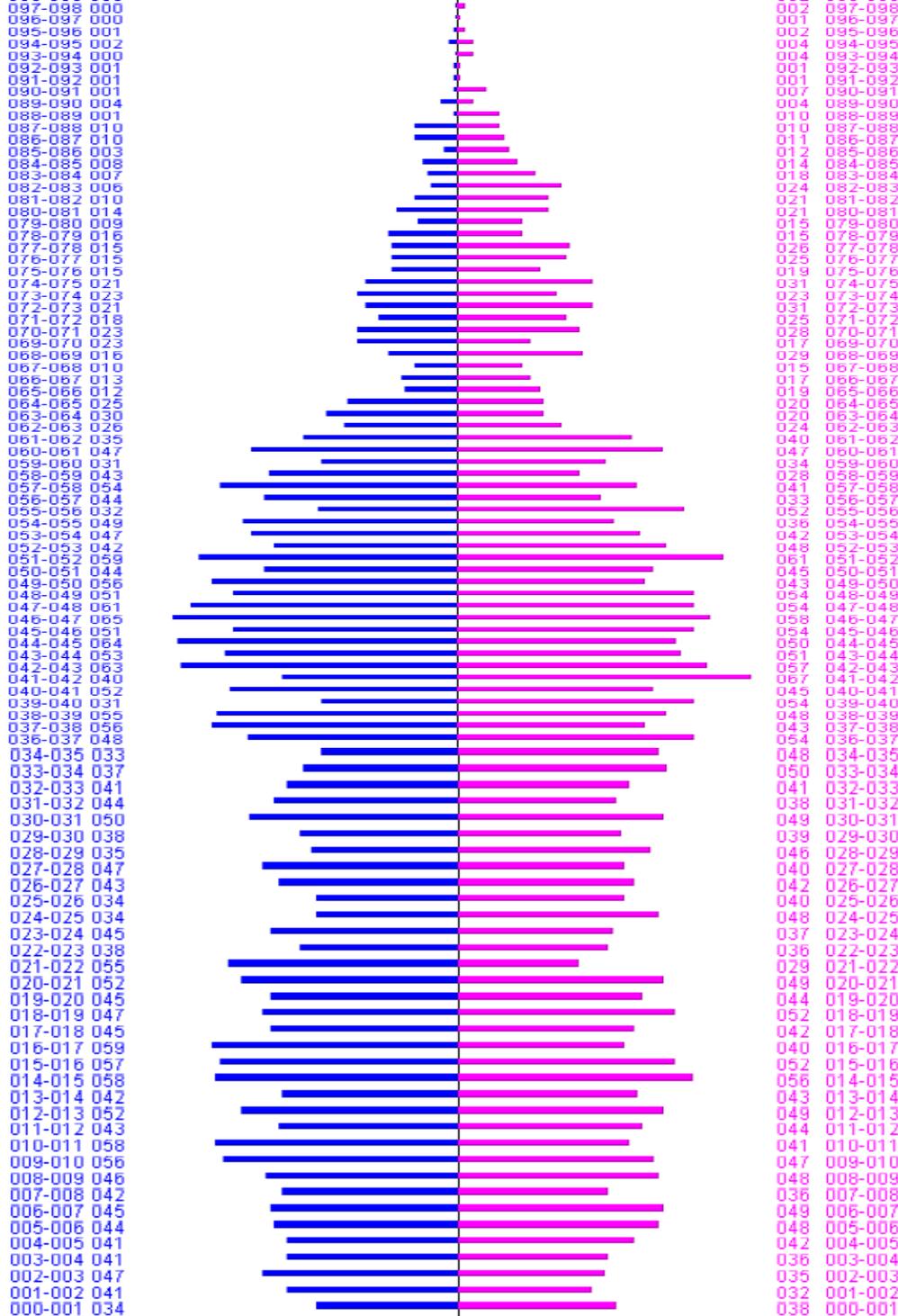
Registre d'inscription:

Avec registre d'attente: Non

Langue d'inscription:

Tranche d'âges pour graphique: 1

Date de sélection: 30/11/2008



TOTAL HOMMES
3588

TOTAL GENERAL
7206

TOTAL FEMMES
3618

ÂGE MOYEN DES HABITANTS DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE EN COURS :

HOMMES	MOYENNE	FEMMES
38	39	40



A situation exceptionnelle, comportement exceptionnel ...

Tout comme en 2017, l'année 2018 est bien entendu marquée par une situation de politique internationale houleuse et le climat d'insécurité général qui prédominent, lesquels ont une répercussion immédiate sur notre population tant au niveau social, économique que sur le plan émotionnel et familial.

Le département Population- Affaires civiles-sociales-judiciaires et électorales est au quotidien en contact direct avec les citoyens locaux mais aussi les primo-arrivants qu'ils soient européens, non européens, réfugiés ou demandeurs d'asiles.

Les attentes de tous les citoyens que nous accueillons sont nombreuses et souvent pressantes voir même urgentes. Les soucis de manque de logement à prix modérés sont récurrents et bien entendu s'ajoutent souvent à une situation déjà précaire en matière d'emploi ou de situation familiale.

Ce contexte pour le moins oppressant engendre souvent de la part des citoyens des comportements inadéquats voire agressifs vis-à-vis du personnel chargé de leur dossier.

Afin de pouvoir adopter les comportements adaptés en fonction des situations et des difficultés de communication que nous rencontrons parfois avec les citoyens, il convient de permettre aux agents de suivre des formations spécifiques en matière de :

- Gestion de l'accueil, précautions et attitudes à privilégier
- Gestion de l'agressivité verbale et Prévention de l'agressivité physique
- Communication non violente
- etc.

En 2018, plusieurs formations et séances d'informations spécifiques ont été suivies afin de garantir la légalité des mises à jour du dossier administratif de chaque citoyen.

- Simplification administrative Etat-civil – BAEC/SPF Intérieur - Réforme
- ICAR et partenariat bpost - SPW
- RGPD – Gapec
- Wallonie en poche – Smartcities - Civadis
- e-guichet démonstration - Civadis
- Elections locales – SPW
- Etat-civil – Filiation, transmission nom, transgenre – SPF intérieur



Au 30.11.2018, nous enregistrons **7236** habitants, répartis en **2826** ménages, soit 8 **ménages de plus** qu'en 2017.

Années	Population	Taux d'accroissement annuel (moyenne)	Augmentation annuelle de la population
1977	4051	<i>Situation au 1^{er} janvier (fusion des Communes)</i>	
1995	5332	+ 2,00 %	+ 104 habitants
1996	5420	+ 3,60 %	+ 192 habitants
1997	5525	+ 1,94 %	+ 105 habitants
1998	5648	+ 2,22 %	+ 123 habitants
1999	5781	+ 2,35 %	+ 133 habitants
2000	5862	+ 1,40 %	+ 81 habitants
2001	5916	+ 0,92 %	+ 54 habitants
2002	5990	+ 1,25 %	+ 74 habitants
2003	6132	+ 2,37 %	+ 142 habitants
2004	6225	+1,52 %	+ 93 habitants
2005	6314	+1,43 %	+ 89 habitants
2006	6354	+0,63 %	+ 40 habitants
2007	6502	+ 2,30 %	+ 148 habitants
2008	6689	+2,80 %	+ 187 habitants
2009	6794	+ 1,57 %	+ 105 habitants
2010	6806	+ 0,17 %	+ 12 habitants
2011	6870	+ 0,94 %	+ 64 habitants
2012	7026	+ 2,27%	+ 156 habitants
2013	7025	0 %	- 1 habitant
2014	7089	+ 0,91 %	+ 64 habitants
2015	7158	+ 0,97 %	+ 69 habitants
2016	7246	+ 1,23 %	+ 88 habitants
2017	7218	- 0,38 %	- 28 habitants
2018	7236	+ 0,25 %	+ 18 habitants

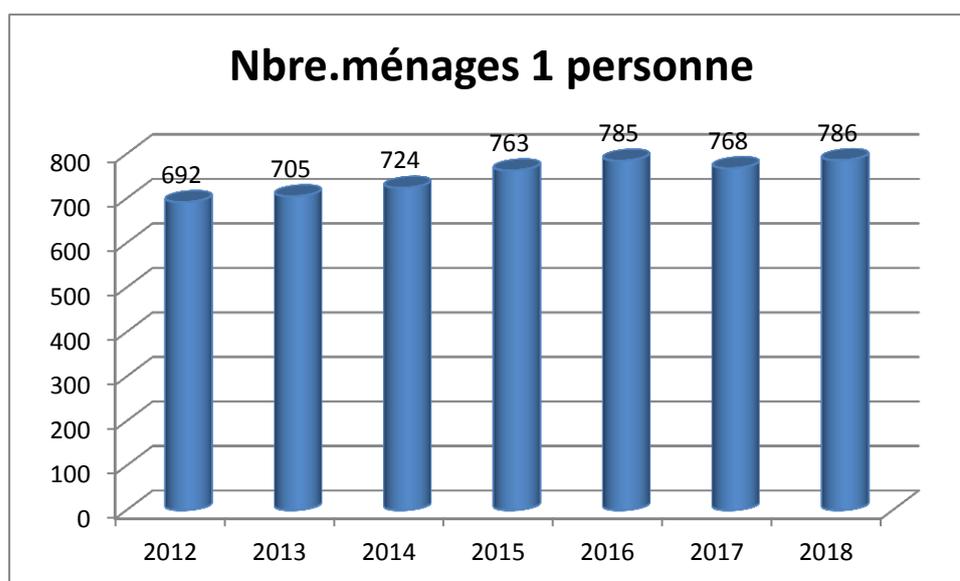


MENAGES	Isolés	2 pers	3 pers.	4 pers.	5 pers	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	Total
Gesves	326	363	209	199	79	24	3	0	1	1204
Faulx-Les Tombes	199	226	115	126	45	8	2	0	0	721
Haltinne	106	137	75	69	33	8	2	0	0	430
Mozet	79	81	46	37	10	3	1	2	0	259
Sorée	76	65	34	35	21	3	0	1	0	235
TOTAL 2018	786	872	479	466	188	46	8	3	1	2849
2017	768	865	464	474	185	44	12	5	1	2818
2016	785	851	435	474	199	44	11	6	1	2806
2015	763	821	436	466	210	42	16	3	1	2758
2014	724	820	460	447	215	39	13	6	1	2725
2013	705	808	448	451	208	44	12	6	2	2684
2012	692	783	438	476	204	48	14	6	1	2652
2011	707	765	428	454	204	45	14	3	1	2623
2007	630	711	440	456	177	53	10	3	1	2481
1999	458	574	366	391	187	54	19	2	1	2052

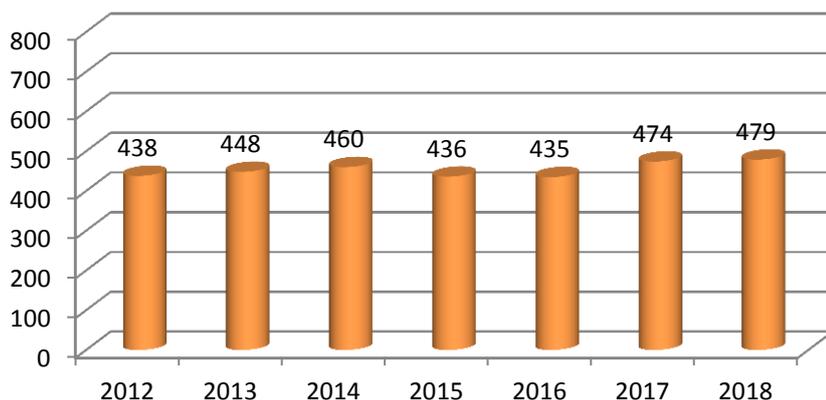
Moyenne d'habitants par ménage en 2018 : 2,5 habitants (idem qu'en 2017).

A noter : 92 personnes vivent en communauté, soit 21 de moins qu'en 2017

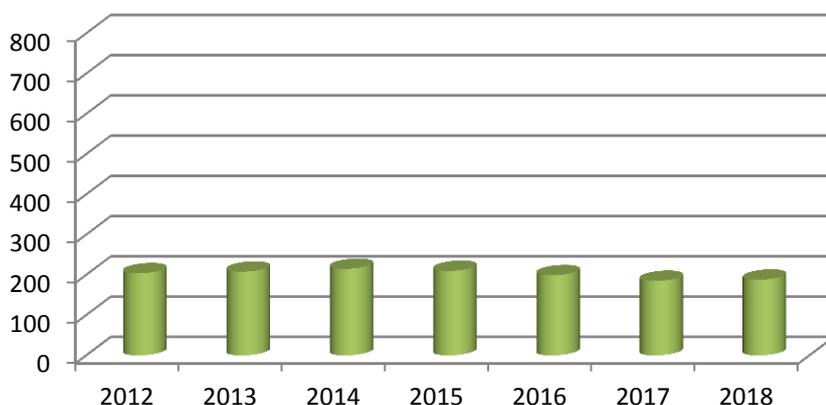
- 85 en maison de repos
- 3 en maison aide à la jeunesse (AMO)
- 4 demandeurs asile ILA



Nbre. Ménages 3 personnes



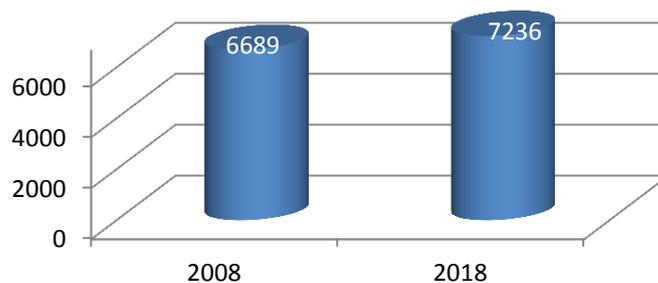
Nbre. Ménages 5 personnes



EVOLUTION POPULATION

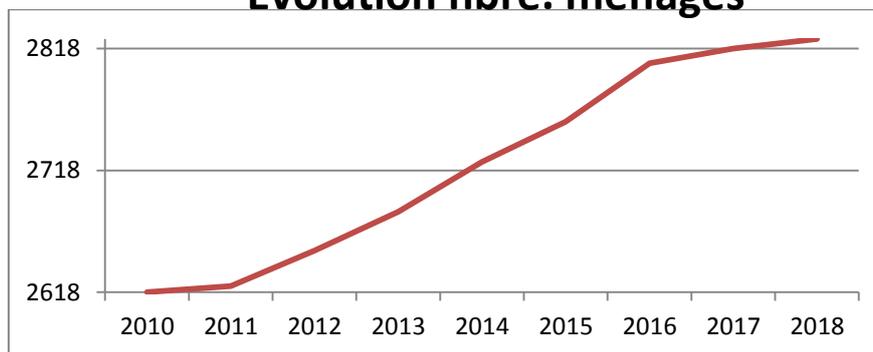
Années	2008	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nbre.Hab.	6689	6870	7026	7025	7089	7158	7246	7218	7236

Evolution nbre. habitants



Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nbre. Ménages	2618	2623	2652	2684	2725	2758	2806	2818	2826

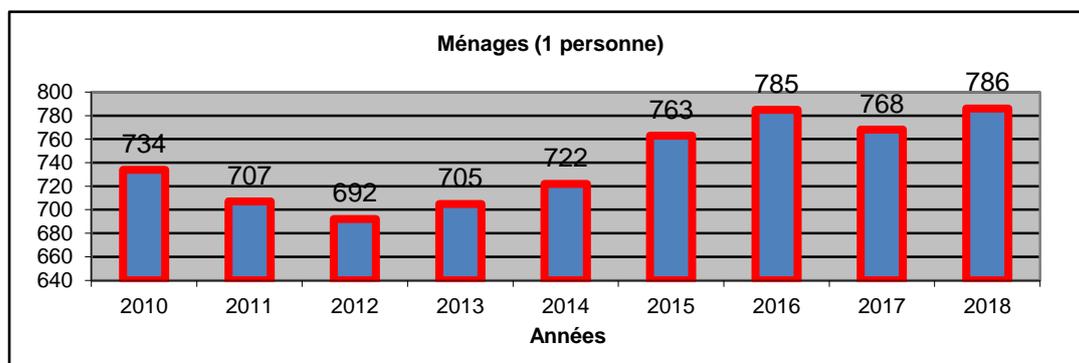
Evolution nbre. ménages



Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nbre. Ménages (1personne)	734	707	692	705	722	763	785	768	786

La population comprend 2826 ménages dont 786 ne comptent qu'une seule personne ou vivent en communauté (92)

27,7 % des ménages concerne des personnes isolées ou vivant en communauté.

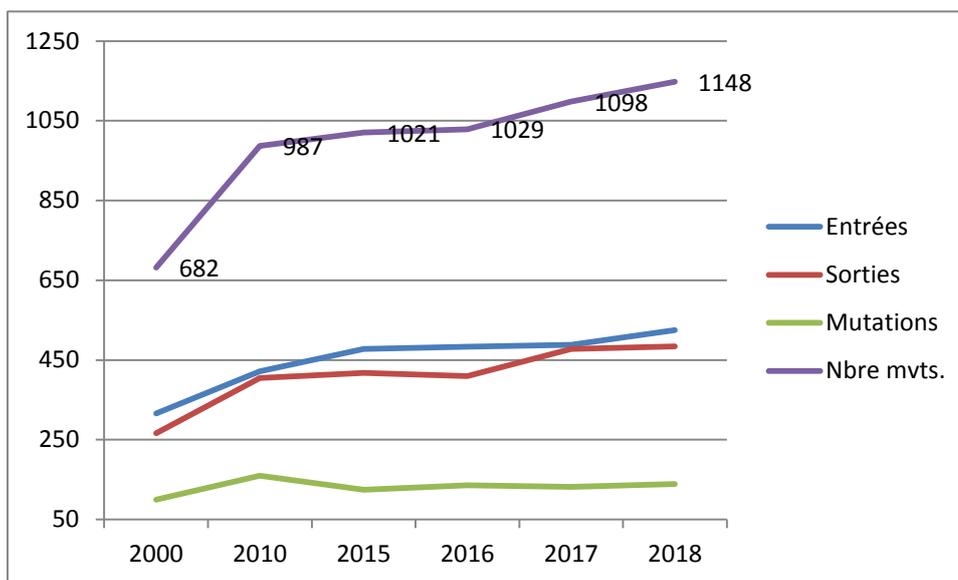


MOUVEMENT POPULATION

Années	2000	2010	2015	2016	2017	2018
Entrées	316	422	478	483	488	525
Sorties	266	405	418	410	478	484
Mutations	100	160	125	136	132	139
Nbre mvts.	682	987	1021	1029	1098	1148

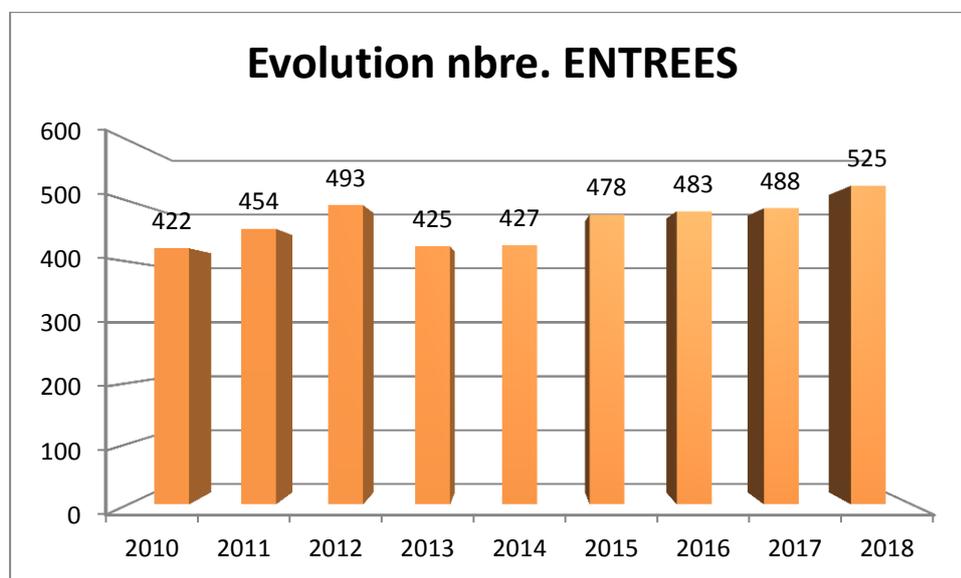


Evolution du nombre total des mouvements (entrées, sorties, mutations)

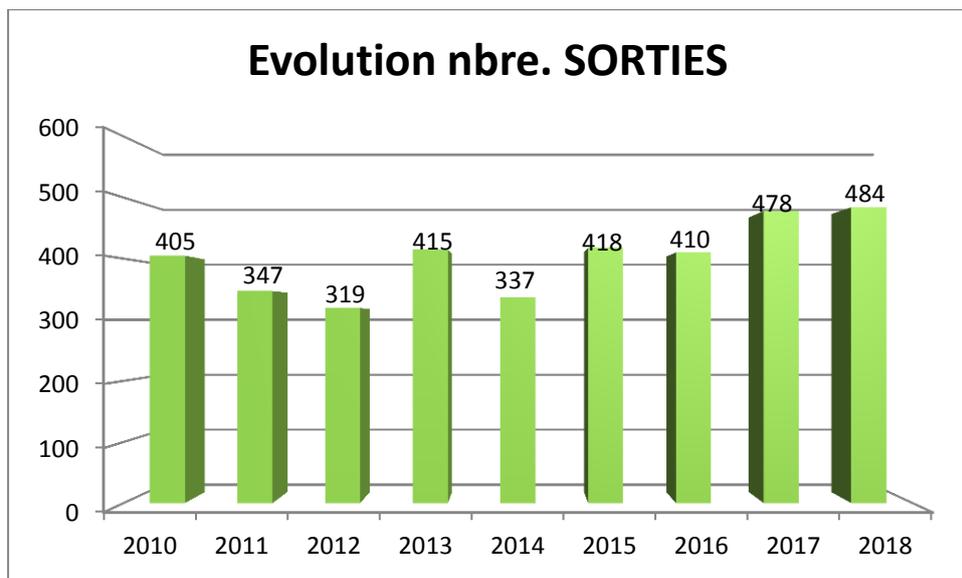


Chiffres au 30/11/2018 (avec R.A.)

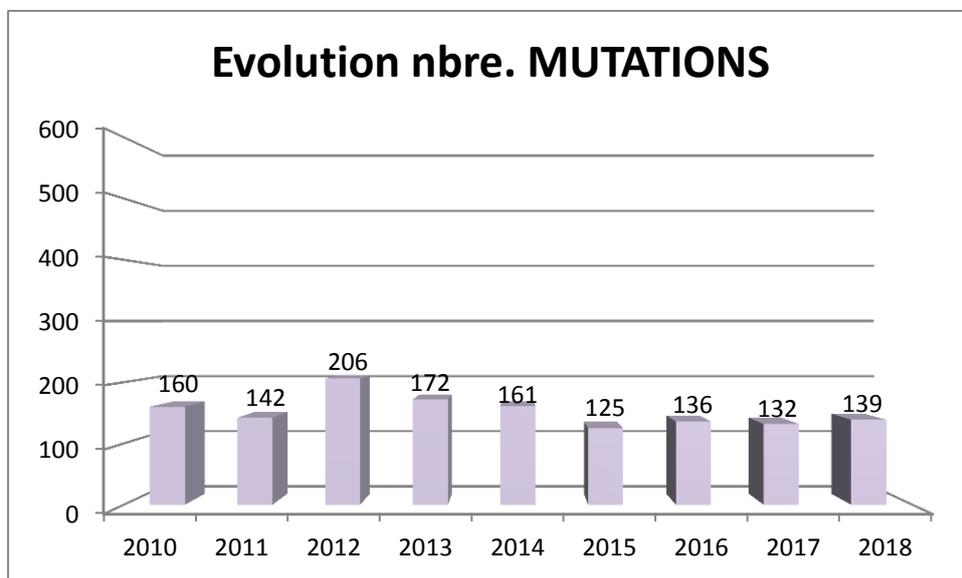
Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2017	2018
Nbre. Entrées	422	454	493	425	427	478	488	525



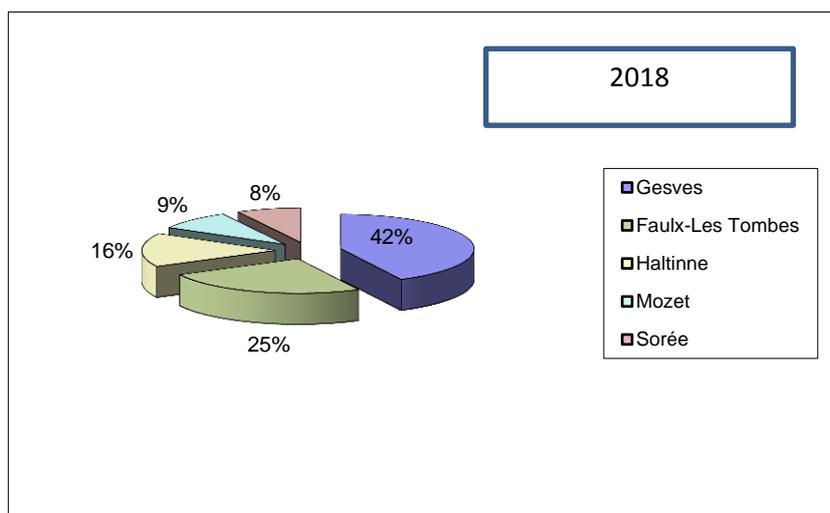
Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nbre.Sorties	405	347	319	415	337	418	410	478	484



Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nbre.Mutations (internes)	160	142	206	172	161	125	136	132	139

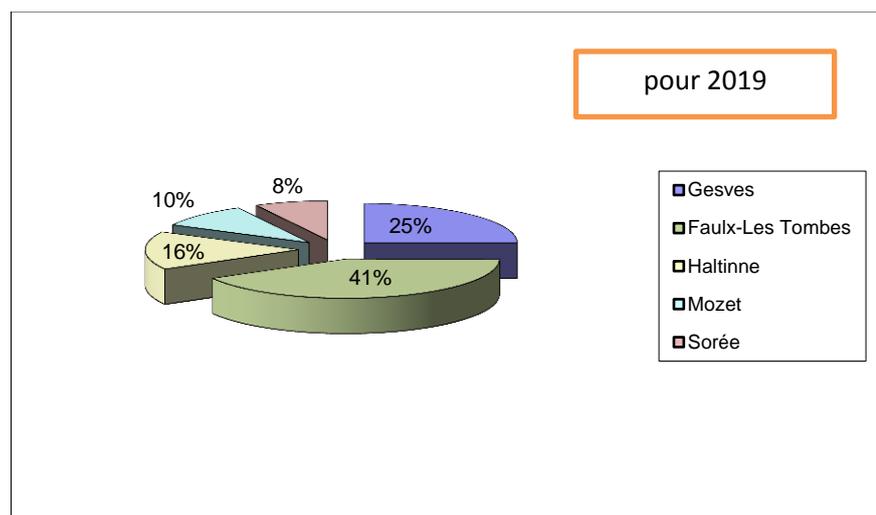


HABITANTS/VILLAGE



	2000	2006	2014	2015	2016	2017	2018
GESVES	2245	2591	3004	3038	3077	3067	3087
FAULX-LES TOMBES	1602	1732	1794	1811	1803	1789	1790
HALTINNE	957	1028	1122	1128	1136	1145	1126
MOZET	588	629	629	636	678	658	651
SOREE	447	480	540	545	552	559	581
TOTAL	5839	6460	7089	7158	7246	7218	7236

ELECTEURS POTENTIELS



ELECTEURS POTENTIELS	
Gesves	2345
Faulx-Les Tombes	1437
Haltinne	881
Mozet	553
Sorée	437
TOTAL	5653



GESTION CASIERS JUDICIAIRES

La circulaire n°204 du 19 août 2013 relative aux extraits de casiers judiciaires stipule que désormais les modèles 1 et 2 sont remplacés par 3 modèles distincts : **Art.595, Art.596 al.1^{er} et Art.596 al.2.**

Le contenu de l'extrait de casier judiciaire pourra varier en fonction de la destination du document et du type d'activité.

Tout comme en 2017 une grande majorité des demandes d'extraits de casier judiciaire concerne les demandes d'emploi et les clubs de tir.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre. 2011	Nbre. 2012	Nbre. 2013	Nbre. 2014	Nbre. 2015	Nbre. 2016	Nbre. 2017	Nbre. 2018
Extraits de casiers judiciaires (Art.595, 596 al.1er)	753	769	653	662	670	794	791	En attente
Extraits de casiers judiciaires (Art. 596 al.2)	213	236	178	222	207	265	285	245
Changement de domicile (dossiers sorties)	300	330	415	369	434	385	411	484
TOTAL	1673	1748	2224	1723	1677	1831	1859	

GESTION DOSSIERS/DEMANDES DIVERSES POPULATION

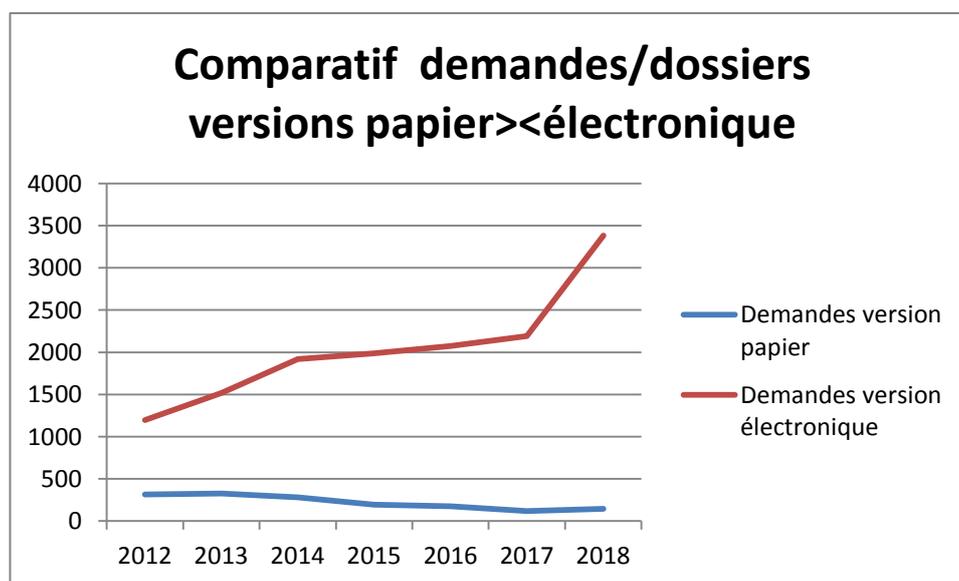
A noter l'explosion du nombre de demandes de renseignements et/ou documents par voie électronique.

2018, année électorale est sans doute une des causes de cette augmentation de type de demandes en plus de l'évolution numérique du service public local.

En 6 ans, la version électronique a nettement pris le pas sur la version papier.

On passe de 1196 demandes version électroniques à 3381, soit presque le triple !

La version papier quant à elle passe de 315 demandes en 2012 à 145 en 2018, soit moins de la moitié



Type de traitements documents/dossiers	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Rapports d'enquête de police	699	618	593	611	644	645	632
Dossiers Entrées	493	425	427	478	483	488	525
Dossiers Mutations	206	172	160	125	136	132	139
Dossiers Sorties	319	415	336	418	410	478	484
Notifications pour enfants mineurs	18	12	17	8	16	17	18
Dossiers Radiations d'office	14	11	12	13	7	12	13
Dossiers Radiations pour l'étranger	16	16	13	20	17	28	14
Dossiers adresse provisoire	17	17	12	13	12	8	16
Dossiers adresse de référence personne physique	8	0	2	2	3	4	1
Dossiers adresse de référence CPAS	5	2	2	5	6	4	5
Dossiers citoyens absents temporaires	15	16	11	5	4	4	10
Dossiers Etat de la personne (personnes représentées)	51	54	57	59	27	19	10
Gestion demandes diverses extérieures	315	327	282	194	176	118	145
Gestion courriels extérieurs/intérieurs	302	732	1126	1028	1113	1142	2367
Gestion courriel Registre national	894	787	792	957	960	1050	1014
TOTAL	3082	3604	3842	3936	4014	4149	5393



ICAR

INVENTAIRE CENTRALISE DES ADRESSES ET DES RUES



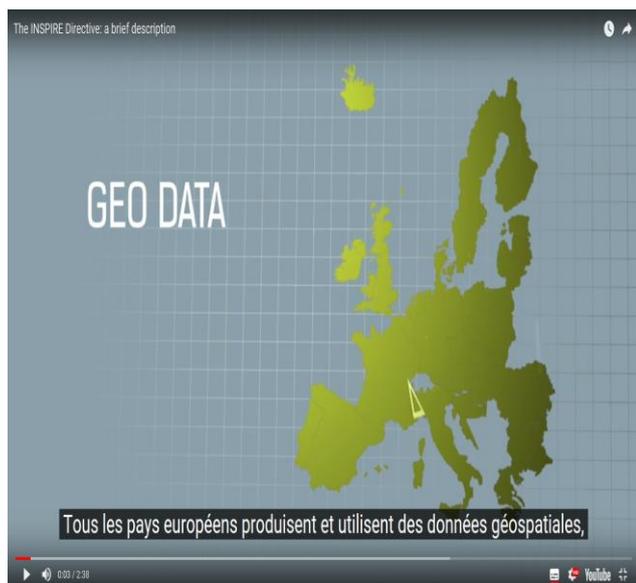
ICAR - REGISTRE WALLON DES ADRESSES

AGENT TRAITANT : NATALIA GONZALEZ ALBERTI

CONTEXTE : LA DIRECTIVE EUROPÉENNE « INSPIRE »

La Commission européenne a lancé un projet d'envergure au niveau européen : le projet **INSPIRE**, **Infrastructure for Spatial Information in the European Community**.

La directive européenne qui soutient le projet est également appelée INSPIRE. Elle vise à créer une infrastructure pour partager des données spatiales entre les autorités publiques en Europe.



Extrait de la vidéo de présentation de la Directive INSPIRE Sources : <http://inspire.ec.europa.eu>

INSPIRE définit des normes communes aux états membres pour 34 thèmes de données spatiales comme les unités administratives, les réseaux de transports, les sites protégés, l'altitude, les ressources énergétiques, la répartition de la population, les services publics ou les zones à risque naturel. Ces informations sont disponibles sur le **géoportail INSPIRE en ligne**.

En Belgique, un accord de coopération a été conclu entre le Fédéral et les 3 régions afin de mettre en place un système unifié de référencement des adresses des trois régions, répondant aux exigences des standards européens.

A cette fin, le SPW, via le géoportail de la Wallonie, a mis à disposition des communes une **application accessible via le web, ICAR**.

Le rôle des communes, au sein du projet INSPIRE et via l'outil ICAR, est de valider, alimenter et maintenir les données du territoire, dans un premier temps les adresses (numéros) et les rues. L'objectif du SPW et des communes étant d'avoir terminé la validation des données pour janvier 2018.



ICAR GESVES : REGISTRE DES ADRESSES

En séance du 10 juillet 2017, sur base des instructions reçues par le SPW, le Collège communal a lancé la mise en œuvre d'ICAR.

Les habitants ont été prévenus du passage des agents communaux dans chaque localité via le site www.gesves.be et le « Gesves Info ».

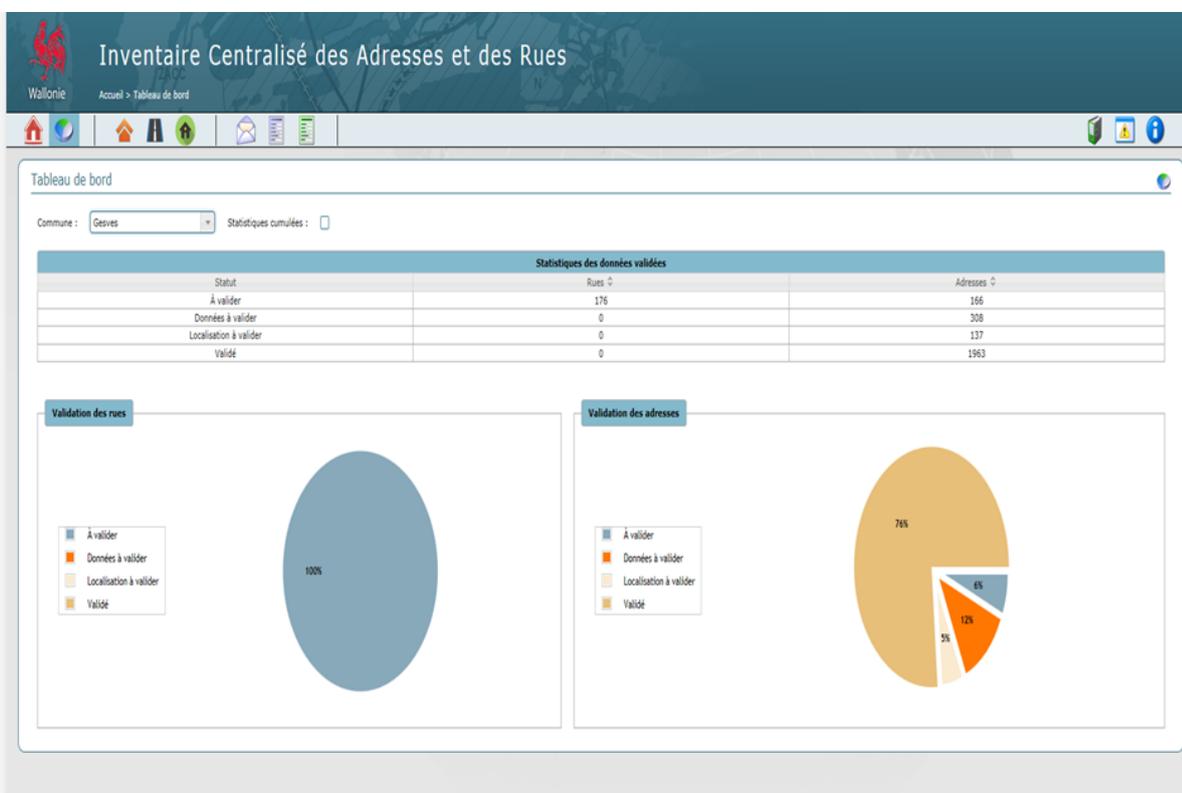
L'équipe ICAR compte :

- une coordinatrice à mi-temps,
- un agent communal à mi-temps du service Population,
- une personne à mi-temps sous contrat CDD – de 25 ans,
- et un agent du service Urbanisme en appui.

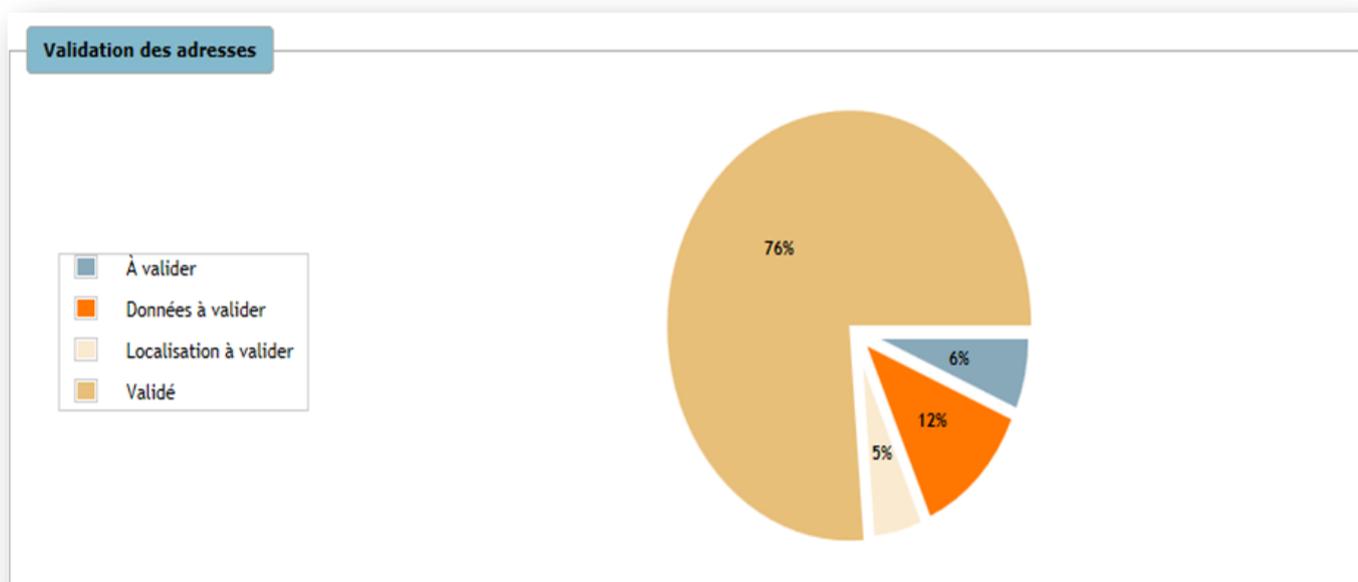
PREMIÈRE PHASE : VALIDATION DANS ICAR DES DONNÉES COLLECTÉES SUR LE TERRAIN :

2017 : la Commune remplit l'objectif fixé par le SPW en validant toutes les adresses du territoire gesvois recensées dans ICAR: **près de 2600 adresses au total.**

2018 : l'équipe communale ICAR effectue les corrections nécessaires pour 20% des données collectées (localisation, numéro erroné, cadastre).



Validation des adresses sur l'ensemble du territoire :



Export du tableau de bord ICAR <http://icar.wallonie.be/statistics>

DEUXIÈME PHASE : AMÉLIORATION – INTÉGRATION – COLLABORATION

La deuxième phase consiste d'une part en l'amélioration de la base de données ICAR par le SPW, et d'autre part, au sein des communes, en **l'intégration plus poussée des services Population et Urbanisme dans la mise en œuvre du projet** (création de nouvelles adresses dans ICAR, croisement de données avec le Registre national, ou le Cadastre). Il est prévu également **une collaboration active en vue de la consultation des données par des partenaires** tels que BPost ou les services de Police.

La Commune n'a pas investi la deuxième phase en 2018. En février 2018, le SPF et le SPW devait procéder notamment à la « fusion » des données du Registre National et de la bdd ICAR mais cela n'a finalement pas été réalisé. Dans l'attente d'un outil abouti, la Commune, et particulièrement le Service Population, n'a pas utilisé la base de données ICAR en 2018.



ETAT CIVIL

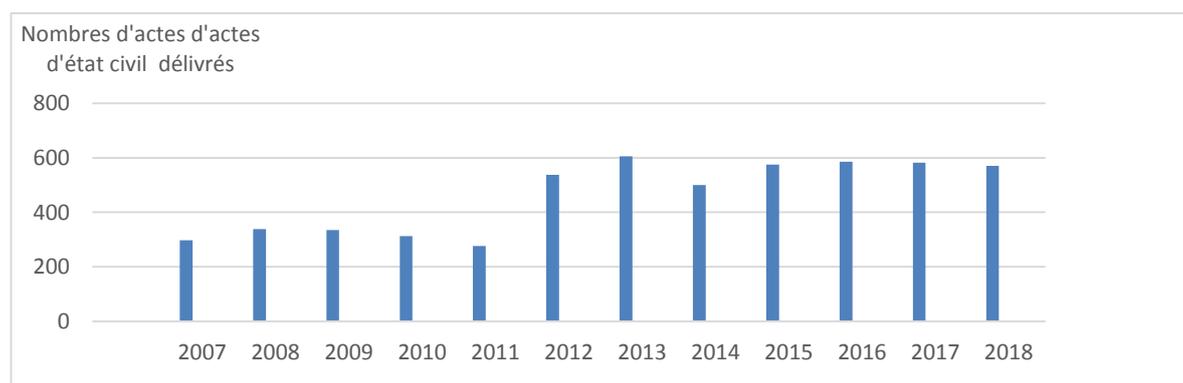


ETAT CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.12.2017 AU 30.11.2018

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Naissances	79	71	69	66	67	77	79	69	65
Naissance à Gesves	0	1	1	1	0	0	1		
Prime de naissance	68	63	66	65	64	73	57		
Déclaration de mariage	26	22	22	20	14	33	26		
Mariages	34	22	23	21	20	31	27	28	23
Cohabitation légale	30	43	42	35	32	33	37		
Cessation cohabitation	13	17	12	8	11	2	5		
Noces d'or	12	6	7	8	10	10	Autres services		
Noces de diamant	4	5	6	6	2	3			
Noces de Brillant	1	1	1	1	3	0			
Noces de Platine	0	0	1	1	0	0			
Décès	59	64	77	65	55	65	57	55	77
Déclaration de dernières volontés	19	21	13	23	10	14	18		
Attestation relative au mode de sépulture	44	47	34	63	33	42	42		
Don d'organes	27	18	8	21	18	22	15		
Euthanasie	29	29	33	20	21	24	13		
Divorces	32	33	40	26	25	21	13	16	13
Reconnaisances avant naissance	39	41	29	30	24	29	37	19	26
Déclaration de choix de nom	0	1	2	7	0	0	0		
Adoptions plénières	0	1	2	0	0	1	3		
Reconnaisances paternelles	0	0	2	0	1	1	1		
Acquisition de nationalité	1	0	1	2	1	2	4	2	1
Incinérations	17	18	16	15	16	27	17	10	24
Dossiers de demande de pension de retraite	6	7	9	2	9	11	31	25	17
Dossiers de demande d'allocations pour handicapés	30	51	69	69	64	84	54	45	43
TOTAL	570	582	585	575	500	605	537	277	313



La constance est de mise dans les actes traités par le service Etat civil.



NOUVEAUTES

- «La Modernisation et informatisation de l'état civil » a pour but de faire définitivement évoluer les choses. Le but est clairement de remplacer le système rigide, laborieux et extrêmement complexe actuel par un système bien plus facile d'utilisation pour les citoyens et les autorités gestionnaires. Pour cela il faut mettre en place un établissement et un archivage uniforme et électronique des actes dans un registre central, pour lequel accessibilité et échange de données sont les maîtres-mots. L'application proposée porte le nom de BAEC, soit les initiales de « Base de données des Actes de l'Etat Civil ». La date prévue pour le début de cette modernisation était prévue le 01/01/2019 mais elle est reportée au 01/04/2019.
- Depuis le 1^{er} janvier 2018, les personnes transgenres peuvent faire modifier officiellement leur enregistrement du sexe et leur prénom sans conditions médicales.
La procédure est faite à l'Officier de l'Etat civil dans la commune ou la ville de résidence.
- Depuis le 1^{er} aout 2018, la procédure de changement de prénom a été transférée aux communes.

Les demandeurs doivent s'adresser à la commune où ils sont inscrits, à la dernière commune de résidence en Belgique si il réside à l'étranger, ç la ville de Bruxelles s'ils n'ont jamais résidés en Belgique.

Depuis le 1^{er} avril 2018, la procédure pour reconnaître un enfant c'est quelque peu alourdie.

En effet depuis cette date, la procédure se déroule en 3 phases :

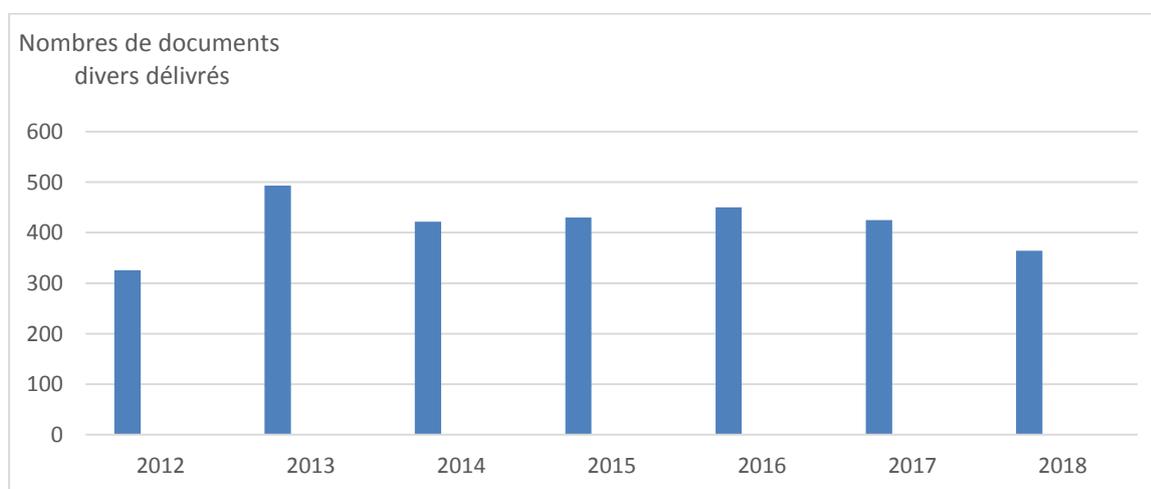
1. la déclaration de reconnaissance moyennant le dépôt d'un certain nombre de documents déterminés par la loi.
2. La rédaction d'un acte de déclaration et
3. Acter la reconnaissance.

Il y a toujours une permanence du service fédéral des pensions le 1^{er} vendredi de chaque mois. Ce qui explique les demandes de moins en moins fréquentes dans le service.



DÉLIVRANCE DE DIVERS DOCUMENTS:

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Scapulaires	0	0	0	0	32	77	80
Carnets de mariage	26	22	23	21	15	31	27
Actes de décès pour pompes funèbres	265	296	304	286	242	260	185
Documents pour crématorium	34	34	32	30	32	54	34
Certificats de milice	2	5	2	2	3	3	
Certificats de nationalité	3	6	3	3	9	14	
Certificats d'état civil	11	12	39	33	28	26	
Certificat de vie	13	27	24	24	36	28	
Attestation d'hérédité	1	0	0	0	1	0	0
Certificat filiation	9	23	21	31	23	0	0
Certificat d'honorabilité	0	0	2	0	1	0	0
TOTAL	364	425	450	430	422	493	326



ETRANGERS

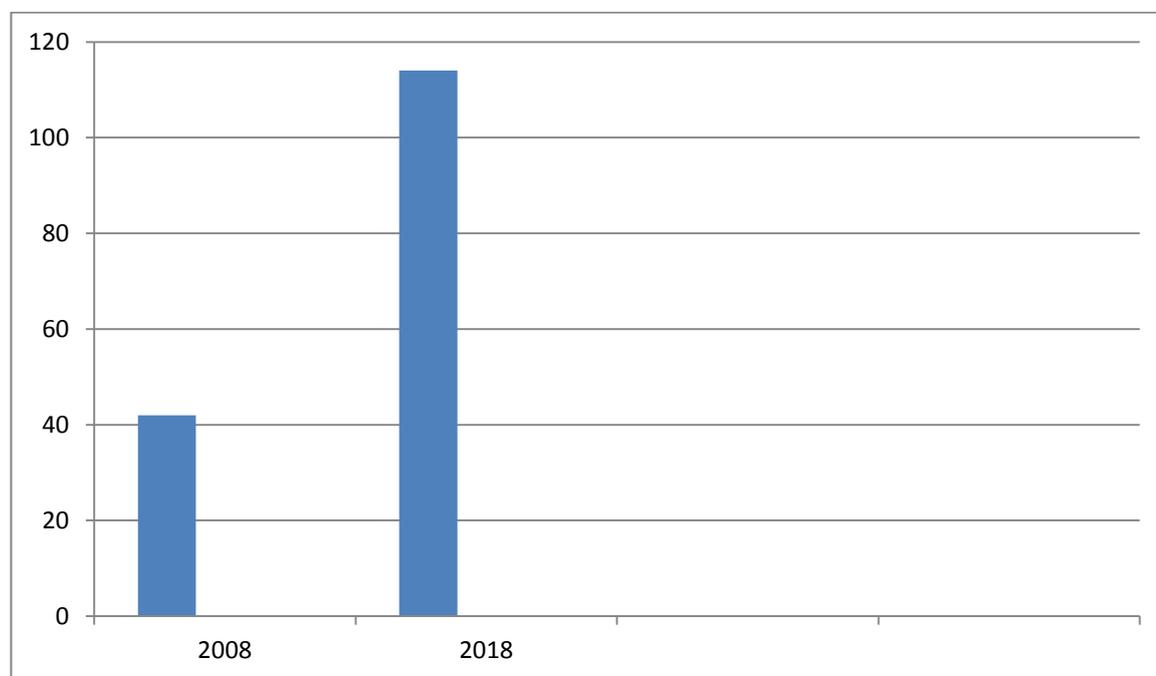


ÉTRANGERS

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

EN 2008 : 42 ÉTRANGERS SUR LE TERRITOIRE

EN 2018 : 114 ÉTRANGERS SUR LE TERRITOIRE.



DEMANDEURS D'ASILE

Sur la commune de Gesves, il y a **actuellement 4** demandeurs d'asile, soit

- 1 isolés
- 2 familles

Ces personnes sont accueillies dans le service initiative locale d'accueil(ILA)

En 2018, 49 demandeurs d'asile sont passés par l'ILA de Gesves.

Dans les 8 jours de sa demande d'asile, l'étranger doit se présenter à l'Administration communale avec son attestation délivrée par l'Office des étrangers.

Après enquête de résidence, délivrance d'une attestation d'immatriculation valable 3 mois, prorogeable 3 fois 3 mois puis de mois en mois en attendant la décision du Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA).



Les personnes réfugiées proviennent principalement de Syrie et d'Irak et la majorité de ces demandeurs d'asile sont régularisés, ceci se traduit par des séjours courts dans les initiatives d'accueil.

Dans les autres cas, l'OE ainsi que le CGRA essayent de prendre des mesures beaucoup plus rapidement en ce qui concerne l'acceptation du titre de réfugié ou non.

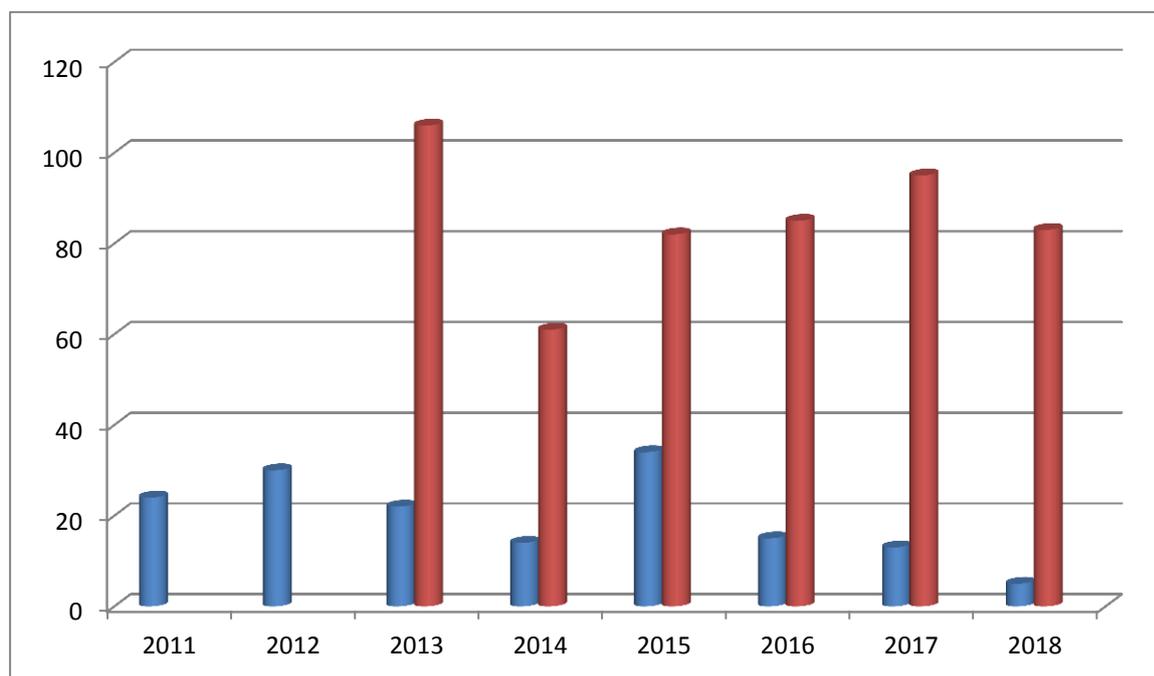
S'il y a refus de reconnaître le statut de réfugié, l'Office des étrangers (OE) donne instruction à la commune pour retirer le titre de séjour et délivrer l'ordre de quitter le territoire.

Si l'étranger est reconnu sous le statut « réfugié », sur production de son certificat (délivré par le CGRA) et après enquête de résidence, l'AC l'inscrit au registre des étrangers et lui délivre un certificat d'inscription au registre des étrangers (CIRE) illimité.

2017 : 13 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation délivrée par cette commune).

2018 : 5 attestations renouvelables de mois en mois. Le chiffre est en baisse car depuis quelques mois, ces personnes changent souvent en cours de procédure d'ILA.

Les 49 demandeurs se sont présentés 83 fois pour régulariser leurs documents.



Il n'y a jamais eu autant de réfugiés et déplacés depuis la Seconde Guerre mondiale. Avec plus de douze millions de personnes fuyant leur pays dévasté par la guerre, les Syriens sont désormais la première population concernée, devançant d'autres pays subissant des conflits toujours d'actualité : l'Irak, l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Erythrée ou le Soudan du Sud. Ces réfugiés traversent la Méditerranée et empruntent la route des Balkans pour rallier l'Europe.

Mais le continent s'est progressivement transformé en forteresse et de nombreux migrants se retrouvent bloqués en Grèce, empêchés de poursuivre leur route à cause du durcissement de la politique migratoire par de nombreux États membres.

Ces réfugiés sont très vite reconnus donc de mouvement dans les ILA.

Il va de soi que cela demande aussi plus de suivi administratif pour la commune et la police. Les contacts avec l'OE sont beaucoup plus importants en nombre et en temps.

En outre, nous avons des personnes arrivées illégalement sur le territoire de la commune de Gesves et qui demandent une autorisation de séjour.

En 2018, le flux migratoire a ralenti.

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Depuis le 21/09/2011, un nouvel arrêté royal régit le regroupement familial et est en vigueur depuis le 10/10/2011. Les conditions d'octroi sont rigoureuses.

La personne demandant le regroupement familial doit fournir différents actes ainsi que des papiers du pays en cours de validité, en outre cette personne doit fournir un titre de propriété ou un bail à son nom, des fiches de salaires (récentes), ainsi qu'une assurance maladie.

En 2012, traitement de 7 dossiers.

Réception des actes venant de l'étranger, contrôle de l'authenticité de ces actes.

En 2013, 8 nouveaux dossiers.

En 2014, 9 nouveaux dossiers.

En 2015, 3 nouveaux dossiers, 2 dossiers clôturés et suivi de 7 autres dossiers en cours.

En 2016 : 4 nouveaux dossiers, 3 dossiers clôturés et suivi de 5 dossiers

En 2017 : 3 nouveaux dossiers, 3 dossiers clôturés et suivi de 2 dossiers.

En 2018 : 4 nouveaux dossiers, 2 dossiers clôturés et suivi du reste.



Pour cela, contact avec l'Office des Etrangers, la sureté de l'Etat et la police.

Ensuite envoi de tout le dossier à l'OE, qui est seul juge et pourra accepter ou non le regroupement familial,

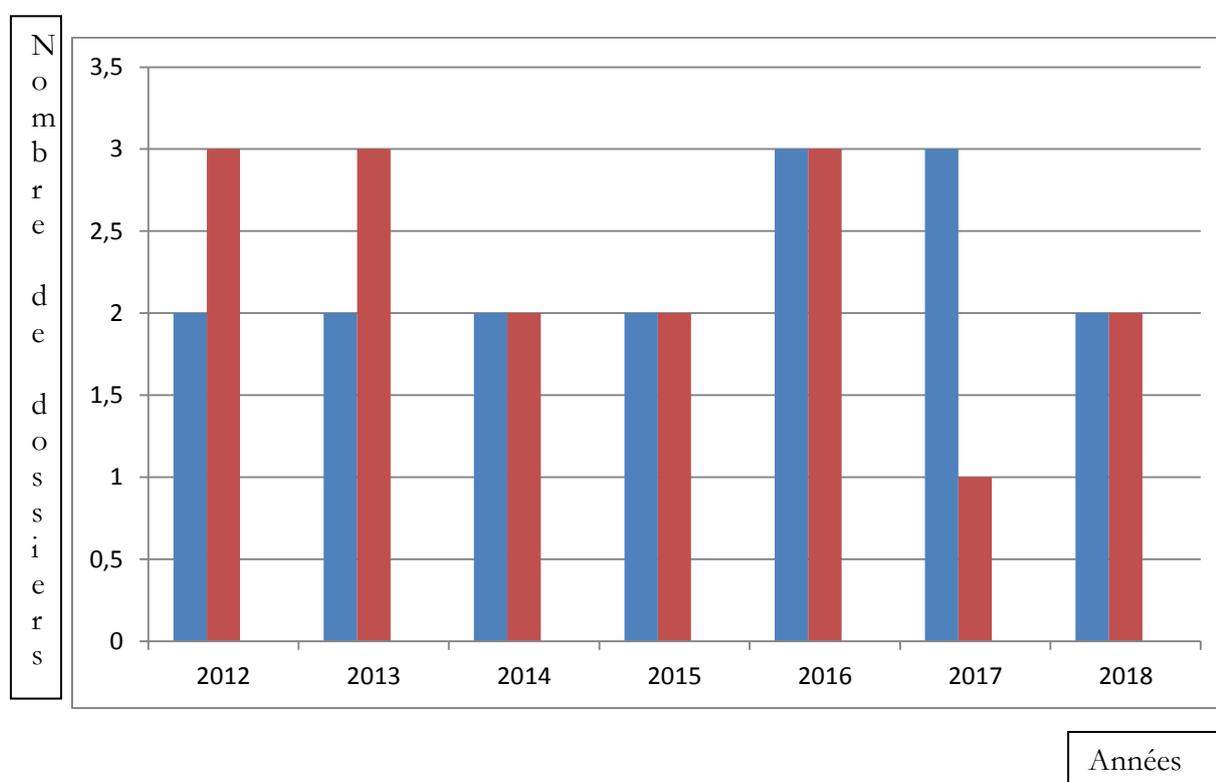
En cas d'acceptation, l'OE nous prie de délivrer un titre de séjour, tout en prévenant que la personne concernée fera encore l'objet d'enquête de leur part via le service « Etrangers » de la commune et la police de la zone.

En cas de refus, l'OE nous donne ordre de délivrer un ordre de quitter le territoire et cela dans les plus brefs délais.

MARIAGES

Cela concerne des mariages entre gesvois et personnes étrangères.

En 2018 : traitement de 2 dossiers et de 2 en cours



Outre la procédure administrative longue et pénible aussi bien pour les mariages conclus en Belgique, qu'à l'étranger, l'OE demande que l'on fasse parvenir une fiche « signalement d'un mariage » afin de centraliser les différentes déclarations de mariage des illégaux au travers des communes afin d'éviter le « shopping mariage » et parallèlement à cette procédure demander un avis au parquet compétent.

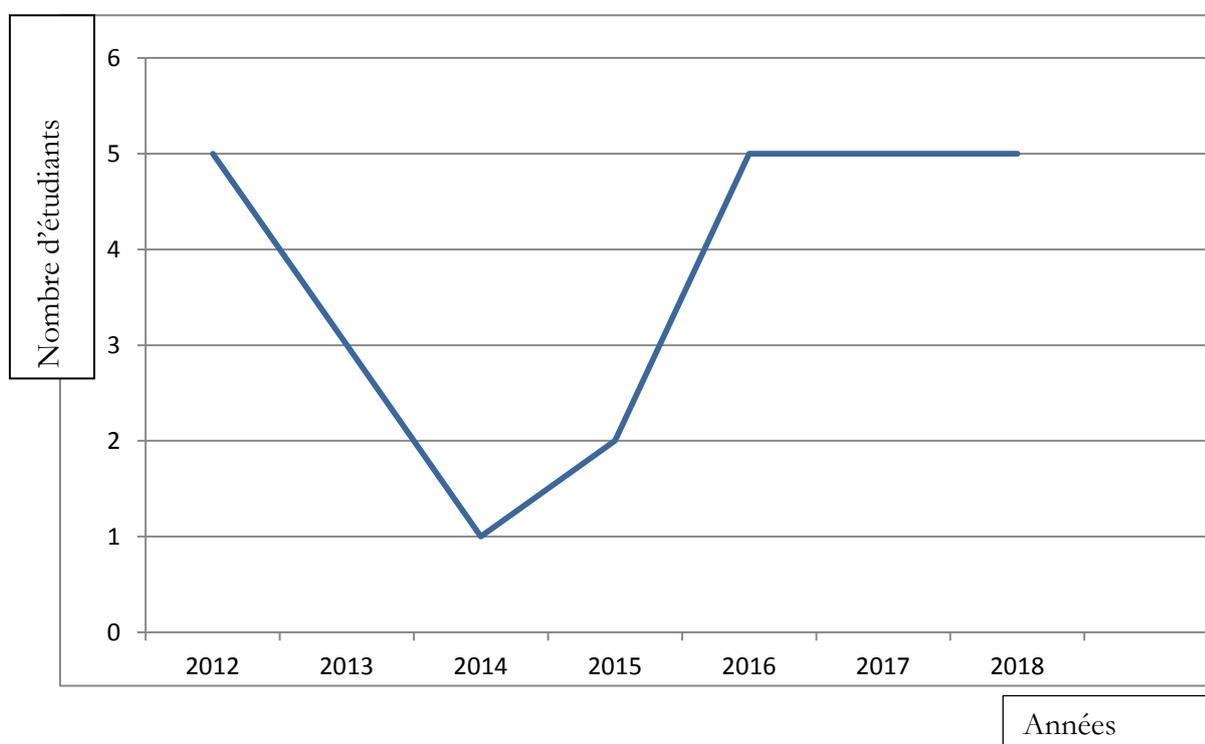


Un titre de séjour n'est plus automatiquement octroyé à la personne étrangère, en cas de mariage. A partir de la transmission des documents l'OE à 6 mois pour rendre un avis. En cas d'avis négatif, la personne à un ordre de quitter le territoire avec effet immédiat si le mariage a été célébré en Belgique, ou la personne n'obtient pas de visa pour rejoindre son conjoint belge.

Les mariages sont constants sur la commune de Gesves malgré un nombre de demandes de renseignements en hausse concernant la procédure pour contracter le mariage, que cela soit par téléphone ou en nos bureaux.

ETUDIANTS

Etudiants UE et non UE sur le territoire de la commune.



Ces étudiants viennent soit dans le cadre d'échange avec des étudiants belges ou soit refaire un cursus dans notre pays.

Délivrance d'annexes puis de cartes de séjour ; mais pour cela un dossier doit être introduit auprès de l'OE contenant différents documents du pays d'origine ainsi que des renseignements concernant les familles d'accueil et l'inscription de l'école, pour obtenir NN.



Ce chiffre ne tient pas compte des étudiants frontaliers qui viennent étudier à Gesves, notamment à l'école d'équitation. Ces jeunes ne sont pas repris dans un registre, ne possèdent pas de numéro de registre national car ils sont toujours domiciliés dans leur pays d'origine (ex la France) où ils retournent chaque week-end.

COURT SÉJOUR (SÉJOUR TOURISTIQUE)

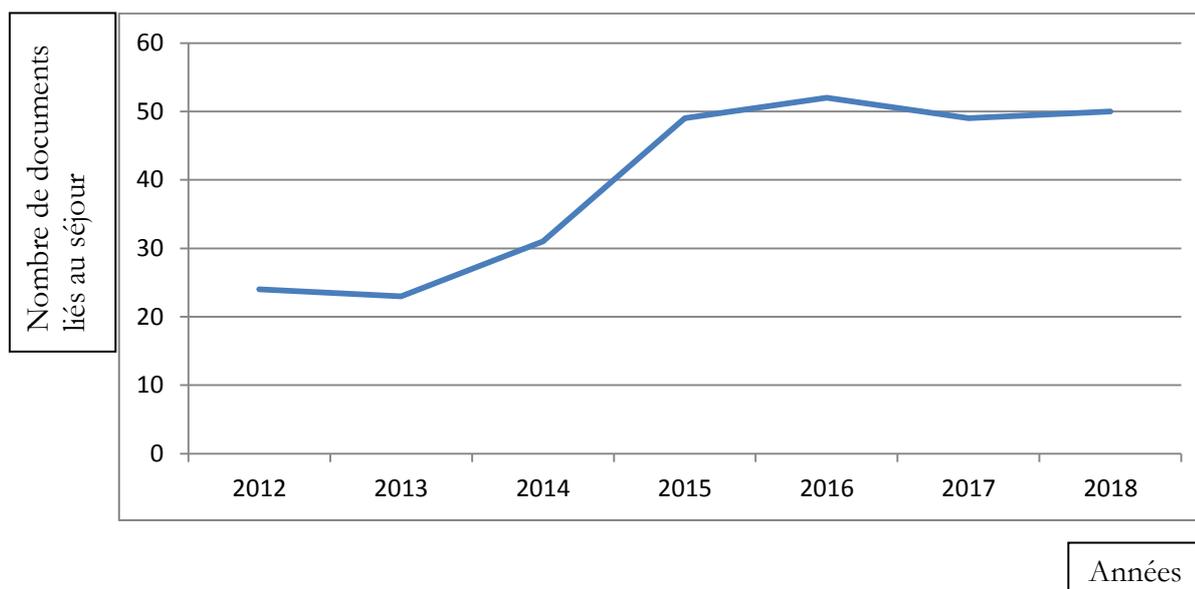
Délivrance d'engagement de prise en charge (demandé par le garant) afin que la personne puisse entrer sur le territoire belge. Le garant doit venir chercher un document de prise en charge et dûment complété, l'envoyer à l'POE avant de le transmettre au bénéficiaire par l'intermédiaire de la commune.

DIVERS

Titres de séjour électroniques délivrés

Titres de séjour	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
	50	47	52	49	31	23	24

Documents divers liés au séjour : 49



Depuis le 26 juin 2014, toutes les communes délivrent les nouveaux titres de séjour biométriques. Ces titres sont toujours valables **5 ans**.



Photo

Nous devons scanner la photo qui doit répondre à certaines règles répondant aux contrôles frontaliers, la photo est comparée au détenteur du TS, à l'aide d'un logiciel spécial. Cette comparaison automatisée entre l'image et la personne n'est possible que si l'image répond à certains critères définis par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

Ce scannage, parfois délicat, nécessite plusieurs tentatives tout en jouant sur la luminosité et/ou le contraste.

Empreinte

Dans un souci permanent de contrôle de l'identité de la personne, les empreintes de ces personnes sont scannées également.

Signature

Enfin, la personne signe électroniquement son document. Lorsque le demandeur vient rechercher son titre de séjour, les empreintes sont reprises, dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'identité.

Ce nouveau système, efficace, demande de la part de l'agent communal davantage de disponibilité.



GUICHET ACCUEIL

CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS

PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS



GESTION CARTES D'IDENTITE – CERTIFICATS

AGENTS TRAITANTS : CAROLINE BONMARIAGE - JUSTINE HAYEN

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2017	Nombre 2018
Envois convocations Cie	1214	894
Envois rappels Cie	664	618
Envois convocations Kids-ID	124	157
Activations de Cie	1427	1089
Activations de Kids- ID	274	261
Traitements demandes de codes PIN –PUK égarés	218	194
Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID	167	147
Traitements des cartes d'identité défectueuses	18	5
Autorisations parentales légalisées	291	358
Certificats Composition de ménage	1230	1220
Certificats de vie	19	12
Certificats de nationalité	4	2
Certificats de résidence	233	203
Vente de vignettes Chevetogne	124	147
Demandes diverses - courrier	235	225
TOTAL	6242	5532

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2017	Nombre 2018
Vente de raticides	599	299
Vente de sacs biodégradables et PMC	1758	1262
Vente de cartes IGN (balades pédestres)	58	59
Vente de cartes promenades équestres	0	0
Vente de cartes postales	13	11
Topoguide	1	1
Photocopies A4 et A3, couleur ou N/B	195	245
TOTAL	2624	1877

Toutes les attributions du Service ne sont pas répertoriées dans ce dernier tableau. En effet, à toutes ces ventes spécifiques, s'ajoute depuis juin 2018 celle des chèques-tennis (50 pour cette année).

De même, le Service accueille chaque citoyen, répond à chacune de ses demandes (dans la mesure de ses possibilités) et l'oriente si besoin vers le service approprié. Ces échanges de renseignements, aux contenus extrêmement diversifiés, s'effectuent non seulement via le guichet mais aussi via courrier postal ou électronique ou encore via communication téléphonique.

L'accompagnement à la cabine-photo pour la prise de photos d'identité (correspondant à des normes très spécifiques) répond également à l'attente de nombreux citoyens.

Aussi, le citoyen peut directement au guichet-accueil, retirer des documents tels qu'un extrait de casier judiciaire, un certificat particulier relatif à l'Etat-Civil ou d'autres documents préparés par d'autres services.



Il se présente également suite à la demande de divers organismes qui réclament que des documents préétablis par leurs soins soient contrôlés et/ou complétés: attestations de vie, de composition de ménage, de résidence, de copie conforme... De nombreuses légalisations de signature sont également sollicitées, notamment celles relatives aux autorisations parentales. Ces demandes, au nombre conséquent, sont à ajouter à celles répertoriées au premier tableau et provenant de l'application Saphir.

Au moins 433 modifications d'adresse ont également été effectuées sur la puce électronique des cartes d'identité et Kids-ID en 2018.

Pour rappel, les citoyens dont la carte d'identité électronique arrivait à échéance ont été convoqués mais aussi les citoyens qui ont atteint l'âge de 12 ans et ne possèdent pas une Kids-ID valable.

Le nombre d'activations effectuées en 2018 (à savoir de 1089) est en juste relation avec celui de 2013 (à savoir de 1085) : il correspond au cycle de durée de validité de 5 ans des cartes délivrées cette année-là. Il en va de même concernant les Kids-Id, d'une durée de validité de 3 ans mais non obligatoires, sauf pour quitter le territoire belge : 282 activations en 2015 et 261 en 2018.

Cette année reflète une relative constance générale au niveau de la gestion des documents d'identité et certificats, à deux exceptions. Les demandes d'analyse pour cartes défectueuses ont sensiblement diminué tandis que les demandes d'autorisation parentales ont progressé.

La vente de raticides, continue à être sujette à des variations très constantes, d'une année à l'autre.

Enfin, le Service poursuit la délivrance des Pass Loisirs (à tarif réduit) pour le Domaine provincial de Chevetogne : un nouveau record est atteint cette année 2018.

Au 30.11.2018, nous enregistrons 358 autorisations parentales légalisées soit 67 de plus qu'en 2017.

Années	Autorisations parentales légalisées	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	285	+ 60.98 %
2012	446	+56.50%
2013	357	-19.96 %
2014	350	-1.96%
2015	295	-15.72%
2016	348	+17.98%
2017	291	-16.36%
2018	358	+23.04%



Au 30.11.2018, nous enregistrons 5 traitements de cartes d'identité défectueuses, soit 13 de moins qu'en 2017.

Années	Traitements des cartes d'identité défectueuses	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	13	
2012	18	+ 38.46 %
2013	12	-33.33 %
2014	22	+ 83.33 %
2015	18	-18.18%
2016	17	-5.56%
2017	18	+5.18%
2018	5	-72.25 %

GESTION PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

La livraison des permis de conduire et des passeports s'effectue entre 2 à 3 fois/semaine.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen. 2016	Nbre.moyen. 2017	Nbre.moyen. 2018
Permis de conduire	470	468	417
Passeports	315	326	320

Au 30.11.2018, nous enregistrons 417 permis de conduire soit 51 de moins que l'année dernière.

Années	Permis de conduire	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	457	-2.14 %
2013	380	-16.85%
2014	428	+ 12.63 %
2015	641	+49.75 %
2016	470	- 26,67%
2017	467	- 0,42%
2018	417	-10,90%

Une diminution pour cette année, mais plus de travail administratif car il faut scanner et créer une fiche pour chaque demande de permis. Il faut également compter plus de temps pour le classement de toutes les fiches permis de conduire des personnes entrées sur la commune, ainsi que pour les sorties. Sans oublier l'encodage des fiches permis de conduire dans le programme Saphir. Depuis le changement des permis de conduire nous avons une livraison plus régulière et à fortiori un service au citoyen plus rapide. Le délai d'obtention d'un permis de conduire classique varie de 1 à 3 jours maximum !



TYPE DE DOCUMENTS	Permis de conduire
Envois des Courriers	35
Dossiers Entrées fiches permis	296
Dossiers Sorties fiches permis	343

Depuis cette année, le service permis de conduire traite les dossiers entrées/sorties dans son intégralité. Pour ce qui est des entrées, nous encodons dans le programme saphir pour chaque ménage, classons les fiches permis et envoyons un courrier pour l'ancienne commune. Pour les sorties, nous encodons la sortie dans saphir, cherchons et attachons la fiche permis et envoyons les dossiers complet à la nouvelle commune.

Au 30.11.2018, nous enregistrons 320 passeports soit 6 de moins qu'en 2017.

Années	Passeports	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	241	-3.21 %
2013	292	+ 21.14 %
2014	266	-8.90 %
2015	280	+5.26 %
2016	315	+12,5%
2017	326	+3,5%
2018	320	-1,8 %

Cette année, parmi ces demandes de passeport, nous en avons reçu 7 urgentes, 266 demandes < 18 ans et 47 demandes > 18 ans soit un peu moins que l'année 2017. Pas une grande différence, les demandes tournent souvent aux alentours de +/- 320 passeports/l'année.

La demande de passeport prend un peu plus de temps depuis que nous sommes passés au passeport biométrique. Nous passons d'abord via BELPIC pour la création au Registre National avec photo, empreinte et signature. Ensuite, nous rentrons dans le programme Belpas pour la demande complète du passeport. Le délai pour l'obtention d'un passeport est maintenant de 5 jours ouvrables procédure normale et 1 à 2 jours procédure urgente.

TYPE DE DOCUMENTS	Passeports
Envois de rappels pour délivrances	5
Annulation après 3 mois	2



PETITE ENFANCE



CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES



NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1^{er} septembre 2017 : 44 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 enfants.
- Au 1^{er} septembre 2018 : 49 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 enfants.

Il n'y a plus de place temps plein disponible à la crèche avant novembre 2019.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Emilie LANNROY, infirmière en santé communautaire, et par Madame Eloïse Brichard, assistante sociale. Il y a trois puéricultrices à temps plein, quatre à 4/5 temps et deux à 1/2 temps.

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE



- La crèche est composée de trois sections : les bébés, les moyens et les grands.
- Dans la section des « bébés » et des « moyens », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE CHEZ LES GRANDS

- Accueil pour tous de 7h à 7h30 dans la section des bébés (à l'étage). A 7h30 les moyens et les grands descendent dans la section des moyens et à 8h les grands rejoignent à leur tour leur section.
- Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit (pour les plus grands) une activité dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade,...) qu'ils sont libres de faire ou non.
- Vers 9h15, un bol de soupe est proposé aux plus grands.
- Vers 11h, les enfants mangent, via un système de self-service visant à développer leur autonomie, puis se lavent les mains. Ensuite une puéricultrice lit une histoire ou écoute une musique douce avec tous les enfants de la section pendant qu'une autre prépare les enfants pour la sieste.
- De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.
- Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Des jeux libres leurs sont à nouveau proposés.
- Vers 15h, c'est l'heure du goûter.



- Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, duplos, dinette, déguisements, matériel de psychomotricité,...).
- Vers 17h-17h30, les moyens et les grands sont de nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui fait le « tard ».
- Dans un souci de continuité de prise en charge, deux puéricultrices de référence ont été désignées pour chaque section. Elles sont présentes tous les jours et connaissent bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de stabilité pour les enfants comme pour les parents. Les autres puéricultrices sont « volantes » et voyagent entre deux sections. Ce système permet quant à lui un passage de section plus serein.

ACTIVITÉS ORGANISÉES EN 2018

- 2 journées pédagogiques les 26 juin et le 27 septembre.
- Un partenariat avec la bibliothèque de Gesves qui vient une fois par mois faire une animation « lecture ».
- Un goûter de Nouvel-An le 19 janvier.
- Formation en réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique pour toutes les puéricultrices de la crèche en juin.

PROJETS POUR 2019 :

- Deux journées pédagogiques et formation réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique et ingestion de corps étrangers.
- Un souper avec les parents et un goûter de Noël.
- Une réunion de parents.
- Petits projets divers.



CRÈCHE COMMUNALE « MES PREMIERS PAS »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

Chaussée de Gramptinne, 118 à 5340 GESVES



NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1^{er} novembre 2018 : 12 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.
- Au 1^{er} janvier 2019 : 17 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.

Au 1^{er} janvier 2019, il restera, sauf nouvelle demande d'ici à cette date, la possibilité d'inscrire deux enfants en équivalent temps-plein.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Emilie LANNOY, infirmière en santé communautaire, et par Madame Eloïse Brichard, assistante sociale. Il y a deux puéricultrices à temps plein et deux à 3/4 temps.

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE



- La crèche est composée de deux sections : les bébés et les grands.
- Dans la section des « bébés », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant tant pour les siestes, les jeux que les repas.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE CHEZ LES GRANDS

- Accueil pour tous de 7h à 8h30 dans la section des bébés. A 8h30 ou dès l'arrivée d'une seconde puéricultrice, les grands rejoignent leur section.
- Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit une activité dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade, ...) qu'ils sont libres de faire ou non.
- Vers 9h15, un bol de soupe est proposé à ceux qui le désirent.
- Vers 11h, Les enfants sont invités à venir mettre leur bavoir puis à aller s'asseoir à la place qu'ils souhaitent. Les puéricultrices se répartissent près des groupes et les encouragent à manger seul tout en aidant les plus petits. Chez les grands, le repas prend une dimension plus sociale puisqu'il est pris en groupe.
- De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.
- Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Des jeux libres leurs sont à nouveau proposés.
- Vers 15h, c'est l'heure du goûter.



- Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, Duplo, dinette, briques de cartons, matériel de psychomotricité, ...).
- Vers 16h30-17h, les bébés et les grands sont à nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui fait le « tard ».
- Dans un souci de continuité de prise en charge, deux puéricultrices de référence ont été désignées pour chaque section. Elles sont présentes tous les jours et connaissent bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de stabilité pour les enfants comme pour les parents. Les puéricultrices suivent les enfants de leur groupe lors du passage de section.

PROJETS POUR 2019

- Deux journées pédagogiques et une formation réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique et ingestion de corps étrangers.
- Un éventuel partenariat avec la bibliothèque de Gesves qui viendrait une fois par mois faire une animation « lecture ».
- Un goûter de Noël avec les parents.
- Petits projets divers



CONSULTATIONS ONE

Public cible : 0-6 ans (tous les âges sont représentés à la consultation).

Quelques chiffres :

Il y a eu au 27/11/2018, 79 naissances pour l'entité de Gesves, 15 pour Faulx-Les Tombes, 11 pour Halinne et 4 pour Mozet.

- 1^{er} trimestre : 41 enfants sont venus en consultation et 12 ont été vus en milieu d'accueil.
- 2^{ème} trimestre : 36 enfants sont venus en consultation et 12 ont été vus en milieu d'accueil.
- 3^{ème} trimestre : 37 enfants sont venus en consultation et 5 ont été vus en milieu d'accueil.
- 4^{ème} trimestre : 33 enfants sont venus en consultation et 5 ont été vus en milieu d'accueil.

COORDONNÉES DES INFRASTRUCTURES

GESVES :

Rue Ry Del Vau, 5 (derrière l'administration communale sise chaussée de Gramptinne, 112).

N° d'agrément : 42/92054/01

Consultation 2 mardis par mois de 9h à 11 h (sur RDV) assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico-Social), Monsieur CLOËS (médecin) et des bénévoles.

! Les parents qui reprennent une activité professionnelle, sont accueillis au sein de la consultation ONE de Ohey de 15h30 à 18h30, un mardi par mois. Les locaux étant plus accueillants et adaptés. La consultation du soir à Gesves a été supprimée, les parents préférant se rendre à Ohey.

FAULX-LES TOMBES :

Rue de la Goyette, 16

N° d'agrément : 42/92054/02

Consultation le 3^{ème} jeudi du mois de 13h30 heures à 15h (sur RDV) assurée par Madame Fontaine TMS (Travailleur Médico-Social), Madame HANNICK (médecin)

OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des T.M.S. et le guide de médecine préventive.

La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient



d'un suivi renforcé soit par la TMS à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE

ACCUEIL DES FAMILLES

L'accueil se veut être un moment d'échange avec les parents.

A Gesves, comme à Faulx-Les Tombes, une ou plusieurs bénévoles(s) vient(nent) peser et mesurer les enfants.

VISITES À DOMICILE

La TMS prend connaissance des nouvelles naissances du secteur par l'intermédiaire des maternités. Elle décrit aux parents les activités de l'ONE et les soutient dans les actes du quotidien. Un suivi plus important est possible si le passage à la consultation n'est pas souhaité ou si d'autres problèmes sont décelés. Il y a en moyenne 2 à 6 visites de la TMS à domicile avant le passage à la consultation, chez le médecin traitant ou encore le pédiatre.

DÉPISTAGE VISUEL

Il est organisé 1 à 2 fois par an dans nos locaux (Pour tous les enfants de l'entité). 11 enfants sont venus, et 13 ont passé le dépistage en milieu d'accueil.

COIN JEU

Un coin jeu est mis à disposition lors des consultations de Gesves, dans lesquels nous disposons quelques jeux et tapis. Les locaux de la consultation de Faulx-Les- Tombes ne nous permettent pas d'installer un coin jeu comme prévu par l'ONE

Un coin lecture est également mis en place lors de certaines consultations.

SEANCES DE MASSAGES ET PORTAGE BEBE

Depuis fin de l'année 2014, des séances de massage et portage ont été organisées et intégralement offerte par l'ONE aux parents de nouveau-nés. Il y a eu cette année, 6 séances de massage auxquelles ont participé 13 familles. Ayant rencontré de réels soucis de nettoyage et de chauffage, toutes les séances d'activité collective, se déroulent au sein des consultations ONE de Ohey, avec l'autorisation de la supérieure hiérarchique et l'administration centrale de l'one. Les séances de portage ont, quant à elles, été suivie par 36 personnes. Les groupes ont connus un réel succès, nous avons malheureusement dû d'ailleurs refuser ces séances à certaines mamans par faute de place. Le nombre de séances offertes par l'ONE est limité.



SUIVI RENFORCÉ

L'entité de Gesves est vaste et étendue ; la plupart des gens ont une voiture et consultent un pédiatre ou généraliste, mais malgré cela, les gens sont rassurés qu'il y ait un passage à domicile. La population compte une forte proportion de jeunes ménages qui, vu le coût actuel de la vie préfèrent venir à la consultation.

La commune dispose également de pas mal de logements sociaux et d'ILA, les suivis renforcés sont divers et variés.

De plus en plus de famille apprécient la qualité des échanges apportés, la disponibilité de l'équipe, le professionnalisme et les compétences du médecin, qui ne manque pas de se suivre des formations en rapport avec la petite enfance très régulièrement. Nous avons donc de plus en plus d'inscrits, qui fréquentent un pédiatre et les consultations ONE.

Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale.

Nous avons le matériel pour le coin allaitement (siège pour maman, boudin d'allaitement, paravent) à Gesves.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la TMS de secteur : Madame SOUPART



ENSEIGNEMENT

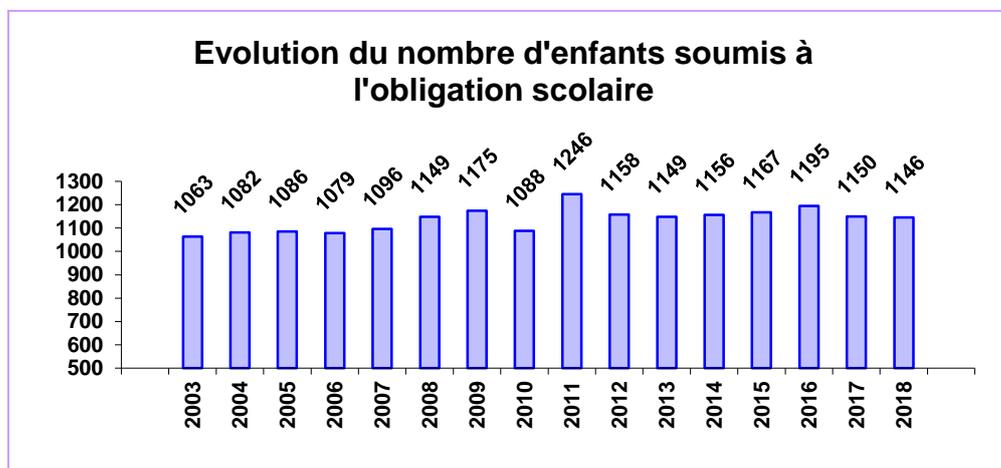


ENSEIGNEMENT

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET MARIE HOOGEWYS

NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE

01.10.2018	1.146
01.10.2017	1.150
01.10.2016	1.195
01.10.2015	1.167
01.10.2014	1.156
01.10.2013	1.149
01.10.2012	1.158
01.10.2011	1.246
01.10.2010	1.088
01.10.2009	1.175
01.10.2008	1.149
01.10.2007	1.096
01.10.2006	1.079
01.10.2005	1.086
01.10.2004	1.082
01.10.2003	1.063



ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À FAULX-LES TOMBES

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 - PERSONNEL

Direction		Christine PITANCE Secrétariat : Radhia DJAIT Et ½ temps (19 h/semaine) Isabelle OGER
Gestion administrative		Marta LACZKA et Marie HOOGEWYS
Enseignement maternel	Accueil	Martine LEPONCE, Aude RUELLE
Classes verticales	1 ^{er} cycle	Gwenaëlle BERWART (M1-M2), Maud HAMENDE (M1) Isabelle BAUDUIN et Françoise MONJOIE (M2-M3), Anouchka BEAUJEANT et Allison WARNANT (M1-M2-M3)
	2 ^{ème} cycle	Yvette BOUCHAT, Kathelyne DECHAMPS, Bénédicte RODEMBOURG et Caroline DIEU (P1-P2), Julie DEGROOTE (P1 à P4)
Enseignement primaire	3 ^{ème} cycle	Anne-Cécile AUBRY, Dominique DEBARSY, Christelle GERARD, Laura LECLERCQ, Isabelle OGER (remplacement de Anne-Cécile AUBRY et Dominique DEBARSY)
	4 ^{ème} cycle	Raphaël BEAUJEAN (absent pour exercer une autre fonction dans un autre PO depuis le 01/09/2017), remplacé par Lucie TALLIER, Michaël JACQUES, Stéphane GOFFIN (et Amandine BINAUT (remplacement de Sabine AUBRY),
Intégration <i>4 institutrices primaires de l'enseignement spécialisé « les Capucines » de Ciney mise à disposition dans le cadre de l'intégration</i>		Géraldine DUBOIS, Elise CALONNE, Catherine LEPAPE, Michelle LEBRUN, Audrey VRANCKX
Maîtres spéciaux	Psychomotricité	Catherine MARION et Sébastien HERMANS
	Morale	Patrick CORTES BUENO
	Religion catholique	Cécile NOTTIN (2018-2019, Mme Isabelle BOSSUROY en congé de maladie)
	Religion protestante	Anne CREMERS (suite à une réaffectation)
	2 ^{ème} langue	Maryline COMPERE et Christine HEINRICHS Esméralda RODRIQUE (2 p/s en fonds propres et 2 p/s organiques)
	Citoyenneté et philosophie	Marie HOLVOET
Garderie – Surveillance – Maintenance		Marcelline KIZIBA, Christelle LOUIS, Vinciane BABYLAS, Isabelle KLAYE, Jacqueline LOMBA, Dominique MARCHAND, Isabelle GABARET, Kelly HOORELBEKE, Elise PERAUX, Sandra RASE, Marie- Françoise KLAYE, Vinciane BURTON, Fabienne DOUXFILS
Education physique		Chantal LEPONCE, Sébastien HERMANS



ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOI DE FAULX-LES TOMBES

Au 01/10/2018, l'école comptait 392 élèves*.

	97/ 98	98/ 99	99/ 00	00/ 01	01/ 02	02/ 03	03/ 04	04/ 05	05/ 06	06/ 07	07/ 08	08/ 09	09/ 10	10/ 11	11/ 12	12/ 13	13/ 14	14/ 15	15/ 16	16/ 17	17/ 18	18/ 19
Maternelle	102	91	97	87	87	81	88	91	97	90	99	97	95	95	95	96	103	110	102	117	124	135
Primaire	171	189	187	199	199	185	181	156	151	158	174	192	200	205	201	191	208	216	236	250	261	257
Total	273	280	284	286	286	266	269	247	248	248	273	289	295	300	296	287	311	326	338	367	385	392

⇒ Il est à noter qu'à ce nombre, ont été ajoutés 8 élèves inscrits (primaire) à l'école d'enseignement spécialisé « Les Capucines » de Ciney mais qui suivent régulièrement les cours sur le site de l'école de l'Envol dans le cadre du projet *Intégration*.

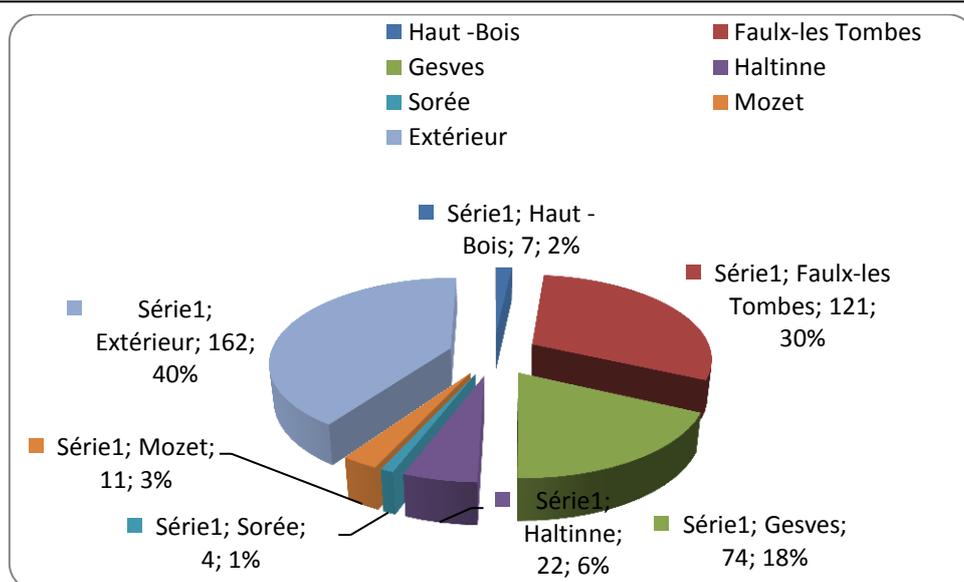
RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2018* :

Origine des élèves	Nombre					
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Faulx-les Tombes	117	107	104	119	112	121
Gesves	58	69	68	67	71	74
Haltinne	36	39	34	38	33	22
Mozet	11	11	10	13	13	10
Haut-Bois						7
Sorée	-	-	-	1	1	4
Extérieur	99	112	127	134	160	162
	321	338	344	372	390	400

*le nombre 400 reprend tous les élèves.

Répartition des élèves de l'école communale de l'Envol - Origine



ECOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE À SOREE

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 – PERSONNEL

Direction		<ul style="list-style-type: none"> • Véronique GILLET (absente depuis le 18/04/2017, remplacée par Vincent VANDERSMISSEN à mi-temps (directeur faisant fonction depuis le 01/07/2017))
Gestion administrative		<ul style="list-style-type: none"> • Marta LACZKA et Marie HOOGEWYS
Enseignement maternel	1 ^{er} cycle	<ul style="list-style-type: none"> • Dominique WAVREILLE • Delphine MATHELOT
Enseignement primaire	2 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> • Nathalie HARDY • Caroline LAHAUT depuis le 01/09/2018 (remplacement de Mme HARDY dans le cadre du congé parental)
	3 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> • Vincent VANDERSMISSEN (1/2 temps)
	4 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> • Valérie MOUSTY
Maîtres spéciaux	Education physique	<ul style="list-style-type: none"> • Chantal LEPONCE • Sébastien HERMANS
	Psychomotricité	<ul style="list-style-type: none"> • Catherine MARION
	Morale	<ul style="list-style-type: none"> • Patrick CORTES BUENO (depuis le 01/09/2018)
	Religion	<ul style="list-style-type: none"> • Cécile NOTTIN
	Citoyenneté et philosophie	<ul style="list-style-type: none"> • Marie HOLVOET
Garderie – Surveillance – Maintenance	2 ^{ème} langue	<ul style="list-style-type: none"> • Christine HEINRICHS • Mallaury CLEMENT (fond propre –anglais)
		<ul style="list-style-type: none"> • Isabelle SAMAIN • Dominique ADAM • Gesves Extra



ÉCOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE DE SORÉE

Au 01/10/2018 l'école compte 72 élèves.



	03/ 04	04/ 05	05/ 06	06/ 07	07/ 08	08/ 09	09/ 10	10/ 11	11/ 12	12/ 13	13/ 14	14/ 15	15/ 16	16/ 17	17/ 18	18/ 19
Maternelle	23	21	20	20	20	20	22	27	27	23	20	20	19	24	30	29
Primaire	40	36	34	40	36	36	39	34	36	37	43	36	37	39	34	42
Total	63	57	54	60	56	56	61	61	63	60	63	56	56	63	64	72

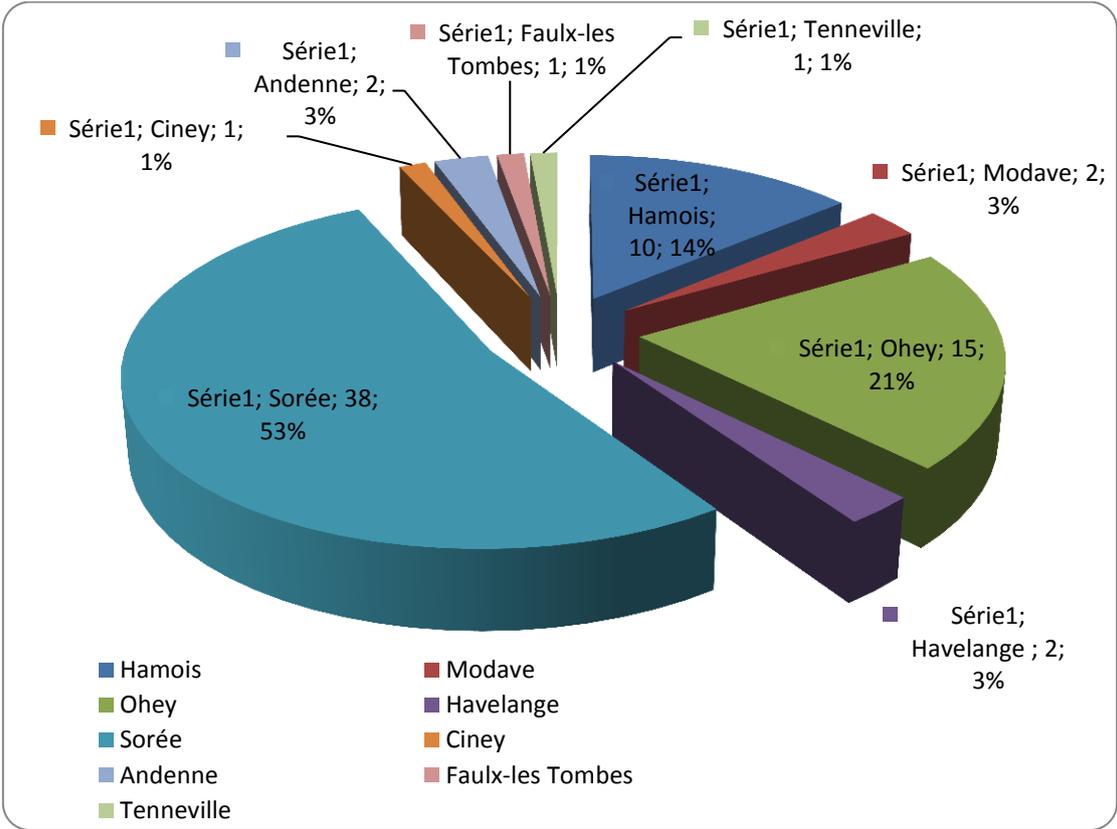
RÉPARATION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2018 l'école compte 72 élèves (dont 1 élève en Intégration).

Origine des élèves	Nombre					
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Andenne	3	2	0	2	3	2
Doyon	0	1	1	0	0	0
Evelette	6	1	6	4	3	0
Faulx-les Tombes	0	0	0	0	2	1
Florée	2	2	1	1	0	0
Gesves	5	1	0	0	1	0
Haltinne	0	0	0	0	1	0
Marchin	0	0	0	0	0	0
Ohey	3	1	4	2	5	15
Schaltin	0	0	0	0	3	0
Sorée	35	47	39	47	35	38
Coutisse	2	0	2	2	1	0
Haillet	1	1	2	4	4	0
Flostoy	4	0	1	1	3	0
Jallet	1	0	0	0	1	0
Miécret	0	0	0	0	1	0
Tenneville	0	0	0	0	1	1
Hamois	0	0	0	0	0	10
Modave	0	0	0	0	0	2
Havelange	0	0	0	0	0	2
Ciney	0	0	0	0	0	1
TOTAL	64	56	56	63	64	72



Répartition des élèves de l'école communale de la Croisette - Origine



DIVERS

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2018 :

- ⇒ 20 septembre 2018;
- ⇒ 18 décembre 2018.

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISSETTE DE SOREE

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2018 :

- ⇒ 20 septembre 2018;
- ⇒ 13 décembre 2018.

COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année civile 2018 :

- ⇒ 29 mai 2018;
- ⇒ 20 septembre 2018.



Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique)

Ligne 01 : +32 (0)83.677.411

Ligne 02 : +32 (0)83.677.468

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.

Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et **comprend 5 classes différentes (de la 3^e professionnelle à la 7^e).**

Au 1 ^{er} septembre	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'élèves	75	80	95	85	94	76	87	70	57	60	66

origine des élèves	nombre	
	2017-2018 Au 01/09/2017	2018-2019 Au 01/09/2018
Belgique	54	57
Espagne	0	1
France	6	6
Luxembourg	0	1
Angleterre	0	0
Thaïlande	0	0
Allemagne	0	0
Roumanie	0	1
	60	66



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES

FRÉQUENTATION DES COURS

ANNEES ACADEMIQUES	TOTAL	(dont Gesvois)
2018-2019	85	(69)
2017-2018	66	(40)
2016-2017	94	(51)
2015-2016	93	(37)
2014-2015	97	(39)
2013-2014	93	(59)
2012-2013	95	(80)
2011-2012	103	(70)
2010-2011	96	(48)
2009-2010	96	(48)
2008-2009	96	(34)
2007-2008	96	(33)

	2017-2018	2018-2019
FORMATION MUSICALE	66	85
PRÉPARATOIRE 2		10
F1	13	16
F2	23	13
F3	10	17
F4	6	15
QUALIFICATION 1	8	6
QUALIFICATION 2	6	8
PIANO	29	28
GUITARE	18	15
FLUTE	0	0
TROMPETTE	3	3

(*) Parmi les 85 élèves certains peuvent être inscrits aux plusieurs cours spécifiques à la fois.



JEUNESSE



JEUNESSE

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET MARIE HOOGEWYS

PLACE AUX PETITS GESVOIS - 3 MARS 2018

Près de soixante enfants âgés de 8 à 12 ans ont participé à la troisième édition de la « Place aux petits Gesvois » qui s'est déroulée tout au long de la journée du 03 mars 2018 avec le point d'accueil dans la grande salle communale à Gesves.

Cette manifestation permet aux enfants de visiter des lieux qui leur sont généralement peu ou pas accessibles, de rencontrer les professionnels de métiers qui les font parfois rêver ou qu'ils découvrent pour la première fois... de quoi faire naître des vocations ou des passions.



Le soleil était de la partie durant cette journée enneigée et les enfants ont pu « toucher » à tout ce qui fait la vie des artisans qui nous entourent : fabriquer des lapins en massepain à la boulangerie, des lapins en chocolat à la chocolaterie, du fromage, des petites mises en bouche à la boucherie, des suppositoires à la pharmacie,... Il leur était également possible de voir les animaux de la ferme, faire une promenade et les soins des poneys, peindre une œuvre d'art abstraite, plonger au cœur de l'ordinateur, comprendre l'environnement, mais aussi de rencontrer un garagiste, des policiers, une coiffeuse ou encore des « hommes du feu ».

Grâce aux sympathiques « passe-murailles », tous les enfants ont pu se déplacer en sécurité à pied, en voiture ou en bus et rejoindre les artisans !

Nous nous réjouissons d'amener encore plus d'enfants à découvrir ces métiers passionnants, l'année prochaine !



Le jeudi 22 mars 2018, les élèves de l'école communale de la Croisette ont décidé de participer à l'action "Tous à l'eau", proposée par GoodPlanet Belgium (<http://www.goodplanet.be>) dans le cadre des GoodPlanet Challenges.

Il s'agit d'une action de sensibilisation qui vise à faire prendre conscience de l'importance de préserver l'or bleu que nous avons la chance de voir couler dans nos canalisations domestiques.

Via diverses activités, les enfants ont découvert que l'eau leur était essentielle, qu'elle était partout, en eux (le corps humain étant constitué de 65% d'eau), dans l'air que qu'ils respirent, dans le sol sous leurs pieds, dans les nuages au-dessus de leurs têtes...

Les élèves de la classe de Madame Nathalie HARDY (P1/P2) ont préparé une animation à l'attention des enfants de la section maternelle. Les plus petits de l'école ont ainsi appris plusieurs écogestes qui leur permettront de freiner leur consommation d'eau.



Par après, les élèves de la classe de Monsieur Vincent VANDERSMISSEN (P3/4) ont invité leurs condisciples de la section primaire à un exposé qui mettait en exergue certains aspects que tout citoyen doit savoir : un Belge consomme en moyenne 120 litres d'eau par jour pour se nourrir, pour boire, pour son hygiène personnelle et pour ses tâches ménagères. Encore plus alarmant est la quantité d'eau nécessaire à la fabrication et la production de nos biens de consommation... Cette dernière s'élève à 7 000 litres/jour/personne.

La préservation de notre environnement passe par l'éducation au développement durable, c'est un fait... C'est dans cette optique que s'inscrivent les activités menées à l'école de la Croisette de Sorée !

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la première balade contée de l'école de la Croisette de Sorée.

Le temps d'un après-midi, plus de 220 spectateurs ont envahi les rues de Sorée afin d'assister aux cinq saynètes proposées aux quatre coins du village par les soixante-huit élèves, âgés de deux ans et demi à douze ans, de l'école de la Croisette.

Il y a quelques mois, les enseignants de l'école fondamentale avaient lancé un fameux défi à leurs élèves. Celui de monter un spectacle de A à Z, de s'imprégner d'une thématique spécifique (à savoir le développement durable), de créer des saynètes, de rédiger des dialogues, de réaliser des décors mais surtout de se réaliser.



Aux yeux de l'équipe éducative, l'enfant doit être l'acteur principal de son apprentissage.

Son épanouissement global passe par là, il n'y a pas d'autre chemin !

L'enfant passif se fane, l'enfant actif se construit et s'émerveille à la Vie grâce aux défis qu'on lui propose, grâce à la « prise en main » qu'on lui impose.

C'est ainsi que les élèves ont inventé des saynètes sur les écogestes, l'eau, la biodiversité et l'histoire des énergies.

Au vu de l'enthousiasme du public, cette balade peut être considérée comme étant une belle réussite !



Deux classes de l'école de l'Envol ont été sélectionnées avec 3 autres écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour participer à la finale du concours culinaire des « Petits chefs en herbe », organisé par Pascal MARCIN et son épouse. Il s'agit des classes de 5-6^{ème} de Lucie TALLIER et de Stéphane GOFFIN.

Les jeunes cuisiniers pour cette journée inoubliable étaient :

- pour la classe de Stéphane : Naïa LAZZARI, Robin MATHIEU, Eamani POTY, Chloé ALBERT et Capucine GOFFIN



- pour la classe de Lucie: Aurélien GEERKENS, Mila PIOTTO, Clémence DEFLORENNE, Lola COECKELBERG et Léonie GOBBELS.



Ce concours vise à sensibiliser les enfants à la cuisine saine et durable mais aussi à leur apprendre à trier leurs déchets (et en faire usage en cuisine), à travailler en cohésion de groupe et...à éveiller leurs papilles !!

Le thème de la recette à inventer et à préparer « en live » ce jour-là devant un jury composé de chefs connus était cette année « Cuisiner un poisson issu de la pêche durable cuisiné avec un fromage au lait cru wallon présenté de manière brute et travaillée »...

Cinq élèves de chaque classe ont été invités à préparer, en une heure, et seuls, ces recettes lors de la finale qui avait lieu le samedi 28 avril au Domaine de Achêne.

Pour que cette journée se passe comme il se doit, ils ont eu l'occasion, à plusieurs reprises, de s'entraîner à la préparation et à la présentation avec l'aide de deux restaurateurs bien connus de la région : Ludovic Vanackere de « l'Atelier de Bossimé » de Loyers (classe de Stéphane) et Johan Petry de « La dernière pièce » de Evelette (classe de Lucie).

Nombreux parents et passionnés de la cuisine se sont réunis pour soutenir et admirer ces jeunes talents...

Egalement, lors de cette journée, de nombreux artisans et métiers de la bouche ont permis aux spectateurs de passer un agréable moment... (Jeux, dégustations, etc.)

LAND'ART - ECOLE DE LA CROISSETTE – 15 MAI 2018

Le mardi 15 mai 2018, les élèves des classes de P1 à P4 ont eu l'occasion de s'essayer au Land-Art dans le cadre de la Fête de mai. Le land-art est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.).

En effet, ils ont rencontré deux artistes, à savoir Michiel Verstraeten et Arad Shiein qui les ont sensibilisés à leur œuvre intitulée « Poumons ». Cette dernière tend à expliciter et à sensibiliser à la complémentarité « homme-arbre » en regard à la respiration de l'homme qui dépend de la production d'oxygène par les arbres.



Après cette rencontre, sous la houlette de Michèle Visart, membre de la Fête de Mai, les enfants ont pu s'essayer à la technique du land-art via la réalisation collective d'un mandala géant à partir des matériaux ramassés sur le site et ce, en hommage à la nature "verte" qui produit notre ressource vitale "Oxygène".



ACTIVITÉ VÉLO - ECOLE DE LA CROISSETTE – 17 MAI 2018

Le jeudi 17 mai, l'ensemble des élèves des classes primaires ont participé à une activité cycliste. Alors que les plus jeunes, en l'occurrence les P1/P2, ont essentiellement peaufiné leur aisance sur le vélo grâce à une série de parcours dessinés sur la cour, les plus grands de la section primaire ont parcouru les magnifiques campagnes avoisinantes. Cette journée aura permis aux enfants de goûter aux joies de la « petite reine » mais également de s'approprier ce mode de déplacement doux qui fait autant de bien à l'être humain qu'à l'environnement.

Une chouette initiative orchestrée avec brio par leur professeur d'éducation physique, Monsieur Sébastien Hermans.



MARCHE ADEPS - ECOLE DE LA CROISSETTE – 20 MAI 2018

Le Comité des classes de neige de l'école a organisé sa septième marche ADEPS. Près de neuf-cent-cinquante marcheurs ont répondu présents et ont assuré une belle réussite à cette activité sportive qui permet aux enfants de financer leur classe de neige qui se déroule tous les deux ans.

Une magnifique manifestation qui tend à prouver que l'entourage de l'école de la Croisette fait preuve d'un beau dynamisme.



SPECTACLE « HA, HA, HA » – 28 JUIN 2018

Ce 28 juin 2018, afin de terminer l'année scolaire en beauté, ce sont environ 550 élèves et leurs enseignants des différentes écoles de la commune qui se sont donnés rendez-vous à la salle communale de GESVES pour regarder ensemble un spectacle destiné à tous les primaires de nos écoles de l'entité.

Toutes ces petites têtes blondes ont eu le plaisir de venir applaudir la troupe de théâtre OKIDOK avec son spectacle clownesque « HA HA HA » de Xavier Bouvier et Benoît Devos.

Sur scène, deux drôles de personnages au nez rouge et à la dégaine bizarre ont enchaîné une série de sketches aussi improbables que désopilants.

La bonne humeur et les rires étaient au programme et c'est avec entrain que la troupe des clowns a fait vibrer la salle.



PROJET BIODIVERSITE – ECOLE DE LA CROISSETTE - MARE ÉCOLOGIQUE, POULAILLER ET POTAGER SUR LE SITE DE L'ÉCOLE.

Dans le cadre de l'aménagement de leur mare de la biodiversité, les élèves des deuxième et troisième cycles primaires ont reçu la visite de Madame Coraline Absil, Députée provinciale, qui a tenu à encourager les enfants dans le cadre de leur initiative visant à créer une zone refuge qui constituera bientôt un havre de paix pour de nombreux batraciens et insectes pollinisateurs.



Il s'agit sans nul doute d'une belle initiative citoyenne à l'heure où l'on constate la disparition inquiétante de nombreux insectes volants peu visibles mais véritablement indispensables à l'équilibre de l'écosystème.





Ne perdons pas de vue que près de 80% des plantes sauvages dépendent des insectes pour leur pollinisation, et 60% des oiseaux se nourrissent principalement des insectes. Ces petits invertébrés sont donc un chaînon indispensable de la chaîne alimentaire, un maillon essentiel dans de nombreux écosystèmes. La mare que les enfants construisent actuellement constitue ainsi une belle réponse à ce triste constat.

En parallèle à cet aménagement, les élèves de la section maternelle ont vécu un projet qui a abouti à la création d'un poulailler. Après avoir observé le développement des œufs (de la ponte, via une visite d'un poulailler, à l'éclosion qui s'est déroulée dans leurs classes), les enfants s'occupent à présent de « leurs poules » au quotidien. Cette gestion leur permet de développer une série de compétences essentielles aux yeux de l'équipe éducative, à savoir l'investissement personnel au sein d'un groupe, la responsabilisation, la coopération, le rapport responsable avec les animaux ou encore la gestion d'équipe.

Enfin, les élèves de la section primaire ont débuté un projet « potager » qui leur a permis de gérer un semis intérieur qui fut à la base du potager actuel. Cette activité permettra aux élèves de s'appropriier le travail à la terre qui est appelé à (re)devenir essentiel, d'éveiller leur sens de l'observation et de la patience, de connaître l'origine des aliments et de développer leur sens de la responsabilité.

LA GRANDE DROGUERIE POËTIQUE- ECOLE DE LA CROISETTE – 25 OCTOBRE 2018

Le jeudi 25 octobre 2018, les élèves des classes primaires de l'école de la Croisette de Sorée ont reçu une visite particulière... En effet, ils ont eu l'occasion de rencontrer le « P.D.G. de la Grande Droguerie Imaginaire », Monsieur Dominique Maes.

Afin de cerner l'imaginaire particulier de ce dernier, il est essentiel de s'arrêter sur l'abréviation de son titre. Loin d'être un P.D.G. comme il en existe des milliers, Dominique Maes est le Président Directeur Généreux... Il doit bien être le seul au monde à porter ce titre venu en droite ligne de son imagination !



En effet, il ne vend rien mais offre tout simplement (...) du rêve, de l'imaginaire, de la réflexion et des mots qui « font du bien » ...

Ses créations uniques ne servent qu'à l'essentiel : poétiser le quotidien, faire rebondir le désir du public, intensifier le bouillonnement de l'imaginaire, gagner en humanité joyeuse et faire réfléchir les petits et les grands à partir de faits de société, tels que la consommation effrénée ou encore le manque d'humanité du monde dans lequel nous vivons.

Durant la matinée, ce fameux P.D.G. a enchanté les enfants via la présentation de nombreuses fioles de produits imaginaires et grâce à ses métaphores gouleyantes. Ses substances telles que « le moment de joie », « le décapeur de bêtise », « l'extrait de résistance », « les graines de pensées libres » ou encore « les grains d'enthousiasme » ont offert un moment poétique de grande qualité aux élèves de l'école de Sorée. Ces derniers ont d'ailleurs promis de se lancer dans l'aventure de l'écriture poétique et d'inventer, à leur tour, des produits qui feront du bien...

Pour toute information à propos de la Grande Droguerie Poétique : <http://www.dominiquemaes.net/>

PROJET « GUERRE ET PAIX » – ECOLE DE L'ENVOL – 22 AU 27 OCTOBRE 2018



Du 22 au 27 octobre, les élèves de la classe de Julie DEGROOTE ont mené une semaine de projet sur la première guerre mondiale. Le papa d'Ulysse, qui est militaire, est venu répondre à leurs questions.

L'arrière-grand-mère de Balthazar, Rose Mamy, est venue leur raconter l'histoire de son père qui a combattu dans un char lors de cette guerre. Les élèves ont ensuite cherché des informations et construit plusieurs maquettes et panneaux afin de réaliser une petite exposition qu'ils ont placée dans l'agora.

Ce projet a éveillé chez chacun beaucoup d'émotions et le désir de construire quelque chose de positif pour fêter les 100 ans de la paix s'est rapidement fait sentir. Ainsi, les élèves de cette classe ont organisé une « Journée de la paix » qui a eu lieu le vendredi 10 novembre dernier. Chaque classe était invitée à mener des actions de paix durant cette journée.



Un rassemblement a également eu lieu à 9h30 lors duquel différentes poésies ont été lues, les élèves ont fait une minute de silence en mémoire des soldats morts mais aussi de tous ceux qui souffrent encore de la guerre aujourd'hui, et enfin, tous les élèves ont entonné ensemble un chant commun.

PROJET ZERO DECHETS/ CHALLENGE GOOD PLANET- ECOLE DE L'ENVOI – NOVEMBRE 2018

L'année dernière, les enfants des classes de Mme DEBARSY et GERARD ont voulu faire quelque chose pour la propreté de la cour.

Cette année suite à ce projet ils ont tous décidé d'agir pour la planète, en diminuant nos déchets. Mais comment ? En utilisant des gourdes, des boîtes à tartines, et en essayant de prendre nos collations sans emballage.



Lenka, l'animatrice de Good Planet, est venue dans ces deux classes pour faire des ateliers : ils ont fabriqué des éponges avec des vieilles chaussettes, des emballages cadeaux avec du tissu.

Ils ont également testé le goût de 3 eaux à l'aveugle : l'eau du robinet, l'eau de source et l'eau minérale.

La plupart des élèves ont préféré celle du robinet !

La semaine dernière, ils ont proposé à toutes les classes de participer avec nous à la semaine 0 déchet.

Le mardi 20 novembre dernier, le Ministre wallon de l'Environnement, Carlo di Antonio, est venu leur rendre visite. Une élève de la classe de Mme Gérard lui a appris à emballer un cadeau avec du tissu. Les enfants ont pu lui poser des questions et discuter avec lui. Ils lui ont montré l'emballage en cire d'abeille. Il nous a expliqué un tas de choses, puis nous avons fait une photo avec toutes les classes primaires !

Les enfants sont passés sur Canal C, sur Radio Contact, et dans la presse écrite (la Meuse, Vers l'Avenir, la DH...)

Leur seul souhait : « Que la planète soit plus propre » !!!



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2018-2019

AGENT TRAITANT : FLORENCE PEYTIER

Le CCE poursuit l'objectif de permettre à plusieurs enfants âgés de 9 à 12 ans de devenir les porte-paroles de leur génération. Pendant leurs réunions, les jeunes mandataires peuvent s'exprimer, donner leur avis, réfléchir aux personnes responsables à rencontrer ou interpeller. Ces démarches sont réalisées en vue d'améliorer leur commune, à l'échelle de leurs réelles possibilités.

Pour rappel, la nouvelle équipe du CCE a été remise sur pied en septembre 2018 sans élections (nous nous sommes basés sur les anciens et suppléants). Ceux-ci ont prêtés serment auprès du Conseil Communal et en ont profité pour poser leurs questions sur le fonctionnement du Conseil et de la commune.



Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2017-2018 :

<u>Ecole de la Croisette – Sorée</u>	<ul style="list-style-type: none">• Ugo DAI PRA• Romain ALBERT• Marine FISENNE
<u>Ecole de l'Envol – Faulx-les Tombes</u>	<ul style="list-style-type: none">• Rose DEMILIE• Eloïse DELLA FAILLE
<u>Ecole Saint Joseph – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none">• Lola ALBICOCCO• Louis RAMBOUX• Hector CACHBACH
<u>Ecole René BOUCHAT – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none">• Jeanne ESPERT• Mattéo PAPAÏ• Louise BASTOGNE



SOLIDARITÉ

Suite à un projet environnemental, nous avons créé des « sels de bains » qui ont permis la tenue d'un stand au marché de Noël de Gesves. Les enfants ont pu expliquer leur démarche, les bénéfices de l'existence d'un CCE, mais également sensibiliser les citoyens à l'utilisation de produits écologiques, un plus pour nos rivières.

Une fois l'argent récolté, les enfants ont décidé de l'utiliser pour d'autres enfants dans le besoin. Nous avons organisé une rencontre avec une assistante sociale du CPAS, qui a pu expliquer son travail, l'organisation générale de la structure dont elle dépend et les besoins des enfants émanant du CPAS. Nous avons, selon ses conseils, acheté des livres en seconde main et répertorié le tout par tranche d'âge. Ceux-ci sont au fur et à mesure distribués, par le CPAS, aux familles dans le besoin.



SOCIABILITÉ

Les enfants ont eu envie de réitérer la rencontre avec les résidents de la maison de repos « La Colomnière ». Nous avons réfléchi ensemble à des jeux, des activités que nous pouvions partager ensemble. Les enfants ont fait part de leurs centres d'intérêts et nous avons vu comment les mettre en relation avec les besoins et possibilités des personnes âgées. Nous avons passé une après-midi dans leur établissement. Nous avons apporté le goûter et avons partagé des parties de scrabble, de dames, de créations de cartes, de blagues. Certains enfants ont même osé jouer un peu de leur instrument de musique. La rencontre était riche dans les deux sens. Les enfants sont revenus avec beaucoup de questions et d'émotions concernant la démence et les dépendances des personnes âgées.

RENCONTRE INTER RÉSEAU CCE



Le 21 Avril, nous avons participé à la journée de rencontre entre les différents CCE. Nous sommes partis aux Lacs de l'eau d'Heure. La journée fut vécue sous divers axes. Tout d'abord, la découverte de projets mis en œuvre dans d'autres CCE.



Ensuite, la possibilité de se rendre compte de l'organisation, en partie par des enfants, d'un événement de la sorte. Et enfin, la découverte d'un site, la participation à diverses activités (visite guidée du barrage, crocodile rouge sur le lac, découverte du métier de tailleur de pierre, jeu de piste dans le village) et au travers de ces moments, la création de souvenirs et d'échanges riches entre les enfants.



PROJET CITOYEN

Nous avons participé à l'enquête du PCDR. Nous avons reçu un membre de la cellule et avons analysé avec lui comment sonder les enfants de la commune quant à leur bien-être, leurs envies et leurs demandes pour eux, enfants, au sein de la commune. La réalisation d'un questionnaire et surtout le dépouillement ont été conséquent. Ce travail a permis aux enfants de se rendre compte qu'ils étaient un relais de toutes les idées, et non uniquement des leurs.

Et ce, sans y apporter un jugement personnel. Nous avons remis notre analyse au PCDR. Lors de cet échange, nous nous sommes rendus compte que le projet « Skate Park » mis en avant par l'un de nos élus, était porté par beaucoup d'autres enfants également. Nous avons alors relancé les autorités communales, qui nous ont proposées de réaliser un sondage en situation concrète.



De là est né la journée Skate Park Mobile, où une équipe a pris possession du parking de la Pichelotte pour laisser aux enfants la possibilité de s'essayer. Très beaux résultats, car c'est plus d'une centaine d'enfants qui sont venus montrer leur intérêt.



Sans compter les nombreux mails et messages de soutien de ceux ne sachant pas se rendre disponible ce jour-là. Filles, garçons, petits et grands, tous ont été séduits par le projet et sont dans l'attente de sa concrétisation.

Après l'analyse de la demande, nous avons réfléchi à un site qui pourrait accueillir la structure. Le mieux étant un site communal, afin de réduire les dépenses, pas trop près des habitations, accessible facilement.



Nous nous sommes arrêtés sur le terrain dans le prolongement du Francky'stadium, derrière la maison communale.

Il faudra maintenant s'armer de patience pour voir le projet naître au travers du prochain PCDR ; nous l'espérons.

ENVIRONNEMENT

Nous avons terminé l'année en poursuivant un projet démarré l'an passé par la rencontre avec un membre du « Contrat Rivière Haute Meuse ». Nous avons testé dans chaque classe de 5-6^{èmes} primaire des écoles de la commune des savons liquides pour se laver les mains.

Nous avons proposé à chaque école de les fournir pour qu'ils testent dans chaque classe. L'idée est de lancer le mouvement et que les classes (ou écoles) intéressées poursuivent.

Malheureusement, le temps nous a manqué et nous n'avons pas pu fournir les savons au-delà des classes de P5-P6. Mais le projet reste au programme. Les élus, eux sont déjà bien conscients et convaincus des bienfaits de ce genre d'action.



ELECTIONS

Début septembre, nous avons décidés de mettre en place les élections de façon un peu différente. L'idée est de permettre aux enfants (élus ou non) de mettre un pied dans les nouvelles méthodes de gouvernance. Les élections n'ont donc pas fait l'objet de pancartes électorales, mais bien de réelles discussions autour du projet du CCE. Un papa de l'école de l'Envol, Szymon Zareba, maîtrisant très bien le sujet, a été porteur du projet avec nous.



Une élection sans candidats est une alternative aux scrutins conventionnels. Elle permet un choix plus large et surtout plus collectif. En se basant sur une gouvernance par consentement qui donne un assentiment très large, toutes les personnes présentes sont susceptibles d'être élue en fonction de ce qui est le plus adéquat et pertinent pour le groupe.

Concrètement dans notre cas, après présentation du projet du CCE et du contrat qu'il est demandé au représentant, ils ont discutés sur les compétences requises pour être porteur du projet. Le vote n'étant pas anonyme, chacun a voté par écrit, en précisant son nom (ex: Moi, Jean, je vote pour Cédric). Le dépouillement, tous ensemble, a permis à chacun d'argumenter son choix. Ceci permet entre autre de mettre en avant les qualités et raisons pour lesquelles la personne pourrait remplir la mission. Ils ont ensuite la possibilité de reporter une fois leur voix, suite à l'écoute de l'argumentation des autres votants. Une proposition de candidats est ensuite réalisée et portée par le groupe. Les enfants réfléchissent alors à ce qui pourrait être un frein et essaient d'y trouver des solutions. Via ce procédé, on ne vote pas pour une personne, mais pour un projet! Nous avons cependant après analyse, décidé de supprimer une des étapes qui demandait aux enfants de faire fi de leur ressenti et de prendre le recul nécessaire pour réaliser une proposition (avant analyse des freins). Nous nous sommes tournés vers une pêche parmi les noms mis en évidence. Ce qui a permis une réalisation plus sereine de cette étape. La difficulté reste cependant présente lors de ce genre d'élections avec de grands groupes (parfois 65 enfants).

Après cette expérience, les enfants ont eu l'occasion de partager leur ressenti.

" C'est difficile au début de savoir que le vote n'est pas anonyme, et finalement on réfléchit plus pour qui on va voter."

" Au moins, ce ne sont pas toujours les plus populaires qui sont élus."

" C'est bien de pouvoir changer de vote."

" On discute beaucoup, on est vraiment impliqué dans le projet."

" Même une personne qui n'osait pas se présenter peut être élue, ça laisse la chance à plus de monde."

Changement également au niveau des postes. Depuis cette année, nous accueillerons deux élèves de 5° et deux de 6° par école. Ceci afin d'avoir un roulement de la moitié du Conseil par année. Il sera donc plus aisé de travailler la cohésion du groupe. Nous avons également ouvert la porte aux enfants domiciliés à Gesves, mais n'y étant pas scolarisés.



Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2018-2019 :

<u>Ecole de L'Envol – Faulx- les tombes</u>	Yasha Denis (6°) Maxime Lemaître (6°) Lucie Krug (5°) Jules Henry (5°)
<u>Ecole La croisette - Sorée</u>	Louis Henard (6°) Marine Fisenne (6°) Julien Piron (5°) Elisa Leclerq (5°)
<u>Ecole Saint-Joseph - Gesves</u>	Louis Ramboux (6°) Hector Cachbach (6°) Rose Vermeire (5°) Corentin Nandrin (5°)
<u>Ecole René Bouchat - Gesves</u>	Jeanne Espert (6°) Nikolos Sherikadze (5°)
<u>Non scolarisé à Gesves</u>	Ugo Dai Pra (6°)

Toutes les places n'ont pas été prises. Cela n'empêche pas que chaque école soit représentée selon la même « valeur », et que chaque enfant apporte son expérience propre.

CITOYENNETÉ

Le premier projet des enfants nouvellement élus a été une participation concrète lors de la commémoration de l'Armistice. Nous avons discuté du lien entre les personnes ayant vécu la guerre (que ce soit soldats, civil, prisonniers,...) et les réfugiés vivant à l'heure actuelle une situation similaire. Au travers d'une mise en scène préparée collectivement, les enfants ont essayé de sensibiliser.



Il s'agit d'art revendicateur, dénonciateur, qui sera le fil rouge de cette année 2018-2019 avec la création d'une exposition.

Ils ont ensuite participé, en compagnie du Bourgmestre, à la remise des fleurs au pied d'une stèle commémorative.



CONCLUSION

Toute l'année, nous travaillons sur diverses actions en faveur des enfants et, en toile de fond, la cohésion du groupe, le respect et le vivre ensemble. Nous avons décidé de travailler un an sur deux de la manière suivante :

- Un an : réalisation de petits projets divers et concrets pour les enfants au sein de leur commune (idem année 2017-2018)
- Un an : réalisation d'un projet commun à toute l'année, se terminant par une exposition (année 2018-2019)

Par cette alternance, les enfants auront l'occasion de s'impliquer dans des sujets divers, de découvrir des actions et partenaires variés ; et également de donner vie à un projet plus conséquent, d'en réaliser la promotion et d'en porter, et espérer, les impacts.

En conclusion, quel que soit le thème abordé, il s'agit de toute façon d'apprendre à fonctionner en collaboration en veillant à la place et aux ressources de chacun.



SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT : CHRISTOPHE DUEZ

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de la commune de Gesves, depuis le 16 mars 2007, sur base d'un double accord de collaboration :

- entre la commune et l'ONE, d'une part ;
- entre l'asbl COALA et la commune, d'autre part.



Avril 2007, Elise DEBOIS, habitante de Gesves est engagée à mi-temps par COALA pour coordonner l'ATL gesvois, en binôme avec Olivier GEERKENS.

Janvier 2012, Elise DEBOIS choisit de nous quitter pour un autre emploi et Valérie HAUWAERT, enseignante, la remplace, à mi-temps, encore en binôme avec Olivier GEERKENS.

En septembre 2014, Valérie HAUWAERT reprend la direction de l'école où elle enseignait et quitte ses fonctions à COALA et donc à la coordination ATL de Gesves. Elle est remplacée dans ses fonctions à Gesves par Christophe DUEZ le 1^{er} septembre 2014, toujours à mi-temps, et toujours en binôme avec Olivier GEERKENS.

La Coordination ATL a ses bureaux dans l'aile au-dessus du point info-tourisme. Un local y est partagé avec l'asbl Gesves EXTRA et, de manière plus ponctuelle, la coordination de la plaine de vacances communale. Une signalétique spécifique et un présentoir d'informations Enfance y sont installés.

Le service ATL-extrascolaire est accompagné par l'échevin de l'enseignement Eddy BODART qui en a la compétence depuis 2014.

Depuis toujours, même si l'ONE subventionne un emploi à mi-temps, COALA a la volonté de mettre en place un binôme, une logique d'équipe. En effet, en plus de Christophe DUEZ et Olivier GEERKENS, d'autres personnes de l'asbl COALA sont susceptibles de mettre leurs compétences spécifiques à contribution de la coordination ATL de la commune.

Points marquants de cette année 2018 :

- L'ONE a agréé le nouveau programme CLE 2017-2022 de la commune, construit avec l'ensemble des membres de la Commission Communale de l'Accueil (CCA).
- La candidature de la commune de Gesves a été retenue dans le cadre du partenariat Province-Communes pour participer à une formation à l'animation socio-sportive les 14, 15, 16 et 17 mai à la Marlagne.



LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

Voir onglet « Commissions-Comités-Conseils »

COMPOSITION DE LA CCA

BODART	Eddy	1	E	Président - Echevin de l'ATL
BOTTON	Florent	1	E	Conseiller communal
DECHAMPS	Carine	1	E	Echevine
REYSER	Dominique	1	E	Conseiller communal
LACROIX	Simon	1	S	Echevin
PAULET	José	1	S	Bourgmestre
PISTRIN	Nathalie	1	S	Conseillère communale
/	/	1	S	/
TILLIEUX	Marc	2	E	Ecole St Joseph – Directeur
PITANCE	Christine	2	E	Ecole com. de l'Envol – Directrice
VANDERSMISSEN	Vincent	2	E	Ecole com. de la Croisette - Directeur f f
TONNEAU	Nathalie	2	E	Ecole Communauté française - Directrice f f
DEGIMBE	Jean-Marc	2	S	Ecole St Joseph - Membre P.O.
GOFFIN	Stéphane	2	S	Ecole com. de l'Envol – Enseignant
/	/	2	S	Ecole com. de la Croisette - ...
/	/	2	S	Ecole Communauté française - ...
BARBEAUX	Cécile	3	E	Ecole communale de l'Envol
NIJS	Eric	3	E	Ecole communale de l'Envol
DESMET	Steven	3	E	Ecole St Joseph
/	/	3	E	Ecole Communauté française
DEBAUCHE	Sonia	3	S	Ecole St Joseph
/	/	3	S	/
/	/	3	S	/
/	/	3	S	/
DUBOIS	Valérie	4	E	Asbl Gesves EXTRA
MASSART	Céline	4	E	Les Arsouilles
HUBEAUX	Agnès	4	E	Brin d'Alice asbl
SELECK	Monique	4	E	Asbl Gesves EXTRA
/	/	4	S	/
/	/	4	S	/
/	/	4	S	/
/	/	4	S	/
HOORELBEKE	Kim	5	E	Bibliothèque communale
ALBERTY	Martin	5	E	Patro Jean XXIII
ANCION	Eric	5	E	Domaine de Mozet
/	/	5	E	/
VAN AUDENRODE	Martin	5	S	Patro Jean XXIII
DELAHAIE	Sophie	5	S	Domaine de Mozet
/	/	5	S	/
/	/	5	S	/
BERQUE	Chantal			Coordinatrice accueil ONE
DUEZ	Christophe			COALA asbl - Coordination ATL
GEERKENS	Olivier			COALA asbl - Coordination ATL
VANESSE	Isabelle			Représentante M ^{me} Lazon, Députée provinciale



Sur base du Plan d'Action Annuel (PAA) 2017-2018 et du nouveau programme CLE, de nouveaux objectifs ont été établis :

✓ Améliorer l'offre d'accueil existante :

- en soutenant l'organisation d'une journée interréseaux ;
- en réfléchissant à l'organisation d'une journée spéciale interréseaux pour tous les enfants du primaire, en plus ou à la place de journée interréseaux P5-P6 ;
- en proposant/soutenant l'organisation d'autres projets d'accueil extraordinaire, ponctuels ;
- en amorçant une réflexion sur l'accueil centralisé au quotidien.
- en amorçant une réflexion sur
 - la place de l'étude dans l'accueil extrascolaire ;
 - l'organigramme de Gesves EXTRA.

✓ Informer sur l'offre d'accueil existante :

- en coordonnant, rassemblant les activités se déroulant en période scolaire dans un document papier (valves, Gesves Info, ...) et web (site web, newsletter, ...) ;
- en coordonnant, rassemblant les activités se déroulant en période de congé scolaire dans un document papier (valves, Gesves Info, ...) et web (site web, newsletter, ...).

✓ Poursuivre la valorisation des accueillant(e)s :

- en allant à leur rencontre sur site ;
- en favorisant et en soutenant leurs formations
 - via des rencontres pour connaître les besoins en matière de formation et de diffuser des brochures de formations ;
 - grâce à la collaboration avec des organismes de formation (adaptation horaire,...) ;
 - par le biais de partenariats avec des coordinations d'autres communes proches ;
 - en proposant un plan de formation aux accueillant(e)s de l'asbl Gesves EXTRA ;
 - via la coordination des inscriptions ;
- en réunissant les accueillant(e)s pour des temps d'échanges de pratique
 - via l'organisation de vendredis malins et/ou des temps d'échanges de pratique par site d'accueil ;
 - via la réunion annuelle des accueillant(e)s ;
 - via d'autres moments plus ponctuels (réunion d'équipe,...).



LE SERVICE ATL-EXTRASCOLAIRE GESVOIS C'EST AUSSI LA PARTICIPATION...

- à des rencontres extrascolaires plus larges : réunions provinciales et communautaires des coordinations ATL, travail de mise en réseau en assumant divers projets au sein de la plateforme provinciale ATL namuroise et son Comité de pilotage ;
- au salon de l'éducation et à la journée de l'accueil extrascolaire, le samedi 06 octobre 2018 ;
- à la gestion des inscriptions et administration de la plaine de vacances de juillet ;
- à la coordination de la plaine de de vacances de juillet ;
- à l'organisation de la journée d'étude ATL à Mozet, le 17 avril 2018, en lien avec la plateforme communautaire ATL.

... ET UN SOUTIEN À LA COORDINATION DE L'ASBL GESVES EXTRA

- tâches administratives de l'asbl ;
- accompagnement de la responsable de projet et gestion de l'asbl durant l'absence de celle-ci ;
- présence lors des différentes réunions (d'équipe, avec les directions, avec les accueillant(e)s, ...) ;
- mise au vert en septembre 2018 ;
- journée interréseaux.



L'ASBL « GESVES EXTRA »

ASSOCIATION D'OPÉRATEURS EXTRASCOLAIRES GESVOIS

AGENT TRAITANT : VALÉRIE DUBOIS



Asbl « Gesves EXTRA »
S.S. : Chée de Gramptinne, 112
5340 Gesves
RPM Namur : 891-066 645
Ethias Police : 45.196.463
Dexia : 068 – 2479336 – 43
Coordinatrice : Valérie Dubois
0491/36.05.78

L'asbl «Gesves EXTRA» en bref.... :

- Est agréée par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans la cadre du décret Centre de vacances ;
- Acteur dans le cadre de l'extrascolaire, Gesves EXTRA est un organisateur d'Accueils durant le temps libre... ;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
 - Local « Bien-être » rue Ry del Vau, 5340 Gesves
 - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, - Faulx-Les Tombes.
 - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de Gramptinne – Gesves.
 - L'école de la Communauté française, chaussée de Gramptinne 118 - Gesves.
 - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 37 - Sorée.
 - Le Domaine de Mozet, rue de Tronquoy 2 - Mozet.
 - La plaine « communale » chaussée de Gramptinne 112-116 - Gesves.
- Gesves EXTRA, c'est une équipe de permanents... engagés grâce au soutien de la région wallonne (APE). Si 2014 avait été une année difficile sur le plan de la stabilité de l'équipe, suite à des incertitudes quant à la reconduction des projets APE, 2015 s'est ouverte sous un jour beaucoup plus positif avec l'annonce de la reconduction pour 3 ans des aides à l'emploi APE-Plan Marshall.

Le 31/12/2017, concernant les aides à l'emploi, signifie la fin des APE pour lesquels une demande de renouvellement a été faite.

- Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire et bénévole des animateurs et administrateurs de l'asbl.



- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire : des accueils (le matin, le midi et le soir); des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : mercredis'traction, journée inter-réseaux,...etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction. Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
 - Différentes associations et services au sein de la commune : bibliothèque communale, coordination ATL, plaine de vacances, PCDN, GAL, etc.
 - Des professionnels de l'animation et des pédagogues, artiste, comédiens, enseignants.

LES INSTANCES DE GESVES EXTRA:

Membres	Représentant
COMMUNE	Simon LACROIX
	Florent BOTTON
	Nathalie PISTRIN
	Cécile BARBEAUX-DEFLORENNES (Administratrice)
	Dominique REYSER
	Eddy BODART (Administrateur)
Ecole « Croisette »	Véronique GILLET (ff.Vincent Vandersmissen 1/09/17)
Ecole libre Saint-Joseph	Jean-Marc DEGIMBE (Administrateur)
	Marc TILLIEUX
	Sonia DEBAUCHE
Ecole René Bouchat	Nathalie TONNEAU
Ecole « Envol »	Christine PITANCE (Administratrice)
	Dominique MEURISSE
Patro Jean XXIII	Martin VAN AUDENRODE (Président)
	Jonathan THURION
COALA Asbl	Olivier GEERKENS (Administrateur – délégué)
	Christophe DUEZ
Domaine de Mozet	Eric ANCION
Invitée	Valérie DUBOIS (coordinatrice)

Comptable externe : Finoco SPRL



POINTS MARQUANTS 2018 :

PERSONNEL

- L'équipe compte, depuis le 1/02/2017, 6 animateurs permanents à mi-temps, et une coordinatrice à mi-temps (soit 3,5 équivalents temps-plein) centrée essentiellement sur la gestion administrative et la coordination pédagogique.
- Poursuite de la responsabilisation des animateurs dans une tâche précise (p.ex. responsable plaine, responsable ludothèque,...). -- > modification des attributions au 03/09/2018 :
 - Isabelle GAUDIN est responsable des journées pédagogiques et journées spéciales
 - Monique SELECK et Deepa NICOLAI sont à la gestion des plaines de vacances
 - Fabienne DOUXFILS gère la ludothèque et les mercredis'tructions
 - Esteban SOHET est responsable de l'accueil centralisé
 - Arnaud BIZZOTTO est animateur polyvalent
- Poursuite de la gestion administrative par Valérie DUBOIS (appui d'un comptable externe : Finoco SPRL)
- Remplacement de deux animatrices désireuses de quitter l'asbl (Sophie Quevrain et Soline Tasiaux). Engagement au 03/09/2018 d'Esteban Sohét et Deepa Nicolai. Héloïse Renson est engagée en CDR au 08/10 pour le remplacement d'Isabelle Gaudin, en congé maladie).
- Le personnel, en chiffres :
 - **2010** : 1er emploi APE
 - **2011** : 3 animateurs (1,5TP)
 - **2012** : 5 animateurs (3,5 ETP) Nathalie FAVEAUX, Geoffrey DESCY, Jérémy MOERMAN, Alan MEUNIER, Virginie MARCHAL + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
 - **2013** : 4 animateurs (Nathalie FAVEAUX, Geoffrey DESCY puis Sophie HANNOT, Benjamin MALHERBE, Virginie MARCHAL) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
 - **2014** : 4 animateurs (Benjamin MALHERBE, Fabienne DOUXFILS, Sophie HANNOT, Virginie MARCHAL) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
 - Dès le mois de juin 2014 : renouvellement de l'équipe : engagement de 5 animateurs mi-temps (Emmanuelle LORGE, Stella HOORELBEKE, Fabienne DOUXFILS, Sabrina SALEMO et Arnaud BIZZOTTO) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS) = 3 ETP
 - **2015** : 5 animateurs mi-temps (Monique SELECK, Isabelle GAUDIN, Fabienne DOUXFILS, Sabrina SALEMO, Arnaud BIZZOTTO) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS) + 1/2TP vacant au 31/12/2015.
 - **2016** : idem



- **2017** : 6 animateurs mi-temps (Monique SELECK, Isabelle GAUDIN, Fabienne DOUXFILS, Arnaud BIZZOTTO, Sabrina SALERNO (puis Soline TASIAUX) Sophie QUEVRAIN) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS).
- **2017** : 6 animateurs mi-temps (Monique SELECK, Isabelle GAUDIN, Fabienne DOUXFILS, Arnaud BIZZOTTO, Soline TASIAUX (puis Esteban SOHET) Sophie QUEVRAIN (puis Deepa NICOLAI, Héloïse RENSON en CDR (remplacement maladie Isabelle GAUDIN)) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS).

ACTIVITÉS

- Centralisation des accueils du mercredi après-midi au local « Bien-être » rue Ry del Vau, amélioration de l'aménagement du local.
 - En chiffres, **2013** : 877 présences
2014 : 2157 présences
2015 : 3322 présences
2016 : 3934 présences
2017 : 3357 présences
2018 : 2120 (1^{er} semestre)
- Poursuite de la dynamisation de la ludothèque. Fréquentation en hausse. Organisation des 5 ans de la ludo le 27/10/2018.
- 4^{ème} édition de la journée inter-réseaux sur le site de la maison communale pour les 5^e-6^e primaires. +/-150 enfants et leurs professeurs y ont participé. Thème 2018 : « *Gesves dans tous ses états* », Les enfants, via des jeux et des animations, (re)découvriront l'histoire/les histoires de leur village.
- Poursuite des excursions un mercredi par mois (mercredis'tractions), complet à chaque organisation (soit +/- 42 enfants/sortie).
 - En chiffres : **2013**= 338 enfants ont participé
2014= 362 enfants ont participé
2015 = 480 enfants ont participé
2016 = 465 enfants ont participé
2017= 420 enfants ont participé (nombre en baisse car cette année il n'y a pas eu de spectacle organisé à Gesves qui permet la participation de plus de 42 enfants (pas de bus))
2018 = 418 enfants ont participé (idem)



- Organisation des plaines lors des congés scolaires (hormis semaine de Noël)
 - **2010** : 1213 présences
 - 2011** : 1535 présences
 - 2012** : 1111 présences
 - 2013** : 1779 présences
 - 2014** : 2061 présences
 - 2015** : 1651 présences
 - 2016** : 1779 présences
 - 2017** : 1754 présences
 - 2018** : 2175 présences
- Mise au vert de deux journées les 3 et 4/09 avec l'ensemble de l'équipe à la salle Montesquieu de la Pichelotte.

LES ENJEUX 2019

- Comme en 2018, réunir les accueillant(e)s des écoles début 2019 → signature des notes d'organisation au bureau de Gesves EXTRA ou lors d'une soirée à organiser.
- En 2019 : Augmenter le sentiment d'appartenance à Gesves extra des volontaires œuvrant dans les différentes écoles. Désir d'organiser, par école, une réunion avec Gesves extra, la direction, les volontaires et animateurs permanents actifs dans l'école dans le but d'inclure chacun dans les décisions portant sur l'organisation de l'accueil, des temps extra-scolaires..
- Pérennisation du système de paiement de l'accueil centralisé mis en place en janvier 2017 (cartes prépayées).
- Poursuivre la mise en place de nos animations durant TOUTES les vacances scolaires (sauf semaine de Noël et juillet), lors des journées pédagogiques et des ateliers au sein des écoles, les mercredis après-midi et les mercredis'tractions.
- Maintenir l'organisation de la journée inter-réseaux pour les élèves de 5^e et 6^e de toutes les écoles (25/06/2019). Organiser une deuxième journée pour les élèves de 3^e et 4^e année (?)
- Continuer de dynamiser le site propre à Gesves Extra : www.gesvesextra.be, ainsi que sa page Facebook (413 personnes suivent la page); et l'envoi régulier de newsletters.
- Sensibilisation de chaque accueillant(e) à la logique de formation continue demandée par l'ONE ;
- Maintenir les emplois.



PLAINE DE VACANCES

AGENT TRAITANT : OLIVIER GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA: Olivier GEERKENS.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

L'asbl COALA a été désignée pour coordonner la plaine communale dans le cadre d'un marché public en 2017 poursuivant ainsi la collaboration débutée en 2005.



En résumant très fort :

- ✓ Une équipe qui a pu gérer ces 4 semaines malgré (grâce ?) à de **nombreux nouveaux animateurs....** Un taux de « nouveaux » particulièrement élevé cette année, **encore Maringouins l'année précédente** pour la plupart et une **équipe constituée très tôt** ;
- ✓ Un **nouveau système d'inscription en ligne** mis en place **positivement** de manière exclusive et permettant de s'inscrire dès le mois de mars ;
- ✓ Un « **avant-plaine** » **assombri** par le manque de communication dans la gestion et l'utilisation des locaux ;
- ✓ Un **univers magique particulièrement soigné au niveau du Décorum et des projets d'animation** ;
- ✓ Un « **Tournoi des sorciers** » **réunissant les enfants de la plaine de Gesves... et de Ciney** ;
- ✓ Une **météo exceptionnellement chaude et ensoleillée** exigeant des précautions : casquettes et crème solaire en particulier, ainsi que de l'eau... Une situation caniculaire relevée par l'ONE ;
- ✓ Des « **sorties** » limitées dans le cadre d'une maîtrise des dépenses. Une utilisation maximale du car communal et du Domaine de **Chevetogne** avec, en point d'orgue, la **dernière journée animée là-bas pour l'ensemble des enfants dans un grand jeu réunissant toutes les tranches d'âge** ;



- ✓ Un mois de vacances avec beaucoup d'éléments positifs exprimés oralement et par écrit (SMS, Courriel et Cahier de communication) par les parents et les animateurs ;
- ✓ Maintien de l'engagement d'animateurs et de responsables de groupe en **formation soutenue financièrement par la commune...** ;



- ✓ **Des mises sur thème tous les lundis matin et vendredis « soir » vécus à fond par animateurs et enfants...** mais aussi vues (et attendues) par de nombreux parents ;

CONTEXTE GÉNÉRAL INFRASTRUCTURE ET INTENDANCE

La plaine de vacances 2018 s'est déroulée comme d'habitude sur le site jouxtant l'administration communale et le hall sportif durant les 4 semaines du mois de juillet, du 2 au 27.

La coordination résultait, pour la 14^e année, d'un partenariat avec l'asbl COALA.



Dans ce cadre, c'est Olivier GEERKENS qui a assumé la fonction de coordinateur de plaine en lien avec l'échevin de la plaine de vacances, Eddy BODART.

Notons que les 2^e et 3^e semaines, Valentine GERARDY, Coordinatrice permanente à Coala était présente activement.

Il s'agit d'une organisation interne à Coala qui vise à envisager un passage de relais partiel et progressif de la coordination.

Christophe Duez a également assuré une aide administrative et pédagogique 3 semaines.

Les sous-groupes d'enfants ont un nom et ne sont plus définis par leur âge.

La plaine est organisée en 7 groupes, des plus jeunes aux plus âgés :

- Les **P'tits bouchons** vivent « leur » histoire en lien avec le thème général, adaptée à leur rythme. Le groupe est volontairement réduit et les animateurs plus nombreux. Une sieste est proposée l'après-midi.



- Les **Moustiques** vivent la plaine à part entière mais dans un groupe un peu plus réduit avec une équipe renforcée en nombre. Ils plongent dans l’imaginaire et sont en route vers l’autonomie.
- Les **Moussaillons** font la transition entre les Moustiques et les Sioux. Ils en profitent pour prendre plus d’autonomie encore et aiment de petites aventures en groupe qui les font rêver.
- A entendre les **Sioux**, ils ne sont plus « des petits ». Entre « J’y crois » et « J’y crois pas », ils découvrent l’aventure et la solidarité dans un groupe. Ils adorent les premiers défis à résoudre en tribu mais sont encore en demande d’attention.
- Les **Griffons** vivent en équipes ! Ils sont attirés par les grands jeux d’aventures qui leur permettent « d’être les héros » actifs. Les Griffons vivent la plaine à 100 à l’heure.
- Les **Sayans** (Prononcez « Sayannes »). L’énergie bat son plein ! Qu’importe l’histoire il s’agit d’agir et résoudre les défis proposés... Ils ne croient plus aux histoires imaginées par les animateurs... mais aiment s’y plonger à fond et en redemandant.
- Les **Maringouins** ont envie d’indépendance et besoin de confiance au sein d’un groupe. Ils aiment avoir un rôle à jouer et attachent de l’importance à la relation avec leurs animateurs ! Une particularité de la plaine de Gesves : les « ados’ » y sont animés avec succès depuis de nombreuses années.



FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de 371 enfants distincts, se cachent :

- 226 « familles » (*L’an dernier : 235*)
- 12 familles paient le tarif « non gesvois ». Cela reste marginal au regard du nombre global. Pour rappel, bénéficient du tarif « gesvois » les enfants de Gesves, fréquentant une école de Gesves ou dont un parent travaille à l’Administration communale.
- Il est également intéressant de connaître le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 371 enfants :

149 (<i>126 l’an dernier</i>) enfants ont participé à	1 semaine d’animation
151 (<i>134 l’an dernier</i>) enfants	2 semaines d’animation
37 (<i>50 l’an dernier</i>) enfants	3 semaines d’animation



34 (34 l'an dernier) enfants

4 semaines d'animation

- Présence des animateurs :

Semaine 1 :	35 animateurs...	dont	18 qualifiés	et	6 nouveaux
Semaine 2 :	36 animateurs...	dont	17 qualifiés	et	8 nouveaux
Semaine 3 :	31 animateurs...	dont	14 qualifiés	et	7 nouveaux
Semaine 4 :	27 animateurs...	dont	13 qualifiés	et	8 nouveaux

Ces nombres nous ont permis de respecter les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances) d'1 animateur sur 3 de qualifié.

Tous les animateurs ont été recrutés dès le mois de mars... et 8 animateurs y étaient déjà en « attente ». La sélection s'est essentiellement faite sur la participation effective des candidats animateurs au WE de préparation. Une première !



Pour arriver à cet encadrement, ce sont 45 animateurs différents, dont 34 Gesvois (Parmi les 11 « non gesvois », 7 sont d'anciens enfants de la plaine et/ou d'anciens Gesvois), qui se sont succédé cette année... Une fois de plus, faire de la plaine un espace d'émancipation pour les jeunes aussi prend tout son sens.

ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

L'ONE a agréé la plaine communale et son nouveau projet d'accueil pour la période 2017-2019.

- La préparation a formellement débuté avec l'ensemble de l'équipe, durant un WE (24 et 25 février). J'avais néanmoins déjà eu une réunion préalable avec les responsables de groupe et organisé une réunion pour avancer sur le thème. Une 3^e réunion collective a été mise en place le samedi 31 mars (Vacances de Pâques) Outre les préparations en sous-groupes, nous nous sommes tous retrouvés le samedi 1er juillet.
- **L'inscription en ligne s'avère positif** à plusieurs égards :
 - **Forte utilisation** malgré quelques parents préférant passer par le bureau de la coordination ATL
 - Pas de souci informatique (Les quelques rares difficultés évoquées étant dues aux méconnaissances des parents et non à l'outil mis en place)



- **Facilité administrative** car nous gardons une trace informatique des inscriptions et toutes les zones « indispensables » DOIVENT être remplies faute de quoi le formulaire n'est pas validable.
- La conscientisation que la Plaine de vacances ne se limite pas aux 4 x 5 jours de présences d'enfants en juillet ne semble pas encore une évidence pour certains responsables et/ou élus communaux. Cela m'est particulièrement apparu cette année dans le cadre de la gestion des locaux et la création de projets ayant une répercussion sur le fonctionnement de la plaine. **Comment y remédier ?**
- Sur base des propositions 2017, **la collation du matin a été quasi supprimée** :
 - Pas utile « diététiquement » parlant et source de déchets (Quasi obligation d'acheter des « portions individuelles » et n'empêche pas certains enfants d'avoir des collations en +
 - Cause une « pause collation » implicite le matin... dans une logique scolaire !
 - Source de plaisir néanmoins : à ne pas négliger...

Parallèlement à cette « suppression », nous avons mis en place

- L'organisation d'un **accueil déjeuner payant** pour s'assurer que l'enfant a bien eu un petit déjeuner correct
- La communication aux parents de ne pas mettre de collation pour le matin (Eviter les différences entre enfants à ce niveau)
- La livraison de la soupe plus tôt pour permettre à ceux qui le désirent de la manger vers 10h45... à la manière des Potagines de l'Envol



- Une fois encore, GESVES a inspiré : après Gesvapolis, Gesvacadabra, Gesvus Cortéo, G'Animaniax, Gesve's Travels, Cap'taine GESVA, c'est **GESVLARD** qui a été choisi.
GESVLARD, la magie est un art !



- Un fil rouge « qui parle aux enfants » s'imbrique dans le projet pédagogique de la plaine et le projet d'animation basé sur l'échange pour changer : Echanges entre les âges, entre enfants d'écoles différentes, avec des enfants « réfugiés », avec d'autres plaines, avec d'autres réalités géographiques...

C'est cette « autre réalité géographique » qui nous a amenés à imaginer un « tournoi des sorcières » avec d'autres plaines.

- Divers moments forts ont été vécus :
 - La décoration du hall et la musique d'entrée chaque lundi.
 - La fidélité de certains enfants présents plusieurs semaines thésaurisant leurs pépites afin d'acquérir le balais dernier cri (J'ai vu Noah arriver le dernier lundi, tout sourire, avec son sac de plus de 400 pépites qu'il avait recomptées une à une le WE).
 - Plusieurs jeux mélangeant les enfants de 2 groupes nécessitant une préparation collective de chaque équipe d'animation.
 - **Une coupe des sorcières le 13 juillet impliquant tous les enfants et la plaine de Ciney, se clôturant par une récolte de boules d'énergie sur plateau roulant. Un grand moment d'animation !!!**
Une fête ludico-festive grouillant de bonne humeur avec des parents jouant le jeu. Une fête aussi grouillante de monde.
 - Des activités en « Maisons », celles-ci regroupant des enfants de tous les âges



- Une **nuitée** proposée au «grands» (Sayans et Maringouins) avec une veillée vécue dans l'enthousiasme. Elle s'est déroulée sur le site de la plaine mais aussi une nuitée spécifique aux Griffons mise en place la 3^e semaine.



- Une **fin d'aventure vécue à Chevetogne**, comme l'an passé, par un jeu collectif qui nous a demandé préparations et coordination pour une animation magnifique !



- La fête de fin de plaine avec les parents s'est « limitée » à la découverte d'une licorne, au jet de peluches dans une ambiance de folie et un retour au calme avec la remise des diplômes (Chaque enfant est reparti avec SON ATTESTATION personnalisée, souvenir matériel de la plaine) et la vision des films et photos.



- Dans son rapport, Mme Berque (ONE) questionne la pertinence de l'accueil d'enfant non scolarisés (Concrètement, la moitié de nos petits Bouchons) et, plus globalement, les enfants de moins de 3 ans !
 - Cette remarque rejoint nos questionnements en lien avec l'accueil des plus petits. Notre projet de plaine vise plus à réfléchir à COMMENT les accueillir qualitativement convaincus qu'une plaine à visée plus collective peut faire grandir ces enfants, plutôt que de les en exclure
 - Le Décret Centre de vacances prévoit un accueil dès 30 mois...
L'ONE se dit prête à participer à une « table ronde » autour du sujet



- **Renouer des contacts avec l'école de la CF pour des locaux et un accueil plus adaptés me semble une piste à suivre également**

- **La commune a décidé de soutenir les animateurs souhaitant entamer une formation d'animateurs** et de coordinateurs (Uniquement pour les Responsables de groupe). Les jeunes intéressés devaient s'inscrire auprès d'un organisme de formation, poser leur candidature à la plaine et écrire une lettre de motivation demandant le soutien. Ce sont 6 animateurs et 1 responsable de groupe qui en auront profité cette année. Ils seront soutenus à hauteur de 100 € chacun.



- Chaque soir, l'équipe d'animation se réunit pour échanger et écouter les informations de la coordination. Il arrive qu'une situation vécue nécessite un débat collectif plus approfondi.

Parmi les débats 2018 :

- **Un enfant se blesse en rentrant seul chez lui !**

Qui peut rentrer seul ? Pourquoi demande-t-on un document écrit ? Qui vérifie cela lors du départ à 16h ? Enjeux et Responsabilités de nos diverses tâches du tableau ?

- **Un enfant a fait caca dans sa culotte lors de la garderie !**

L'attention aux petits est effectivement moindre lors de la garderie... PLUS d'enfants et MOINS d'animateurs (et pas forcément d'un groupe de petits).

Comment prévenir ? Comment agir en cas d'accident ? Y a-t-il des vêtements de rechange et de quoi le nettoyer quelque part ?



- A titre informatif, voici une évolution des chiffres de ces 5 dernières années :

		<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Enfants inscrits		413	368	329	345	371
SEM1		198	217	177	175	179
SEM2		242	226	221	215	217
SEM3		235	143	123	168	166
SEM4		159	127	120	126	139
Min-Max	P'tits Bouchons	14-25	18-23	13-21	17-24	14-22
	Moustiques	19-32	22-34	13-33	15-32	15-24
	Moussaillons	15-39	27-39	10-25	19-32	19-37
	Sioux	26-40	29-40	21-39	24-38	22-42
	Griffons	18-25	27-39	25-34	25-38	27-39
	Sayans	17-39	26-38	14-38	18-29	15-23
	Maringouins	11-25	7-37	16-31	12-24	12-31
Journées/enfants		3584/18 jours 199	3293/19 jours 173	3068/19 jours 161	3131/19 jours 165	3319/20 jours 166

- Au niveau comptable, en attendant le bilan de la directrice financière, voici déjà quelques lignes directrices

1. Augmentation des rentrées de parents :

- Plus d'enfants implique plus de PAF
- Légère augmentation de la PAF moyenne payée par les parents, liée selon moi
 - ✓ La diminution du nombre de semaines de participation par enfant

2. Une application plus stricte des unités lors des prolongements.

Légère augmentation des frais d'animateurs

- Equipe plus qualifiée...
- Fidélité de plus d'anciens...
- 1 journée de plus à indemniser (20 jours)

3. Diminution de certains frais :

- Sorties : Malgré l'appel à une société de cars externe pour le dernier jour à Chevetogne
- Réduction du trajet de ramassage et utilisation du « petit » bus pour celui-ci
- Respect du cadre pour la gratuité à Chevetogne



4. Augmentation vraisemblable des subsides 2018. Augmentation du nombre de journée/enfants (Coefficient 1) et de la qualification des animateurs (Coefficient 6);



MAISON DES JEUNES



Conseil Consultatif des Jeunes

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

Depuis quelques années, la Commune de Gesves ne comptait sur son territoire plus qu'une seule Maison Des Jeunes, à savoir celle de Sorée.

La population gesvoise comptant quelque 1.000 jeunes entre 15 et 25 ans, Monsieur Simon LACROIX, Echevin de la Maison Des Jeunes, a eu à cœur de créer d'autres Maisons Des Jeunes sur l'entité de Gesves car la vie associative des jeunes est bien marquée dans chacun des villages où est implantée une Maison des Jeunes par des activités menées par ces dernières.

Après un vaste appel sur les réseaux sociaux et dans les journaux locaux, 2 autres Maisons Des Jeunes ont vu le jour, à savoir Gesves et Mozet.

À l'heure actuelle, il est relativement compliqué pour un jeune de faire entendre sa voix, de relayer ses aspirations, ses avis, ses pensées auprès des autorités publiques, quel que soit le niveau de pouvoir concerné (commune, province, entités fédérées ou fédéral). C'est ainsi qu'avec le soutien du collègue, Monsieur Simon LACROIX a proposé la création et la mise en place d'un conseil consultatif des jeunes. La volonté derrière ceci était de créer un organe communal structurel où les jeunes peuvent donner leurs avis et faire entendre leurs voix.

En juin 2018, le Collège communal a donc marqué son accord sur la création d'un Conseil Consultatif des Jeunes, lequel aura pour mission :

- d'inciter les Maisons de Jeunes à se coordonner et à créer des synergies entre elles pour les actions qu'elles mènent ;
- d'examiner la situation des jeunes sous toutes les formes, tant au point de vue moral que matériel ;
- de suggérer, de favoriser et d'appuyer toute initiative visant la promotion des jeunes et de leurs activités ;
- de faire connaître les désirs, les aspirations, les droits des jeunes ;
- de tendre à une intégration effective dans la vie communautaire ;
- de faire prendre conscience aux jeunes du rôle qui leur revient dans la commune et dans la société en suscitant chaque fois que possible leur participation ;
- de veiller à ce que des relations s'établissent entre personnes de générations différentes de manière à établir entre elles un dialogue permanent ;
- d'encourager toute action qui contribue à la défense du bien-être moral, culturel et économique des jeunes.
- Le Conseil rend des avis à l'autorité communale. Il ne s'immisce pas dans les différentes activités des Maisons des Jeunes mais un de ses objectifs est de les appuyer dans leur développement.
- Le Conseil est composé de deux membres par Maison des Jeunes ainsi que de toute association susceptible de représenter la vie associative des jeunes.



- À la fin de chaque année, un plan d'action sera établi pour l'année suivante et un rapport sur le travail qu'il a accompli sera rédigé.

Une première rencontre a eu lieu le 26 juillet 2018 entre les trois Maisons des Jeunes, afin de leur exposer la mise en place de ce Conseil, répondre aux différentes questions et remarques, ainsi que de leur demander de désigner parmi leurs membres, au moins deux représentants qui siègeront dans ce Conseil.



Le 28 novembre dernier, a eu lieu le deuxième Conseil des Jeunes de cette législature. Regroupant des représentants des diverses Maison des Jeunes de Gesves, Mozet et Sorée, ils ont pu aborder, en premier lieu, l'état d'avancement des travaux du local occupé par les jeunes de Mozet.

Ensuite, les jeunes ont pu discuter de divers aménagements nécessaires à effectuer, ou qui ont été réalisés, au sein des locaux de Gesves et de Sorée. Les jeunes conseillers ont pu faire entendre leurs opinions à ce sujet.



Par ailleurs, ils ont également assisté à la première organisation d'une activité commune au sein de ce Conseil des Jeunes. En effet, un débat démocratique et passionné a pris place afin de décider d'une activité à réaliser ensemble, toutes les jeunesses de la commune réunies. Elles se sont finalement entendues sur l'organisation d'un Tournoi de Poker au centre récréatif de Mozet, avec un partage des responsabilités équitable entre Jeunesses.

Activités 2018 des Maisons des Jeunes

Gesves :

- Bar central au Village ouvert et fleuri le 3 juin 2018.

Mozet

- Grand feu de la Saint Jean le 22 juin 2018.
- Stand au marché de Noël 2018 à Mozet.



Sorée

- La première balade Soréenne (circuit pour bicyclette) au printemps 2018.
- Grand feu le samedi 24 mars.

Au programme, dès 18h, la Jeunesse proposait une boom pour les enfants, accompagnée d'un apéro avec petites restaurations pour les plus grands.

Ensuite, les villageois ont été invités à se mettre en route vers la rue du Rond Bois pour l'allumage du feu, dont le vin chaud et le pecket accompagnaient les valeureux marcheurs. S'ensuivait une ambiance musicale sur le parking en face du local occupé par la Jeunesse de Sorée.

Le travail d'organisation des membres de la Jeunesse et des bénévoles ainsi qu'un taux de participation élevé à l'évènement ont permis à cette soirée d'être une réelle réussite.

- Kermesse 2018

Le vendredi, pour l'ouverture de la kermesse, nous avons eu droit à la première édition des apéros soréens, pour ensuite se retrouver sous un chapiteau rempli de plus de 450 personnes sous les rythmes des musiques des années 80 à nos jours.

Le samedi, l'après-midi a vu l'ouverture des attractions et diverses animations pour enfants, pour ensuite entamer la traditionnelle dégustation de bières spéciales, avec un petit quizz autour de celle-ci.

Autre nouveauté de cette kermesse : le ninja warrior ! Un parcours d'obstacle où deux équipes s'affrontent dans la joie et la bonne humeur. « Ca a bien plu aux gens », nous commente Corentin Piccinin, membre du comité, « l'an prochain, il faudra s'y prendre à l'avance pour faire plus de publicité. Le but n'était pas d'effectuer une rentrée d'argent, mais plutôt d'offrir un divertissement supplémentaire aux gens ». Pour la soirée dansante, c'est plus de 350 entrées que la Jeunesse a comptabilisées.



Quant au dimanche, c'est un rallye de véhicules ancêtres qui a débuté dès 8 heures du matin, pour ensuite céder sa place à la messe dominicale et l'apéritif offert par la Maison des Jeunes. Sur le coup de midi, ce sont au minimum 300 repas qui ont ensuite été servis au traditionnel barbecue géant. « On a tout épuisé » nous dit Corentin. S'en sont suivis un tournoi de jeux populaires, un blind test musical et une soirée dansante.



Pour le lundi, l'église Saint Martin a accueilli les élèves de l'école communale de Sorée pour la messe des défunts, une tradition bien ancrée chez les soréens. Tout aussi traditionnels pour un lundi de kermesse : jeux de cartes, goûter des 3x20 ou encore le concours de tirs.

- Organisation d'Halloween 2018
- Organisation d'un circuit et de la visite de Saint Nicolas 2018



BIBLIOTHEQUE



BIBLIOTHEQUE

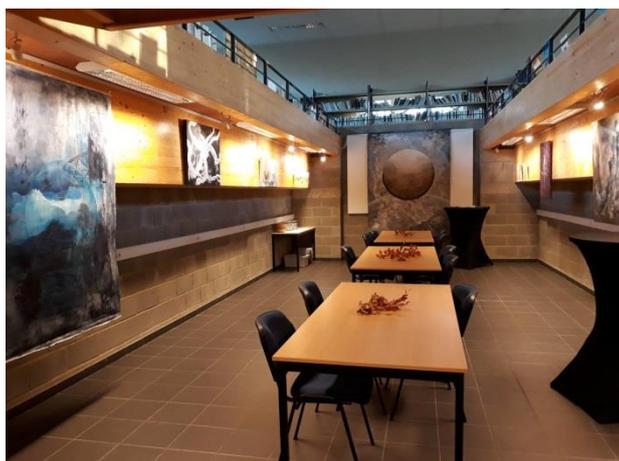
AGENTS TRAITANTS : KIM HOORELBEKE, FLORENCE PEYTIER, JULIETTE ALBERTY

GÉNÉRALITÉS

La bibliothèque, reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis le 1^{er} juillet 2012, a centré ses actions 2018 sur la réalisation d'objectifs définis dans le Plan Quinquennal de Développement de la Lecture 2012-2017 en plus de ses activités de gestion quotidienne, du service de prêt aux lecteurs, de l'accueil des classes et de ses activités diverses réalisées en partenariat. Un nouveau plan quinquennal sera à rendre pour janvier 2020, suite au gel des reconnaissances prononcé par la FWB ces deux dernières années.



La bibliothèque possède, à ce jour **18749** livres encodés aux normes bibliothéconomiques. En 2018, **759** nouvelles acquisitions ont déjà rejoints notre fonds. Une nette diminution par rapport aux années précédentes, suite à la réduction de notre budget communal.



L'année 2018 aura également été marquée par un nouveau projet important à la bibliothèque : la création de notre espace exposition, situé dans la salle polyvalente de la bibliothèque. Depuis janvier, chaque mois, nous accueillons les œuvres d'un artiste belge (et pour la plupart du temps, local ou régional). Ce projet a été accueilli avec beaucoup d'engouement par nos usagers, et par les artistes. L'agenda des expositions est d'ailleurs d'ores et déjà complet jusque septembre 2018.

Enfin, nous constatons également une augmentation de fréquentation assez considérable de la bibliothèque, surtout les mercredis et les samedis. Nous avons revu notre espace d'accueil, en le réaménageant de manière plus optimale, afin de recevoir au mieux nos lecteurs, et d'avoir un espace de travail adéquat pour 3 employées.



LES LECTEURS

Au 30 novembre 2018, la bibliothèque compte **1135** familles inscrites (dont **121** nouvelles personnes, venues s'inscrire en 2018). En plus de ses lecteurs réguliers, la bibliothèque compte également des collectivités, telles que les écoles de l'entité, les résidents du Foyer Saint Antoine, la crèche communale de Faulx-Les Tombes ainsi que les membres de l'ASBL Nuances, située à Haltinne.

Comme l'année dernière, nous constatons de plus en plus d'inscriptions de non-gesvois, et spécifiquement des oheytois, qui n'ont pas de bibliothèque sur leur territoire.

LES OPÉRATIONS DE PRÊT

La bibliothèque continue d'apporter des livres au Foyer Saint-Antoine (+/- 40 livres/mois). L'ASBL Nuances, située à Haltinne vient également 2 fois par mois à la bibliothèque avec ses résidents pour consulter et emprunter les ouvrages.

En plus du prêt habituel, la bibliothèque participe activement au prêt interbibliothèque, permettant de travailler en Réseau avec les autres bibliothèques (en Province de Namur mais même inter-province).

En 2018, **14826** livres ont été empruntés à la bibliothèque, contre 12713 l'année précédente. Nous comptons également en plus presque 650 livres via Samarcande (prêt inter-bibliothèque), et ce, sur toute l'année 2018.



Depuis l'existence de la bibliothèque, nous marquons le meilleur score niveaux emprunts de livres.

Preuve que le prêt des livres reste une des missions principales de notre bibliothèque.



LE CATALOGUE COLLECTIF

Bibliothèques publiques en province de Namur

Recherche Recherche avancée 1 Recherche avancée 2 Rechercher Index

Requête Titre Rechercher

Date d'acquisition: Aucune préférence Date de publication: -

Langue: Aucune préférence Nature d'ouvrage: Aucune préférence

Localisations: ? Gesves

Autres préférences

Profil: Profil par défaut

Nbre max. de notices par liste: 50

Ce catalogue donne accès aux collections du réseau des bibliothèques en province de Namur ainsi qu'au catalogue du Musée Félicien Rops, de la bibliothèque du Patrimoine Culturel de la Province de Namur et à la collection de cartes postales de la bibliothèque de Jemeppe-sur-Sambre. Les documents du Centre de documentation en arts, du Musée Rops et le fonds de cartes postales ne sont pas prêtés.

Pour plus d'information, contactez la bibliothèque par téléphone au 081/77.67.16 ou par Email à l'adresse bibliotheques@province.namur.be

Le catalogue collectif permet à chaque lecteur de consulter tout ce qui se trouve à la bibliothèque, dans l'ensemble de nos collections.

Chaque lecteur a reçu un code-barres qui lui permet de se connecter sur un compte personnel et qui permet à chacun d'avoir accès à :

- Ses livres en prêt, en réservation et son historique de prêts.
- Son profil financier et l'historique lié à cela.
- Ses réservations en cours

LES TARIFS DE PRÊTS

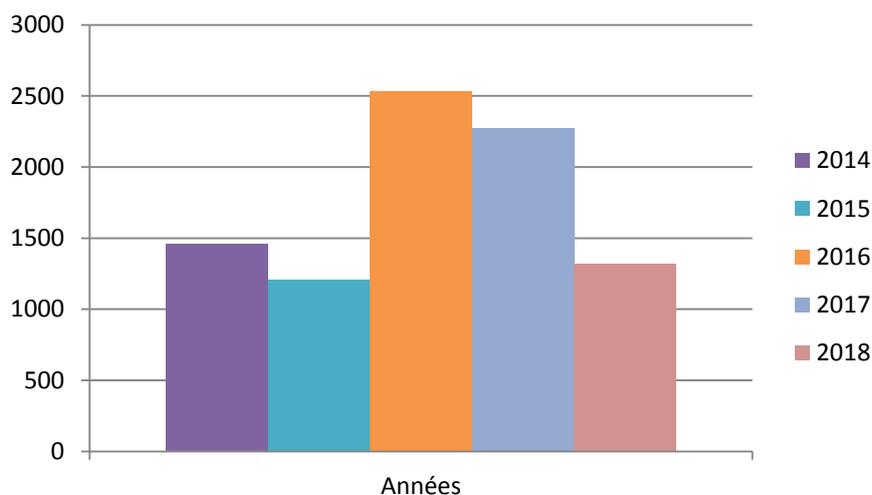
Livre jeunesse	section	0,15 €	4 semaines
Livre Adultes	section	0,45 €	4 semaines
Amendes de retard	de	0,05€ par document	Par jour de retard
Rémunération pour prêt public		1€ par adulte 0,50 € par enfant	Par an

LES COLLECTIONS

Cette année a été difficile pour la bibliothèque niveau budget, vu que nous sommes passées de 6000 à 3000 euros. Nous avons donc acheté beaucoup moins de documents. Heureusement, nous continuons à bénéficier de dons fréquents par les usagers de la bibliothèque. C'est ainsi qu'en 2017, **1117** nouveaux documents (ouvrages adultes et jeunesse, BD et revues) ont été intégrés au catalogue de la bibliothèque, achetés ou reçus en don.



Malheureusement, cette année, il nous a été impossible d'accueillir la société *Sirège*, qui nous permet d'acheter des livres moins chers, et espérons les recevoir dès le début de l'année prochaine.



Nous continuons notre partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur, située à Naninne section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 1000 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes).

Toutes les nouvelles acquisitions et dons récents sont recouverts de plastique transparent, équipées d'un code-barres et d'une étiquette de rangement.

LA BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Depuis 2013, la bibliothèque est inscrite sur Facebook, et ce biais est devenu un vecteur incontournable de la communication vers nos usagers. Cela nous permet de donner une information plus rapide en ce qui concerne les activités, la mise en valeur de notre fonds de livres et des informations diverses.

A l'heure actuelle, nous sommes suivis par 891 personnes.



Les autres vecteurs de communication de la bibliothèque sont :

- Les affichages dans la bibliothèque ainsi que dans les commerces de l'entité.
- La publication de nos affiches et informations sur le site de la commune et dans le Gesves Info.
- La publication de nos affiches et informations dans le Proximag.
- Les Toutes boîtes pour les actions spécifiques.
- La création d'un **planning trimestriel** (visible en photo de couverture de notre page Facebook) distribué à tous les lecteurs, et à chaque enfant visitant la bibliothèque avec sa classe.

Toutes nos animations sont gratuites et se réalisent majoritairement au sein de la bibliothèque.

Certains sont sur inscription, pensez à les réserver à temps.

Les tranches d'âge sont indiquées en fonction de l'animation, merci d'y veiller pour respecter votre enfant, son rythme et celui du groupe. En cas de doute, parlez-en avec nous.

Nous essayons de répondre aux envies de chacun selon nos possibilités. Vous avez des suggestions? Partagez-les!

Bibliothèque communale de Gesves

Programme des activités
Octobre-Novembre-Décembre

Fermetures du trimestre :

Du 01/11 au 03/11 inclus
Le samedi 10/11
Le jeudi 15/11
Du samedi 22/12 au mardi 01/01 inclus



Bibliothèque de Gesves
Rue de la Pichelette, 9E à 5340 Gesves

Mardi : 13h30-17h30
Mercredi : 11-19h
Jeudi : 13h30-17h30
Samedi : 10-16h

 bibliothequecommunaledegives

083/670 346
bibliotheque.gesves@gmail.com

DONNÉES FINANCIÈRES

Budget achat de livres : 3000€. Achat de livres de fiction (neufs et d'occasions), de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adulte et de revues.

Budget Frais de fonctionnement : 3000€.

Subventions de la Communauté Française. La bibliothèque a reçu pour 2018 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de 30.000€ et une subvention de fonctionnement de 3500€ utilisée également pour les activités.



Le prêt payant permet également à la bibliothèque de rapporter aux environs de 4.000 euros à la commune, par ses prêts et ses amendes de retard.

LES ANIMATIONS RÉCURRENTES INITIÉES UNIQUEMENT PAR LA BIBLIOTHÈQUE

Comme en 2017, nous fonctionnons par trimestre, où nous présentons des animations pour tous les publics. Parmi ces animations, nous en retrouvons des récurrentes :

« **L'heure du conte** » : animation contée selon une thématique différente à chaque séance. L'animation se divise en 2 : 1 heure pour les enfants à partir de 5 ans et ½ heure pour les enfants de 2 à 4 ans.



« **Pastels de bouts de ficelles** ». Animation récurrente mêlant illustration et contes. Juliette partage sa passion du dessin avec les enfants en leur faisant découvrir différentes techniques, en grande partie, utilisées par des illustrateurs belges.

« **Club de lectures adultes** ». Depuis septembre 2015, la bibliothèque a initié son club de lecture. Chaque mois, les lecteurs ont l'occasion de se réunir autour d'une thématique commune pour passer un moment convivial autour de la lecture. Il est devenu un incontournable, et permet à la bibliothèque de tisser du vrai lien avec ses lecteurs assidus. Ce club réunit une dizaine de lectrices.

« **Conférences** ». La bibliothèque s'inscrit dans un cycle de conférences, réparties sur l'année. En 2018, nous en avons d'ailleurs organisé 3.

Jeudi 26 avril 2018, 20h à la bibliothèque de Gesves,
rue de la Pichelotte 9E, 5340 Gesves

Conférence : L'Alimentation Ressourçante
Selon l'approche de Taty Lauwers

Au programme :

- L'alimentation ressource : qu'est-ce que c'est ?
 - o Il n'y a pas de solution unique pour tous en matière de nutrition
 - o Les nourritures vraies
- Témoignages
- Questions

Gratuit sur inscription au 083/670.346 ou bibliotheque.gesves@gmail.com

« Désencombrer sa maison, oui mais comment ? »

Participez à notre conférence, animée par **Elodie Wery**, le vendredi 25 mai à 20h !

Lieu : Maison de l'entité, à Faux-les tombes. Rue de la goyette, 15.

« Mettre de l'ordre dans sa maison, c'est mettre de l'ordre dans sa tête. »

Prix d'entrée : 3 euros

Une organisation du groupe des « Babyboemeuses » de l'ACRF et la bibliothèque communale de Gesves.

« Ma commune dit Oyi »

Conférence: Michel Francard professeur de linguistique française à l'UCL
Mardi 23 octobre 20h00

Venez (re)découvrir nos langues régionales sous toutes leurs facettes :

- leur histoire, marquée par l'irrésistible progression du français
- leurs caractéristiques : ce qui distingue le wallon, du picard, du gaumais, du champenois
- leur vie littéraire et culturelle : chansons, pièces de théâtre, poésie, BD...
- leur vitalité actuelle : entre convivialité, solidarité et bien vivre.

Depuis peu, la bibliothèque crée également un fond spécial en wallon !

Bin' n'ôve al séyance avou tot qu' vos v'loz !

Po qu'on sêche, bin tîmpe assez, à combîn ç' qui nos sérans ç' djoû-là, merci d' VOS-INSCHIRE, SINS TALURDÏ !

Réervation obligatoire: bibliotheque.gesves@gmail.com - 083/670346



« **Ateliers d'écritures** ». Création d'ateliers d'écriture ouverts à un public adulte et animés par notre auteure à succès gesvoise, Patricia Hespel.

« **Club ados** ». Moment convivial rassemblant des jeunes pour l'élaboration de projets culturels. En 2018, ils ont organisé une soirée contes à destination des jeunes de 9 à 17 ans. Ce fût un vrai succès !



« **Grimage pour Halloween et le carnaval** ». Pour le carnaval et pour Halloween, les enfants ont pu se faire grimer et réaliser un bricolage.

LES OPÉRATIONS SPÉCIALES

« **Parade déambulatoire à Florée** ». En 2018, la bibliothèque a participé au projet « Histoires de ruralités » initié par le GAL. De ce fait, nous avons déambulé, en compagnie de lecteurs, dans les rues de Florée pour représenter la bibliothèque, et la commune de Gesves.



« **Murder Party** ». Organisation d'un cluéo géant à la bibliothèque, en partenariat avec Stéphane Jafrezic, auteur breton, et Renaud Etienne du service Culture et tourisme.

« **Marché de Noël de la commune** ». Comme l'an dernier, la bibliothèque participe au marché de Noël en proposant un stand de livres d'occasion.

« **La boîte à conter** ». Dans le cadre de la création des boîtes à lire, nous avons réalisé une heure du conte spéciale, sous forme de spectacle à la boîte à lire de Haut-bois.



Dans le cadre de ces opérations spéciales, mais également pour valoriser le fonds d'ouvrages de la bibliothèque, nous mettons très souvent des thématiques d'ouvrage en valeur, agrémentées ou non d'une bibliographie sur le sujet.

Elles sont très appréciées par nos lecteurs et nous tentons donc d'en offrir le plus régulièrement possible. Elles apparaissent également sur notre page Facebook.



TAGE D'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

« **Stage d'été** ». Du 9 au 13 juillet 2018, la bibliothèque a organisé son stage d'été. Sur une semaine complète, les enfants ont pu découvrir des activités en tout genre, autour du livre et de la nature. Ils ont également rencontré l'auteure-illustratrice belge Anne Brouillard.



SALLE D'EXPOSITION

En 2018, la bibliothèque a accueilli plusieurs exposants :

- Kathleen Burnay, peintre
- Justin Mertens, photographe
- Anne Beaujeant, peintre
- Jean-Pierre et Myriam Alderson, photographes
- Anne Brouillard, auteure-illustratrice jeunesse
- Anne Franchimont et ses vitraux

PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES – PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Durant l'année scolaire 2017-2018, nous avons reçu les 8 classes de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle de l'entité. Nous les avons reçus 3 fois à la bibliothèque.

- ✓ *Première séance* : Création d'une boîte à histoires avec chaque classe, initiation au rangement à la bibliothèque et à la lecture plaisir.
- ✓ *Deuxième séance* : Spectacle créé par Florence et Juliette, présenté dans chaque école.
- ✓ *Troisième séance* : Visite de l'exposition « Le pays de Killiok » d'Anne Brouillard et animations.

Pour l'année scolaire 2018-2019, nous recevons les 9 classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires de l'entité. Nous les accueillons 3 fois. Nous avons terminé le premier volet qui consistait en une animation autour de Harry Potter.

En plus de ces projets annuels, la bibliothèque offre toujours :

- Des prêts d'albums et documentaires thématiques aux instituteurs demandeurs.
- Des visites de la bibliothèque, selon les demandes des enseignants.



PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres pour les enfants de 0 à 3 ans de la crèche communale. La bibliothèque propose toujours une animation par mois. Le partenariat a quelque peu évolué, car nos animatrices proposent une nouvelle approche de la lecture au tout-petit : la lecture individualisée en groupe.

PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA

La bibliothèque accueille 2 fois par mois la ludothèque, prise en charge par l'ASBL Gesves Extra. Cette dernière ouvre un mercredi sur deux de 14 à 18h.

Nous accueillons également les enfants de l'accueil centralisé 2 fois par an pour une lecture-spectacle, donnée par nos animatrices.

PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE

Depuis 4 ans, la bibliothèque proposait le prêt dans les chambres à la maison de repos de Mozet. Dorénavant, ce projet a été repris par des bénévoles, toujours soutenus par les bibliothécaires.

En parallèle, chaque mois, nous proposons également une animation « Plaisir des mots » qui consiste en un moment d'échange et de discussion autour d'un sujet, de préférence proposé par les résidents, d'où ressort un écrit.

Enfin, les résidents sont venus visiter deux expositions mises en place par la bibliothèque, et ont échangé avec les artistes.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - PCDN DE GESVES

Depuis septembre 2010, la Bibliothèque est intégrée dans le projet PCDN ; elle reçoit un subside pour l'achat de livres touchant à la thématique du PCDN avec pour mission de faire vivre le fonds par des animations, ainsi que par des mises en valeur ponctuelles.



Pour plus d'informations sur le PCDN, voir l'annexe consacrée au projet, rédigée par Juliette Alberty.



PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – CAIAC - ADMR

La bibliothèque s'est intégrée au projet « La Parole aux babyboomeuses » initié par l'ADMR, CAIAC et la bibliothèque d'Assesse. Ce projet rassemble un groupe de parole à destination des femmes qui souhaitent réfléchir à la manière dont elles veulent vieillir. Il semblait intéressant d'organiser des rencontres de femmes des 3 communes Gesves-Assesse-Ohey autour d'une même problématique. La bibliothèque prête sa salle d'animation pour une réunion sur 3 et participe activement au groupe.

C'est d'ailleurs avec ce groupe que nous avons organisé la conférence sur le désencombrement.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR ET BDBUS

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides pour les animations. Cette année encore, elles nous ont permis d'élargir l'éventail d'activités que nous proposons.

« **Babil de contes** ». Animation de sensibilisation à la lecture pour les 0-3 ans. 2 séances en 2018.



« **Soirées contes pour adultes** ». Nous en réalisons environ tous les 2-3 mois. Les thèmes sont variés et la fréquentation de ces animations ne cesse de grandir. Nous faisons toujours appel à des conteurs professionnels, et nous varions les lieux (bibliothèque, marché de Noël, Domaine de Mozet).

La bibliothèque bénéficie toujours du passage du BDBus de la Province de Namur, un bus rempli de bandes dessinées et de mangas destinés à étoffer le choix de livres proposé par la bibliothèque.

Le BDBus stationne sur le parking de la Pichelotte chaque 4ème mercredi du mois de 14h à 14h50.

La bibliothèque étant reconnue par la FWB, le service du BDBus est gratuit

« **Entre chat et souris** ». Animation musicale remplie de comptines et d'instruments, en partenariat avec l'ASBL « Des clés plein les poches ».



ESPACE MULTIMÉDIA

L'espace Public Numérique est devenu l'espace multimédia de la bibliothèque avec 6 ordinateurs disponibles. Nous avons réaménagé la pièce pour accueillir les formations destinées aux seniors organisées par le service et l'Echevinat du troisième âge. Cette année, nous avons accueilli deux formations, une en avril et une en septembre. En plus de cela, et en partenariat avec le plan de cohésion sociale, nous avons accueilli une formation d'aide au permis de conduire théorique. L'espace est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et possède également une imprimante.



CULTURE



ORGANISATION D'UNE *MURDER PARTY* EN COLLABORATION AVEC L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Notre service a collaboré à l'organisation d'une animation d'un genre nouveau à Gesves : une *Murder Party*. Celle-ci s'est déroulée le lundi 24 septembre, en soirée, dans les locaux de la Bibliothèque communale et a attiré une trentaine de personnes (PAF : 3 €).

Une *Murder Party* est une forme de jeu de rôle grandeur nature qui consiste à vivre, le temps d'une soirée, une enquête policière avec sa part d'énigme et d'action. L'histoire, écrite à l'avance, met en scène une série de personnages, volontairement stéréotypés, que les joueurs doivent rencontrer et interroger à plusieurs reprises afin de résoudre une énigme, souvent le ou les auteurs d'un crime odieux.

Pour cette première édition, c'est M. Stéphane JAFFRÉZIC, auteur de romans policiers venu de Quimper, qui a gentiment proposé, par l'intermédiaire de Mme Catherine SCHUL, propriétaire de gîte à Evelette, d'imaginer un scénario et de venir encadrer le déroulement de la partie. Il a ainsi choisi de plonger les participants dans l'atmosphère de la Belle Époque, comptant sur les organisateurs et quelques proches pour incarner les personnages de l'intrigue.

PROJET DE THÉÂTRE AMATEUR « LA CENSE DES HAUTS-PRÉS »

Cette année 2018 a vu l'aboutissement du projet de théâtre amateur mené, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, autour de « La Cense des Hauts-Prés », une œuvre de notre concitoyen M. Philippe BAILLY, qui relate le quotidien d'une famille de paysans condruziens, heurtée par la guerre et son lot de calamités.

La pièce, mise en scène par un autre gesvois, M. Paul FONTINOY Jr. et interprétée par des comédiens amateurs locaux a, en effet, été présentée au public à deux reprises, le samedi 7 juillet et le dimanche 8 juillet 2018, dans le cadre pittoresque de l'ancienne « Abbaye de Grandpré » à Faulx-Les Tombes.

Avec une assistance de 400 personnes sur le weekend, cette première production de théâtre amateur coordonnée par nos services a remporté, semble-t-il, un beau succès d'estime.



La régie du spectacle a été confiée à Mme Aurélie MATHY (Faulx-Les Tombes) assistée, pour la sonorisation, par l'équipe de la société Live 4 Life, basée aux Isnes. La représentation du dimanche a fait l'objet d'une captation vidéo par les techniciens de la société La Film Équipe, de Malonne. «La Cense des Hauts-Prés» sera ainsi prochainement disponible sur support DVD.



Pour rappel, la mise en œuvre de ce projet, dont la genèse remontait à 2016, avait déjà franchi quelques étapes importantes durant les deux années précédentes comme la constitution d'un groupe de travail pour en assurer le suivi, l'organisation de lectures préparatoires dont une publique pour peaufiner le texte, le choix du lieu de représentation et les contacts préliminaires avec les propriétaires, le lancement d'un appel à la population pour le recrutement de comédiens et la création de la troupe...

En 2018, nous sommes entrés dans une phase plus concrète avec :

- le recrutement d'une régisseuse
- la conception des décors, recherche de costumes et matériel d'époque
- la location de matériel « technique » (gradins, lumières, projecteur, son...)
- la promotion de l'évènement : conception, impression, diffusion de matériel promotionnel
- l'organisation du bar et du catering comédiens/équipes techniques
- la gestion des préventes
- l'aménagement du site (montage/démontage) en collaboration avec les services techniques communaux
- la conception et impression des programmes

MA COMMUNE DIT *Ayi*



En décembre 2016, la Commune de Gesves a décidé de répondre favorablement à l'appel lancé par le Service des langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles en adhérant au projet « Ma Commune dit *Ayi* ». Celui-ci a pour objet la création d'un label et la constitution d'un réseau de communes s'engageant à agir concrètement en faveur des langues et cultures régionales présentes sur leur territoire. Un comité d'accompagnement rassemblant agents des services liés à la Culture et à l'Enseignement, responsables politiques et citoyens sensibles à la cause a ainsi été mis sur pied pour encadrer le projet à Gesves.



Les premières actions ont été menées cette année :

- **Signature de la convention de labellisation**

Première étape officielle dans le processus de reconnaissance : le 1^{er} mars 2018, *nosse mayeur*, José PAULET, a été invité, au même titre que les représentants de neuf autres communes wallonnes, à signer, en présence de la Ministre de la Culture Alda GREOLI, la première convention de labellisation « Ma Commune dit *Ayi* ».

Celle-ci répertorie une série d'actions concrètes dans des domaines tels que la communication, la culture, l'enseignement, la signalétique, le tourisme et la vie économique que la Commune de Gesves s'engage à réaliser afin d'obtenir le label.

- **Conférence du professeur Michel FRANCARD à la Bibliothèque communale**



Le mardi 23 octobre 2018 à 20h, la Bibliothèque communale de Gesves a eu le grand plaisir d'accueillir une conférence de M. Michel FRANCARD, professeur ordinaire à l'Université Catholique de Louvain et auteur de nombreuses études linguistiques consacrées aux langues régionales en Belgique romane, autour de la question de « l'avenir du wallon au 21^{ème} siècle ».

Après une brève évocation des origines de nos langues régionales et un mot sur leur histoire récente, l'exposé a tenté de répondre objectivement, faits et chiffres à l'appui, aux interrogations suivantes : le wallon, une langue en danger ? Pourquoi le wallon est-il menacé ? Quel est l'intérêt de préserver le wallon ?

- **Implantation d'un panneau didactique bilingue FRA-WAL face aux anciens fours à chaux du Ponciat à Haltinne** (voir chapitre du rapport consacré au Patrimoine culturel)

ORGANISATION D'UN CONCERT DE NOËL À GESVES



Sur proposition d'un de nos concitoyens, la Commune a décidé de soutenir, en collaboration avec la Fabrique d'église de Gesves, l'organisation d'un Concert de Noël le samedi 22 décembre 2018 en l'église Saint-Maximin de Gesves.

Au programme, chants de Noël, airs d'opéras et de music-hall interprétés par la soprane Lies VANDEWEGE qui, après le succès du spectacle « Coquelicots, mon cœur saigne... » en janvier 2016 nous fait le grand plaisir de revenir à Gesves. Elle sera accompagnée au piano par M. Guido SMEYERS. Notre service se charge de coordonner la mise en œuvre de l'évènement : promotion, enregistrement des préventes et régie technique.



TOURISME



TOURISME

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

LE POINT « INFO-TOURISME »

Notre Point info Tourisme est accessible à la population depuis maintenant trois ans (inauguration officielle le 1^{er} décembre 2015) selon l'horaire suivant :

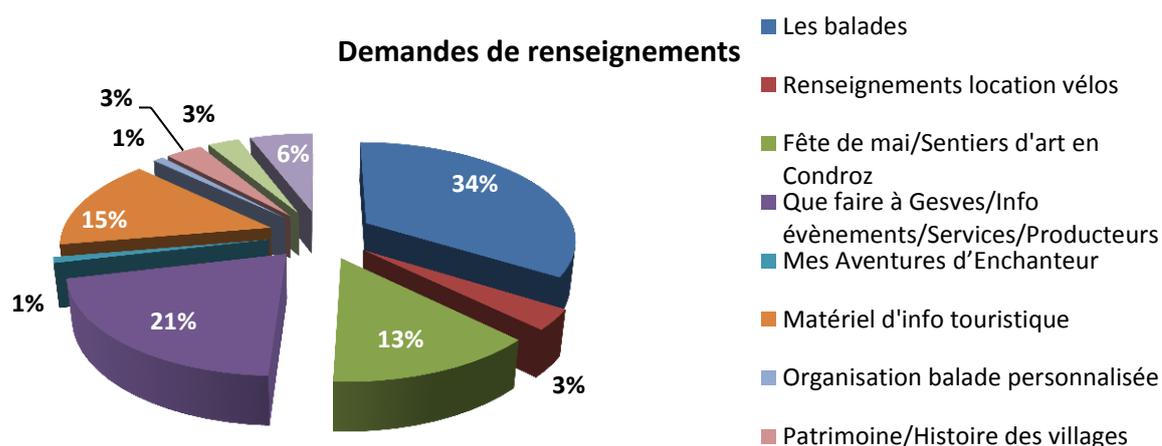
- Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 / l'après-midi sur rdv
- Permanences les samedis du 31/03 (début du congé de Pâques) au 15/09 inclus, de 10h à 12h30
- Fermé les jours fériés

Pour l'organisation des permanences, le service bénéficie de l'appui de Mme Stéphanie BRAHY.

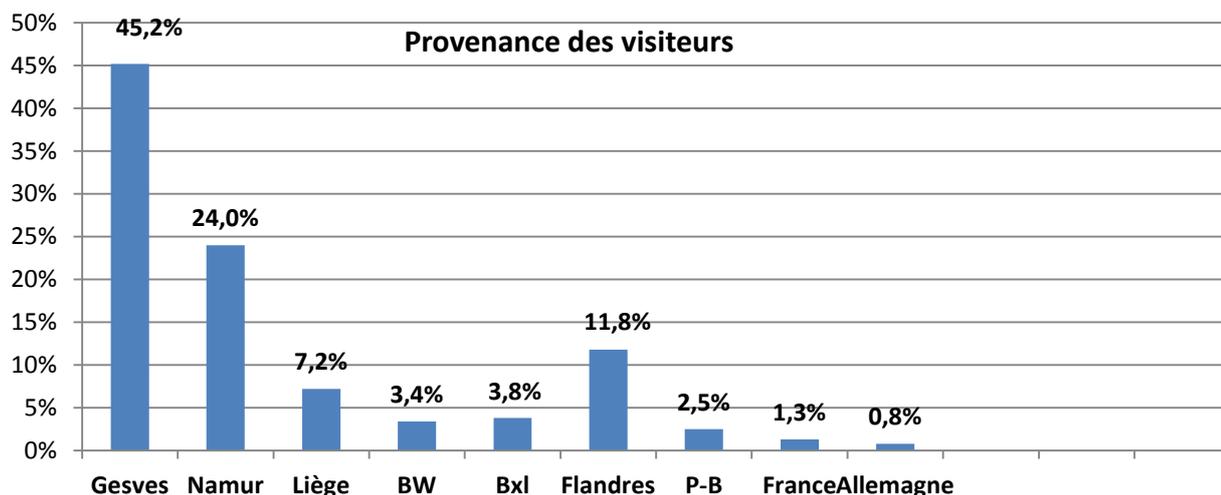
INFO TOURISME

Le Point info Tourisme a enregistré 238 visiteurs au cours de l'année 2018 (données arrêtées au 3 décembre). Soit environ 40 de moins qu'en 2017.

Les demandes de renseignements relatives à ces visites concernaient, pour la plupart :



Quelques informations sur la provenance des visiteurs :



RELEVÉ DES VENTES

<i>PRODUITS</i>	<i>Quantités</i>	<i>Rapport 2017</i>	<i>Prix Total</i>	<i>Rapport 2017</i>
Carte équestre GAL	2	-3	10€	-15 €
Carte IGN	84	+6	504 €	+36 €
Cartes postales	5	+2	2,50 €	+1€
Carte Promenade en Condroz	6	-1	30 €	-5 €
Pochettes vélo	4	-10	12 €	-30 €
Brochure Balades & Vous	13	/	39 €	/
Sac MT	100	+98	20 €	+19,60 €
Topoguide Mozet	3	=	15 €	0 €
Carte IGN 1:10.000	1	-2	6,50 €	-13 €
« Duelles » de P. Hespel	1	/	16 €	/
Haltinne en mémoire	1	/	20 €	/
Location vélo	15	-9	550 €	-690 €

VILLAGE OUVERT ET FLEURI

EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT



Pour rappel, « Village Ouvert et Fleuri » (VOF) consiste à organiser, une fois par an, dans un village ou un hameau de l'entité, une journée découverte ayant pour but de mettre en valeur le lieu et ses habitants. A cette occasion, les riverains qui le souhaitent ouvrent leur maison, leur jardin, leur atelier et proposent ainsi au public de venir partager leur savoir-faire, leur passion voire découvrir le travail d'un artiste ou artisan de leur choix. Les lieux à visiter sont reliés entre eux par un circuit de promenade balisé le long duquel diverses animations sont organisées.

Cette année, c'est le village de Gesves et, plus particulièrement le quartier du Pré d'Amite, qui a été mis à l'honneur, le dimanche 3 juin.

La journée a débuté par le traditionnel petit-déjeuner campagnard qui, en ouverture de chaque édition, rassemble les organisateurs, les autorités communales, les différents hôtes du jour ainsi que les exposants invités. Environ quatre-vingts convives étaient présents.



Dès 10h, le public s'est déplacé en masse pour venir arpenter la boucle de promenade balisée de 3,5 km, adaptée aux poussettes et PMR, qui, cette année, comportait dix-huit étapes et profiter des nombreuses animations mises à sa disposition ! L'affluence a été évaluée à plus de 600 visiteurs.

JOURNÉES ÉGLISES OUVERTES

Cette année, la Commune a décidé de collaborer, avec la fabrique d'église d'Haltinne, à l'organisation d'un événement dans le cadre des « Journées Églises Ouvertes », les 2 et 3 juin derniers. Celui-ci s'est déroulé en l'église Notre-Dame du Mont Carmel de Strud.

A cette occasion, les fabriques d'église locales avaient décidé de présenter au public une sélection des plus beaux objets liturgiques confinés dans leurs réserves. C'est ainsi qu'ostensoirs, calices, vêtements de cérémonies ou autres ciboires, pimpants et fringants sous les globes de verre aimablement mis à disposition par le SPW, furent livrés au regard tantôt intrigué, tantôt impressionné de près de deux cents visiteurs tout au long du weekend.

En marge de l'exposition, et en guise de soirée inaugurale, les organisateurs avaient également prévu d'animer les lieux, le samedi soir dès 20h, d'un interlude musical décliné en deux parties : dans un premier temps, des élèves de l'Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie de Salzennes ont présenté le récital *La guitare au fil des siècles... de la France à l'Italie en passant par la Russie*, avant de céder la scène à Madame Claude Delhaise et ses amis du Conservatoire de Ciney pour un *Voyage dans la comédie musicale*.



LES GROTTES DE GOYET



Le partenariat qui liait la Commune de Gesves au Préhistomuseum de Ramioul pour la gestion du site des Grottes de Goyet a pris officiellement fin le 1^{er} juillet 2017.

La Commune a reçu et validé une offre pour l'exploitation de la Barbastelle, le pôle horeca du site, mais, ne disposant pas des forces vives nécessaires en interne, elle s'est lancée à la recherche d'un nouveau partenaire



qui serait susceptible d'assurer la valorisation du site archéologique et de prendre en charge la médiation auprès du grand public.

Après quelques contacts infructueux, notamment avec l'asbl Archéologie andennaise qui gère entre autres la Grotte de Scladina, la Commune a décidé de se tourner, à nouveau, vers les représentants du Préhistomuseum de Ramioul pour étudier la possibilité d'élaborer une nouvelle forme de partenariat. L'intention serait de confier à l'équipe du Préhistomuseum, outre l'organisation des visites sur le site, la gestion des réservations via leur propre plate-forme d'*e-booking* ainsi que la prise en charge de la promotion des Grottes de Goyet. Une proposition concrète, abondant en ce sens, a été soumise par la direction du Préhistomuseum de Ramioul à nos agents et cadres concernés par ce dossier lors d'une réunion de présentation organisée le 7 septembre 2018. Cette proposition est actuellement à l'étude...

Dans l'intervalle, notre service se charge de la gestion et du suivi des demandes de visite en groupe dont la prise en charge est toujours assurée par les animateurs du Préhistomuseum de Ramioul, sur réservation.

Bilan des visites en 2018 :

GROTTE DE GOYET - Visites 2018				
Date	Type de visite	Etablissement	Nbre visiteurs	Entrées
20-janv	Inventaire chauve-souris	Natagora/Plecotus	5	0 €
15-avr	Vacances de Pâques	Individuels	18	0 € *
28-mai	Scolaire	Gemeenteschool Klim-Op, Herenthout	82	246 €
4-juin	Scolaire	Sint-Elooischool, Zeveneken	56	168 €
19-juin	Exercice sauvetage	Zone de secours Nage	10	0 €
21-août	Scolaire	CAP Familles asbl, Woluwé-Saint-Pierre	40	120 €
21-sept	Scolaire	Vrije Basisschool Sint-Jozef, Lochristi	70	210 €
29-sept	Scolaire	Domaine de Mozet	90	90 €
8-oct	Scolaire	VB De Zonnebloem, Hooglede	54	159 €
5-nov	Scolaire	Domaine de Mozet	74	74 €
13-nov	Scolaire	Domaine de Mozet	20	20 €
14-nov	Scolaire	Domaine de Mozet	40	40 €
16-nov	Scolaire	Domaine de Mozet	20	20 €
30-nov	Scolaire	Domaine de Mozet	25	25 €

604 1.172 €

*la visite du 15/04 a été déficitaire: 144 € IN
pour 195 € OUT (prestation guide)

-51 €

1.121 €



ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN

Depuis 2017, la Commune de Gesves a décidé de devenir partie prenante du projet d'élaboration d'une « Route Européenne d'Artagnan » et, dès lors, de solliciter le passage de cet itinéraire sur son territoire.

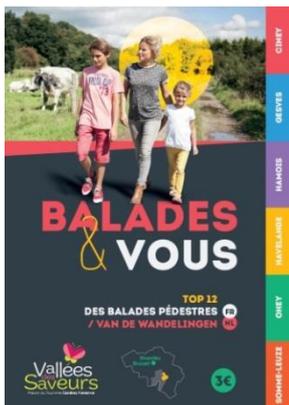
La « Route d'Artagnan » est un itinéraire équestre retraçant la ligne de vie de d'Artagnan. Elle démarre de Lupiac, lieu de naissance du personnage, traverse 58 communes wallonnes et 4 provinces pour rejoindre Maastricht lieu de sa mort. La gestion de la Route s'inspire du modèle des Routes Culturelles Européennes existantes et principalement de la Route de Saint-Jacques de Compostelle.

Après la création du tracé, prise en charge par l'AERA (Association Européenne de la Route d'Artagnan), la Commune, via son service Tourisme, a été sollicitée, en 2018, pour délivrer une autorisation officielle de passage sur son territoire et procéder à la réalisation d'un plan de balisage complet.

COLLABORATION AVEC LA MAISON DU TOURISME CONDROZ-FAMENNE

EDITION DE MATÉRIEL D'INFORMATION TOURISTIQUE

La Maison du Tourisme édite chaque année une série de documents offrant aux touristes de passage de multiples informations au sujet des activités et services proposés sur son territoire.



Cette année, nous avons ainsi collaboré à l'édition du nouveau guide de randonnée « Balades & Vous ». Cette brochure bilingue (FR-NL) présente 12 circuits « coups de cœur » (2 par commune), sous forme de fiches pratiques et détachables afin de faciliter la manipulation du document. On y retrouve une carte détaillée de chaque circuit ainsi que des bons plans et des infos sur les « incontournables » à visiter. Conçus dans un esprit de quiétude et de sécurité, ces parcours balisés empruntent principalement des routes peu fréquentées ou sentiers à travers bois, campagnes et autres hameaux typiques.

ORGANISATION DE « LA SAVOUREUSE »

Cette année, les six communes associées au sein de la MT Condroz-Famenne ont de nouveau collaboré à l'organisation de « la Savoureuse », évènement dont les deux premières éditions en 2013 et 2014 avaient été initiées par le GRACQ (les cyclistes quotidiens de Ciney).

Ce rendez-vous atypique consiste en une balade à vélo vintage à travers les paysages du Condroz qui transforme les ravitaillements en haltes gourmandes avec dégustation de produits du terroir. A travers trois parcours de 40, 60 et 90 km, cette journée à vélo s'adresse à la fois à un public familial, aux cyclistes confirmés et aux forçats de la route. Le tout dans une ambiance d'époque.

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place en vue de préparer l'évènement. Notre agent Tourisme a notamment participé au groupe chargé de l'élaboration, de la cartographie et du balisage des circuits.



Ce sont finalement un peu plus 200 cyclistes qui, au départ de la Ferme des Tilleuls à Havelange, se sont lancés, le dimanche 26 août, à l'assaut des tiges et chavées condruziens. Les participants aux boucles 60 et 90 km ont pu profiter d'une dégustation de charcuteries de produits locaux, organisée par nos services, dans le merveilleux cadre de la ferme de la Bergerie à Sorée.

CRÉATION D'UN RÉSEAU DE GUIDES-AMBASSADEURS DU TERRITOIRE

En vue de développer les balades guidées sur notre territoire et de répondre ainsi à une demande de plus en plus appuyée de nos visiteurs, l'ensemble des communes partenaires au sein de la MT a décidé, fin 2017, de soutenir la création d'un réseau de guides ambassadeurs de notre terroir. Ce réseau des « Amabass'Acteurs » permettra de répondre aux demandes ponctuelles des visiteurs de la région en leur proposant un panel de balades thématiques et, également, de mobiliser le collectif lors d'événements particuliers (ex : VOF, Balades et Vous, etc.).



Suite à la diffusion d'un appel à candidature en octobre 2017, une vingtaine d'aspirants ont montré leur intérêt pour le projet et ont décidé de s'inscrire dans le processus.

Le premier trimestre 2018 a vu la mise en œuvre de la seconde phase du projet consistant en l'organisation de quelques modules de formation centrés sur la connaissance de notre territoire et l'accompagnement des candidats dans le cadre de leur démarche de reconnaissance officielle auprès du Commissariat Général au Tourisme. Les agents Tourisme des différentes communes ont, bien entendu, été conviés à participer.

Le programme de la formation s'est articulé comme suit :

- mardi 30 janvier, de 9h à 12h, au Centre culturel de Ciney – **Comment rendre une visite guidée accessible à des personnes ayant une déficience visuelle?** par Mme Irène PRESTA, Historienne de l'art et médiatrice culturelle dans les musées, formée au musée tactile "Omero" à Ancona (Italie).
- lundi 12 mars, de 18h à 21h, au Conservatoire de Ciney – **La technique de Guidage** par M. Philippe LHEUREUX, Formateur Patrimoine, médiation touristique et culturelle au Centre de compétence Forem Tourisme de Marche-en-Famenne.
- lundi 19 mars, de 18h à 21h, au Conservatoire de Ciney – **Mon projet de guidage : identifier les patrimoines** par M. Philippe LHEUREUX.
- Lundi 26 mars, de 18h à 21h, au Conservatoire de Ciney – **Mon projet de guidage : s'approprier un contenu ; mobiliser les 5 sens** par M. Philippe LHEUREUX.



Suite à l'organisation de ces modules de formation, chaque candidat guide a été invité à concevoir un projet de guidage et à le faire valider par l'équipe de la MT. L'ensemble de ces ressources a permis d'établir un calendrier de treize balades guidées thématiques pour la saison touristique 2018. Cinq de ces balades se sont déroulées sur le territoire de notre commune :

- le 10 juin à Mozet : **Quand parle la pierre** avec Mme Christine BLANCHY
- le 24 juin à Gesves : **Guidez-vous** par Mme Esmeralda RODRIQUE
- le 5 août à Mozet : **Goyet, Mozet – Entre ciel et pierre** par M. Mathieu JALLET
- le 18 novembre à Gesves : **La forêt au pas de l'âne** par M. Jean-Pierre ABETSETS
- le 25 novembre à Gesves : **D'art d'âne** par Mme Fanny LORETTE

REPRÉSENTATION AU SEIN DES ASSEMBLÉES DE L'ASBL

Cette année, notre agent en charge du Tourisme a été invité à intégrer le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'asbl Maison du Tourisme Condroz-Famenne. A ce titre, il a participé à deux réunions :

- réunion du Conseil d'administration le 6 mars à Gesves
- réunion du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale le 14 juin à Goesnes

FICHE TOURISME COOPÉRATION INTERTERRITORIALE - GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES ET GAL CONDROZ-FAMENNE

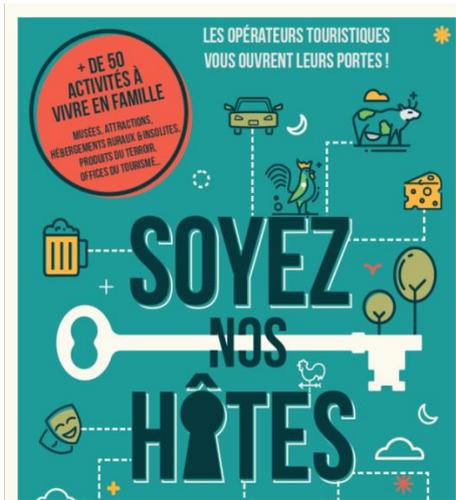
- Création de circuits thématiques

Dans le cadre de la fiche tourisme interterritoriale, nous avons contribué à l'élaboration de deux nouveaux circuits auto-moto guidés à travers les « Vallées des Saveurs » :

- **la Route des Fermes**, un circuit de 130 km au cœur du Condroz qui, au départ de Ciney, emmène le visiteur à la découverte de vingt-et-une fermes. Certaines présentent un patrimoine historique intéressant, d'autres sont toujours en activité et proposent des produits à vendre ou des visites guidées.
- **Le Circuit Patrimoine**, long de 150km qui invite le visiteur à la découverte d'une vingtaine de lieux patrimoniaux incontournables dans les villages de Ciney, Hamois, Havelange, Somme-Leuze, Ohey, Gesves et Assesse.



- **Organisation de la journée portes ouvertes « Soyez nos hôtes »**



Nous avons collaboré à la création et à l'organisation, le dimanche 11 mars 2018, de la première édition de la journée « Soyez nos hôtes ».

A cette occasion, plus de cinquante lieux touristiques (musées, attractions, gîtes, hôtels, chambres d'hôtes, produits du terroir, Offices du Tourisme,...) ouvraient leurs portes dans les six communes de la MT Condroz-Famenne, plus la commune d'Assesse. L'objectif de cette journée était de faire découvrir l'ensemble du potentiel touristique du territoire aux habitants de la région afin qu'ils en deviennent de vrais ambassadeurs.

Un point d'accueil des visiteurs était ouvert dans chacune des sept communes participantes avec différentes animations. A Gesves, celui-ci avait été organisé au Point info Tourisme communal qui accueillait, dans le cadre de l'évènement, une exposition des peintures acryliques d'Anne BEAUJEANT de Faulx-Les Tombes.

Cette première édition de «Soyez nos hôtes » a attiré environ 1.600 visiteurs sur le territoire.

PARTENARIAT PROVINCE-COMMUNES 2017-2019 : FICHE 11 RELATIVE À LA RÉALISATION D'UN REPORTAGE VIDÉO

Dans le cadre du partenariat avec la Province de Namur, la Commune de Gesves a décidé d'adhérer notamment, parmi le panel proposé, au projet de réalisation d'un reportage vidéo d'une valeur de 4.000 € portant sur le patrimoine touristique de son territoire (fiche n°11).

L'objectif est de permettre à la Commune de montrer les plus belles facettes de son patrimoine, d'illustrer ses propres médias (magazine communal, site internet, page Facebook...) et valoriser son image auprès de ses partenaires et des médias au travers d'une vidéo de qualité professionnelle.

Une réunion de coordination a été organisée le 22 février, à la Maison communale, en compagnie de Mme Christelle MORVAL, attachée au service Communication de la Province, pour rédiger la fiche technique du projet, sélectionner les lieux de tournage et établir un planning des différentes étapes.

Les 8 et 9 mai, notre agent a accompagné sur le terrain M. J-P FIEVEZ, du service audio-visuel de la Province, pour le tournage d'une première série de séquences vidéo. Une deuxième tournage est programmé en mai 2019.

Nous espérons pouvoir disposer du produit fini pour l'été prochain.



COLLABORATION AVEC LE GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES

GoAL PAYSAGES

Dans le cadre du projet « Paysages », mené par le GAL Pays des tiges et chavées, notre agent participe aux réunions du GoAL (Groupe d'orientation actif et local), le comité technique d'insufflateurs d'idées qui accompagne le Chargé de mission du GAL, Monsieur Corentin FONTAINE, dans le cadre de sa mission.

Deux réunions ont été organisées en 2018 : le 25 janvier et le 3 octobre, toutes deux à la Pichelotte.

FORMATION « PAYSAGUIDES »

En marge du projet de création d'un réseau de guides formés à l'analyse paysagère, le GAL a décidé d'organiser une formation spécifique à destination des professionnels du secteur du Tourisme de notre zone pour leur permettre de mieux appréhender la matière et contribuer ainsi, de manière plus efficace, à la promotion et à l'encadrement des « Paysaguides ».

Notre agent a participé aux deux journées de formation prévues :

- le 1^{er} mars 2018 à la Pichelotte

Introduction aux paysages ruraux

Chronotypologie de l'habitat

Le site condruzien (sol, sous-sol et relief), affectation des sols et morphologie de l'espace rural

Typologie morphologique et nouvelle typologie des campagnes

Genèse de l'Openfield: époque traditionnelle

Les ressources cartographiques et le géoportail de Wallonie

- le 15 mars 2018 à la Pichelotte

Genèse de l'Openfield: époque industrielle et contemporaine

Morphologie, fonctions et genèse des espaces forestiers en Condroz

Exercices sur le terrain dans le village de Sorée



SPORTS



SPORTS

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

JE COURS POUR MA FORME

En 2018, nos services ont supervisés et coordonnés l'organisation de deux sessions du programme d'initiation à la course à pied « Je Cours Pour Ma Forme », proposé par l'asbl Sports et santé :

- la session printanière, du 12 mars au 12 juin, qui a accueilli un total de 111 participants dont 4 au niveau préparatoire (organisé pour la première fois à Gesves), 27 au niveau 1 (0-5 km), 26 au niveau 2 (5-10 km) et 54 au niveau 10+ trail (organisé également pour la première fois à Gesves).
- la session automnale, du 18 septembre au 18 décembre, qui a accueilli un total de 86 participants dont 9 au niveau préparatoire, 14 au niveau 1, 20 au niveau 2 et 43 au niveau 10+ trail.

Les entraînements hebdomadaires ont été dispensés durant la session printanière par Mmes Véronique SERMON, Aline VAN KERREBROECK (session printanière uniquement) et Dominique TERWAGNE (session printanière) et Mrs Christian NOELMANS, Patrice PIGNOLET, Benoît RICHARD, Christophe-Olivier CARLIER, Bastien LEJEUNE (session automnale) et Olivier WILMART (session automnale).

RÉCEPTION DES SPORTIFS

Le vendredi 22 juin, la Commune de Gesves a mis à l'honneur ses sportifs au cours d'une réception organisée, par nos services, à la Maison communale.

Ont été honoré cette année :

- l'Equipe féminine du RCS Faulx-Les Tombes qui a accédé à la 1^{ère} provinciale à l'issue du championnat 2017/2018.
- Lény JOTTARD, footballeur reconnu élite par l'ACFF et sélectionné en équipe nationale U15 (coup de cœur)
- Jérémie FRASELLE, qui a décroché un deuxième titre de champion de Belgique en enduro dans la catégorie vétérans.



PATRIMOINE CULTUREL



PATRIMOINE CULTUREL

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

ENTRETIEN DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-MAXIMIN DE GESVES



Deux rencontres ont été organisées cette année, en collaboration avec les représentants de la fabrique d'église de Gesves, pour évoquer les procédures relatives aux travaux d'entretien, voire de restauration, qui devront être menés sur le prestigieux orgue « Cavaillé-Coll » conservé en l'église Saint-Maximin de Gesves.

L'initiative est de rigueur car cette pièce remarquable faisant l'objet d'un classement comme « Monument » depuis le 26 avril 2017, il est désormais possible de bénéficier d'une aide technique et d'une aide financière de la Région wallonne pour des opérations de maintenance préventives ou curatives.

Le projet de maintenance de l'orgue devrait aboutir courant 2019.

PROJET DE RESTAURATION DE L'ANCIENNE MORGUE DU CIMETIÈRE DE SORÉE

Dans le cadre de l'année thématique « la Wallonie insolite », le Ministre COLLIN a décidé de lancer un appel à projets visant à la restauration et à la valorisation de certains éléments du « petit patrimoine populaire insolite ».

La Commune de Gesves a décidé de répondre favorablement à cet appel en introduisant un dossier de candidature pour l'ancienne morgue du cimetière de Sorée, édifice en grès qui abrite notamment une superbe table de dissection monolithique en pierre bleue.

INSTALLATION D'UN PANNEAU DIDACTIQUE À HALTINNE

Suite à la restauration des anciens fours à chaux dits « du Ponciat » à Haltinne, le Collège communal souhaitait voir implanté, sur le site, un panneau didactique relatant l'origine et le fonctionnement de ce témoin de notre industrie d'antan.

Il a été opté pour un équipement composé de deux éléments distincts, à savoir, d'une part, un support métallique et, d'autre part, un double panneau illustré de type dibond (panneau composite en aluminium). Ce dernier présente l'originalité d'offrir, à la fois, un commentaire en français rédigé par nos services et une version wallonne de celui-ci.



Le placement de la structure a été finalisé par nos services techniques dans le courant du mois de novembre.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À GESVES

Franc succès dans la commune de Gesves pour les traditionnelles « Journées du Patrimoine » qui, cette année, se déroulaient le weekend des 7 et 8 septembre sur le thème du « Patrimoine insolite ».



A côté de l'admirable château d'Haltinne, rendu accessible à l'initiative de ses propriétaires, la Commune de Gesves a souhaité collaborer à l'évènement en ouvrant pour l'occasion deux de ses propriétés : les anciennes carrières dite « Bouchat » à Gesves ainsi que les Grottes de Goyet.

La visite des installations et équipements encore visibles aujourd'hui dans les anciennes carrières a été habilement conçue et orchestrée par MM. André BRUNIN et Émilien VISMARA, deux bénévoles locaux passionnés du lieu et de son histoire. Les quatre éditions proposées durant le weekend ont attiré plus de 250 curieux sur ce site atypique et unique dans la région.

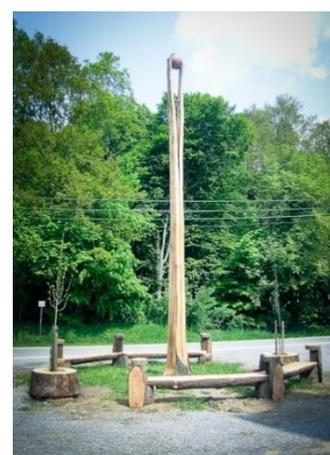
Les Grottes de Goyet, merveille géologique et site préhistorique majeur en Europe septentrionale, ont, quant à elles, accueilli environ 200 personnes à l'occasion de ces « Journées du patrimoine ». Les visites étaient encadrées par nos partenaires archéologues du Préhistomuseum de Ramioul.



RESTAURATION DE L'ARBRE DU CENTENAIRE À HAUT-BOIS

Dans le courant de l'année, nos services ont été alertés par les représentants de la Fabrique d'église d'Haut-Bois au sujet de l'état de conservation de la sculpture dite « Arbre du Centenaire », installée sur le parvis de l'église des Saints Joseph et Antoine de Padoue à Haut-Bois.

Pour rappel, l'œuvre, réalisée en 2009 à l'occasion du centenaire de l'église par l'artiste Xavier RIJS, avait été façonnée dans le tronc du vénérable hêtre pourpre planté à cet endroit en 1930 pour célébrer le centenaire de la Belgique mais qui, malheureusement, n'avait pas résisté aux traitements d'herbicides.



Deux rencontres, programmées le 27 avril et le 10 août 2018 avec les représentants de la fabrique d'église, nous ont permis :

- d'une part, de constater que les altérations décelées sur la sculpture risquaient d'en provoquer l'affaissement et mettaient donc en péril la sécurité publique ;



- d'autre part, de dégager une piste de réhabilitation ; à savoir l'abattage de l'œuvre et sa reproduction à l'identique

Un dossier de demande de subvention a été introduit par la fabrique d'église auprès du Département du Patrimoine de la DGO4 au SPW. Notre service continuera, en 2019, d'accompagner la fabrique d'église d'Haut-Bois dans ce projet (suivi auprès du SPW, demandes de devis pour la réalisation des travaux, intervention éventuelle des services techniques...).

FORMATION EN GESTION ET CONSERVATION DU PATRIMOINE MOBILIER RELIGIEUX

À la demande du Collège, notre agent en charge du Patrimoine culturel a participé à la formation en « Gestion et conservation du Patrimoine mobilier religieux » organisée par le CIPAR (Centre Interdiocésain du Patrimoine et des Arts Religieux) dans les locaux du Séminaire de Namur durant six demi-journées.

Les objectifs généraux de cette formation visaient à assurer aux participants :

- une base de connaissances artistiques et techniques en matière de patrimoine mobilier religieux
- l'acquisition des clefs de compréhension de la fonction et de la symbolique des objets
- la connaissance des principes de base d'une bonne gestion et conservation du patrimoine (inventaire, entretien et mesures de conservation préventive)

Les connaissances et expériences accumulées dans le cadre de ce cycle de conférences devraient permettre à notre agent communal de :

- assister les membres des fabriques d'église dans la mise à jour de l'inventaire du mobilier de nos églises paroissiales ; celle-ci s'avère indispensable et est largement encouragée par les pouvoirs publics car peu de fabriques disposent d'un tel outil de gestion du patrimoine ou, s'il existe, il est rarement à jour
- collaborer à la mise en œuvre du projet, initié par le Conseil de fabrique et soutenu par la Commune, d'implanter un musée des arts religieux en l'église Notre-Dame du Mont Carmel à Strud



3ÈME AGE



3ÈME AGE

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

En date du 30 novembre 2018, la Commune compte, parmi ses 7236 habitants, 1549 habitants qui ont 60 ans et +.

Conseil Consultatif des Aînés :

Le Conseil Consultatif des Aînés, composé de 16 membres (cfr rapport « Commission-Comités-Conseil »), s'est réuni 1 fois cette année (mars). La Présidence est assurée par Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés.

La réunion a été axée sur :

- le bilan de toutes les activités de 2017 ainsi que sur l'organisation des activités pour 2018.
- l'organisation de la fête des aînés qui s'est déroulée le jeudi 7 juin. Ce n'est pas moins de 240 personnes qui ont répondu présentes.



L'ambiance était au rendez-vous grâce à l'animation musicale assurée cette année par « Claude MARTIN ». Les aînés étaient ravis de se retrouver autour d'une tasse de café, d'un verre de vin et de cougnoux et morceaux de tarte et surtout....de valser sur la piste de danse spécialement aménagée pour eux.

ACTIVITES 2018

Excursions

A l'initiative du dynamique Conseil Consultatif des Aînés de notre commune (C.C.A.), deux excursions ont été organisées en 2018 :

Verviers, le 3 mai 2018

Le programme de cette première sortie s'est déroulé en trois parties.

Le matin, visite guidée du Fort d'Eben Emael.

Pour le temps de midi, nos aînés étaient attendus au restaurant-hôtel « Le Verviers » à Verviers où un menu plus que copieux et délicieux les attendait.



Vers 15 heures, une petite visite guidée de la célèbre chocolaterie DARCIS était prévue.

La journée s'est terminée, et c'est devenu une habitude, par une halte dans une brasserie.



Le programme de cette sortie s'est déroulé en trois parties.

Le matin, visite de l'ardoisière de schiste de Alle où ils ont été chaleureusement accueilli par Nina, l'hôtesse du jour et Monsieur Vincent THERET, propriétaire des lieux et véritable passionné. Les aînés ont pu déambuler dans la mine de schiste et regarder un documentaire sur l'histoire des mines.



Pour le temps de midi, nos aînés étaient attendus à Rochehaut au restaurant « La Bonne Auberge » où un apéritif a été servi dans les caves, accompagné de quelques salaisons. Ensuite, direction dans l'une des salles du restaurant où une très copieuse assiette ardennaise a été servie, accompagnée de frites.

Vers 15 heures, balade en petit train du parc animalier était prévue.

Ensuite, place au temps libre afin de permettre à tout un chacun de faire ses petits achats : vins, bières, salaisons, fromages,

Cours d'informatique pour les aînés

Suite à de nombreuses demandes, Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés, a décidé de mettre en place une formation en informatique pour les aînés.



Un marché public a donc été réalisé et deux formations par an sont organisées, lesquelles sont axées sur l'apprentissage de l'ordinateur et ses principaux périphériques, Word et « Premiers pas sur Internet » mais aussi sur l'utilisation de GSM, tablettes, appareils photos numériques.

Ces deux formations ont rencontré leur succès et étaient complètes.



VILLE AMIE DES AINES

Suite au nouvel appel à projet de la Province relatif au partenariat « Province/Communes 2017-2019 », la Commune de Gesves a marqué son accord sur plusieurs fiches dont la fiche 45 "Action Sociale": Devenir une ville VADA, Ville Amie Des Aînés.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé "OMS", l'idée de vieillir en restant actif est un processus qui consiste à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse;

La Commune de Gesves, de par le choix de la fiche 45, a donc adhéré à ce principe et s'est engagée, pour le réaliser, dans une démarche "Ville Amie Des Aînés", avec le soutien de la Province de Namur.

L'un des objectifs est de permettre la cohabitation harmonieuse et satisfaisante pour les habitants de tous les âges: si les aînés vont bien, l'impact sera positif pour tout le monde.

Pour se faire, une Ville Amie Des Aînés cherche à prévoir et à prendre en compte les besoins concrets de personnes qui ne sont pas encore âgées afin que la période de la vie qui se présente à eux se passe le mieux possible. Construire un projet comme celui-là, au niveau d'une commune, permet de développer une vision partagée et de promouvoir la cohésion sociale et de lutter contre l'isolement.

Un Comité de Pilotage qui se veut sera un organe de concertation, de collaboration, de priorisation, a donc été mis en place et est composé de personnes de tout âge (des intéressés par la démarche VADA, à titre individuel ou impliqués dans la vie communale et des acteurs locaux actifs issus de secteurs différents (public, privé, politique, associatif). Les services communaux sont intégrés à certaines étapes du processus pour soutenir la réflexion sur la faisabilité de certains projets et pour réaliser certains aspects du plan d'action.

Ce Comité de Pilotage coordonne et assure la mise en œuvre des différentes étapes du processus VADA.

Une 1^{ère} réunion a eu lieu le jeudi 22 février 2018, laquelle avait pour but, pour toutes les personnes présentes, de faire connaissance et de statuer sur le Règlement d'Ordre Intérieur du Comité de Pilotage;

La 2^{ème} réunion a eu le lieu le 18 juin 2018 et avait pour but de faire le recensement de ce qui peut être manquant sur Gesves en termes d'aînés.

Deux formations ont été organisées en septembre et octobre 2018 par la Province de Namur. Ces formations ont permis de rencontrer d'autres Villes/Communes qui sont, pour certaines d'entre elles, un peu plus avancées dans le processus VADA et qui ont pu partager leur expérience et donner des idées.

Les prochaines réunions sont programmées en février et mars 2019 et aura pour ordre du jour la réalisation du diagnostic territorial et participatif.



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Notre Centre se compose de différents services.

Les principaux sont :

- le service social général,
- le service de réinsertion socio –professionnelle (section blanchisserie et section maraîchage biologique),
- le service administratif,
- la maison de repos pour personnes âgées,
- l'initiative locale d'accueil pour candidats réfugiés politiques.



A côté de ces services-là, il y en a d'autres, qui leur sont complémentaires:

- le service énergie,
- la médiation de dettes,
- le taxi social,
- les consultations juridiques gratuites,
- la banque alimentaire,
- l'écrivain public.

Par ailleurs, depuis 2016, notre Centre a repris en charge le suivi des demandes en matière de logements.

Ponctuellement, notre Centre intervient aussi afin de faciliter la participation sociale, culturelle et sportive des personnes moins favorisées.

Le C.P.A.S. a également passé des conventions avec des services d'aides - familiales, de télé-vigilance, d'aide à la jeunesse, de probation, et collabore régulièrement avec l'Agence wallonne pour une vie de qualité.

Il collabore également au Plan de Cohésion Sociale, mis en place par la Commune, et avec l'Agence Locale pour l'Emploi.

Une fois par an, le C.P.A.S. collabore activement avec l'Administration communale, pour l'opération Eté solidaire, à destination des jeunes gens de la Commune.



Notre Centre participe aussi à certaines fiches projet développées par le GAL.



Le C.P.A.S. de Gesves accueille un public diversifié, qui fait appel à lui pour de multiples raisons :

- suivi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (et mise en place de projets individualisés d'intégration sociale) ;
- aides sociales diverses octroyées à de nombreux ménages en difficulté (avances sur allocations sociales, aides financières, aides en nature, avance d'un 1^{er} loyer ou d'une caution locative, prise en charge de frais d'hébergement en maison de repos, maison d'accueil, maison de soins,..., intervention dans les factures d'électricité, de mazout de chauffage, de médicaments,... etc.) ;
- hébergement de 43 résidents au sein de notre maison de repos pour personnes âgées, le Foyer Saint-Antoine, située à Goyet;
- accueil de familles ou de personnes candidates réfugiées politiques au sein de nos initiatives locales d'accueil situées à Gesves et à Sorée (15 places ouvertes à ce jour) et suivi de candidats réfugiés politiques, dans le cadre du plan de réinstallation mis en place par l'Agence Fédasil (11 personnes actuellement);
- réinsertion socio - professionnelle par le biais des contrats art. 60, des contrats de travail spécifiques SINE, des contrats d'adaptation professionnelle Aviq ou des prestations en A.L.E. ;
- mise en place de gestions budgétaires ou de guidances budgétaires ;
- ventes de légumes, plants, et fruits bio, par abonnement aux paniers de légumes du maraîchage, ou par commandes effectuées sur place ou via le site internet des Compagnons du Samson. Garnissage des bacs à fleurs communaux ;
- accès à la banque alimentaire et collaboration avec l'a.s..b.l. Saint-Vincent de Paul ;
- fourniture gratuite de matériel, mobilier et petit électro-ménager de seconde main, ainsi que de vêtements, linge de bain ou de lit, jouets , et matériel de puériculture, issus de dons (ou envoi vers des partenaires disposant de matériel de 2e main, à bas prix, comme Oxfam ou l'a.s.b.l. les Petits Riens) ;
- lessive, séchage et/ou repassage du linge à la Blanchisserie du Samson ou demandes de petits travaux de couture, raccommodage ou placement de nominettes sur les vêtements ;
- appel à l'écrivain public pour faciliter la lecture de documents et l'écriture de courriers ;
- bénéfice de l'allocation de chauffage ;
- suivi par le service de médiation de dettes ;
- suivi dans le cadre d'une guidance énergétique ;
- abonnement au service de la télé-vigilance ;
- intervention d'un des 4 services d'aide-familiale avec lesquels le Centre est conventionné ;
- intervention en vue d'une mise en place de services à domicile ;
- soutien à la recherche d'une place en maison de repos, maison de repos et soins, centre de revalidation, etc... ;



- accès au service de taxi social ;
- intervention lorsqu'une désignation d'administrateur provisoire de biens ou de personne paraît requis ;
- Nous recevons également pas mal d'étudiants (de fin de secondaire et du supérieur) et de stagiaires Forem ou autres, qui viennent se former, au sein de nos différents services.
- De plus, chaque année, des personnes condamnées à effectuer des prestations d'intérêt général sont encadrées par le personnel du Centre, durant celles-ci.

Il faut préciser que le nombre de dossiers présentés lors des séances de Conseil de l'Action sociale ou de Bureau Permanent n'est pas le reflet exact du nombre de personnes effectivement rencontrées.

En effet, un pourcentage non négligeable de personnes vient au C.P.A.S. pour y être conseillé, renseigné, ou aidé, avant une démarche auprès d'autres services administratifs ou en justice, ou dans le cadre d'une recherche d'emploi ou de logement.

Les membres du service social constatent d'ailleurs qu'ils sont de plus en plus sollicités pour effectuer des démarches administratives quotidiennes avec ou à la place des personnes qui s'adressent à lui.

Certaines personnes sont réorientées vers des services extérieurs ou des spécialistes (dans le cas, notamment, de problèmes psychologiques, d'assuétudes ou de santé,...).

Il faut souligner aussi le fait que, parmi les personnes qui franchissent les portes du Centre, il en est certaines qui ont plus besoin d'une oreille attentive ou d'une main tendue que d'une aide matérielle ou financière.

Pour plus d'information, voir le rapport annuel joint au budget du CPAS, et le rapport des synergies et économies d'échelle avec la Commune.



LOGEMENT



LOGEMENT

AGENT TRAITANT : LANGE CHARLOTTE

INTRODUCTION

La Commune est devenue un acteur incontournable dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale, les Logis Andennais, l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney, le Groupe d'Action Local et le SPW.

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

Le Collège communal veut user de toutes ces prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logement et ainsi devenir, plus encore, un acteur du logement à part entière.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

Une attention permanente sera apportée aux personnes à mobilité réduite qui, moyennant un logement adapté, pourront poursuivre une vie en toute autonomie et respectueuse de leur dignité.

MISSION

Le service logement a pour mission d'écouter, d'informer, d'aider, d'orienter et de conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- apporter une aide administrative ;
- assurer le suivi des demandes de logements à caractère social ;
- aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- fournir les informations quant aux primes offertes par la Région wallonne, par l'Administration communale et par la Province ;
- orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- informer les citoyens sur les aides accordées par la Région Wallonne en matière de logement et l'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation ;
- être le relais entre l'Agence Immobilière Sociale et la Commune ;
- être le relais entre les Logis Andennais et la Commune ;
- relayer pour les constats d'insalubrité.

Il veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et ainsi les orienter vers l'organisme compétent.



PARC LOCATIF COMMUNAL

Le service logement gère actuellement sept logements précaires sur le site de la Pichelotte, un logement à Faulx-Les Tombes, deux logements précaires à Haltinne et trois à Sorée. Le service d'Initiative Locale d'Accueil gère un logement appartenant à la Commune et trois logements appartenant au Centre Public d'Action Sociale. Il y a également un logement de type standard géré par le Centre Public d'Action Sociale. Les autres logements communaux sont gérés par les logis Andennais et l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney.

Actuellement, on peut compter 67 logements publics sur la Commune de Gesves qui se répartissent comme suit :

❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉ PAR LA COMMUNE.

- GESVES – site de « La Pichelotte » : Rue de la Pichelotte
 - 7 logements précaires nécessitant de gros travaux
- FAULX-LES TOMBES – Rue de l'Eglise
 - 1 logement destiné au curé desservant
- SOREE - Rue du Centre
 - 1 logement de type classique
- SOREE - Rue des Bourreliers
 - 2 logements nécessitant de gros travaux
- HALTINNE : Rue Léon Pirsoul
 - 1 logement d'urgence meublé
- HALTINNE : Rue de Haltinne (ancien presbytère)
 - 1 logement précaire qui sera transformé prochainement en deux logements moyens qui seront gérés par les Logis Andennais.

❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉ PAR LE SERVICE INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL.

- GESVES – site de « La Pichelotte » : Rue de la Pichelotte
 - 1 logement

❖ LOGEMENTS DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE GÉRÉ PAR LE SERVICE D'INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL.

- GESVES – Rue du Haras
 - 3 logements



❖ **LOGEMENT APPARTENANT AU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.**

- GESVES – Rue Bouchet
 - 1 logement

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR LA S.L.S.P. LES LOGIS ANDENNAIS.**

- GESVES – site de « La Pichelotte » - Rue de la Pichelotte
 - 6 logements moyens (1^{er} étage aile gauche).
- GESVES – Rue des Moulins
 - 8 logements sociaux
- HALTINNE – Rue de Strud
 - 6 logements sociaux
- MOZET – Rue de Mozet
 - 6 logements sociaux
- MOZET – Rue des deux chênes
 - 3 logements sociaux

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR L'AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE ANDENNE – CINEY.**

- GESVES – site de « La Pichelotte » - Rue de la Pichelotte
 - 6 logements (aile droite)
 - 5 logements moyens P.C.D.R. (2^{ème} étage aile gauche)
- FAULX-LES-TOMBES – Rue de l'Eglise
 - 3 logements
- FAULX-LES-TOMBES – Rue de la Goyette (Maison de l'Entité)
 - 1 logement
- SOREE – Rue du Centre
 - 2 logements
- HALTINNE – Rue Léon Pirsoul
 - 3 logements



❖ NOUVEAUX PROJETS LOGEMENT.

Deux nouveaux logements inscrits dans les Plans Logement seront prochainement en cours de réalisation au Presbytère d'Haltinne.

Création de 5 logements « Espaces Intergénérationnels » sur le site de « La Pichelotte » via la fiche PCDR.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PLANS BISANNUELS DU LOGEMENT

PLAN DU LOGEMENT 2007-2008

- **FICHE 1** : Aménagement de 6 logements sociaux à Strud-Haltinne. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis novembre 2011. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 2** : Aménagement de 6 logements au 1^{er} étage aile gauche de la Pichelotte. Les travaux sont terminés et les bâtiments sont occupés depuis septembre 2011. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 3** : Le projet d'aménagement d'un logement moyen à l'ancien presbytère de Haltinne a été regroupé, suite à l'accord du SPW, avec le projet de la **fiche 2** du Plan du Logement 2009-2010 qui consiste en l'aménagement de 2 logements moyens. Les travaux devraient commencer prochainement. Actuellement la famille qui occupe les lieux ne souhaite pas partir et une mesure d'expulsion est en court.
- **FICHE 4** : Aménagement de 8 logements sociaux Rue des Moulins à Gesves. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis août 2018. Ils sont gérés par les Logis Andennais.

PLAN LOGEMENT 2009 – 2010

Tel qu'approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 8 décembre 2009.

- **FICHE 1** : Aménagement de 5 logements au deuxième étage de l'aile gauche de la pichelotte. Cette fiche a été extraite du plan logement pour être introduite via le PCDR et fait l'objet de la 2^{ème} convention PCDR. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis juillet 2014.
- **FICHE 2** : Presbytère de Haltinne : Aménagement de 2 logements moyens. Pour l'état d'avancement voir fiche 3 Plan 2007-2008.
- **FICHE 3** : Centre récréatif, Rue des Deux Chênes, 10 à Mozet : Aménagement de 3 logements sociaux. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis mars 2016. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 4** : Foyer Saint-Antoine - Rue de Mozet, 1 à Goyet : Aménagement de 6 logements sociaux. (Dépendances du Foyer St Antoine). Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis août 2016. Ils sont gérés par les Logis Andennais.



PLAN LOGEMENT 2012-2013

NEANT

PLAN LOGEMENT 2014-2016

1. Plan Logement 2014-2016 introduit mais refusé par la Région Wallonne
2. Recours introduit, également refusé par la Région Wallonne
3. Fiche PCDR – Création de 5 logements « Espaces Intergénérationnels » sur le site de « La Pichelotte ». Actuellement en attente d’approbation au Cabinet de Monsieur le Ministre Collin.

NOTRE VOLONTÉ

- concrétiser les Plans Logement en cours ;
- maintenir notre taxe sur les immeubles inoccupés et abandonnés ;
- atteindre un K45 comme recommandé par la circulaire administrative ; atteindre progressivement les 10% de logements publics demandés par la Région Wallonne sans mettre en danger l’équilibre budgétaire. Cela est très difficile à réaliser, voir irréaliste financièrement.
- compléter ce qui a déjà été entrepris en matière de logement ;
- tenir compte dans la création de logements des personnes à mobilité réduite ;
- travailler en partenariat avec le Logis Andennais, l’A.I.S. et les sociétés de crédit au logement ;
- diversifier les logements mis à disposition des citoyens, lutter contre l’insalubrité et les immeubles abandonnés, créer de nouveaux logements ;
- créer du logement durable ;
- veiller au développement des énergies renouvelables.



**OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
FONDATION RURALE DE WALLONIE
(FRW)**



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT : NATALIA GONZALEZ ALBERTI

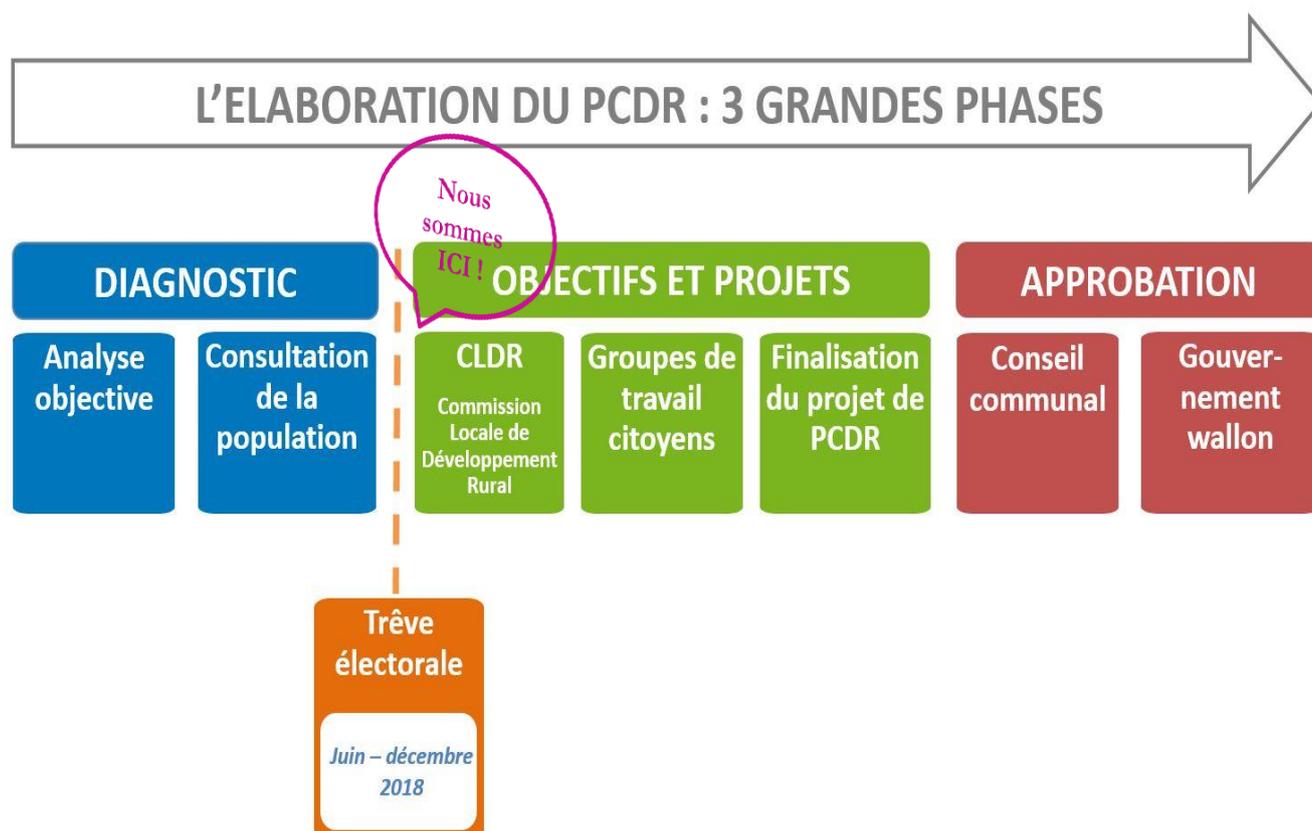
PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2017- 2027

La Commune de Gesves, forte de son expérience de 2006 à 2016, a décidé en 2017 de lancer un nouveau PCDR, Programme Communal de Développement Rural. Il s'agit d'une dynamique soutenue par la Wallonie, dont le but est de valoriser les ressources du territoire et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Comment ? En associant les habitants, forces vives et élus de l'entité de Gesves à l'élaboration puis à la mise en oeuvre de projets concrets pour un développement de la commune qui réponde vraiment à leurs besoins et souhaits. Le PCDR a également pour vocation de valoriser les caractéristiques rurales de la commune. Pour mener à bien cette opération, la Commune bénéficie de l'accompagnement de la FRW, Fondation Rurale de Wallonie.

En janvier 2018, le Collège communal a lancé **un plan de communication** pour faire connaître le PCDR aux Gesvois et les mobiliser dans le cadre d'une vaste **consultation de la population**.

Grâce à cela, en 2018, nous avons pu mener à bien la phase « DIAGNOSTIC » du PCDR.



1) DIAGNOSTIC

En février et mars 2018, tous les Gesvois ont été invités à prendre part aux réunions de consultation organisées dans chacune des sections de l'entité. Ces soirées ont été l'occasion d'écouter les habitants: de noter leurs satisfactions, leurs difficultés et leurs idées pour l'avenir de leur village et de leur commune. Des thèmes aussi importants que la vie associative, l'économie, le tourisme, l'agriculture, le logement, le patrimoine, l'environnement ou la culture ont été abordés dans le cadre de cette réflexion qui se voulait globale et participative.



153 habitants se sont rendus à ces consultations villageoises (40 Falsitombiens, 25 Gesvois, 29 Haltinnois, 35 Mozetois, et 24 Soréens).

Les comptes-rendus sont disponibles sur www.pcdr-gesves.info

D'autres avis ont également été rendus :



Nourries de toutes ces rencontres, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et la Commune ont rapporté l'essentiel des propos entendus dans une publication intitulée « *Regards croisés sur la commune de Gesves* ».



« Regards croisés sur la commune de Gesves »

Il s'agit de la synthèse du diagnostic de la commune basé sur des **données objectives** (statistiques, cartographie, etc.) et sur **l'avis des Gesvois**.

Elle a été publiée au mois de juillet 2018 et est actuellement disponible à l'Administration communale ainsi que sur www.pcdr-gesves.info

La version complète du diagnostic peut être consultée à l'Administration communale.

Cette publication est la dernière action de l'Opération de Développement Rural II effectuée en 2018. En effet, une trêve électorale (pas de séance publique durant la période préélectorale) a été imposée par le Ministre René Colin.

Cette trêve électorale a pris fin le 3 décembre 2018 avec l'installation du nouveau Conseil communal. C'est Cécile Barbeaux, première échevine, qui est aujourd'hui en charge du PCDR.

2) OBJECTIFS ET PROJETS

La Commission Locale de Développement Rural

Dès janvier 2019, la Commune et les Gesvois se mobiliseront pour constituer une nouvelle Commission Locale de Développement Rural. Un appel à candidat.e.s sera lancé début d'année.

Les groupes de travail (GT) thématiques

La possibilité de s'impliquer sur un thème ou un projet particulier sera ouverte à tous les Gesvois. Chaque participant pourra prendre part au(x) groupe(s) de travail de son choix. Thématique par thématique, ils permettront de définir les objectifs et les projets qui composeront le PCDR.

Chacun pourra donc rejoindre un groupe de travail quand il le souhaite. L'organisation de ces groupes pourra être suivie dans la rubrique "Actualités" sur www.pcdr-gesves.info



SOUVENEZ-VOUS : LE SITE DE LA PICHELOTTE A FAIT L'OBJET D'UNE CONVENTION DR

Depuis l'approbation de son PCDR en 2006, la Commune a déjà effectué sur fonds propres différents aménagements du bâtiment de la Pichelotte pour héberger les services du CPAS, les bureaux du GAL et la bibliothèque ainsi que pour louer une partie à la Ligue Equestre et à un restaurateur. Elle a également investi dans le but d'augmenter son offre de logements publics. Une importante part du bâtiment est cependant encore inoccupée. Quant aux abords et aménagements extérieurs, la Commune y a déjà aménagé des parkings, des espaces conviviaux, des jardins, une plaine de jeux à proximité et des terrains de sport. Mais, il reste à la fois, un bâtiment inachevé au bord de l'étang; un ancien site économique désaffecté (aqua-center), et un niveau de 500 m² (ex chambres d'hôtel) à réaménager aux normes légales.

Lorsque la Commune a activé la FP 1.13 de son PCDR (phase 1, pour l'aménagement de 5 logements au 2ème étage aile gauche du bâtiment de la Pichelotte), elle annonçait l'activation future d'une phase 2 visant la finalisation de l'aménagement global de ce site. Ces phases ont fait l'objet de 3 demandes de conventions distinctes :

- **PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel :**

Aménagement de locaux pour l'associatif et l'intergénérationnel situés au sous-sol de la Pichelotte et des abords ainsi que la transformation d'un appartement en salle polyvalente au rez-de-chaussée.

- **PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte – Diversification de l'offre de logement (logement à loyer modéré) :**

Création de cinq logements, d'un ensemble de circulation extérieure et aménagement d'une nouvelle aire de parking sur le site de la Pichelotte.

- **PCDR-Convention 6 FP3.9-Pichelotte – Maison nature et ruralité :**

Création d'une maison de l'étang, de la nature, et de la ruralité et aménagement des abords immédiats.

Le projet transversal tel que présenté a l'ambition d'optimiser la valorisation d'un site en y créant des espaces, des locaux, des lieux, polyvalents permettant de créer des synergies entre les acteurs de terrain du développement rural.

Le défi proposé par les autorités communales de Gesves en déposant ces projets est de brasser de front : l'intergénérationnel, la dynamisation des associations et autres acteurs de la dynamique locale, le soutien à l'économie locale, la préservation et la valorisation du patrimoine bâti de la Commune, le développement d'activités au profit de la jeunesse, la sensibilisation à la thématique de l'environnement.

La CLDR s'est prononcée sur ces 3 projets en réunions des 31 mars 2015 et 28 mai 2015.



Le Conseil Communal a confirmé la désignation de l'INASEP comme auteur de projet pour les 3 projets et a décidé, en séance du 30 juin 2015, de solliciter du Gouvernement Wallon 3 nouvelles conventions PCDR 4-5-6. L'avant-projet de l'INASEP a ensuite été approuvé le 6 février 2017.

Grâce à l'opération de développement rural, ces travaux sont subsidiés à hauteur de 60% par la Région wallonne.

A ce jour, le fonctionnaire délégué a octroyé le permis d'urbanisme pour chaque demande concernant le site de la Pichelotte. Une fois les dossiers approuvés par le Ministre René Colin, la Commune pourra entamer la procédure d'adjudication des marchés publics.

3) LE VICIGAL SUIT SON COURS.

Parmi les fiches activées du PCDR 2010-2016, **le projet de création d'une dorsale de mobilité douce** et touristique sur le territoire (voie verte), s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant au cœur des villages de Gesves et Ohey, et s'intégrant dans le grand réseau Ravel, **fait lui aussi l'objet d'une convention de financement DR** approuvée par le Ministre en décembre 2016.



Les quatre communes concernées par la dorsale, Assesse, Gesves, Ohey et Yvoir, ont signé en mars 2017 une convention transcommunale. Le Conseil communal, en séance du 3 mai 2017, a confirmé la désignation de l'INASEP comme auteur de projet du ViciGAL.

Le GAL et la Commune ont continué en 2018 leurs démarches auprès des propriétaires concernés par le tracé du ViciGAL. L'INASEP a de son côté bien avancé sur l'avant-projet.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la fiche projet sur <http://www.tiges-chavees.be/project/vicigal>



PLAN DE COHESION SOCIALE



PLAN DE COHESION SOCIALE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE POTTIER – CHEFFE DE PROJET (3/5 TEMPS)

Madame Anne-Catherine Pottier est entrée en fonction début juin 2017.

Aussi, pour la réalisation de ses missions, l'agent est accompagné par les services de la DiCS (Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale).

Dans le courant 2018, le nouvel agent a mis en place plusieurs actions destinées à devenir récurrentes et introduit de nouveaux projets. Il travaille d'ores et déjà à la programmation 2019 ainsi qu'au diagnostic pour la programmation du PCS 3 (2020-2025).

INTRODUCTION

Selon la Région wallonne, la cohésion sociale est un ensemble de processus qui contribuent à assurer à tous les individus l'égalité des chances et des conditions ainsi que l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel. Le tout permettrait à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. En d'autres termes, l'objectif du PCS est de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein d'une commune afin que chacun puisse y vivre dignement.

La finalité du plan est de promouvoir la cohésion sociale sur le territoire communal en répondant à deux objectifs :

- le développement social des quartiers
- la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité.

Ce chapitre, consacré au PCS, tend à expliquer les différentes actions qui ont été pensées et mises en place ainsi que leur état d'avancement.

Le tissu associatif gesvois ayant évolué au cours de ces dernières années, il semble que la composition du Comité d'Accompagnement doive être élargie.

HISTORIQUE : DÉCEMBRE 2017- DÉCEMBRE 2018

- **Décembre 2017** : Comité d'accompagnement : évaluation des actions 2017 et programmation 2018
- **Mars 2018** : Lancement concret du 'Jardin Partagé de la Pichelotte'
- **Avril 2018** : Rapport financier
- **Juin 2018** : Rapport de mi programmation
- **Septembre 2018** : Lancement de l'Action 'Repair Café'
- **Octobre-Novembre 2018** : formations DiCS – préparation diagnostic PCS3
- **Novembre 2018** : Premiers groupes homogènes consultés dans le cadre du diagnostic PCS3
- **20 décembre 2018** : acte de candidature au PCS3 déposé à la DiCS
- **Décembre 2018** : Comité d'accompagnement et prospection de nouveaux partenaires
- Fin du plan : **31 décembre 2019**



MISSIONS

Les missions et projets du PCS sont articulés autour d'axes de travail bien identifiés. Certaines actions mises en place suite à la réorientation du PCS sont étroitement liées et visent la transversalité. Cette transversalité assure une cohérence solide au PCS et lie intimement les projets et actions entre eux. Chaque axe présenté ci-dessous reprend les descriptifs généraux et les actions mises en place.

AXE 1 : COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU – GESTION DU PLAN ET MISSIONS DU CHEF DE PROJET

1) Missions du chef de projet : objectifs généraux

- Elaboration et actualisation du plan (diagnostic, objectifs, actions et évaluations)
- Gestion administrative (envoi des convocations, PV, rapports et documents)
- Réalisation du diagnostic en vue de la programmation PCS3 : consultations de groupes citoyens homogènes
- Etude de synergies potentielles intercommunales (Assesse-Ohey) en vue de la programmation 2020-2025 (PCS3)
- Compte-rendu et évolution des actions auprès du CA, de la DiCS et du Conseil Communal
- Supervision et/ou coordination : gestion d'équipe, gestion des partenariats, pilotage des sous-commissions, synergie avec les autres plans, dispositifs et services
- Information et communication : relais vers le politique, vers les partenaires et les citoyens
- Collecte d'informations des partenaires, structures et synthèse des données nécessaires aux prises de décisions
- Favoriser les rencontres, les partenariats et la réponse aux besoins locaux. Assurer le suivi et la coordination
- Soutenir la mise en place de nouvelles actions en fonction des besoins
- Favoriser l'implication des gesvois dans les actions du plan
- Favoriser une meilleure communication de et vers la commune en fonction des besoins identifiés et des actions menées
- Participation active au GoAL 'Action sociale' mené par le GAL : janvier et septembre 2018.

2) Réalisations :

- Rapports de mi programmation et financier à destination des autorités subsidiantes (Collège-Conseil Communaux et DiCS) et journées de formation des 6 février et 19 mars 2018



- Participation à la réflexion inter-PCS relative à l'avenir des PCS (suite à la révision puis l'adoption du décret et à la mise en place d'une nouvelle majorité au sein du gouvernement régional) : focus groupes des 7 et 9 novembre 2018
- Participation aux formations de la DiCS dans le cadre de l'élaboration du diagnostic en vue de la programmation du PCS3 (2020-2025) : 8-9 et 25 octobre 2018
- Mise en place de nouveaux partenariats avec les associations locales dans le cadre d'actions récurrentes (voir infra pour le détail)
- Synergies avec le GAL, la bibliothèque, le service environnement, le service 'Zéro Déchet' dans le cadre d'actions récurrentes (voir infra)
- Recherche d'appel à projets (Région Wallonne, Fondation Roi Baudouin)
- Réseautage : rencontre d'acteurs dans les domaines
 - de la santé (Maison Médicale de Gesves – partenariat ; Asbl aidants Proches) : juin-décembre 2018
 - des assuétudes (AA, NA, Zone T, Phénix, Sésame, Al anon) : octobre 2018
 - de la Culture (Raffy Raphaël) : octobre 2018
 - de l'inclusion sociale
 - Villes VADA – Aînés) : février-décembre 2018
 - GAL Condroz-Famenne : chargée de mission « Cohésion sociale »
 - Coopérative alimentaire Cocoricoop : groupe de travail « inclusion sociale »
 - de la mobilité
 - Réunion « mobilité » à Andenne : juillet 2018
 - Colloque « Mobilité inclusive » – Province de Namur) : juin 2018
 - de la lutte contre la pauvreté et du soutien au développement de l'économie circulaire (réseau Repair Together) : rencontres ponctuelles de mars à août 2018
- Communication :
 - Rédaction d'articles relatifs au PCS (présentation générale) et aux actions mise en place : Gesves Info – Bulletin du Syndicat d'Initiative – Proxymag – médias informatiques
 - Mise en place et alimentation d'une page Facebook pour communiquer sur les actions et toucher de nouveaux publics.
 - Présence lors de l'accueil des nouveaux gesvois, le 7 septembre 2018
- Formation en secourisme : septembre 2018



AXE 2 : INFORMATION – LIENS SOCIAUX - INCLUSION SOCIALE

- Présence lors de l'accueil des nouveaux gesvois, le 7 septembre 2018 : présentation du PCS et de ses objectifs et actions auprès des nouveaux habitants de la commune
- Information relative au PCS (actions, activités, projets) lors des événements : apéro solidaire, Repair Café
- Prospection d'un lieu de distribution-relais pour la Coopérative alimentaire Cocoricoop : mise en réseau, délibérations collège, convention, gestion de planning d'occupation du local sélectionné. Objectif : créer une dynamique d'inclusion sociale sur la thématique de l'alimentation en circuits courts avec des personnes précarisées économiquement.
Emergence d'un groupe de travail 'Inclusion sociale' au sein de la coopérative alimentaire.

AXE 3 : MOBILITÉ

- **Formation d'aide au passage du permis théorique :**

Une commune rurale telle que Gesves nécessite bien souvent l'usage d'une voiture. En effet, l'offre TEC est insuffisante et le territoire gesvois est étendu.

Le projet proposé vise l'autonomisation de publics ne disposant pas du permis de conduire et rencontrant des difficultés à étudier seuls.

➔ Action : en janvier 2018, une formation d'aide au passage du permis de conduire théorique a été dispensée au sein des bâtiments communaux. 5 apprenants ont bénéficié d'un accompagnement adapté durant deux semaines et 4 ont passé le permis de conduire théorique : 1 l'a réussi, ce qui correspond aux statistiques de réussite en Région Wallonne suite à la refonte du système d'évaluation du permis de conduire (révision de la notion de faute grave, nombre de question plus élevé, etc)

Partenaires du projet : PCS, CPAS, Bibliothèque, Proxibus et l'Asbl Vis-à-Vis

- **Redynamisation du Taxi Social :**

A l'initiative du CPAS, un service de taxi social est mis à disposition de la population depuis 2016. Néanmoins, les bénévoles se font rares : en moyenne, 3 bénévoles ont assuré 737 courses (4^e trimestre 2017-3 premiers de 2018). Soit une augmentation de 10% par rapport à 2017.

Action : La communication a été revue et un nouvel article, récurrent, est paru dans le Gesves Info. Action récurrente.

- **Favoriser le covoiturage :**

Pour favoriser la mobilité et réduire les coûts liés aux déplacements, le covoiturage est une bonne alternative. Un groupe de citoyen a mis en place, de manière tout à fait spontanée, une page sur le réseau social Facebook 'Co-voiturage Gesves Assesse Ohey (et alentours)'.



Ce groupe compte actuellement 166 membres (26 nouveaux membres en 2018)

➔ Action : Article récurrent dans le Gesves Info visant à faire connaître cette page Facebook de covoiturage. Action récurrente.

AXE 4 : LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

- **Apéro Solidaire :**

L'objectif de cette action est double : d'une part, il s'agit de conscientiser et de récolter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à destination des publics fragilisés. D'autre part, le verre offert dans le cadre de cette manifestation permet de tisser du lien social de manière conviviale et chaleureuse.

Principe : lors de manifestations festives, une récolte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène est organisée. En échange du don, le PCS et l'Administration Communale remettent un ticket boisson à consommer sur place.

➔ Action : en 2018, deux apéros solidaires ont d'ores et déjà été organisés. Le troisième aura lieu à l'occasion du Marché de Noël, mi-décembre.

L'Apéro solidaire du mois d'avril (le 22) a été organisé lors du Rallye pour la Vie, un rallye de voitures ancêtres organisé par l'asbl 'Un Cœur pour la vie'. Lors de cette manifestation, peu de vivres ont été récoltées. Une communication peu efficace a été soulevée par l'asbl partenaire, dans sa campagne de communication envers les participants.

Le second Apéro Solidaire a été organisé lors de la Kermesse de Gesves, le 23 septembre dernier : cette opération, dans ce cadre-là, a remporté un vif succès et les citoyens ont été nombreux à participer et encourager cette action.

- **Boite à chaussures festive :**

Objectif : récolte de dons alimentaires à caractère festif pour les fêtes de fin d'année à destination des publics fragilisés.

➔ Action : Pour éviter les doublons, cette action a été fusionnée avec les Apéros Solidaires (voir supra)

- **Give-box**

Principe : Une give-box, c'est une boîte à donner. Initialement, une give-box encourage les dons citoyens : on vient y déposer ce dont on n'a plus besoin et on y prend ce dont on a besoin, le tout gratuitement. La give-box mise en place par le PCS sert d'intermédiaire entre les dons reçus par le CPAS et la distribution aux personnes demandeuses. Il s'agit donc de distribution gratuite.



➔ Action : la give-box était initialement située dans le hall du CPAS. Durant les mois de juillet-août, la gestion en a été plus difficile suite aux congés des agents et la give-box a été déplacée dans la salle centrale de dons du CPAS.

Elle sera remise en place dans les meilleurs délais.

Evaluation : certaines personnes venaient quotidiennement voir la give-box. De plus, depuis sa mise en place, les agents qui accueillent les clients du CPAS ont remarqué une nette augmentation de la fréquentation de la salle qui centralise les dons du CPAS : un effet induit de la give-box est donc qu'elle agit comme un produit d'appel. Les dons circulent mieux et les bénéficiaires du CPAS y viennent régulièrement.

➔ Action en cascade : Pour éviter l'afflux de dons anarchique au CPAS, une permanence 'dons' a été mise en place par le PCS. Tous les seconds mardis du mois, les particuliers désireux d'effectuer un don peuvent venir le déposer au PCS, qui se charge ensuite de la redistribution via la give-box. Les citoyens gesvois ont favorablement accueilli l'initiative et appellent régulièrement le PCS pour déposer ou connaître les prochaines dates de dépôt.

- **Projet « Verdissement des Places Publiques » (Cabinet du Ministre Di Antonio) : Jardin partagé de la Pichelotte**

Suite à la sélection du projet 'Jardin Partagé de la Pichelotte' au mois d'octobre 2017, l'agent PCS a entamé les suivis adéquats :

- campagne de communication sur le projet
- budget prévisionnel
- suivi administratif et financier
- implantation sur le terrain
- réunion citoyenne d'information et de constitution du groupe des 'Jardi Potes' : mars 2018
- synergie avec les services communaux et para-communaux concernés : service environnement, service bâtiment, service voiries, CPAS (Compagnons du Samson)
- calendrier des animations : tous les mercredis de 16h30 à 19h, dès la fin mars 2018 jusqu'à mi-juillet
- marchés publics de fournitures : délibéré, procédure de marchés, sélections et livraisons
- accompagnement hebdomadaire des 'Jardi Potes'
- animation et co-construction du groupe : facilitation avec des techniques d'intelligence collective et de gouvernance partagée.
- calendrier des semis
- évaluation constante
- rapports financier et photos auprès des autorités subsidiaires (Région Wallonne)
- réunions de suivi du dossier avec l'Atelier CUP (<http://www.ateliercup.be>): mai et juin 2018



Les ateliers hebdomadaires ont repris en novembre, afin de préparer le jardin à l'hiver et conformément à l'appel à projet qui prévoit l'accompagnement de la commune, via le PCS dans ce cas-ci, pendant deux ans.

- Le jardin partagé rencontre largement et de manière transversale les objectifs visés par le PCS : réinsertion sociale,
 - o liens sociaux dans le quartier,
 - o lutte contre la pauvreté par la culture de légumes,
 - o meilleure santé par la consommation de légumes locaux et bios,
 - o amélioration du bien-être
 - o émergence d'un sentiment d'appartenance à un groupe

- **Repair Café**

Un repair café, c'est un lieu où les particuliers apportent leur petit électro défectueux et où des bénévoles le réparent. Pendant la réparation, le particulier reste avec le bénévole et discute, ce qui est vecteur de lien social et de valeurs en économie circulaire.

➔ Action : Le Repair Café existe depuis septembre 2018, tous les premiers samedis du mois

Calendrier du projet :

Janvier-février 2018 : campagne de communication d'appel citoyen pour la constitution d'une équipe – contacts avec le Réseau Repair Together

Mars 2018 : réunion d'information destinée aux citoyens, avec le soutien du Réseau Repair Together. Constitution du noyau de bénévoles

Avril 2018 – août 2018 : réunions mensuelles de préparation

Août 2018 : visite du Repair Café de Namur (3è samedi du mois)

Août – septembre 2018 : campagne de communication de lancement du RC, insertion de l'évènement dans le cadre de 'La Fête des Possibles' (www.fetedespossibles.org)

Septembre : premier Repair Café

Lancement :

Lors de la première édition, en septembre 2018, plusieurs activités étaient prévues en parallèle :

- visites du Jardin Partagé de la Pichelotte
- présence du groupe 'Zéro Déchet' de Go Transition : stand d'information
- présence de l'agent communal en charge de l'opération 'Zéro Déchet' : stand informatif relatif au projet, dans le cadre de 'Commune-pilote Zéro Déchet'



- gratifieria, ou donnerie : les citoyens apportent ce dont ils ne se servent plus, en bon état et propre et repartent avec ce dont ils ont envie. Les citoyens qui n'apportent rien ont également la possibilité d'emporter ce qu'ils souhaitent.
- activité de démontage de mécanisme pour les enfants

Action connexe émergente : la gratifieria

La gratifieria a remporté un vif succès et les deux évènements couplés attirent des publics différents, contribuant à les faire connaître l'un et l'autre. Dès lors, la gratifieria est organisée chaque mois, en même temps que le Repair Café.

En décembre, cette dernière est axée sur les fêtes de fin d'année et la Saint Nicolas.

Un atelier de fabrication de doudous avec de la laine de récupération est également organisée, sur inscription.

➔ Suivi réalisé par l'agent PCS :

Préparation du Repair Café : communication, préparation logistique, réservation de matériel communal, affichage, gestion d'équipe, rappels via mails, briefing et debriefing de l'équipe, communication d'ateliers de formation à destination des bénévoles, assurances des bénévoles, présence le jour-même

Encodage statistique sur le site du Réseau belge Repair Together

Facilitation d'équipe et co-construction de projet en gouvernance partagée et intelligence collective

Recrutement de nouveaux bénévoles pour offrir de nouveaux ateliers :

- Couture et lainages : 3 bénévoles
- Informatique : 1 bénévole
- Petit électro : 3 bénévoles
- Affûtage : 1 bénévole
- Accueil : 2 bénévoles (dont une qui propose des animations enfants)
- Gratifieria : 2 bénévoles

➔ Action très appréciée des citoyens, entre 20 et 25 objets sont réparés chaque mois. Le Repair Café est un projet qui rencontre parfaitement les exigences d'un PCS :

- Lutte contre la pauvreté
- Lutte contre l'obsolescence programmée
- Valorisation personnelle par de nouveaux apprentissages
- Empowerment citoyen



- Emergence d'un sentiment d'appartenance à un groupe
- Convivialité
- Amélioration du bien-être personnel

- **Création d'une I.D.E.S.S.**

Réflexion de fond sur le projet : création d'une I.D.E.S.S. en collaboration avec le CPAS. La création d'une I.D.E.S.S. a été écartée : actuellement, les dispositifs existant au sein du C.P.A.S., en termes de réinsertion sociale, existent et fonctionnent. La création d'une I.D.E.S.S. ferait doublon avec les structures existantes actuelles.

- **Commune Zéro Déchet**

L'agent PCS a été désigné comme référente 'Zéro Déchet' pour le bâtiment de la Pichelotte.

Trois réunions ont eu lieu au mois de mai, septembre et novembre dernier.

Un diagnostic 'Zéro Déchet' a été réalisé auprès du personnel et synthétisé de manière à définir des actions concrètes.

Relais et synergie dans le projet Bioboxes : relais avec les Jardis-Potes, dans le cadre du projet 'Jardin Partagé de la Pichelotte' : réunion de préparation le 19 avril et signature de la charte en juillet, avec désignation d'un référent 'Biobox' au sein des Jardis-Potes.

- **Eco-consommation énergie**

Partenaires :

GAL – Energie

Commune d'Ohey

Asbl 'Empreintes' pressentie

Description :

Projet élaboré conjointement avec le GAL, dans le cadre de la fiche 'Energie' : proposition de formation à destination de ménages gesvois et oheytois.

Formation de douze mois (1 séance par mois), assortie d'un mini-audit énergétique et d'installation de matériel d'éco-consommation (réflecteurs, boudins de portes, ...)

Objectif: Education aux gestes éco-énergétiques et réduction de la consommation énergétique (chauffage, électricité)

Plan financier : le coût de la formation ainsi que les investissements sont supportés par le GAL – Energie.



Le PCS assure le suivi administratif, la communication entre les différents intervenants et l'organisation logistique de la formation (lieux, déplacements éventuels)

AXE 5 : ACCÈS À LA SANTÉ ET TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

- **Rencontre avec les acteurs actifs dans le domaine des assuétudes**

Partenaires : SAGEISS – asbl ZONE T – Phénix asbl – Sésame asbl – Alcooliques anonymes, Al anon – Maison médicale de Gesves

Lors de cette rencontre, les spécificités liées au territoire rural ont été abordées.

Il existe d'ores et déjà une rencontre hebdomadaire des A.A. à Mozet, le jeudi soir.

Dans un premier temps, il a été convenu qu'une information la plus exhaustive possible soit diffusée dans les lieux les plus pertinents : administration communale, maison médicale, médecins et pharmaciens, écoles.

Dans un second temps, une permanence tournante sera mise en place : une association assurera une permanence mensuelle.

Le lieu reste encore à déterminer, ainsi que les horaires.

En 2019, il est prévu de rencontrer les mouvements de jeunesse, notamment, afin de sensibiliser à la problématique et de former des personnes-relais.

- **Organisation d'une marche gourmande pour les personnes « Aidants Proches »**

La première semaine d'octobre a lieu chaque année la semaine des aidants Proches. Un aidant proche, c'est une personne qui prend soin d'un parent, ami, voisin à la santé chancelante. Souvent, ces aidants proches ne prennent pas le temps de prendre soin d'eux-mêmes.

Dans ce cadre, proposition a été faite d'organiser un évènement 'détente' : une marche gourmande ponctuée de moments de soins et d'information relative aux aides existantes, notamment logistiques.

L'évènement était prévu le mercredi 3 octobre, entre 16 et 20h.

Malheureusement, faute d'inscription, l'évènement a dû être annulé.

Partenaires :

-Commune de Gesves – relais Aînés

-Asbl aidants proches

-Mutuelles et service de soins à domicile

-Maison médicale de Gesves

-Centre Samadhi – Mozet

-CPAS (Compagnons du Samson et Blanchisserie du Samson)



- **Protocole disparition Sénior**

Le 11 septembre dernier, notre Commune et notre CPAS, représentés par Monsieur André Bernard, ont signé la Charte relative au Protocole de disparition Séniors à domicile.

Cette charte est le résultat d'un partenariat entre la zone de police locale, la cellule des personnes disparues de la Police Fédérale, la Ligue Alzheimer, le Parquet et les différents services de soins à domicile.

De quoi s'agit-il ? Plus de 70% des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivent à domicile.

Les personnes atteintes de cette maladie peuvent être déroutées et se perdre. C'est inquiétant, parce qu'elles sont désorientées et ont besoin de soins.

Pour réagir rapidement et efficacement, les services de recherche ont besoin d'informations précises.

C'est là que le Protocole Disparition Séniors au Domicile intervient.

Concrètement, il s'agit d'une fiche identitaire préventive qui contiendra des informations telles que les signes distinctifs de la personne disparue, ses habitudes, les endroits où elle aime se rendre, sa photographie...

Dans ce cadre, le PCS a diffusé l'information via le Gesves Info et rédigé un courrier explicatif à destination des citoyens.

- **Boite dans le frigo**

Partenaires : Maison médicale de Gesves

La boite dans le frigo est un dispositif destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans.

A Gesves, près de 22% de la population est concernée.

Il s'agit d'une boite clairement identifiée, placée au frigo, qui contient les informations médicales importantes : médication et dosage, personnes à prévenir, etc. Ces informations importantes sont destinées aux secours en cas d'urgence, lorsqu'ils se rendent chez la personne : ils disposent ainsi de l'ensemble des informations pertinentes afin d'accélérer la prise en charge.

Cette boite est complémentaire à l'opération « Protocole Disparition Sénior à Domicile »

D'ici fin décembre, le PCS aura lancé l'appel d'offre pour la réalisation de ces boites : elles seront distribuées sur demande citoyenne.

Actuellement, le partenariat a été initié avec la Maison Médicale de Gesves : l'équipe médicale revoit le questionnaire et l'organisation du carnet recensant les informations médicales.

Calendrier du projet :

-Décembre 2018 : Délibé de lancement du projet – Appel d'offre et sélection de l'opérateur



- **Ville VADA**

Le projet, initié par la Commune en partenariat avec la Province de Namur, en est à ses balbutiements. Le PCS est étroitement associé à sa poursuite en collaboration avec le CPAS et la Commune, conformément au public-cible visé par le projet 'Ville VADA', à savoir les séniors. Ce projet sera réalisé en étroite collaboration avec différents services communaux et le PCDR. La responsable de projet est Nathalie Seine.

Plus d'info dans l'onglet « 3^{ème} Age »

- **Création d'ateliers tricot local – Foyer Saint Antoine**

En collaboration avec l'assistante sociale référente, Françoise Lessuisse, et Laine en Transition, une association citoyenne qui promeut l'utilisation de laine locale, un projet de création d'atelier autour de la laine locale voit le jour à une fréquence encore à définir.

Les objectifs sont les suivants : d'une part, il y a avant tout le partage d'un moment récréatif et convivial pour les résidents. D'autre part, la transmission et le partage de savoirs autour de ce matériau si représentatif de la vie d'antan et la valorisation personnelle procurée sont importants.

Actuellement, les ateliers tricots en collaboration avec GO-Laine en Transition sont organisés de manière bimensuelle.

Suivi de la collaboration.

- **Eté solidaire 2018**

Soutien administratif et rédaction des rapports administratif et financier pour l'édition 2018, encadrement des jeunes en étroite collaboration avec l'assistante sociale du CPAS en charge du dossier, madame Ludivine Chevalier, et les services voiries et bâtiments de la Commune.



MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS



MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS

Marchés et chantiers en cours

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan Logement 2009-2010-Presbytère de Haltinne-Aménagement de 2LS

PU	17/12/2015 → 17/12/2020
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire:	124/723-60/20090022
Estimation	239.153,73€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	1/09/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	26/03/2018 - approbation du Collège
A l'Entreprise BESSEGA SA	222.970,08€ TVAC
Ordre de commencer	En attente du départ du locataire
Réception Provisoire	En 2018-2019
Réception Définitive	

Validité de l'offre → 31/11/2018

2. PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel

Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire:	124/723-60-20170006
Estimation	904.739,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

En attente de la promesse ferme du subside

3. PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte - 5Logements & Abords

Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire:	124/723-60-20170007
Estimation	864.729,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

En attente de la promesse ferme du subside

4. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité

Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire:	124/723-60-20170030
Estimation	261.623,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

En attente de la promesse ferme du subside

5. Plan cigogne-Aménagement d'une crèche 18 lits- Ancienne gare de Sorée- Dossier Suite à la FAILLITE de L'Ets SOGEPAR

Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	835/724-60-20150021
Estimation	711.964,00€ TVAC
Subsides	SPW-DGO 80%
Principe et CSC :	23/10/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	05/03/2015 - approbation du SPW-DGO5
Attribution du marché :	02/05/2016 - approbation du Collège
A l'Entreprise SOGEPAR	776.827,08€ TVAC
Ordre de commencer	09/06/2016
Réception Provisoire	/
Réception Définitive	/

Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 161.471,21€ TVA comprise



6. Plan cigogne-Aménagement d'une crèche 18 lits- Ancienne gare de Sorée-Nouveau Dossier

Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire:	835/724-60-20150021
Estimation	682.335,27€ TVAC
Subsides	SPW-DGO 80%
Principe et CSC :	12/07/2018 - approbation du Conseil
Accord de principe	05/03/2015 - approbation du SPW-DGO5
Attribution du marché :	24/09/2018 - approbation du Collège
A l'Entreprise LAURENTY TRAVAUX SA	695.137,85€ TVAC
Ordre de commencer	/
Réception Provisoire	En 2018
Réception Définitive	En 2020

Dossier attribution en attente de l'avis de la Tutelle pour notification



MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »



MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan d'investissement 2017-2018 PHASE I

Haltinne : Rues Chaumont et Vivier Traîne

Mode de passation du marché :	Procédure ouverte
Article budgétaire:	421/731-60/20180009
Estimation	520.300,00 TVAC
Subsides	DGO1 50%
Principe & CSC	24/10/2017 – approbation du Conseil
Attribution du marché	11/06/2018 - approbation du Collège
A l'Entreprise NONET SA	538.924,07€ TVAC
Ordre de commencer	17/09/2018
Réception Provisoire	A réaliser en 2018
Réception Définitive	A réaliser en 2020

Travaux en cours d'exécution

2. Plan d'investissement 2017-2018 PHASE II

Haltinne : Rue Al Casette

Mode de passation du marché :	Procédure ouverte
Article budgétaire:	421/731-60/20180009
Estimation	239.277,98 TVAC
Subsides	DGO1 50%
Principe & CSC	12/07/2018 – approbation du Conseil
Attribution du marché	
A l'Entreprise	
Ordre de commencer	
Réception Provisoire	
Réception Définitive	

L'ouverture des offres est prévue le 23 novembre 2018

3. Entretien voirie 2017

Faulx-Les Tombes : Rue de l'Eglise, du commerce

Mozet : rue de Loyers

Haltinne : Bellaire

Haut-bois : rue de Labas, rue des Chars

Mode de passation du marché :	Procédure ouverte
Article budgétaire:	421/731-60
Estimation	197.474,42 TVAC
Principe :	13/12/2017 – approbation du Collège
Principe et CSC:	22/12/2017 – approbation du Conseil
Attribution du marché	26/03/2018 - approbation du Collège
A l'Entreprise SOCOGETRA	180.444,76€ TVAC
Ordre de commencer	17/04/2018
Réception Provisoire	08/10/2018
Réception Définitive	A réaliser en 2020

Le montant total s'élève à 179.098,07€s TVA comprise ;

4. Plan « Trottoirs 2012 » relatif au projet du SPW-DGO1 « N942-Traversée de Gesves »

Mode de passation du marché :	/
Article budgétaire:	421/731-60/20120023 – 250.000,00€
Estimation	214.160,00€ TVAC
Subsides	80% - Maximum 150.000,00€
Principe :	19/07/2007 – approbation du Conseil
Promesse de subside	09/07/2012

Etat des travaux au 27/10/2014: En attente de la confirmation du SPW, concernant l'aménagement de la traversée de Gesves N942.



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

AGENTS TRAITANTS : CHANTAL KINDT ET SÉBASTIEN ERNEST

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Marchés publics de travaux	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
N° 20170503 ABAT-SON	REPLACEMENT DES ABAT-SON DE L'EGLISE DE GESVES	790/724-54	29 mai 2017 TITEUX 15.531,57 € TVAC
PNSP/20180207 /Toiture Chapelle St Barbe	RÉPARATION DE LA TOITURE DE LA CHAPELLE ST BARBE A GESVES	790/724-54 n° de projet 20180019	26 mars 2018 à TITEUX 6.890,95€ TVAC
201711/PNSPP/ Toiture- Corniches/Eglise Sorée	ENTRETIEN DE LA TOITURE ET DES CORNICHES DE L'EGLISE DE SOREE	790/522-53 n° de projet 20180019	26 mars 2018 à TITEUX 8.699,90€ TVAC
201711/PNSPP/ Toiture- Corniches/ Chapelle	ENTRETIEN DE LA TOITURE ET DES CORNICHES DE LA CHAPELLE DU PRÉ D'AMITE À GESVES	790/522-53 n° de projet 20180019	26 mars 2018 à TITEUX 1.258,40 € TVAC
2017/PNSPP/T OITURE- CORNICHES- Eglise d'Haltinne	ENTRETIEN DE LA TOITURE ET DES CORNICHES DE L'EGLISE DE HALTINNE	790/724-54 n° de projet 20180019	26 mars 2018 à TITEUX 2.341,35€ TVAC
201711/PNSPP/ Toiture- Corniches/Eglise Haut-Bois	ENTRETIEN DE LA TOITURE ET DES CORNICHES DE L'EGLISE DE HAUT-BOIS-	790/522-53 n° de projet 20180019	26 mars 2018 à TITEUX 4.622,20 € TVAC
201711/PNSPP/ Toiture- Corniches/Eglise Strud	ENTRETIEN DE LA TOITURE ET DES CORNICHES DE L'EGLISE DE STRUD	790/724-54 n° de projet 20180019	26 mars 2018 à TITEUX 3.974,85 TVAC
201711/PNSPP/ Toiture- Corniches/Eglise FLX	ENTRETIEN DE LA TOITURE ET DES CORNICHES DE L'EGLISE DE FAULX-LES TOMBES	790/522-53 n° de projet 20180019	24 septembre 2018 à ARCANDE 39.337,10€ TVAC
201711/PNSPP/ Toiture- Corniches/Eglise Mozet	ENTRETIEN DE LA TOITURE ET DES CORNICHES DE L'EGLISE DE MOZET	790/724-54 n° de projet 20180019	23 avril 2018 à ARCANDE 3.121,80 € TVAC
201711/PNSPP/ Toiture- Corniches/Eglise Gesves	ENTRETIEN DE LA TOITURE ET DES CORNICHES DE L'EGLISE DE GESVES	790/724-54 n° de projet 20180019	23 avril 2018 à ARCANDE 5.082,00 TVAC



PNPP/2017/Mise aux normes/ELEC/Eglises/Sorée/FLX	MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE L'EGLISE DE FAULX-LES TOMBES ET DE SORÉE SUITE AUX INFRACTIONS CONSTATÉES PAR UN ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ - LOT 1 (MISE EN CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DE L'EGLISE DE FAULX-LES TOMBES)	794/724-54 projet 20170028	27 novembre 2017 à MILELEC SPRL 27.081,89 € TVAC
PNPP/2017/Mise aux normes/ELEC/Eglises/Sorée/FLX	MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE L'EGLISE DE FAULX-LES TOMBES ET DE SORÉE SUITE AUX INFRACTIONS CONSTATÉES PAR UN ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ - LOT 2 (MISE EN CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DE L'EGLISE DE SORÉE)	794/724-54 projet 20170028	27 novembre 2017 à MILELEC SPRL 17.037,94 € TVAC
PNSPP/20180207/Assainissement Pichelotte	ASSAINISSEMENT DU SITE DE LA PICHELOTTE - TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE STATION DE RELEVAGE ET SON RACCORDEMENT	124/724/60	23 avril 2018 à NONET SA 16.642,00 TVAC
Parcachèvement /toiture/crèche Sorée	PARACHEVEMENT DE LA TOITURE DE LA CRÈCHE À SORÉE SUITE À LA FAILLITE DE L'ETS SOGEPAR	835/724-60 n° projet 20150021	6 août 2018 à TITEUX 26.418,99€ TVAC
BEP/CONTENEURS ENTERRÉS	AMÉNAGEMENT GLOBAL DU SITE DE LA PICHELOTTE (CONVENTION N°5 - FP 1.12 DU PCDR - CRÉATION DE 5 LOGEMENTS MOYENS ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS) - COMMANDE VIA LE MARCHÉ DU BEP POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE PAIRE DE CONTENEURS ENTERRÉS	124/723/60	28 août 2017 BEP 15.000€ TVAC
BEP/CONTENEURS ENTERRÉS	SORÉE - COMMANDE VIA LE MARCHÉ DU BEP POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE PAIRE DE CONTENEURS ENTERRÉS	124/723/60	26 mars 2018 BEP 15.000€ TVAC
PNSPP/Réfection pont Al Casette	RÉFECTION DU PONT "AL CASSETTE" À HALTINNE	421/735-56 n° de projet 20180006	16 avril 2018 à EECOCUR SA 23.982,20 €
AOO/T/ scénogrotte	SCÉNOGRAPHIE DANS LES GROTTES DE GOYET		En attente du subside
201804-Corniches Ecole Sorée	RÉFECTION DES BACS DE CORNICHE ET DU FRONTON & DÉMONTAGE D'UNE CHEMINÉE	722/723-60 projet 20180015	22 mai 2018 à TITEUX 13.231,45€
20180712-Châssis école Sorée	REMPLACEMENT DES PORTES ET FENÊTRES DE L'ECOLE DE LA CROISSETTE A SORÉE	722/723-60 projet 20180015	17 septembre 2018 à Ets BIAVA Georges 47.575,98 € TVAC



Marchés publics de services	Objet du marché	article budgétaire	Montant
MPFM/S/CC/1 0-09-2018	TRANSPORT DANS LE CADRE DES EXCURSIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2017-2018	72201/124-06(École de l'Envol) & 72202/124-06(École de Sorée)	1 ^{er} octobre 2018 ROQUET BUS SPRL, 7.675,47 € hors TVA ou 8.136,00 €, 6% TVA comprise.
PNFM/S/CC	RÉCEPTION DU NOUVEL AN 2018	104/123-16 105/123-16	4 décembre 2017 Le Traiteur GUIITA RICCI 25 € tvac par convive WOUAW 400,00 € hors TVA ou 484,00 €, TVAC
MPFM/S/CC/0 5 02 2018	TRANSPORT DANS LE CADRE D'UNE EXCURSION ORGANISÉE POUR LES AINÉS DE L'ENTITÉ	762/124-48	12 février 2018 ROQUET BUS SPRL, 584,90 € htva ou 620,00 €, TVA 6% comprise
MPFM/S/CC/1 6 07 2018	TRANSPORT DANS LE CADRE D'UNE EXCURSION ORGANISÉE POUR LES AINÉS DE L'ENTITÉ	762/124-48	23 Juillet 2018 ROQUET BUS SPRL 537.73 € htva ou 570,00 € TVA 6% comprise
MPFM/S/CC/1 7 09 2018	AIDE AU DENEIGEMENT SUR L'ENTITE	421/140-13	Entreprise BOIGELOT pour un montant horaire de 80 € htva Marché à attribuer après crédits
MPFM/S/CC/0 5 02 2018	ASSURANCE HOSPITALISATION COLLECTIVE- ADHESION AU MARCHE PUBLIC DE SERVICES DU SPF		AG Insurance pour une durée de 4 ans, conformément à l'article 47 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics; L'adhésion prend cours au 1er janvier 2018. L'administration ne prend pas la prime en charge pour les membres du personnel statutaires et contractuels.
MPFM/S/CC/1 5-01-2018.	IMPRESSION ET DISTRIBUTION DU GESVES-INFO		19 février 2018 REGIFO la gratuité des parutions jusqu' à 40 pages par brochure dont 1/3 de pages de publicités et 2/3 de pages réservées à la Commune.



MPFM/S/CC/2 9 01 2018	CONSULTANCE EN MATIÈRE DE CRÉATION D'ENTREPRISES		26 mars 2018 SECUREX, avenue du Prince de Liège 95-99, 5100 Namur;
MPFM/S/CC/0 5 02 2018 2	LOCATION ET ENTRETIEN DE VÊTEMENTS POUR LES AGENTS COMMUNAUX	421/124-05	23 Avril 2018 DEPAIRON 4.231,37 € tvac
PNSPP/S/CC/0 4 06 2018.	COURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES DANS LES ECOLES COMMUNALES	72201- 02/122-48	3 juillet 2018 TRADANIM 46.20 € TTC par prestation de 50 minutes
MPFM/S/CC/1 6 07 2018	TRANSPORT DANS LE CADRE D'UNE EXCURSION ORGANISÉE POUR LES AINÉS	762/124-48	23 juillet 2018 ROQUET BUS SPRL, 537,73 € hors TVA ou 570,00 €, TVA 6% comprise
MPFM/S/CC/1 4 05 2018	MAINTENANCE, DEPANNAGE ET CONSULTANCE INFORMATIQUE	104/123-13	23 Juillet 2018 FUSION-K 25.168,00 € TVAC/ 2 ans
PNSPP/S/CC/2 7 08 2018	MARCHE DE SERVICES JURIDIQUES - DESIGNATION D'AVOCATS		CCH soumis à l'avis préalable de la tutelle
MPFM/S/CC/1 7-09 2018.	GARDIENNAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ LES 15 ET 16 DÉCEMBRE 2018.	762-124/48	22 octobre 2018 GESECO SECURITY BELGIUM SCS, 388,00 € hors TVA ou 469,48 €, 21% TVA comprise
PNSP/S/CCL/1 9-06-2017	NETTOYAGE DES CHÂSSIS DE LA MAISON COMMUNALE DE LA SALLE COMMUNALE DE GESVES	762-10/125- 06 et 104/125-06 Budget 2019	29 octobre 2018 LAURENTY Première semaine du mois de mars 2019. 457.80 € TVA comprise
PNSPP/S/CAS/ 2018	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL INFIRMIER ET SOIGNANT INTERIMAIRE POUR LE FSA		27 juin 2018 REFLEX INTERIM, Rue Cahorday 1 à 4671 Saive, pour un pourcentage d'honoraires de 1,85%.
	CENTRALE D'ACHAT RELATIVE AUX SERVICES POSTAUX		3 avril 2018 BPOST
Marchés publics de Fournitures	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
GRAVIER ROULÉ	FOURNITURE 60 TONNES DE GRAVIER 2/8 ROULÉ LAVÉ	421/731-51 20180006	6 août 2018 MATEGRO SA 2.170,74 € TVAC
FA/F/CC/18- 10-2017	ACHAT D'UNE NOUVELLE CAMIONNETTE POUR LES SERVICES TECHNIQUES	421/743-52 (n° de projet 20170035).	18 décembre 2017 SCHYNS 26.341,32 € hors TVA ou 31.873,00 €, TVA comprise.



FA/F/C/13 12 2017	DÉCORATIONS LUMINEUSES POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE	426/732-54 (20170017)	13 décembre 2017 PACT SOLUTIONS SA 3.480 € htva et 120 € htva de transport, soit le montant total de 3.600 € htva ou 4.356 € tvac .
PNSP/F/CC/24 04 2017	FOURNITURE, LOCATION ET ENTRETIEN DE FONTAINES À EAU EN BOUTEILLES	72202/124-48	29 janvier 2018 AQUA VITAL 1 fontaine pour l' Ecole communale de la Croisette à Sorée
FA/F/CC/7-08- 2017.	MATÉRIEL SPORTIF POUR 3 CLUBS SPORTIFS DE L'ENTITÉ DE GESVES	764/744-51 (20170027)	18 décembre 2017 IDEMASPORT SA, 5.045,70 € tvac
MPFM/F/CC/2 6-03-2018 1	MATÉRIAUX EN PVC	421/731-51 (20180006).	23 avril 2018 MABEGRA SA, Rue De La Jonction 20 à 6990 Hotton
MPFM/F/CC/2 8 03 2018 2	GRAVIERS ET EMPIERREMENT	421/731-51 (20180006).	23 avril 2018 CARRIÈRE DES LIMITES, Rue du Sourd d'Ave, 1B à 5580 Rochefort
MPFM/F/CC/2 8 03 2018 3	ARTICLES DE SIGNALISATION ROUTIÈRE ET DE CHANTIERS	421/731-51 (20180006).	23 avril 2018 VIRAGE SA, Rue De La Croix Limont 21 à 5590 Ciney
MPFM/F/CC/2 8 03 2018 3	MATÉRIAUX EN BÉTON	421/731-51 (20180006).	23 avril 2018 MABEGRA SA, Rue De La Jonction 20 à 6990 Hotton
MPFM/F/CC/2 6 04 2018.	BÉTON RECYCLÉ	421/731-51 (20180006)	22 mai 2018 RECYNAM, Rue du tronquoy, 24 à 5380 Fernelmont
MPFM/F/CC/2 6 04 2018.	EMPIERREMENT RECYCLÉS	421/731-51 (20180006)	22 mai 2018 RECYNAM, Rue du tronquoy, 24 à 5380 Fernelmont
MPFM/F/CC/2 6 04 2018.	BÉTON NON RECYCLÉ	421/731-51 (20180006)	22 mai 2018 AGRISPACE-Bonbeton SPRL, Rue space, 8 à 5340 Gesves
MPFM/F/CC/2 6 04 2018.2	FONTES D'ÉGOUTS	421/731-51 (20180006)	11 juin 2018 GOBERT MATERIAUX SA, rue de la chapelle Zone Lumat à 6061 Montignies-sur-Sambre
MPFM/F/CC/4 06 2018.	FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ECOLES COMMUNALES	72201/124-02	16 juillet 2018 BRICOLUX sa Rue Saint Isidore - Parc Industriel 2 à 6900 Marche-en-Famenne



MPFM/F/CC/2 7 08 2018	INSTALLATION DE BIOBOX ET DE COMPOSTEURS SUR L'ENTITE DE GESVES	879/744-51 (20180006)	10 septembre 2018 Ets LEBOUTTE 8.601,26 € tvac SOGESMA Trafic 916 € tvac
MPFM/F/CC/1 7 09 2018	SEL DE DENEIGEMENT	421/140-13	1 ^{er} octobre 2018 ESCO Benelux 5.510,00 € hors TVA ou 6.667,10 €,
MPFM/F/CC/1 7 09 2018.	CAVEAUX ET COLUMBARIUMS POUR LES CIMETIERES DE L'ENTITE	878/725-54 (20180019)	29 octobre 2018 ECO-Béton 30 caveaux et 40 columbariums ainsi que le transport pour le montant de 14.425,10 € hors TVA ou 17.454,37 €, 21% TVA comprise.
PO/F/CAS/11 05 2018	FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES ET SERVICE BUDGET GARANTI		27 juin 2018 BESTDEAL Avenue de l'Exposition, 218 1090 Bruxelles 67.773,20 € hors TVA ou 71.839,59 €, TVA comprise
MPFM/F/CAS/ 11 05 2018	ACHAT DE DISPOSABLE NURSING, DE PRODUITS DE SOINS ET DE MATERIEL PARAMEDICAL POUR LE FOYER ST ANTOINE		27 juin 2018 DYNA MEDICAL Avenue Robert Schuman 10 1400 Nivelles
MPFM/F/CAS/ 11 05 2018	CAFE POUR LE FOYER ST ANTOINE		27 juin 2018 MOSSIAT J.L. Rue du Centre, 22 5333 Sorinne-La-Longue
MPFM/F/CAS/ 11 05 2018	BOISSONS POUR LE FOYER ST ANTOINE LOT 1 BIERES		27 juin 2018 DELSART BRASSERIE Georges Cosse 16 5380 Noville les Bois
MPFM/F/CAS/ 11 05 2018	BOISSONS POUR LE FOYER ST ANTOINE LOT 2 EAUX		27 juin 201 BIDVEST Group XL Avenue Deli XL, 1 6530 THUIN
MPFM/F/CAS/ 11 05 2018	BOISSONS POUR LE FOYER ST ANTOINE LOT 3 VINS		27 juin 2018 BIDVEST Group XL Avenue Deli XL, 1 6530 THUIN



PATRIMOINE



PATRIMOINE

AGENT TRAITANT : JEAN-PAUL CARRE (CORALIE GHILAIN)

Les tâches du Service Patrimoine ont été attribuées à Jean-Paul Carré par décision du collège du 26/06/2018.

Ventes, acquisitions, aliénations

Terrains vendus

- Vente d'une parcelle communale rue de la Chapelle à M. Dijon – acte passé dans le courant du 3^{ème} trimestre 2018 **REALISE.**
- Vente de l'excédent de voirie situé rue du Tronquoy à Mozet – acte signé le 11/6/18 **REALISE.**

Ventes en cours

- Projet de vente de la parcelle 2 E420/2 à Faulx les Tombes (Rue de Courrière) – Conseil du 25/04/18 – **EN COURS.**
- Projet de vente de la parcelle 1 F376N à Gesves (Aux Forges) **EN COURS.**
- Projet de vente de la parcelle 1 F34D3 à Gesves (Rue des fonds) – Conseil du 12/07/18 – **EN COURS.**
- Excédents de voirie situés rue de Muache à Bellaire – Plusieurs relances du CAI, **EN COURS.**
- **Projet de vente du bâtiment (remise) cadastré 4 A295/3C à Strud. EN COURS.**

Achat

- Achat du bâtiment situé rue Léon Pirsoul 3 – Acte signé le 3/4/18 **REALISE.**

Echange

- Echange de la parcelle 1F62/2 et de l'excédent de voirie déclassé à Gesves (Rue Inzeculot) contre les parcelles 1F83C/2 et 1F83M/2 à Gesves (Chaussée de Gramptinne). **EN COURS.**

Déclassements et déplacements d'excédents de voirie, chemins et sentiers vicinaux

- Dossier de déplacement d'un excédent de voirie (Rue des Bonniers) – Réalisation de plans par le STP et régularisation du cadastre – **EN COURS.**
- Dossier de déplacement du chemin 81 à Faulx-Les-tombes – Collège 19/3/18, **EN COURS.**
- Dossier de déclassement du chemin 21 à Sorée (Baïbes) – Collège 30/4/18, **EN COURS.**
- Dossier de déplacement du chemin n°39 à Gesves (à l'arrière de la Chaussée de Gramptinne, derrière la zone commerciale du centre de Gesves) – Collège 8/5/18, **EN COURS.**
- Dossier de déclassement du chemin n°8 à Mozet **EN COURS.**

Gestion des bâtiments communaux

- Prise de location de bâtiments pour installer la nouvelle crèche de Gesves. **REALISE.**
- Projet de convention pour l'installation de la Maison des Jeunes de Gesves **EN COURS.**
- Renouvellement du bail de la Pichelotte, Collège du 5/2/18 **Dettes toujours pas apurées à ce jour, le renouvellement n'est pas signé. EN COURS.**



- Convention de gestion avec les Logis Andennais pour la mise en location des nouveaux logements de la Rue des Moulins, Collège du 22/5/18, Conseil du 7/6/18. **REALISE.**
- **Projet de location du bâtiment (remise) cadastré 4 A295/3C à Strud. EN COURS.**
- **Résiliation du bail** entre l'Administration communale de Gesves et le club de football A.S.B.L. Sporting Club Haltinnois, Renon le 16/10/18 **REALISE.**

Convention d'occupation de biens communaux

- Convention d'occupation précaire de l'ancienne carrière de Surhuy en vue de valoriser la friche industrielle de la carrière de Bizonzon Est. **EN COURS.**

Emphytéoses

- Bail emphytéotique **BEP-ENVIRONNEMENT** de la parcelle 6 A20T à Sorinne-La-Longue – acte signé le 18/10/18 **REALISE.**
- Bail emphytéotique **ORES ASSETS** de la parcelle 1 F114R2 0 à Gesves (Rue des Moulins) **EN COURS.**

Classement d'un site communal

- **Classement de la carrière de Strud** en raison de son intérêt scientifique, historique et archéologique à Strud – Arrêté Ministériel du 27/08/18. **REALISE.**

AGENT TRAITANT : ALAIN JACQMIN

Ventes annuelles de bois, taillis et bois de scierie (gérées par Alain JACQMIN)

Les ventes de bois ont eu lieu le 06 octobre à Gesves (pour les privés) et le 29 octobre à Profondeville (pour les professionnels).

Vente du matériel technique déclassé

Aucune vente n'a eu lieu en 2018.

Travaux de reboisement

Aucun travail de régénération n'a eu lieu en 2018.



LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL



LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES – OCCUPATIONS PONCTUELLES

Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	Total	Annulations /sans suite
Hall des sports de Gesves	10	54	1	3	1	69	1
Salle de Gesves	18	36	1	5	0	60	5
Salle de Haut-Bois	4	27	0	22	0	53	9
Salle de Strud	2	37	0	24	0	63	11
Local <i>Basket Faulx-Les Tombes</i>	0	8	0	8	1	17	1
Centre récréatif de Mozet	2	12	0	21	0	35	9
Centre récréatif de Sorée	7	14	0	10	0	31	10
Salle des Todi Djon.nes de Gesves	22	25	0	17	0	64	3
Maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes (grande salle)	11	18	0	18	0	47	5
Maison de l'Entité (salle moyenne)	6	15	0	4	0	25	2
Maison de l'Entité (petite salle)	7	3	0	0	0	10	2
TOTAL	89	249	2	132	2	474	58

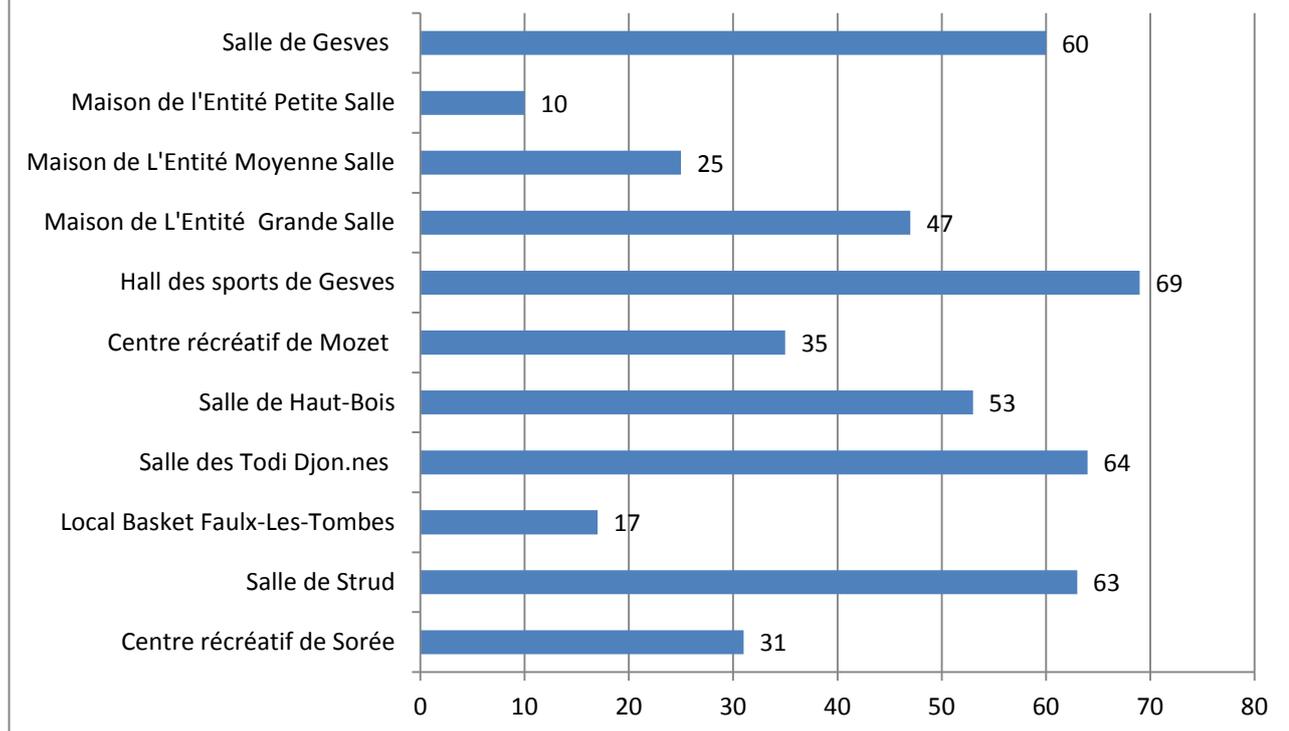
Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles (incluant. les activités et animations des *Asbl Gesves-Extra*).

Durant toute l'année, les **salles communales de Gesves, Faulx-Les Tombes, Strud, Haut-Bois et Mozet** accueillent des cours, activités culturelles et sportives organisées par *les écoles, groupements des aînés et certaines associations locales*.

Le **local de Musique** est occupé principalement par *le Conservatoire (2 fois/semaine)* et *les consultations O.N.E (1 fois/mois)*, ainsi que pendant *les Plaines de vacances*.



OCCUPATIONS PONCTUELLES



LES OCCUPATIONS PERMANENTES EN 2018

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs...) sont détaillées ci-après :

Le hall des sports est essentiellement occupé par les *écoles* en journée et par les *associations sportives* (9) pour leurs entraînements hebdomadaires en soirée et les rencontres et /ou compétitions le week-end. Durant le mois de juillet, le hall est occupé par la *Plaine de vacances* et au mois d'août par l'*Asbl Gesves Extra*.

<i>Occupations du Hall des Sports</i> <i>Saison sportive / Année académique</i>		Associations sportives	Ecoles
<i>2016-2017</i>	74 heures/semaine	45 h/sem	29 h/sem
<i>2017-2018</i>	64 heures/semaine	40 h/sem	24 h/sem
<i>2018-2019</i>	57 heures/semaine	41 h/sem	16 h/sem



Le local « Bien-être » - RTG4 (Site communal - Ry Del Vau) est occupé depuis septembre 2012 :

- Tous les mercredis après-midi : « *Accueil centralisé Gesves Extra* » : animations extra-scolaires de l'Asbl *Gesves Extra*.
- Les samedis : *1entraînement (danse)*

Occupations du Local « Bien-être » Année académique	
2016-2017	17 heures / semaine
2017-2018	16 heures / semaine
2018-2019	1 heure 30 / semaine



Salle de GESVES est occupée, de septembre à avril, par le club de *Tennis de Table de Gesves*

- 2 entraînements hebdomadaires en soirée,
- compétitions « *interclubs* » (+/- 1 weekend / 2).

Occupations de Gesves Par saison sportive	
Entraînements	6 heures /semaine
Compétitions (vendredi et samedi)	4 jours / mois

Centre Récréatif de MOZET est occupé durant 1 soirée par semaine, de septembre à juin, pour l'organisation de cours collectifs (gymnastique) :

Centre Récréatif de Mozet Par année académique	1 heure /semaine
---	-------------------------

Salle de STRUD est occupée durant 4 soirées par mois, de janvier à décembre, pour l'organisation de réunions d'associations locales :

Salle « Sainte Cécile » de STRUD	4 heures /mois
---	-----------------------

Salle de HAUT-BOIS est occupée durant 1 soirée par mois, de janvier à décembre, par le *club de Whist de Haut-Bois* :

Salle « Sainte Cécile » de HAUT-BOIS	5 heures /mois
---	-----------------------



HALL DES SPORT – PLANNING 2017-2018

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Heures			
10:45	E.F.A.C.T.			8h30 à 11h00		9h30 à 11h00		10:45			
11:00								Tae kwon do		11:00	
11:15								Tae kwon do		11:15	
11:30								Tae kwon do		11:30	
11:45								Tae kwon do		11:45	
12:00								Tae kwon do		12:00	
12:15								Tae kwon do		12:15	
12:30								Tae kwon do		12:30	
12:45								Tae kwon do		12:45	
13:00		8h50 à 15h45	Ecole La Croisette						12h00 à 13h00		13:00
13:15							1 samedi / 2	Basket FLT		13:15	
13:30								de 12h30		Basket FLT	13:30
13:45										Basket FLT	13:45
14:00							U.P.A.-Nuances gymnastique	de 13h00		Basket FLT	14:00
14:15							U.P.A.-Nuances gymnastique			Basket FLT	14:15
14:30							U.P.A.-Nuances gymnastique			Basket FLT	14:30
14:45							U.P.A.-Nuances gymnastique			Basket FLT	14:45
15:00					Basket FLT		U.P.A.-Nuances gymnastique			Basket FLT	15:00
15:15					Basket FLT		U.P.A.-Nuances gymnastique			Basket FLT	15:15
15:30			Basket FLT				Basket FLT	15:30			
15:45			Basket FLT				Basket FLT	15:45			
16:00			Basket FLT				Basket FLT	16:00			
16:15			Basket FLT				Basket FLT	16:15			
16:30			Basket FLT				Basket FLT	16:30			
16:45			Basket FLT				Basket FLT	16:45			
17:00	Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT	17:00			
17:15	Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT	17:15			
17:30	Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT	17:30			
17:45	Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT	17:45			
18:00	Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT	18:00			
18:15	Basket FLT	RES GESVOISE jeunes	Basket FLT				Basket FLT	18:15			
18:30	Basket FLT	RES GESVOISE jeunes	Basket FLT				Basket FLT	18:30			
18:45	Basket FLT	RES GESVOISE jeunes	Basket FLT				Basket FLT	18:45			
19:00	Basket FLT	RES GESVOISE jeunes	Basket FLT				Basket FLT	19:00			
19:15	Basket FLT	RES GESVOISE jeunes	Basket FLT				Basket FLT	19:15			
19:30	Basket FLT	RES GESVOISE jeunes	Basket FLT				Basket FLT	19:30			
19:45	Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT	19:45			
20:00	Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT	20:00			
20:15	Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT	20:15			
20:30	Basket FLT	Basket FLT	Basket FLT				Basket FLT	20:30			
20:45	Basket FLT	Basket FLT	Basket FLT				Basket FLT	20:45			
21:00			Basket FLT				Basket FLT	21:00			
21:15			Basket FLT				Basket FLT	21:15			
21:30			Basket FLT				Basket FLT	21:30			
21:45			Basket FLT				Basket FLT	21:45			
22:00			Basket FLT				Basket FLT	22:00			
22:15			Basket FLT				Basket FLT	22:15			
22:30							Basket FLT	22:30			
22:45							Basket FLT	22:45			
23:00							Basket FLT	23:00			



HALL DES SPORT – PLANNING 2018-2019

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Heures
9h:00								9h:00
09:15								09:15
09:30								09:30
09:45								09:45
10:00								10:00
10:15								10:15
10:30								10:30
10:45								10:45
11:00								11:00
11:15								11:15
11:30								11:30
11:45								11:45
12:00								12:00
12:15								12:15
12:30								12:30
12:45								12:45
13:00								13:00
13:15								13:15
13:30								13:30
13:45								13:45
14:00								14:00
14:15								14:15
14:30								14:30
14:45								14:45
15:00								15:00
15:15								15:15
15:30								15:30
15:45								15:45
16:00								16:00
16:15								16:15
16:30								16:30
16:45								16:45
17:00								17:00
17:15								17:15
17:30								17:30
17:45								17:45
18:00								18:00
18:15								18:15
18:30								18:30
18:45								18:45
19:00								19:00
19:15								19:15
19:30								19:30
19:45								19:45
20:00								20:00
20:15								20:15
20:30								20:30
20:45								20:45
21:00								21:00
21:15								21:15
21:30								21:30
21:45								21:45
22:00								22:00
22:15								22:15
22:30								22:30
22:45								22:45
23:00								23:00



LIVRAISON – MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Les livraisons, montages et démontages de ce matériel occupent l'équivalent de :

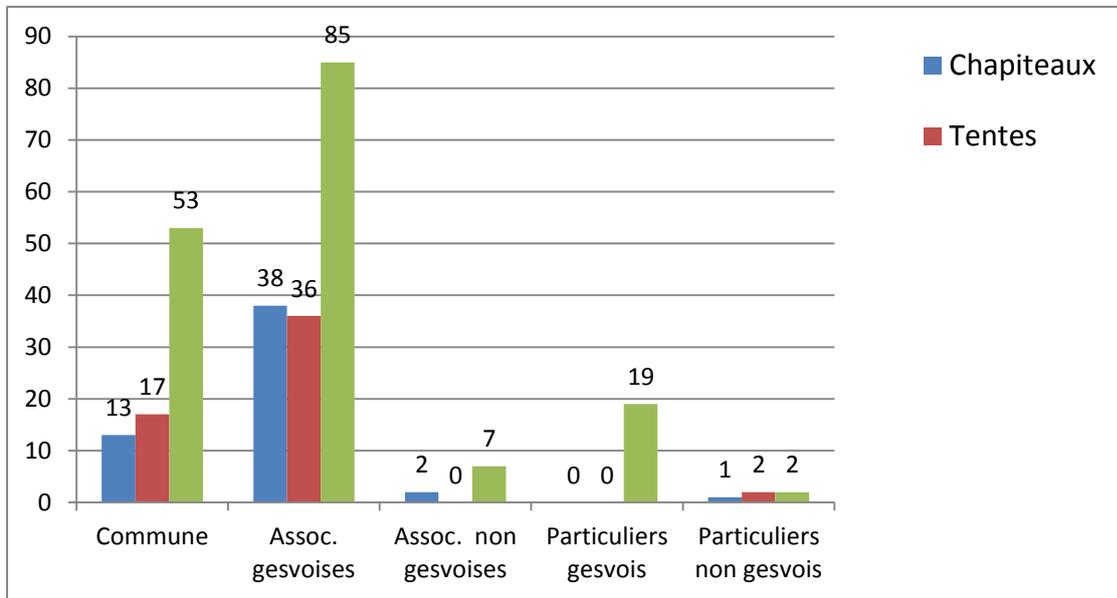
- 1 personne à temps plein,
- 1 personne à mi-temps,
- et 514 heures de prestations ALE.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le matériel est mis gracieusement à la disposition :

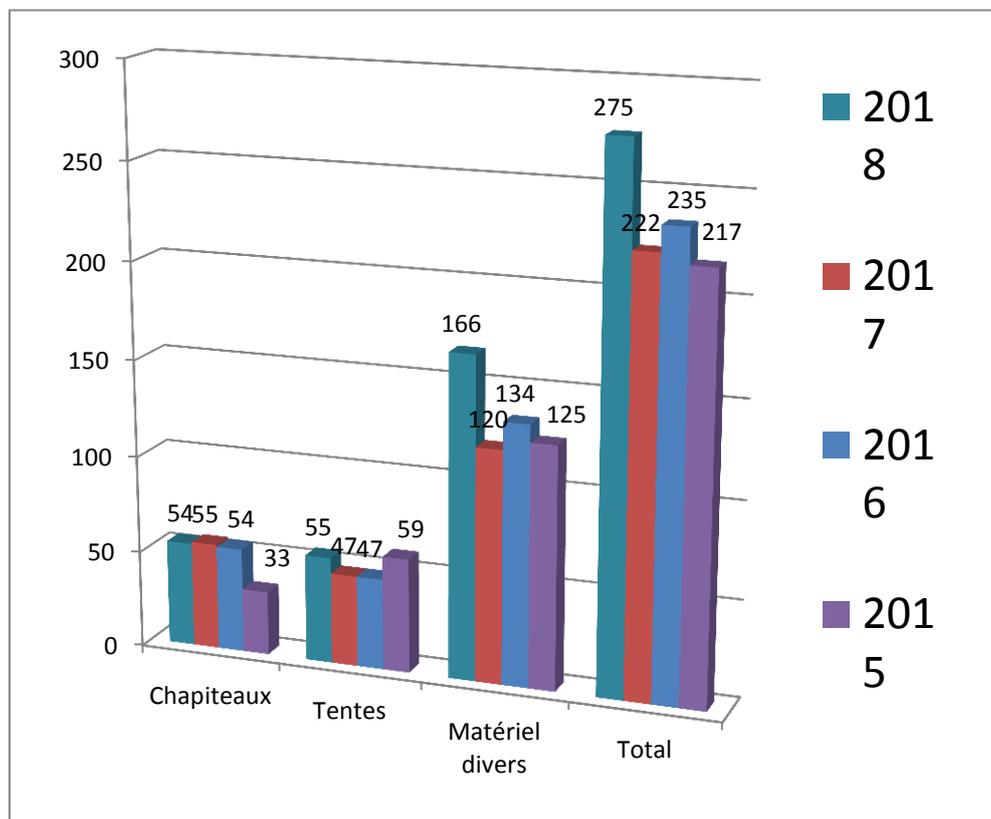
- de toutes les associations gesvoises (comités de quartier, clubs sportifs, mouvements de jeunesse et associations culturelles...),
- des écoles du réseau primo-gardien libre ou officiel de l'entité,
- du CPAS,
- de l'Asbl Gesves Extra,
- de l'ATL (Accueil Temps Libre),
- des Plaines de Vacances,
- du Syndicat d'Initiative,
- de l'Asbl GAL Pays des Tiges et Chavées,
- des organisateurs de manifestations «à caractère exceptionnel» organisées dans un but exclusivement philanthropique ou humanitaire,
- des communes voisines.

Matériel communal	<i>Commune</i>	<i>Assoc. gesvoises</i>	<i>Assoc. non gesvoises / Communes voisines</i>	<i>Particuliers gesvois</i>	<i>Particuliers non gesvois</i>	TOTAL	<i>Annulations</i>
Chapiteaux	13	38	2	0	1	54	2
Tentes	17	36	0	0	2	55	4
Matériel divers	53	85	7	19	2	166	12
Total						275	



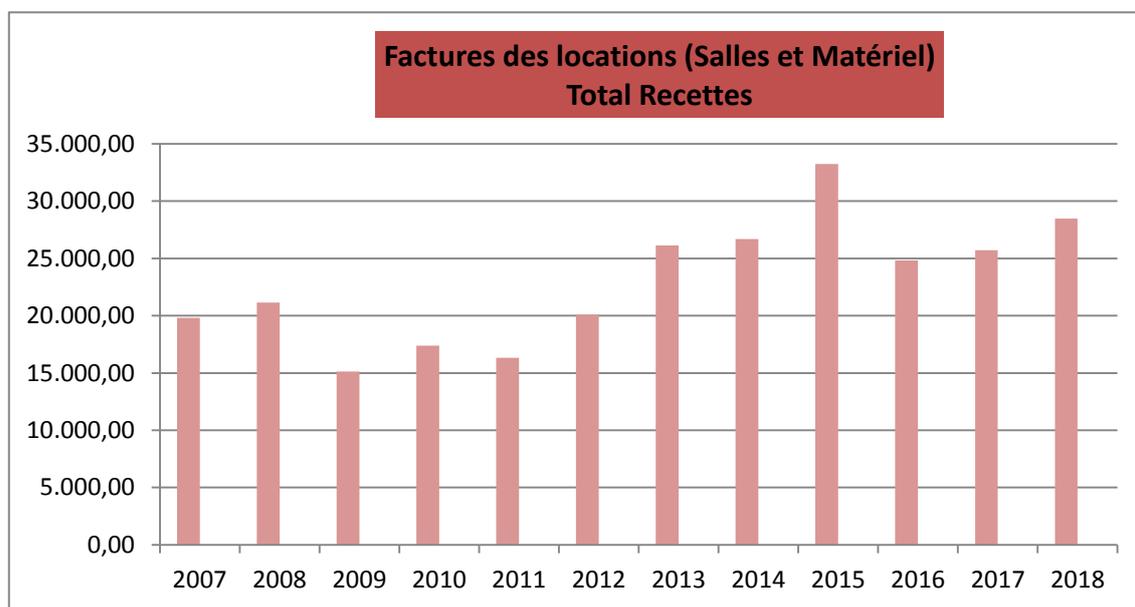
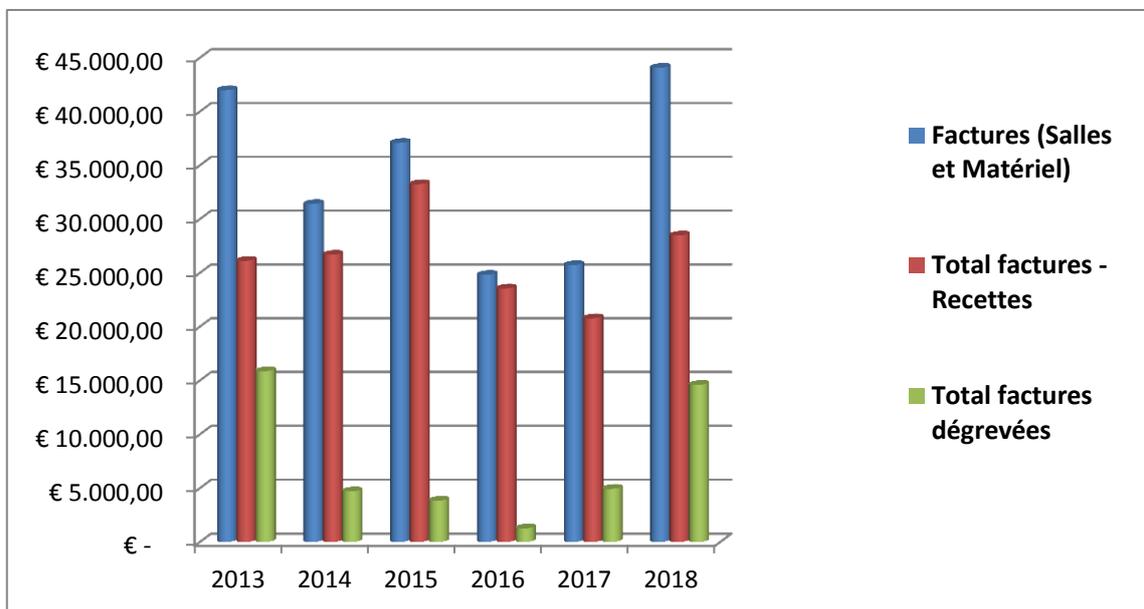


Matériel communal	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
<i>Chapiteaux</i>	54	55	54	33	52	57	78	48
<i>Tentes</i>	55	47	47	59	46	57	83	67
<i>Matériel divers</i>	166	120	134	125	109	139	175	153
<i>Total</i>	275	222	235	217	207	253	336	268



Les locations de **salles communales** et les mises à disposition de **matériel communal** représentent **324 factures**, soit :

- Recettes : **28.477,98 €.**
- Factures dégravées (109) : **14.600,00 €**



Les formulaires de réservations « *salles, tentes, chapiteaux et matériel* » sont téléchargeables sur le site internet communal : www.gesves.be.



**MANIFESTATIONS
AUTORISATIONS
INFORMATIONS**



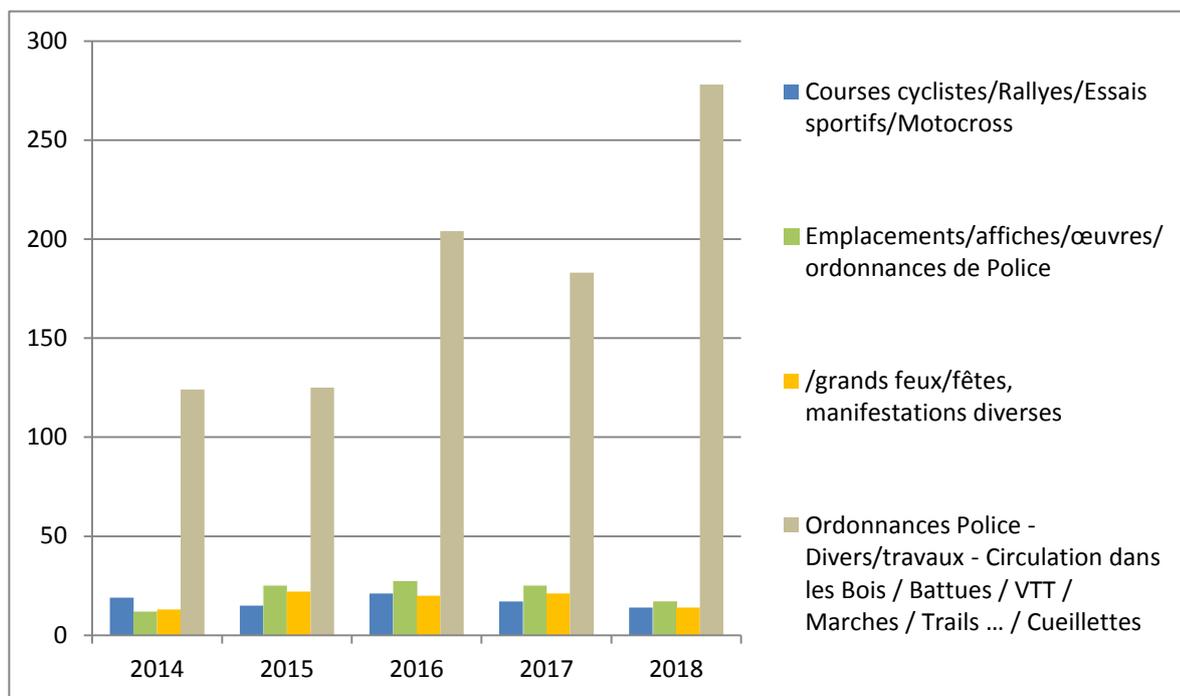
MANIFESTATIONS AUTORISATIONS INFORMATIONS

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

AUTORISATIONS (90 ASSOCIATIONS LOCALES)

Gesves une commune en mouvement.

En 2018, 323 autorisations et /ou ordonnances de police ont été délivrées.



Détail des autorisations	2017	Total 2017	2017	Total 2017	2016	Total 2016	2015	Total 2015	2014	Total 2014
Courses cyclistes	5	14	8	17	6	21	6	15	6	19
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - - essais sportifs -quads etc.	8		7		13		8		10	
Motocross / Motos	1		2		2		1		3	
Emplacements	10	17	18	25	19	27	18	25	8	12
Affichages /œuvres	7		7		8		7		4	
Grands feux	3	14	1	21	3	20	2	22	2	13
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	11		20		17		20		11	
Circulation dans les bois / Battues	37	278								
Circulation dans les bois / VTT / Marches / Trails / Joggings / Corridas	31									
Cueilletes dans les bois	9									
Divers	96		90		130		66		65	
Travaux	105		93		74		59		59	
TOTAUX			323				246			



SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE



SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2018 l'équipe technique Bâtiment épaulée par deux ouvriers délégués par le CPAS a assumé la continuité en matière d'entretien des divers bâtiments communaux et des quelques logements sociaux.

BODART Xavier	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
DEL COURT Didier	Mécanicien	Pensionné au 30.04	Garage communal
HALLEUX Augustin	Polyvalent / PTP	1/2 temps service bât.	
HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
GUILLAUME Simon	Ouvrier CPAS	Temps plein	Bâtiments / festivités
LAMBERT Terry	Ouvrier CPAS	Temps plein	Bâtiments
LECLERCQ José	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments / festivités
MATHIEU Thierry	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
MOTTE Fabrice	Ouvrier polyvalent	4/5 Temps parental	Bâtiments
RAISON Alain	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
ROWET Anthony	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments / festivités
ROWET Laurent	Ouvrier polyvalent	4/5 temps parental	Bâtiments
THIRY Philippe	Brigadier	Temps plein	Bâtiments / Garage
VERDOOT René	Ouvrier polyvalent	CDD depuis juin	Garage communal

BUREAU - TÂCHES DU BRIGADIER

- Travail administratif / surveillance chantiers communaux « Bâtiments » et CPAS + entretien charroi
- Répartition des tâches suivant urgences et autres planifications
- Enregistrement dans E-RH des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences
- Gestion des demandes de travaux
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes
- Rédaction des bons de commande
- Apport technique rédaction Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures
- Réception des travaux réalisés par tiers
- Visite des bâtiments
- Achat matériel et outillage divers



Le Brigadier se doit de participer aux réunions de chantier pour tous les dossiers de travaux extraordinaires dont notamment :

- Création d'une crèche rue Maubry à Sorée
- Création d'une crèche à Gesves
- Création de 8 logements sociaux rue des Moulins

BÂTIMENTS

Liste des travaux (investissements et entretien) effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits.

EGLISE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un nouveau coffret électrique et remplacement de la tresse d'alimentation de l'édifice (travaux en rapport avec la mise en conformité de l'installation électrique par tiers). 	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions ciblées sur circuits prises et éclairage.

EGLISE DE STRUD



Rue de Muache à Strud Haltinne

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Enduisage des murs + peinture murale +/- moitié de l'église 	<ul style="list-style-type: none"> •



EGLISE DE GESVES

Chaussée de Gramptinne à Gesves

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'une double porte à proximité et à l'extérieur de l'église, création d'un réduit ou enclos poubelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Divers transferts chaises

PRESBYTÈRE DE FAULX-LES TOMBES

Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 173 B/600,00m²/RC : 1083,00 €**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement d'un circulateur et du vase d'expansion de la chaudière 	<ul style="list-style-type: none"> • Réparations diverses sanitaires – logement cure + tuyauteries alimentations sanitaires local du basket FLT



ÉCOLE DE FAULX-LES TOMBES



Rue des Ecoles, 2 à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 491 T/6894,00m²/RC : 4635,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Remplacement isolation acoustique des plafonds dans deux classes primaires.• Suite travaux relatifs à la yourte. Alimentation en eau et électricité, évacuation eaux usées, aménagement des abords et des accès.• Remplacement points lumineux issues de secours.• Placement stores classes primaires.• Aménagement d'une classe dans ancien dortoir	<ul style="list-style-type: none">• Interventions récurrentes au niveau des sanitaires et des points lumineux• Dépannages électriques• Réparation des barrières et des clôtures• Transferts divers mobilier• Intervention sur chaudières

FOOTBALL DE FAULX-LES TOMBES



Rue Basse Ramsée à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 E 561 A/12.046,00m²/RC : 540,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Remplacement des clôtures et barrières• Confection et pose de grillages métalliques de protection devant les châssis de fenêtres des installations (éviter effractions)	<ul style="list-style-type: none">•



LOCAL DE BASKET DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 172 G/109,00 m²/RC : 275,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">Remplacement tuyauteries alimentation sanitaire.	<ul style="list-style-type: none">Réparations fuites toiture (récurrent)Nettoyage poêle mazout.

CRÈCHE COMMUNALE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">	<ul style="list-style-type: none">Remplacements chasses d'eauRéparation système anti-intrusion



MAISON DE L'ENTITÉ DE FAULX-LES TOMBES + CRÈCHE



Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Pavage de 230 m² d'autobloquants devant le bâtiment en remplacement des graviers.• Réparation et remplacement de certains points lumineux.• Tirer câble d'alimentation pour chauffage d'appoint électrique de la crèche.	<ul style="list-style-type: none">• Diverses interventions sur circuit électrique et système de chauffe



MAISON COMMUNALE DE GESVES



Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 450 R/451,00 m²/RC : 11.229,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Bureau Taxes et poubelles : pose carrelage + isolation murale• Bureau Urbanisme : pose carrelage• Bureau population – Etat civil : remplacer le tapis vinyle , divers aménagements•	<ul style="list-style-type: none">• Peinture couloirs Population• Débouchage récurrent des canalisations• Rafraichissement WC (sanitaires)• Bureau Voirie : réparation tuyaux d'évacuation eaux usées.• Entretien des sanitaires et remplacement points lumineux

SALLE DES FÊTES DE GESVES



Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">•	<ul style="list-style-type: none">• Remplacement halogènes et divers points lumineux• Réparation chasses de WC



GUICHET CITOYEN ET BUREAUX ADMINISTRATIFS SIS À L'ÉTAGE DE L'ANCIEN BÂTIMENT POLICE

Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 449 K/30,00 m²/RC: 364,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions système de chauffage et sanitaires

GARAGE COMMUNAL DE GESVES

Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une chaufferie : installation nouvelle chaudière, cheminée extérieure, placement radiateurs • Installation de deux douches, lavabos .. • Installer évier dans réfectoire • Finalisation travaux réfectoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Débouchage des canalisations d'eaux de toitures • Entretien points lumineux



HALL DES SPORTS DE GESVES

Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 448 E3/2.014,00 m²/RC: 3.782,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des points lumineux (halogènes dans le hall) • • 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des sanitaires (chasses WC et urinoirs + cloison) • Entretien de l'éclairage des locaux (néons) • Détartrage des pommeaux de douches • Entretien points lumineux extérieurs.

ANCIEN GARAGE COMMUNAL - DÉPÔT COMMUNAL

Ry des Fonds 6 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement ancien espace garage en un local de rangement pour le matériel des Festivités • Aménagement espace voué au séchage et au traitement des plaquettes bois • Dalle de béton pour stockage bois en attente de traitement • Remplacement de plusieurs points lumineux 	<ul style="list-style-type: none"> •

LOGEMENTS SOCIAUX RUE DU HARAS (CPAS)

Rue du Haras à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Réfection complète de l'appartement 1C – Installation d'une nouvelle cuisine équipée – Pose tapis vinyle dans cuisine et SDB_ Peintures murales + plafonds des chambres et des sanitaires • Remplacement d'un circulateur (chauffage) logement 3C 	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, de serrures, réparation des sanitaires et fuites d'eau diverses.



FOYER SAINT ANTOINE (CPAS)	
Rue de Mozet à 5340 MOZET GOYET	
<u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>	
Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> Remplacement 	<ul style="list-style-type: none"> Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, réparation des sanitaires. Transfert et apport de nouveaux lits électriques

LOGEMENTS SOCIAUX « ANCIEN DEXIA » (CPAS)	
Rue Bouchet 2 à 5340 Gesves	
<u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>	
Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, réparation des sanitaires. Diverses interventions sur le chauffage, remise de pression dans circuit hydraulique Vider puits perdu et débouchage canalisations Vidanger vides ventilés

MAISON DE LA MUSIQUE	
	
Ry Del Vau à 5340 GESVES	
<u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>	
Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement points lumineux Détartrage boiler Intervention sur système chauffage



RTG1 (MAISON COMMUNAUTAIRE) – LOCAL FANFARE**Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements

- Remplacement de plusieurs points lumineux dans la salle

Entretien

-

RTG2 + RTG4**Ry Del Vau à 5340 GESVES****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements

- Divers travaux de peinture
- Maison des Jeunes : remplacement citerne à mazout – isoler la façade avant + pose panneaux OSB – Contrôle fonctionnement poêle mazout
- Pose de bâche garantissant l'étanchéité de la toiture

Entretien

- Remplacement de plusieurs vitres brisées suite actes de vandalisme
- Réparer fuites tuyauterie + remplacement panneaux bois aux plafonds
- Chaufferie : réparation tuyaux hydrauliques du chauffage réparation circulateurs



CRÈCHE DE GESVES « MES PREMIERS PAS »



Chaussée de Gramptinne 218 , 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Construction de 2 modules intérieurs affectés au repos des enfants • Création de 2 espaces de change • Création cuisine équipée • Aménagement des sanitaires • Peinture de tous les murs et plafonds + châssis • Pose d'un tapis vinyle (+/- 120 m²) • Aménagements divers points lumineux et électricité prises. • Adaptation circuit chauffage • Aménagements sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> •

FOOTBALL DE GESVES



Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 135 F 5/161,00 m²/RC: 567,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Réparation chaudière – remplacement boiler mazout 	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions sur circuit eau chaude sanitaire des vestiaires •



APPARTEMENTS SOCIAUX RUE DES MOULINS

Rue des Moulins 53 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Peinture des 8 appartements (murs, plafonds et boiseries) • Réalisation égouttage (équipe voirie) rejoignant la rue des moulins à proximité de la cabine électrique d'AIEG • Aménagement des pourtours des deux sites, pose de pelouse (équipe PTP) 	<ul style="list-style-type: none"> •

LOGEMENTS SOCIAUX RUE DU HARAS À GESVES (CPAS)

Rue du Haras, 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Protection hydrofuge des façades du bâtiment • Remplacement de 2 châssis PVC • Isolation chaufferie 	<ul style="list-style-type: none"> • Divers transferts de mobilier • Dépannage chauffage • Interventions diverses au niveau des châssis et portes intérieures

FOYER SAINT ANTOINE (CPAS)

Rue de Mozet , 1 5340 GOYET MOZET

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remise à neuf des vestiaires, plafonnage, peintures et pose de tapis vinyle • Réparation sol proximité ascenseur avec pose de vinyle 	<ul style="list-style-type: none"> • Divers transferts de mobilier et lits médicalisés • Réparation



PICHELOTTE



Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 294/OZZ/23.298,00 m²/RC : 12.137,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Restaurant : installation éclairage LED sur terrasse • Réparation et remplacement éléments sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Débouchage canalisations d'évacuations sanitaires aile droite – aide vidange fosses septiques • Vidange récurrente du dégraisseur resto • Diverses interventions au niveau de l'installation électrique • Entretien et gestion du silo à bois de chauffage – entretien de la chaudière bois – dépannage chaudière – remplacement roulements • Réparation chaudière bois / système d'amenée des plaquettes • Rafraîchissement appartements – divers travaux de peinture • <u>CPAS</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Détartrage récurrent des sanitaires encastrés + urinoirs ✓ Réglage hauteur / fonctionnement des portes vitrées • <u>Ligue équestre</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ entretien points lumineux couloir accès + escaliers ✓ Réparation WC (fuite sanitaire) • <u>Bibliothèque</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réparation fuite d'eaux sanitaires, enduisage mural



SALLE HAUT-BOIS LA VIE

Rue de la Salle à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 B 306 Z/810,00 m²/386,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> Remplacement radiateurs muraux. 	<ul style="list-style-type: none"> Diverses interventions au niveau du chauffage Remplacement ampoules dans la grande salle et dans la cuisine

SALLE SAINTE-CÉCILE À STRUD

Rue de Bonneville à 5340 STRUD

4 DIV/4 A 324 M/588,00 m²/RC : 639,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement de néons Divers agencements suivant occupations ciblées



FOOTBALL DE HALTINNE



Rue de Han à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 D 91 K/11.263,00 m²/RC : 654,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	Interventions sanitaires – réparation système fabrication eau chaude sanitaire / vestiaires

BÂTIMENTS (ANCIEN EPÉCÉ) ET LOGEMENTS SOCIAUX DE MOZET

Rue des Deux Chênes, 9 à 5340 MOZET

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Ancien Epécé : arracher tapis vinyle • Plafonnage et peinture murs intérieurs • 	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection des châssis de la façade arrière •

CENTRE RÉCRÉATIF DE MOZET



Rue des Deux Chênes, 11 à 5340 MOZET

3 DIV/MOZET/3B 67 P2/1410,00 m²/RC:909,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Cuisine : installer nouveau lave-vaisselle 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien luminaires • Remplacement chasses de WC •



FOYER SAINT ANTOINE GOYET - 6 LOGEMENTS SOCIAUX (3, RUE DE MOZET)

Rue de Mozet, 1 à 5340 GOYET

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Installation de nouvelles conduites hydrauliques d'eau sanitaire dans la cuisine • Réparation et remplacement de sections carrelées (cuisine et annexe) • Remplacement plafond d'un espace sanitaire (dégâts des eaux) • Travaux électricité dans le cadre de la mise en conformité du bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> • Débouchage des évacuations sanitaires et des conduites d'eaux de toitures • Transfert mobilier en fonction des changements d'affectation des chambres et des résidents • Réparations matériel électrique cuisine •

GROTTES DE GOYET



Rue du Strouvia à 5340 GOYET

3 DIV/MOZET/3C 190 C/984,00 m²/RC:1.653,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux aménagements arrière cuisine -Pose Gyproc, pose 50 m²carrelages muraux • Remplacement citerne à mazout • Fin travaux des aménagements des sanitaires extérieurs, pose de châssis PVC • Remplacement des points lumineux du circuit des grottes par des éclairage LED moins énergivores 	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions circuit électrique grottes



BÂTIMENT ANNEXE DE L'ÉCOLE DE SORÉE



Rue de la Croisette à 5340 SOREE

1 DIV/SOREE/5 A 268 E/1.029,00 m²/RC : 654,00 €

ÉCOLE DE SORÉE



Rue de la Croisette, 5340 SOREE

1 DIV/SOREE/A 268 F/1.349,00 m²/RC:1.465,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

- Extension de l'école en intégrant les locaux
- Création d'une baie
- Création d'une sortie de secours (extension fenêtre).
- Placement d'un nouvel escalier métallique extérieur
- Installation de tableaux, mobilier divers
- Placement de stores

Entretien

-
- Entretien de l'aire de jeux, peinture des modules



APPARTEMENTS SOCIAUX HALTINNE	
Rue Léon Pirsoul, 1 à 5340 HALTINNE	
<u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>	
Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un nouvel appartement de Transit – rénovation totale de l'appartement • Installation nouvelle cuisine équipée • Pose carrelage muraux • Installation nouvelle SDB • Mise en peinture complète du logement • Pose tapis vinyle dans toutes les pièces • Nouveaux sanitaires • Nouveaux points lumineux 	<ul style="list-style-type: none"> •

ANCIEN PRESBYTÈRE DE SORÉE	
	
Rue du Centre à 5340 Sorée 5 DIV/SORÉE/5 A 176 B/790,00m²/RC : 614,00€	
<u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>	
Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement frigos 	<ul style="list-style-type: none"> • Refixer radiateurs • Réparer escaliers accès au bâtiment • Interventions sur châssis

ANCIENNE MAISON PAROISSIALE DE SORÉE - LOGEMENTS ILA DU CPAS	
Rue des Bourreliers, 25 à 5340 SOREE	
<u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>	
Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Protection hydrofuge des façades du bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien récurrent, changements ampoules, débouchage canalisations



DIVERS

Cimetière de Gesves : réparation mur d'enceinte

Démontage maçonneries effondrées, remontage couvre mur et rejointoyage

FESTIVITÉS

Ce service qui est principalement assuré par les ouvriers du bâtiment répond **aux quelques 240 demandes annuelles traitées en 2018 dans le cadre des festivités et/ou des différentes locations de salles**

Il est assuré par l'équivalent de 2 hommes « équivalent temps plein » à concurrence de deux jours/semaine. Des ouvriers « ALE » sont régulièrement sollicités pour épauler le Service Festivités.

Il consiste surtout en :

- Prêt, mise à disposition et montage des trois tentes, des deux chapiteaux et des échoppes dont dispose notre Commune + nettoyage des bâches et réparation des ossatures, des tables ...
- Transferts de chaises, bancs, tables et mobilier ou matériel divers; bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, canons à chaleur, matériel didactique...
- Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examens diocésains ou d'admission.
- Participation à l'organisation de manifestations ou d'évènements festifs, pose de guirlandes et autres illuminations.

ENTRETIEN DES CHAUFFERIES

Entretien de toutes les chaudières de l'Entité (excepté des chaudières à condensation).

Réparation des diverses pannes et/ou dysfonctionnements constatés.

GARAGE COMMUNAL

Ce Service d'entretien du charroi communal a investi un nouvel espace technique parfaitement adapté aux interventions mécaniques, il est assuré par un ouvrier qualifié équivalent 4/5 temps secondé en cette fin d'année par un ouvrier polyvalent appelé à effectuer des travaux mécaniques ciblés. Ces ouvriers assurent un suivi des entretiens des véhicules et des engins motorisés tels que décrits ci-dessous.

Les réparations les plus lourdes sont confiées à des sociétés extérieures ou aux agents officiels des marques concernées.



MATÉRIEL ET CHARROI

CHARROI

Type de véhicule/marque	Carburant	1 ^{ère} mise en circulation	Neuf/Occasion	Année achat	Prix achat
ADMINISTRATION COMMUNALE					
VW Sharan	Diesel	05/03 /2007	Occasion	2011	12500
VW Touran	Diesel	06/06 /2006	Occasion	2011	11490
VW Touran	Diesel	26/03 /2009	Occasion	2011	13000
Citroën C2	Essence	2005	Occasion	2009	?
TRANSPORTS SCOLAIRES					
Proxibus	Diesel	2009	Neuf	2009	
Car communal	Diesel	2010	Neuf	2010	173.000
ECO-CANTONNIER - ENVIRONNEMENT					
Ford transit à benne	Diesel	2001	Occasion	2004	12.500
Renault benne basculante	Diesel	2012	Neuf	2012	21000
Cityfort	Véhicule électrique 220 volts	2011	Neuf	2011	Immobilisé
CPPT- GARAGE-SERVICE POSTAL-DIVERS DEPLACEMENTS ADMINISTRATIFS					
Peugeot Partner	Diesel	2001	Occasion	2003	6.700
SERVICE ENTRETIEN BATIMENT					
Opel Movano tôle L3H2	Diesel	2012	Neuf	16/08/2012	25000
Renault Master benne Bâtiment	Diesel	2008	Neuf	2008	23000
Renault Master tôle L2 H2	Diesel	2011	Neuf	2011	23000
Fiat Doblo	Diesel	2007	Occasion	Fin 2008	8500
Fiat Ducato	Diesel	2007	Occasion / CPAS	2011	7.000
VOIRIES					
Camion Mercedes Actros	Diesel	10/09 /2010	Occasion	2011	147548
Camion porte outils MERCEDES Unimog		1988	occasion	2003	
Renault double cab.benne bascul.	Diesel	2012	Neuf	2012	22000
Mitsubishi canter	Diesel	1999	Occasion	2003	22.500
Renault Master 7pl Benne	Diesel	2002	Occasion	2006	13000
Camion Mercedes 1 824	Diesel	1996	Occasion	2003	46.850
Excavatrice JCB 4x4	Diesel	2004	Neuf		92.000
Tracteur faucheuse JOHN DEERE	Diesel	2013	Neuf		
Cureuse de fossés	Prise force	2013	Neuf		
Grue Mecalac 714MW	Diesel	2013	Neuf		
Tracteur faucheuse J. DEERE	Diesel	2013	Neuf		
SERVICE PLANTATION					
Peugeot Boxer châssis cabine	Diesel	2018	Neuf	2018	33.500
Tracteur faucheuse Fiat	DIESEL	1994	Neuf	1994	41.600
Remorque porte engins	Attache	2011	Neuf	2011	
Remorque base. RW	Attache	1999	Neuf	1999	3.966
Tracteur IZEKI	Diesel	2013	Neuf		
Camionnette de type « châssis cabine » tri benne	Diesel	2016	Neuf		En cours d'achat



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : JEAN-MARIE PAULET

TRAVAUX D'EMPIERREMENT : ACCOTEMENTS

- Pourrain
- Rue du Haras
- Rue du Chaurlis
- Rue du Vivier Trainé
- Rue de Bellaire
- Rue de la Bouchaille
- Rue du Rond Bois

TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

- Pose de tuyaux : Rue du Pourrain, Bois de Gesves (à la demande de Quentin), Bois de Haut-Bois
- Pose de bordure « filets d'eau » : rue Surhuy, Belle-Vue, route d'Andenne, Impasse des Mésanges, Drève des Arches, rue de Bellaire, rue de Han et rue des Chars.

TRAVAUX POUR TIERS (RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉCOULEMENT, POSE DE FILETS D'EAU/BORDURES, ...)

- Rue Basse Ramsée à Faulx-Les Tombes, pose de filets d'eau (IRIMIA-BEULLENS), payé sur devis accepté
- Rue Basse Ramsée à Faulx-Les Tombes, pose de filets d'eau (VERDOOT), payé sur devis accepté
- Ruelle Burton à Gesves, pose de tarmac (PASTEELS), payé sur devis accepté
- Rue des Chars à Gesves, pose de tarmac (CARIAUX), payé sur devis accepté
- Rue des Moulins à Gesves, raccordement à l'égout (ANCIAUX/DELHAYE), payé sur devis accepté

POSE DE TARMAC À CHAUD ET À FROID

115,920 tonnes de tarmac à chaud, 21 tonnes de tarmac à froid et 400 litres d'émulsion.

TRAVAUX FORESTIERS

Élagage, débroussaillage, coupe de bois pour le CPAS.



VIDANGES AVALOIRS

Ces travaux de vidange sont réalisés 5 fois par an, ce qui fait au total, pour chaque section de l'entité de Gesves :

- Faulx-Les Tombes : 250
- Gesves : 280
- Haltinne : 112
- Mozet : 105
- Sorée : 63

CURAGE DE FOSSÉS

- Rue du Pourrain
- Freschaux
- Rue des Ecoles
- Rue de Loyers
- Rue Trou Bouquiau
- Rue du Vivier Trainé



FAUCHAGE D'ACCOTEMENTS

260 km du mois d'avril au mois de novembre, ce qui représente 240 jours de travail, (8.400 heures) et 1 équivalent temps plein.



SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation
- Pose de miroirs
- Pose de bandes sonores
- Marquage au sol

DÉNEIGEMENT

Sablage du 30 décembre 2017 au 3 mars 2018.

Quantité de sel utilisé : +/- 90 tonnes.



PLACEMENT DU RADAR PRÉVENTIF

16 au 23 mars 2018	Rue de Brionsart
20 au 27 avril 2018	Rue des Basses Arches
18 au 25 mai 2018	Rue Pont d'Aoust
22 au 29 juin 2018	Rue Grande Commune
09 au 19 juillet 2018	Chaussée de Gramptinne
10 au 17 août 2018	Rue du Chaurlis
14 au 21 septembre 2018	Rue du Pourrain
13 au 20 octobre 2018	Rue du Pourrain



TONTE DES PELOUSES

- Cimetières : Gesves, Haltinne, Haut-Bois, Sorée l'ancien et le nouveau
- Plaines de jeux : Ry del Vau et Pichelotte à Gesves, rue de l'Eglise à Faulx-Les Tombes, rue de la Salle à Haut-Bois, et rue du Centre à Sorée
- Gesves : hall omnisports, Inzefond, rue du Haras, la Pichelotte, rue Bouchet, monument RAF, garage communal - Faulx-Les Tombes : église – Haltinne : églises (Haltinne, Strud, Haut-Bois), rue Léon Pirsoul (CPAS), Labas – Mozet : centre récréatif, foyer St-Antoine, la Forme, J.J. Merlot, Calvaire, Mont Ste-Marie – Sorée : centre récréatif, Bourrelier (CPAS)

BUS COMMUNAL

Chauffeurs : Eric NOLLO, Dominique VANDENBOSSCHE et Jean-Marie PAULET. Pour les écoles de Faulx-les-Tombes, Sorée et pour Gesves Extra.

± 35.000 kms, du 1^{er} janvier au 30 novembre 2018.



PROXIBUS

Chauffeurs : Eric NOLLO et Dominique VANDENBOSSCHE.

± 12.000 kms, du 1^{er} janvier au 30 novembre 2018

Le Proxibus roule 1 fois par semaine (vendredi matin) pour faire l'aller-retour Gesves/Andenne pour les personnes désireuses de se rendre au marché d'Andenne. Il est aussi utilisé pour les sorties organisées par le Foyer St-Antoine.



CIMETIÈRES

Inhumation :

	Inhumation	Columbarium	Caveau préfabriqué	Pleine terre	Dispersion
Gesves	15	3	5	9	1
Faulx-Les Tombes	10	2	7	3	/
Haltinne	6	1	2	1	2
Haut-Bois	2	/	2	/	/
Sorée	5	1	4	/	/
Mozet	4	/	2	1	1
Total	42	7	22	14	4

Vente de concession :

	Columbarium	Caveau préfabriqué	Pleine terre
Gesves	1	1	3
Faulx-Les Tombes	1	1	1
Haltinne	1	–	1
Haut-Bois	–	–	–
Sorée	1	–	–
Mozet	1	–	1
Total	5	2	6

Aménagement pelouse de dispersion « parcelle des étoiles ».

Aménagement d'un emplacement pour bacs à déchets au cimetière de Faulx-Les Tombes.

Restauration châssis de la morgue de Sorée.

Placement de 6 caveaux au cimetière de Gesves et 4 au cimetière de Sorée.



SERVICE TECHNIQUE « ENVIRONNEMENT »



SERVICE TECHNIQUE « ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ »

AGENT TRAITANT : PIERRE ANDRÉ

L'ÉQUIPE

Le travail de l'équipe est organisé par Pierre ANDRÉ, responsable du service.

L'équipe est composée :

- **de 2 personnes, engagées sous contrat PTP « éco-cantonnier »** Il s'agit de Thomas MARTIN engagé à 4/5 temps qui a remplacé début février Kevin GHUYOOT et Manuel PATRICIO qui termine ses 2 ans de contrat à la fin de l'année.
- **de 2 personnes, engagées sous contrat PTP « wallonet ».** Il s'agit de Simon GRENSON (sous contrat jusque fin août 2018) et de Mathieu JAILLET (sous contrat jusque fin de l'année 2019)
- **d'une personne engagée sous contrat PTP Propreté**
Il s'agit de Joachim BROSE qui est engagé sous contrat jusque février 2020
- **d'une personne à mi-temps sous contrat impulsion- 25 ans.** Il s'agit d'Augustin HALLEUX engagé sous contrat jusque fin de l'année 2018.

LES MISSIONS QUOTIDIENNES

L'entretien et l'aménagement de plus d'une cinquantaine d'espaces verts ainsi que la propreté (le ramassage des déchets le long des routes et la tournée hebdomadaire des 70 poubelles communales) constituent les deux missions principales exercées par le service.

En 3^{ème} position, la fauche, la taille et le balisage de plus de 70 sentiers et servitudes et d'une trentaine de chemins communaux agricoles et forestiers restent une priorité.

En 4^{ème} position, l'aide aux manifestations occupe aussi fréquemment l'équipe. Avec les habituels « Village Ouvert et Fleuri », « Journée de l'arbre » et « Marché de Noël ».

Restent les aides diverses : aux projets du GAL, du PCDN, du tourisme, pour l'opération « Grand nettoyage du printemps »... qui occupent largement l'équipe le reste du temps.

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX 2018

- Remise en état du taillis à courte rotation des essarts communaux situés à Haut-Bois
- Aménagement des abords de la crèche communale Chée de Gramptinne
- Création de pelouses et plantations aux abords des appartements rue des Moulins.
- Création d'une pelouse aux abords des fours à chaux.
- Réouverture du chemin n°33 de Là-bas



- Remplacement de toutes les anciennes poubelles publiques (Subventions « Propreté publique » et « Bewapp »)
- Aménagement du jardin partagé de la Pichelote.
- Pose d'un nouveau pont au niveau de la rue de là-bas.
- Remplacement d'une clôture à l'école de l'Envol
- Aménagement d'un espace vert pédagogique à l'école de la Croisette
- Pose de bancs, tables aux églises de Strud , Haltinne, Haut-Bois et à l'espace de la pompe féchaire.
- Pose de clôtures à l'école de la croisette, à la pompe féchaire, à la crèche communale
- Balisage de nouvelles promenades au départ de la maison communale
- Balisage des départs de promenades à partir du point info-tourisme
- Aide à la transformation de bois en plaquettes pour la Pichelotte.
- Fabrication de nouveaux chalets de Noël



SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

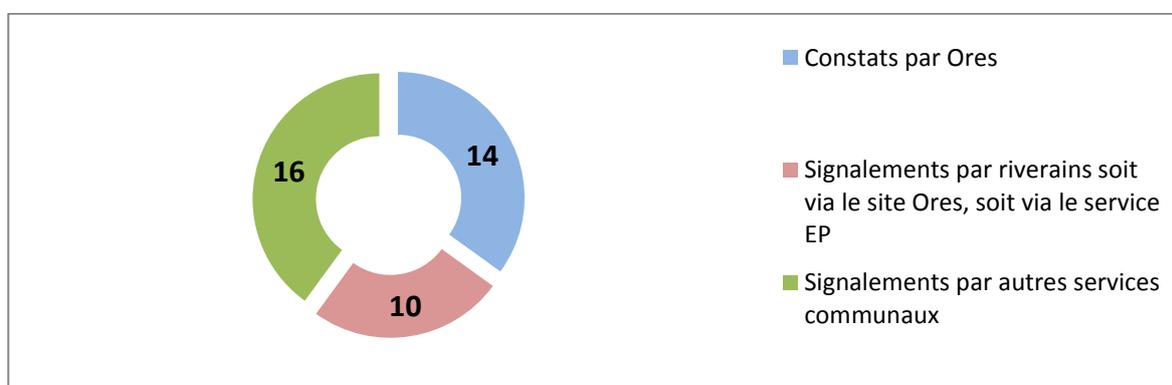


SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

Depuis la mise en place en 2013 par Ores de la procédure informatisée pour signaler les pannes d'éclairage public, le nombre de déclarations transitant par notre service a dans un premier temps chuté significativement pour actuellement stagner. Ceci s'explique par le fait qu'au début de la procédure informatisée, les administrés avaient l'opportunité d'introduire eux-mêmes les pannes sur le site internet d'Ores mais que depuis la cession en 2015 du parc d'éclairage public de la Commune au profit de l'AIEG, Ores n'est plus le gestionnaire de réseau et ne permet donc plus l'accès à son site internet aux Gesvois pour les signalements d'éclairages défectueux ; ceux-ci se tournent alors vers le service communal concerné ou vers le centre d'appel d'Ores **078/78.78.00**.

Le nombre de constats sur place par les agents d'Ores lors de leurs interventions a beaucoup diminué.



POUR RAPPEL : COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

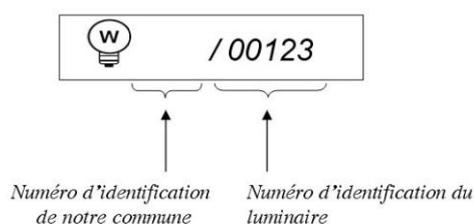
Grâce à un système de cartographie informatisée, nous accédons en temps réel à la situation des points lumineux installés sur notre entité. Nous pouvons ainsi gérer chaque luminaire de manière individualisée.



ORES a procédé à l'identification de chacun des luminaires ou des ouvrages d'éclairage public communal au moyen d'une plaquette signalétique. Celle-ci porte un numéro unique pour chaque luminaire.

La plaquette signalétique peut être horizontale, verticale, en plastique rigide, en aluminium ou se présenter sous la forme d'une étiquette autocollante.

L'identification se compose toujours comme suit :



Pour signaler un luminaire en panne ou un quelconque problème d'éclairage public, il suffit de :

Relever le **numéro d'identification** du poteau d'éclairage public défectueux qui se trouve sur le poteau, noter le nom de la rue, le numéro de la maison la plus proche.

SOTI s'adresser au service de l'éclairage public de la commune de Gesves : **083/670 216 (Mme Stéphanie BRAHY)** ou par courriel : **stephanie.brahy@publilink.be**

SOTI téléphoner au centre d'appel d'**ORES** au **078/78.78.00**



L'intervention sera planifiée dans les 15 jours ouvrables maximum (pour une simple panne) ou dans les semaines qui suivent (en cas de remplacement d'armature ou défaut de câble), en fonction des autres interventions à réaliser dans le secteur et de l'urgence de la situation.

Grâce à ce nouveau service en ligne, notre ambition partagée avec ORES est d'offrir une qualité de service encore meilleure (ex : éviter les délais de réparation trop longs).

GESTION DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CRÉATIONS ET MODIFICATIONS DE POINTS LUMINEUX

En 2018, 1 demande d'ajout de point lumineux au niveau de la rue de la Chapelle à Gesves.

DEMANDES DE RÉPARATIONS

	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>
Gesves	216	104	15	24
Faulx-les Tombes	49	74	9	7
Haltinne	36	45	11	2
Mozet	30	42	7	4
Sorée	30	16	5	3
Total	361	281	47	40



URBANISME



URBANISME

AGENT TRAITANT : MARC EVRARD

URBANISME – audit interne **2018** (2017) arrêté au 30/11/18

Le volume de délibérations du conseil **8** (8) et du collège à l'aide du module urb@web représente **565** (592) dossiers d'Urbanisme répartis sur **272** (CU1) + **293** (335) « points URBANISME » pour un total communal de **1855** (1850) délibérations, lors de **40** (47) réunions du Collège.

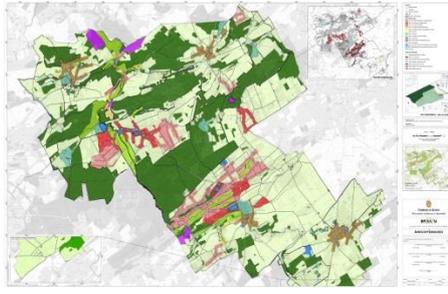
Un tiers des dossiers communaux sont produits et instruits par le service de l'Urbanisme. L'équivalent de quatre temps plein renforce le service avec aussi des dossiers où la matière est transversale.

Le CODT est d'application depuis le 1^{er} juin 2017, un règlement communal a été approuvé par Arrêté Ministériel du 23/12/2016 (M.B. 1^{er} février 2017) ;

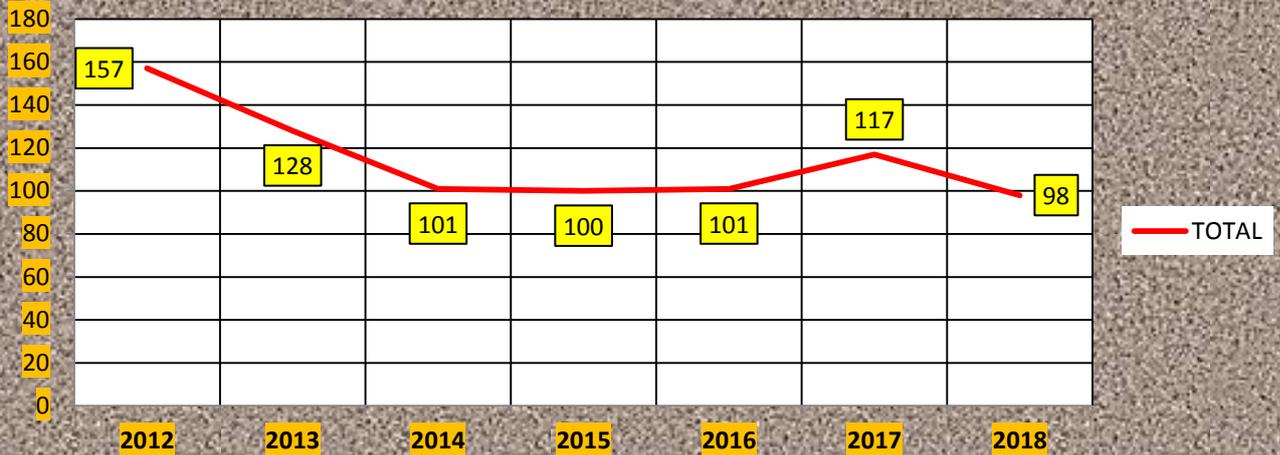
Depuis 2003, un conseiller en Aménagement du Territoire et en urbanisme bénéficie de la subvention annuelle régionale de 28.000€ prévue par le Code par l'application cumulée d'un SSC, GCU et d'une CCATm, qu'il gère au quotidien avec l'aide du secrétariat de l'urbanisme.

La reconnaissance du Schéma de Développement de 2016 et du Guide Communal d'Urbanisme de 2017 sont les nouvelles références en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme à Gesves





TOTAL DES PERMIS D'URBANISME



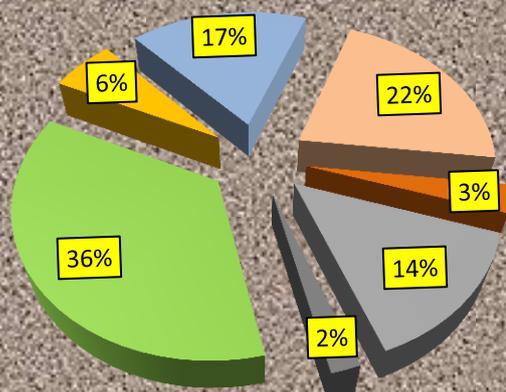
Nombre de permis Par catégories et entités Année 2018	Catégories de permis							TOTAL PU
	Nouvelles habitations	Nouvelles habitations multi logements	Extensions/ Transformations habitations	Extensions/ Transformations habitations avec création de logements	Autres : hangar, abri, garage, ...	Refus	Article D.IV.22 - utilité publique	
Gesves	12 (2)	1 (7)	6	1	13	2	8	43
Faulx-Les-Tombes	7	2 (3)	3	1 (3)	10	0	2	25
Haltinne	2	0	4	0	6	2	2	16
Mozet	0	0	1	0	4	1	2	8
Sorée	0	0	0	0	2	1	3	6
TOTAL	21	3	14	2	35	6	17	98

Entre parenthèses Nombre de logements créés en supplément par permis.

Soit au total **41 nouveaux logements** (65 nouveaux logements)

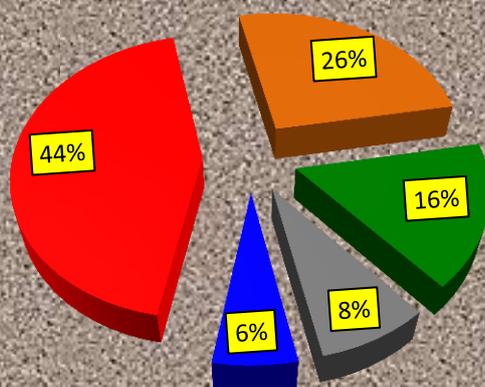


RÉPARTITION DES PERMIS PAR CATÉGORIE



- Nouvelles habitations
- Nouvelles habitations multi logements
- Extensions/Transformations habitations
- Extensions/Transformations habitations avec création de logements
- Autres : hangar, abri, garage, ...
- Refus

RÉPARTITION DES PERMIS PAR LOCALITÉ



- Gesves
- Faulx-Les-Tombes
- Haltinne
- Mozet
- Sorée

PERMIS d'urbanisation	En cours	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Année 2018 (2017)		1	4	3	1	2	0	1
Gesves	0 (0)	<ul style="list-style-type: none"> • 6 lots pour 6 habitations unifamiliales Rue du Centre/Rue des Bourreliers, PUR octroyé 						
Faulx-les-Tombes								
Mozet								
Haltinne								
Sorée								
Total	0	1						
NOTAIRES	Divisions de bien : 19 (29)							
CERTIFICATS D'URBANISME								
CU 1 272 (257)	CU 2 refusé 1 (1)	CU 2 à instruire selon CODT 5 (3)			Certificat Patrimoine 0 (0)			
PRIME Pack Energie et réhabilitation logements							2 (2)	
PRIME Plantation haie feuillue/arrachage							0 (0)	

Infrastructures d'utilité publique Article DIV 22 – AC = Administration communale





- WINDVISION (PARC ÉOLIEN), pose de câbles électriques (campagne de Borsu) à SORÉE **OCTROI** 14/12/2017
- WINDVISION (PARC ÉOLIEN), construction d'une cabine électrique de tête Chemin vicinal n°21 (campagne de Borsu) à SORÉE **OCTROI** 27/12/2017
- AC GESVES, Régularisation d'une construction légère (yourte) se situant dans le jardin de l'école de l'Envol – Rue des Ecoles 2 à FAULX-LES TOMBES **OCTROI** 08/02/2018
- AC GESVES, création d'une maison de l'Etang, de la nature et de la Ruralité et aménagement des abords immédiats sur le site de la Pichelotte – Rue de la Pichelotte 5 à GESVES **OCTROI** 28/03/2018
- AC GESVES, création d'un ensemble de circulation extérieur et aménagement d'une nouvelle aire de parking sur le site de la Pichelotte – Rue de la Pichelotte 5 à GESVES **OCTROI** 26/04/2018
- AC GESVES, aménagement de locaux pour l'associatif et l'intergénérationnel au sous-sol de la Pichelotte et des abords, ainsi que la transformation d'un appartement en salle polyvalente au rez-de-chaussée – Rue de la Pichelotte 5 à GESVES **OCTROI** 31/05/2018
- WINDVISION (PARC ÉOLIEN), aménagement d'un chemin d'accès à l'éolienne 13 du parc éolien WINDVISION GESVES-OHEY à GESVES **OCTROI** 05/06/2018
- ORES, installation d'une cabine haute tension préfabriquée – Rue des Moulins à GESVES **OCTROI** 03/08/2018
- SPW-DGO3-DIRECTION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES, aménagement de l'obstacle n°580 sur le Samson – Rue des Deux Chênes à MOZET **OCTROI** 07/08/2018
- AC GESVES, installation d'une biobox – Rue de la Goyette 12/14 à FAULX-LES-TOMBES **OCTROI** 17/08/2018
- AC GESVES, installation d'une biobox – Rue de la Salle à HALTINNE **OCTROI** 12/10/2018
- AC GESVES, installation d'une biobox – Rue de la Pichelotte 5 à GESVES **OCTROI** 12/10/2018
- BLUE STEP GROUPE S.A., construction de 10 maisons unifamiliales – Rue du Couvent à SORÉE **REFUS** 22/10/2018 en recours
- AC GESVES, installation d'une biobox – Rue des Deux Chênes 11 à MOZET **OCTROI** 29/10/2018
- AC GESVES, installation d'une biobox – Rue du Centre 23 à SORÉE **OCTROI** 29/10/2018
- AC GESVES, installation d'une biobox – Chaussée de Gramptinne 106 à GESVES **OCTROI** 30/10/2018



- SPW-DGO1-DIRECTION DES ROUTES DE NAMUR, création d'un giratoire – Chaussée de Gramptinne (N942) et Francesse (N946) à GESVES **OCTROI** 30/10/2018
- AC GESVES, installation d'une biobox – Rue de Bonneville 2 à HALTINNE **OCTROI** 05/11/2018

ACTIVITÉS DE LA CCATM



En 2018, 8 réunions plénières de la CCATM ont eu lieu, augmentées de 2 séances spéciales inter-CCATM d'Ohey, Assesse et Gesves, dont la première consacrée à une visite sur le terrain dans l'entité d'Ohey et la seconde consacrée à la préparation d'un avis sur le Schéma de Développement du Territoire à l'enquête jusqu'au 5 décembre 2018.

La CCATM a contribué, en collaboration avec le GAL, à la création d'un dépliant à l'attention des citoyens (candidats acquéreurs, candidats bâtisseurs)

The brochure is divided into several sections:

- Teintes et matériaux typiques entre Tiges et Chavées:** Discusses the harmony of the landscape and lists typical colors (gris-bleu, gris-brun, brun-rouge, ocre-jaune) and materials (Briques, Bardages, Enduit, crépis, peintures).
- Le paysage au fil du temps:** Shows three stages of landscape evolution: 1830 (Lien de l'habitat rural de la Belgique), 1900 (Un développement important), and 2000 (Des infrastructures modernes).
- Une diversité paysagère en Cœur de Condroz:** Explains the 'Le Condroz à la croisée des territoires' and the role of the GAL Pays des Tiges et Chavées ASBL.
- CONSTRUIRE LES PAYSAGES DE DEMAIN entre Tiges et Chavées:** A central theme for the brochure, aimed at helping citizens make choices for their future homes.
- 7 questions-clés pour réussir son projet de construction ou de rénovation en Condroz:** A list of key questions for potential buyers or builders.
- Le paysage, une notion subjective:** Explains how landscape is perceived differently by different groups: agriculteur, promoteur, and environnementaliste.

Contact information for the GAL Pays des Tiges et Chavées ASBL is provided at the bottom, including phone numbers and a website: www.tiges-chavees.be/paysage/

[1] L'orientation

Pourquoi choisir une bonne orientation pour son projet ?

- Pour optimiser le confort de la maison
- Pour assurer le coût des factures énergétiques

Comment ?

- En observant l'orientation générale du bâti environnant (dans le cas d'une zone bâtie)
- En positionnant au sud-est les façades les plus ouvertes pour les pièces de vie
- En privilégiant au nord et à l'ouest des ouvertures de petite dimension pour les pièces de nuit

[2] L'implantation sur la parcelle

Pourquoi réfléchir à l'implantation de son projet sur la parcelle ?

- Pour permettre une utilisation plus rationnelle de l'espace disponible

Comment ?

- En privilégiant une implantation à l'abri de vents forts
- En tenant les espaces résidentiels, de dégager des vues et de diminuer les distances de secours aux éléments résistants (poutres, poteaux, ...)

[3] la pente du terrain

Pourquoi implanter la maison sur rapport au relief ?

- Pour respecter le profil naturel du terrain et minimiser l'impact du projet dans le paysage

Comment ?

- En adaptant le projet au terrain et non l'inverse

[4] Le bâti existant

Pourquoi implanter son projet par rapport au bâti existant ?

- Pour respecter la structure traditionnelle du village
- Pour harmoniser l'espace-rue

Comment ?

- En regardant comment le bâti traditionnel est implanté
- En regardant l'alignement, soit par le bâti lui-même, soit par une haie ou une clôture
- En évitant de créer de la continuité d'un développement
- En privilégiant une réhabilitation ou une réimplantation des nouvelles constructions
- En privilégiant une réimplantation en hauteur ou en site léger reculé au-delà de la voirie

[5] L'architecture

Pourquoi harmoniser le projet avec l'architecture existante ?

- Pour maintenir l'homogénéité architecturale du cadre dans lequel s'inscrit la construction
- Pour entrer en dialogue avec les maisons voisines

Comment ?

- En observant la silhouette des villages, le contour des murs, des cheminées, des toitures, le plan des constructions...
- En privilégiant une toiture à deux versants à l'alignement central
- En privilégiant un volume simple observé d'éléments en sautoir (portails, lucarnes, ...)
- En utilisant des matériaux contemporains compatibles avec le territoire et respectant une certaine sobriété (dont le format, la teinte et la texture se rapprochent des matériaux traditionnels)

Voire commune produit des documents de référence utiles. Renseignez-vous auprès du Service d'Urbanisme

[6] La relation à la rue

Pourquoi aménager la transition entre le jardin et la rue ?

- Pour assurer une transition douce entre la rue et la maison
- Pour maintenir le caractère convivial et vital de l'espace-rue
- Pour contribuer au tissu social

La zone de recul est à adapter au contexte local. Par exemple, suivant le relief du sol (voir [3]).

Comment ?

- En privilégiant des aménagements sobres en lien avec l'environnement immédiat
- En privilégiant au maximum le patrimoine végétal existant
- En ne coupant pas la continuité de l'environnement existant
- Si un talus sépare la parcelle de la rue, conserver le profil naturel du talus, protéger les végétaux qui le stabilisent (haies, arbres isolés, ...)
- En privilégiant des solutions simples et peu onéreuses

Afin d'éviter, localement interdit et de tout cas d'être au mieux du respect de son quartier d'être de contour écologique

[7] Les haies et jardins

Pourquoi aménager les abords de la maison ?

- Pour préserver et maintenir la biodiversité
- Pour intégrer le bâtiment et la parcelle dans leur environnement local

Comment ?

- En privilégiant l'utilisation d'espèces indigènes
- En maintenant des vues à travers la parcelle pour avoir une rue plus "ouverte" sur les paysages alentours
- En variant les essences au sein d'une même haie afin d'être une certaine uniformité et de maintenir la biodiversité

Il existe plusieurs types de haies à privilégier selon leur implantation et leur fonction:

- Sur la rue : privilégier la haie basse
- Pour se protéger du vent : la haie libre en variant les essences
- En limite de parcelle non bâtie : une haie libre ou une haie basse ponctuée d'arbres

minimum 3 ou 4 espèces différentes

Exemples d'essences d'arbres et arbustes typiques

<http://environnement.walonia.be/habitat-urbain/>

Les espèces disponibles dans votre commune

Pour participer à l'enrichissement de la biodiversité locale, privilégiez des espèces natives qui offrent une source de nourriture indéniable aux insectes pollinisateurs. Privilégiez également une haie mixte, afin d'offrir les facilités de mise à disposition et ainsi élargir le temps durant lequel les pollinisateurs trouvent leurs sources de nourriture.

<http://biodiversite.walonia.be/?lang=fr>

privilégier de favoriser

Les saules	L	Aune glutineux
Sauze naine	L	Aune glutineux
Subépine monogyne	L	Aune glutineux
Cornouiller monogyne	L	Pyrus communis
Erable champêtre	L	Hêtre commun
Acer composé	L	Pyrus communis
Sureau noir	L	Charme commun
Sambucus nigra	L	Sambucus nigra
Genêt à balais	L	Cornouiller commun
Cytisus bipartitus	L	Châtaigner
Eglantier	L	Castanea sativa
Rosier canin	L	
Lierre rampant	L	
Rhododendron	L	

Idéal pour les haies
Idéal pour les massifs
Idéal pour un petit bois...
... sur sol calcaire
... sur sol humide

Alternativement, l'aménagement du jardin est fait, comme celui de la maison, en fonction du paysage local

- utiliser des végétaux résistants adaptés au climat et à la nature du sol
- privilégier l'utilisation de faibles rejets présents en Vallées
- utiliser des arbres fruitiers les vergers maraîchers soutient une transition entre le village et les campagnes plus ouvertes

ENVIRONNEMENT – URBANISME – AGRICULTURE & OPÉRATION ZÉRO DÉCHET



ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

ENVIRONNEMENT

Petit rappel du TITRE I^{er} – Principes de la première partie décrétable (principes du droit de l'Environnement et définitions générales) du livre Ier du Code de l'Environnement :

Art. D.1^{er}. L'environnement et, notamment, les espaces, paysages, ressources et milieux naturels, l'air, le sol, l'eau, la diversité et les équilibres biologiques font partie du patrimoine commun des habitants de la Région wallonne et sous-tendent son existence, son avenir et son développement.

La politique environnementale de la Région repose sur le principe d'action préventive, selon lequel il convient de prévenir un dommage plutôt que d'avoir à le réparer.

Art. D.2. La Région et les autres autorités publiques, chacune dans le cadre de ses compétences et en coordination avec la Région, sont gestionnaires de l'environnement et garants de sa préservation et, si nécessaire, de sa restauration.

Toute personne veille à la sauvegarde et contribue à la protection de l'environnement.

Les exigences visées à l'alinéa 2 sont intégrées dans la définition et la mise en œuvre des autres politiques de la Région.



Art. D.3. La politique environnementale de la Région s'inspire également des trois principes suivants :

1° le principe de précaution, selon lequel l'absence de certitude scientifique ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût socialement et économiquement acceptable;

2° le principe du pollueur-payeur, selon lequel les coûts induits par l'adoption de mesures de prévention, de réduction et de lutte contre la pollution sont assumés par le pollueur;

3° le principe de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement [, à un coût socialement et économiquement acceptable.] [Décret 23.06.2016]

Art. D.4. [...] [Décret 16.03.2006]

[Art. D.4. Les politiques publiques soutiennent la croissance durable au travers du développement et du déploiement d'une économie circulaire et de la fonctionnalité.][**Décret 23.06.2016]**

Art. D.5. L'éducation et la formation à l'environnement contribuent à l'exercice des droits et devoirs énoncés au présent titre.

La Région tient compte, dans l'élaboration de sa politique environnementale, des données techniques et scientifiques disponibles. La recherche scientifique et le développement des connaissances doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

[Art. D.5-1. § 1^{er}. Une ou plusieurs communes peuvent engager un conseiller en environnement. Celui-ci est une personne de contact et d'information pour la population sur toutes les questions relatives à la protection de l'environnement.

Dans le cadre des mécanismes de participation du public à l'élaboration de plans et programmes relatifs à l'environnement et au processus décisionnel concernant des projets, le conseiller en environnement assume les tâches qui lui sont confiées par le présent Code.

§ 2. Tout conseiller en environnement est titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long, complété d'une formation en environnement, ou dispose d'une expérience professionnelle en environnement de cinq ans minimum.

§ 3. Le Gouvernement peut octroyer une subvention, dans les limites des crédits disponibles, lorsqu'une commune ou plusieurs communes limitrophes ou une association de communes en font la demande pour l'engagement ou le maintien de l'engagement d'un conseiller en environnement.][**Décret 31.05.2007]**

Remarque :

Par dérogation à l'article D.5-1, § 2, du Livre I^{er} du Code de l'Environnement, tel que modifié par le décret du 31 mai 2007, toute personne qui, au jour de l'entrée en vigueur du présent décret, exerce déjà une fonction de conseiller en environnement mais ne dispose pas du diplôme, de la formation ou de l'expérience visés à l'article D.5-1, § 2, du Livre I^{er} du Code de l'Environnement peut continuer à exercer cette fonction à la condition de suivre une formation en environnement selon les modalités définies par le Gouvernement.

ENQUÊTE PLAN PROGRAMME PWR-D (PROJET CATÉGORIE A.1)

Le projet de plan wallon des déchets-ressources a fait l'objet de l'adoption en première lecture le 23 mars 2017 par la Gouvernement wallon. Ce projet de plan a été soumis à l'enquête publique sur l'ensemble de la région wallonne du 8 mai au 21 juin 2017 et n'a recueilli aucune observation écrite ou verbale au sein de l'administration communale de Gesves.



Le Conseil communal a remis un avis favorable en date du 5 juillet 2017 sur ce projet de plan.

Pour rappel, celui-ci s'inscrit dans la continuité des actions engrangées dans les précédents plans (notamment le plan wallon des déchets horizon 2010) avec l'objectif affirmé de développer le principe d'un maximum de prévention/réemploi et la consécration du principe de l'économie circulaire dans le choix des actions. Ce nouveau plan intègre une nouveauté, à savoir la gestion de la propreté publique.

Le PWD-R a été adopté officiellement le 28 mars 2018, il est consultable ici : http://environnement.wallonie.be/rapports/owd/pwd/PWDR_3.pdf

ENQUÊTE NAPAN II (PROJET CATÉGORIE A.1)

Pour rappel, ce plan d'action national vise à réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides en vue de répondre aux obligations de la directive 2009/128/CE. Ce programme 2018-2022 s'articule autour de 12 thèmes principalement inspirés de cette directive mais également d'autres engagements pris à l'échelle fédérale ou régionale. Certains concepts, tels que « la protection de la faune et de la flore » ou encore « les zones récemment traitées accessibles aux travailleurs agricoles » doivent dès lors être compris dans un sens plus large que celui défini dans cette directive. Les autorités fédérales, régionales et communautaires sont responsables, au regard de leurs compétences respectives, de la mise en œuvre du NAPAN au travers d'un nouveau programme tous les cinq ans.

Le dossier avait été soumis à l'enquête publique du 9 février au 10 avril 2017 et n'avait recueilli aucune observation écrite ou verbale au sein de l'administration communale de Gesves.

En date du 29 mars 2018, le Gouvernement a adopté son 2^{ème} Programme wallon de Réduction des Pesticides 2018-2022.

Le 2^{ème} Programme approuvé confirme les **objectifs principaux suivants** :

- assurer la protection des groupes vulnérables dans les espaces publics et privés fréquentés par le grand public ;
- améliorer la connaissance et le suivi des effets aigus et chroniques de l'utilisation des pesticides sur les applicateurs mais aussi sur les riverains ;
- approfondir et amplifier les campagnes de sensibilisation des utilisateurs professionnels et amateurs sur les dangers de l'utilisation des pesticides ;
- mettre en place des mesures concrètes de protection des eaux de surface et souterraines.

Les **47 actions** du 2^{ème} Programme wallon de Réduction des Pesticides concernent :

- **la formation pour les professionnels travaillant avec les produits phytopharmaceutiques (PPP)**
- **la vente des PPP**



- l'information et la sensibilisation générale en matière de pesticides et de ses alternatives
- la protection du milieu aquatique
- la manipulation et le stockage des produits phytopharmaceutiques
- ...

A partir du 1^{er} juin 2019, plus aucun produit phytopharmaceutique ne pourra être utilisé dans les espaces publics wallons. Les parcs, les bords des routes, ... devront être traités par des techniques alternatives comme le désherbage thermique ou mécanique. **De nombreuses communes ont fait le choix de se déclarer « zéro phyto » sans attendre 2019.** Le Ministre invite l'ensemble des communes wallonnes à opter pour ce choix.

Ce programme est téléchargeable ici : http://diantonio.wallonie.be/files/PWRP_II.pdf

1^{ÈRE} ENQUÊTE MODIFICATION DU PASH DE LA MEUSE AMONT ET L'OISE (PROJET CATÉGORIE A.2)

Ce projet de la Société Publique de Gestion des Eaux de modification a dans un premier temps fait l'objet d'une demande d'avis du Conseil communal par le Gouvernement wallon sur l'opportunité d'exempter le projet d'une étude sur les incidences sur l'environnement (exemption soumise à l'approbation du Gouvernement wallon sur base de l'article D. 53 du Code de l'Environnement). Le Conseil communal a ratifié la décision du Collège communale du 30 janvier 2017 en date du 8 mars 2017.

Dans un second temps, ce projet de modification du PASH avait été soumis à l'enquête publique du 1^{er} septembre au 15 octobre 2017 et n'avait recueilli aucune observation écrite ou verbale au sein de l'administration communale de Gesves. Le dossier soumis à l'enquête a pu être consulté à l'adresse <http://www.spge.be> (Rubrique "Assainissement", sous-rubrique "Plan d'assainissement - PASH") ainsi qu'à l'Administration communale.

Le Conseil communal a remis un avis favorable sur ce projet en date du 25 octobre 2017.

La modification du PASH a été approuvée par arrêté du Gouvernement Wallon en date du 21 décembre 2017 et paru au Moniteur Belge le 15 janvier 2018.

Pour rappel, cette modification sur le territoire de la commune de Gesves portait sur :

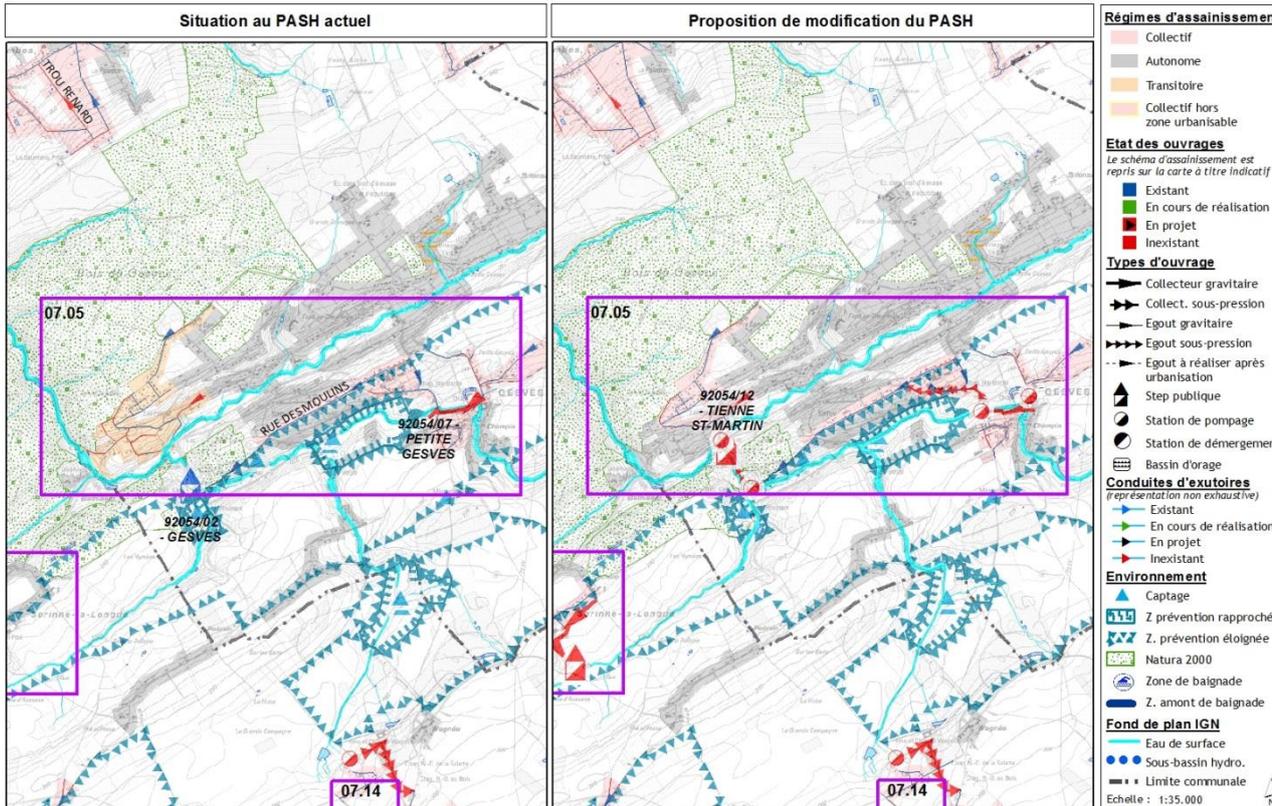
- 1) le passage du quartier de Tienne Saint-Martin à Gesves de la zone transitoire vers la zone collective pour 200 équivalents habitants (égouts à réaliser : 1,20 km + bassin technique d'une capacité nominale indicative de 600 EH à réaliser) et en zone autonome pour 87,5 équivalents habitants ;



Avant-projet de modification du PASH : sous-bassin MEUSE AMONT ET OISE

Modification n°07.05 : Commune de GESVES - Zone transitoire du Tienne Saint-Martin

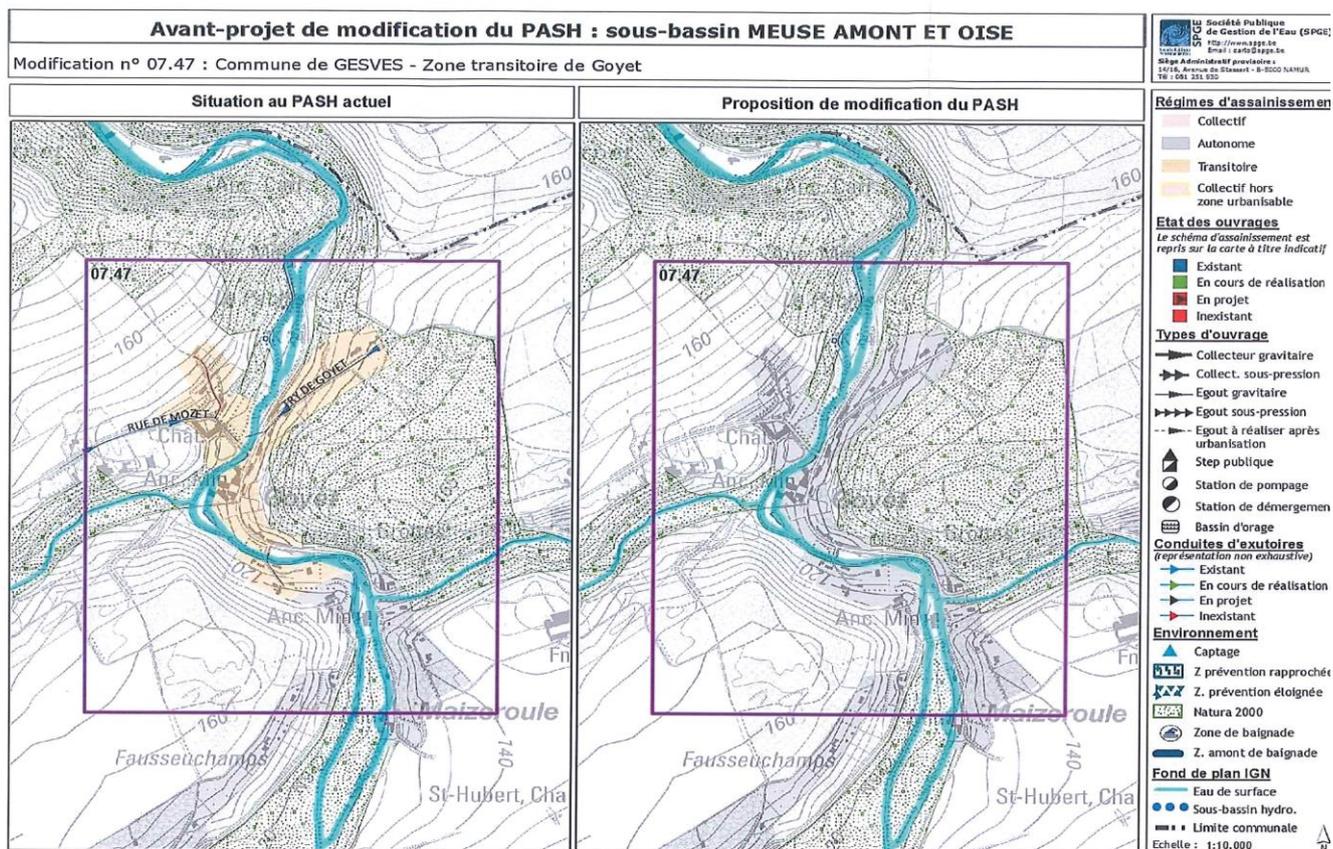
Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
 102://www.spge.be
 Email: carol@spge.be
 Siège Administratif provisoire :
 24,16, Avenue de Slassart - B-5000 NAMUR
 Tél : 081 251 930



Le passage vers le régime d'assainissement collectif se justifie par un raccordement massif des habitations sur les canalisations existantes et par une analyse financière favorable à cette solution; le choix de la solution de rationalisation vise à créer une seule station d'épuration collective de 600 EH pour l'ensemble du village de Gesves (voir page 43/103 du rapport).



2) le passage de la zone transitoire de Goyet en zone autonome pour 228 équivalents habitants.



Le passage vers le régime d'assainissement autonome de la zone de Goyet se justifie par des difficultés de collecte des eaux usées des habitations situées de part et d'autre du ruisseau; et que beaucoup d'habitations devraient s'équiper d'unités de relevage individuel pour se raccorder sur une canalisation d'égouttage et le schéma de collecte nécessiterait plusieurs traversées de ruisseau (voir page 52/103 du rapport).

2^{ÈME} ENQUÊTE MODIFICATION DU PASH DE LA MEUSE AMONT ET L'OISE (PROJET CATÉGORIE A.2)

Une seconde proposition de modification du PASH est intervenue cette année en date du 8 mars 2018 pour le village de Mozet projetant le passage de la zone transitoire vers la zone collective pour 125 habitations et vers la zone autonome pour 25 habitations (rue J.J. Mert et du Baty).

L'enquête publique s'est tenue du 23 mars au 4 mai 2018 et n'a rencontré aucune remarque ou observation de la population.

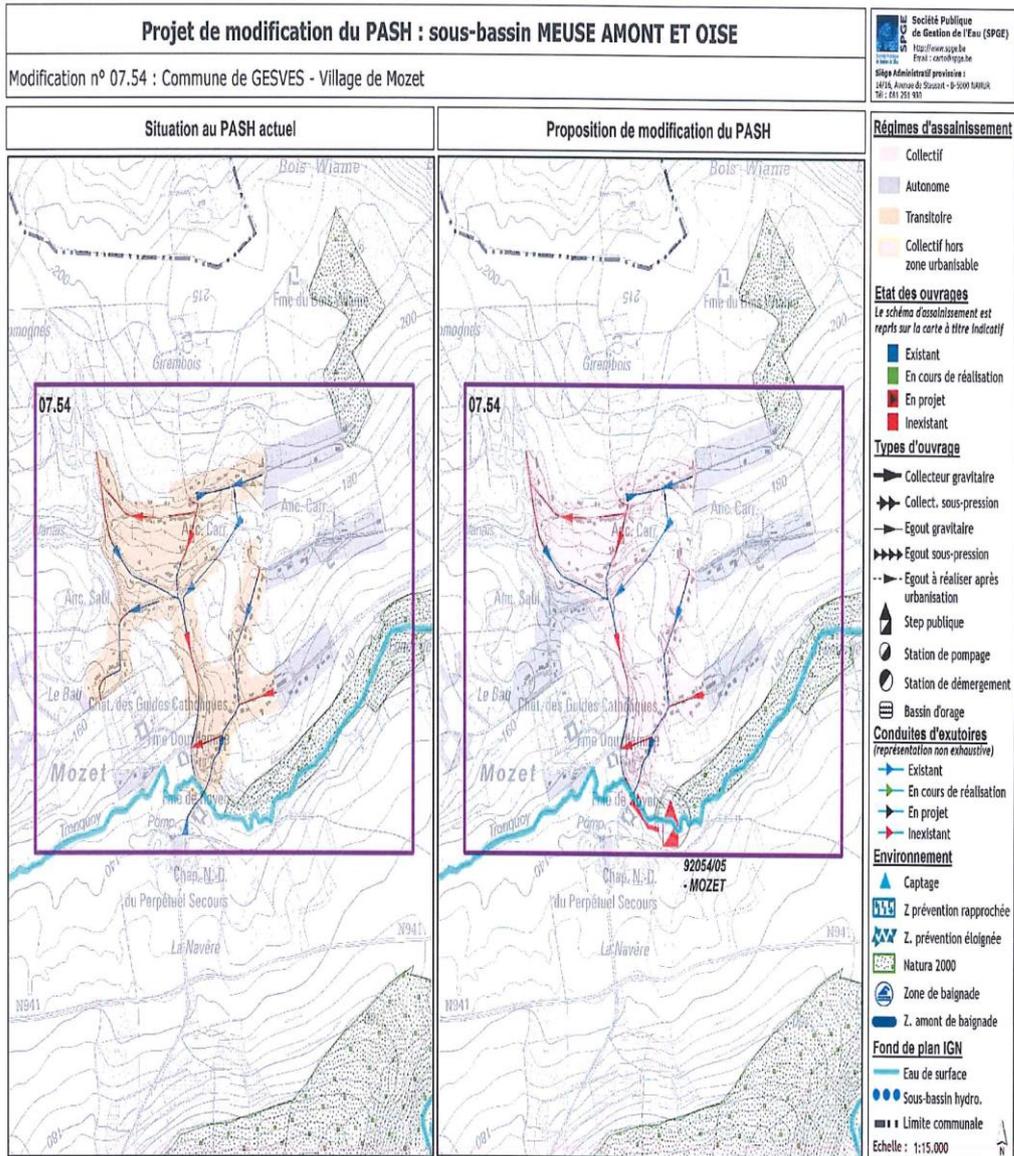
Le conseil communal a rendu un avis favorable sur cette proposition de modification en date du 14 mai 2018.

La modification a été approuvée par l'Arrêté du Gouvernement Wallon en date du 20 septembre 2018 qui est paru au Moniteur Belge en date du 23 octobre 2018.

Il n'existe donc plus de zone transitoire sur le territoire de Gesves.



EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE



Modification n° 07.54 : Commune de GESVES – Mozet



DÉCRET DU 5 FÉVRIER 2015 RELATIF AUX IMPLANTATIONS COMMERCIALES – SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (PROJET DE CATÉGORIE A.1)

La Direction des Implantations Commerciales du Service Public de Wallonie a sollicité l'avis des communes en date du 15 juin 2018 en vue de déterminer le contenu minimal du Rapport sur les Incidences Environnementale dans le cadre de l'actualisation du Schéma Régional de Développement Commercial.

En date du 12 juillet 2018, le Conseil Communal a remis son avis et a attiré l'attention sur les mentions que ce rapport doit contenir et sur le fait que celui-ci doit permettre d'évaluer l'impact concurrentiel avec les activités locales existantes et non soumises à permis intégré ou d'implantation commerciale (agriculteurs, maraîchers, ventes locales ...) et celles souhaitées par la population suivant le résultat de la consultation de la population dans le cadre de la révision du Plan Communal de Développement Rural ; à savoir le développement des petits commerces de proximité type épicerie, vrac...

L'accent a également été mis sur le fait que ce rapport doit permettre d'observer des points de vigilances tel que l'impact paysager, la cohérence avec l'opération « Commune Zéro Déchet », le vieillissement de la population (projet VADA), les liens sociaux existants (PCS), les économies d'énergie, la mobilité douce, les matériaux écologiques et les réductions de CO2.

PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION DE CLASSE 3

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

Le permis d'environnement en quelques mots...

Avant de pouvoir exploiter une activité ou une installation qui pourrait avoir un impact sur la santé humaine et l'environnement, il y a lieu d'en faire soit la déclaration, soit d'en obtenir la permission.

Ces activités et installations sont définies comme étant des établissements. Ces derniers sont répartis, selon leur degré de risque de pollution et nuisance pour l'environnement ou la santé humaine, en 3 classements :

- Établissement de classe 1 : toute activité ou installation ayant un impact important,
- Établissement de classe 2 : toute activité ou installation ayant un impact intermédiaire,

(Art. 10. § 1^{er}. Nul ne peut exploiter sans un permis d'environnement un établissement de classe 1 ou de classe 2 [à l'exception des cas visés à l'article 3 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets.]

- Établissement de classe 3 : toute activité ou installation ayant peu d'impact.

(Art. 11. Nul ne peut exploiter un établissement de troisième classe sans avoir fait une déclaration préalable...)

De plus, si les projets rentrent dans le volet urbanistique :

- Les établissements de classe 1 et 2 feront l'objet d'un permis unique (environnement et urbanisme).
- Pour les établissements de classe 3, les demandes seront traitées séparément (permis d'urbanisme + déclaration de classe 3) – exemple : placement d'une citerne aérienne de gaz.



Tout exploitant peut céder en tout ou partie l'exploitation de ses activités et ou installations autorisées au moyen d'un formulaire à transmettre à l'autorité compétente en première instance (art. 60 du décret).

PERMIS UNIQUES

Cette année, un seul permis unique a été délivré par le collège en date du 23 juillet 2018 pour la régularisation de serres, l'agrandissement d'un parking et l'exploitation du domaine de Béronsart.

Ce dernier a fait l'objet d'un recours exercé par les Fonctionnaires Délégué et Technique. L'octroi du permis a été confirmé par Arrêté Ministériel le 2 août 2018 et aucun recours n'a été exercé auprès de la cellule administrative du Conseil d'Etat.

Un permis unique a été délivré par les Fonctionnaires Délégués et Technique le 24 juillet 2018 pour transformer et étendre un centre équestre existant à Faulx-Les Tombes.

En date du 21 novembre 2018 a eu lieu une réunion d'information préalable (RIP) du public pour un projet de demande de permis unique de classe 1 en vue de la construction et l'exploitation de 3 éoliennes sur le territoire de la commune d'ASSESE. Les fonctionnaires Délégué et Technique ont désigné les communes susceptibles d'être affectées par ce projet, dont la commune de Gesves. Cette RIP a donc fait l'objet d'une annonce à la population par le biais d'un affichage aux endroits habituels sur notre territoire.

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

En 2014, nous relevions que certaines salles communales nécessiteraient soit un permis d'environnement, soit une déclaration de classe 3 ; la capacité d'accueil étant déterminante pour le classement.

Le département des permis et autorisations de la région wallonne prévoyait en 2014 de rédiger une note afin d'éclaircir le sujet. Nous avons reçu depuis lors des informations complémentaires et une proposition d'introduire une demande d'avis préalable (avec rendez-vous sur place) sur l'instruction des dossiers.

En 2014, 7 salles avaient fait l'objet d'un rapport du service d'incendie (aux fins de déterminer les capacités d'accueil). Des délais allant de 3 mois à 1 an ont été fixés pour la mise en ordre de celles-ci. Les activités peuvent être maintenues durant ces délais.

A ce jour, les salles n'ont toujours pas fait l'objet de ses régularisations administratives.

Cette année, nous n'avons reçu qu'une demande de permis d'environnement pour un forage destiné au chauffage géothermique d'une habitation. Ce permis a été octroyé le 23 juillet 2018.

Pour rappel, la mise en place de la dématérialisation des permis d'environnement et unique est annoncée pour 2019.



DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

Les déclarations sont valables pour une durée de 10 ans à dater du 15^{ème} jour de l'enregistrement si aucune condition complémentaire n'est sollicitée et du 30^{ème} jour en cas d'imposition de conditions d'exploiter.

Lorsque des conditions intégrales sont applicables, il n'y a pas lieu d'ajouter des conditions complémentaires. Cependant, nous sollicitons des preuves de vérification des installations.

Depuis l'année 2003, on relève 775 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2003		6	1			7
2004	5	7	3		1	16
2005	9	10	6	5	3	33
2006	12	28	12	6	4	62
2007	11	19	7		1	38
2008	11	23	3	8		45
2009	3	14	3	1	1	22
2010	5	34	6	4	1	50
2011	8	18	6	2	4	38
2012	4	25	3	5	2	39
2013	8	34	4	2	9	57
2014	12	33	6	3	1	55
2015	29	55	6	3	13	106
2016	9	33	13	13	5	73
2017	17	39	10	5	8	79
2018	12	32	7	6	5	62
Total	143	410	96	63	58	775

Les chiffres de 2018 sont arrêtés au 30 novembre 2018.

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2015, la dématérialisation des déclarations de classe 3 est intervenue. Ainsi, le déclarant peut introduire sa déclaration en ligne via l'adresse :

<http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/5242>. Une note explicative est également disponible sur notre site à la page : <http://www.gesves.be/permis-denvironnement/>.

Bien que le décret relatif au permis d'environnement ne l'impose pas aux autorités compétentes pour connaître des déclarations de classe 3, en 2015 et 2016, nous avons invité des déclarants des années 2003 à 2004 et une partie des déclarants de l'année 2005 (de janvier à septembre) à renouveler leur déclaration.

Aucun rappel n'a pu être entrepris tant en 2017 que cette année.

Dans le cadre de l'application de l'article 60, cette année, 8 cessions d'exploitations sont intervenues pour des déclarations de classe 3.



OPÉRATION ZÉRO DÉCHET

AGENT TRAITANT DEPUIS FÉVRIER 2017 : CARINE LISSOIR



Pour rappel, en date du 8 février 2017, un appel à projet pour l'opération « Commune Zéro Déchet » avait été lancé par le Ministre wallon de l'Environnement.

Le Conseil communal en sa séance du 8 mars 2017 s'est engagé de mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur son territoire durant 3 ans, de mettre à disposition du personnel communal pour la gestion, le suivi et la mise en œuvre du projet à raison de minimum 1/5 équivalent temps plein et a donc répondu à l'appel à candidatures du Ministre.

Le 21 avril 2017, la commune de Gesves a été choisie et fait donc partie des 10 premières communes sélectionnées pour l'opération « Communes Zéro Déchet ».

En 2018, 20 communes œuvrent dans la démarche du Zéro Déchet.

L'opération s'établit en 3 phases, à savoir :

- 1ère phase : mise en place d'un Comité de Pilotage, formation des élus et des techniciens, diagnostic du territoire ;
- 2ème phase : travail en coproduction : acteurs internes et externes, élaboration du plan d'actions, mise en place d'un Comité de Suivi ;
- 3ème phase : accompagnement méthodologique, aide à l'animation de réunions et groupes de travail, aide à la communication ;

Le Comité de suivi sera constitué en 2019, les membres identifiés à ce jour sont :

GO Transition, l'union des associations, le GAL, le PCS, Gesves Extra, la direction de l'école de Sorée, 1 membre du Groupe de Travail interne « EcoTeam », 1 représentant des commerçants et pour le représentant des Référents Biobox et composteurs, le service « c'est tout vert de la Pommeraie ».

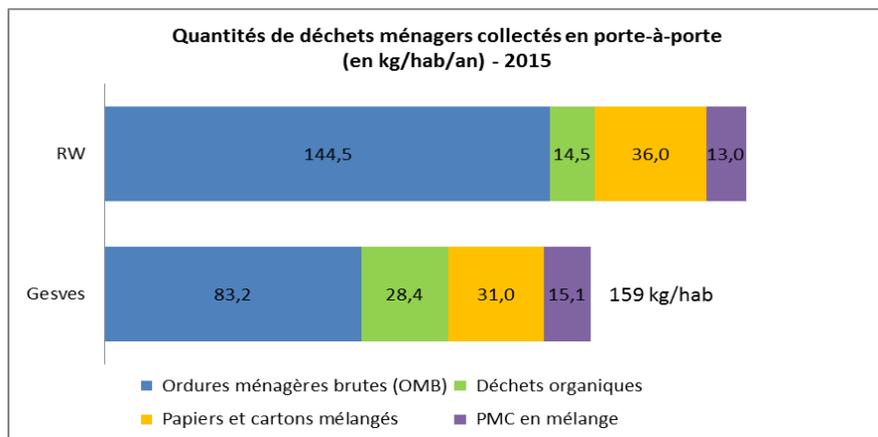
L'accompagnement de l'asbl Espace environnement s'arrêtera en avril 2019. Un Comité de pilotage composé de membres du Collège et du Conseil, de l'administration, du BEP et de l'asbl Espace Environnement a été instauré par le Conseil communal du 7 juin 2016.

Le Comité de Pilotage s'est réuni à 5 reprises depuis sa constitution afin de cibler les actions à mettre en place pour tendre vers le Zéro Déchet. La prochaine réunion aura lieu le 12 décembre 2018.

Pour rappel, en date du 22 novembre 2017, le Conseil Communal ratifiait la décision du Collège Communal du 6 novembre concernant le dossier de réponse à un appel à candidatures introduit par le Service Environnement pour un autre projet subventionné et lancé par le Ministre de l'Environnement en vue de l'installation de petites unités de traitement des déchets organiques.



En effet, lors de l'établissement du diagnostic des déchets, nous nous sommes aperçus que bien qu'en milieu rural, la quantité des déchets organiques collectés par le BEP à Gesves était double par rapport à la moyenne régionale.



Ce projet d'installation de Biobox et de composteurs dans le cadre du plan d'action "Zéro Déchet" était une opportunité d'agir en cette matière et ce à moindre coup.

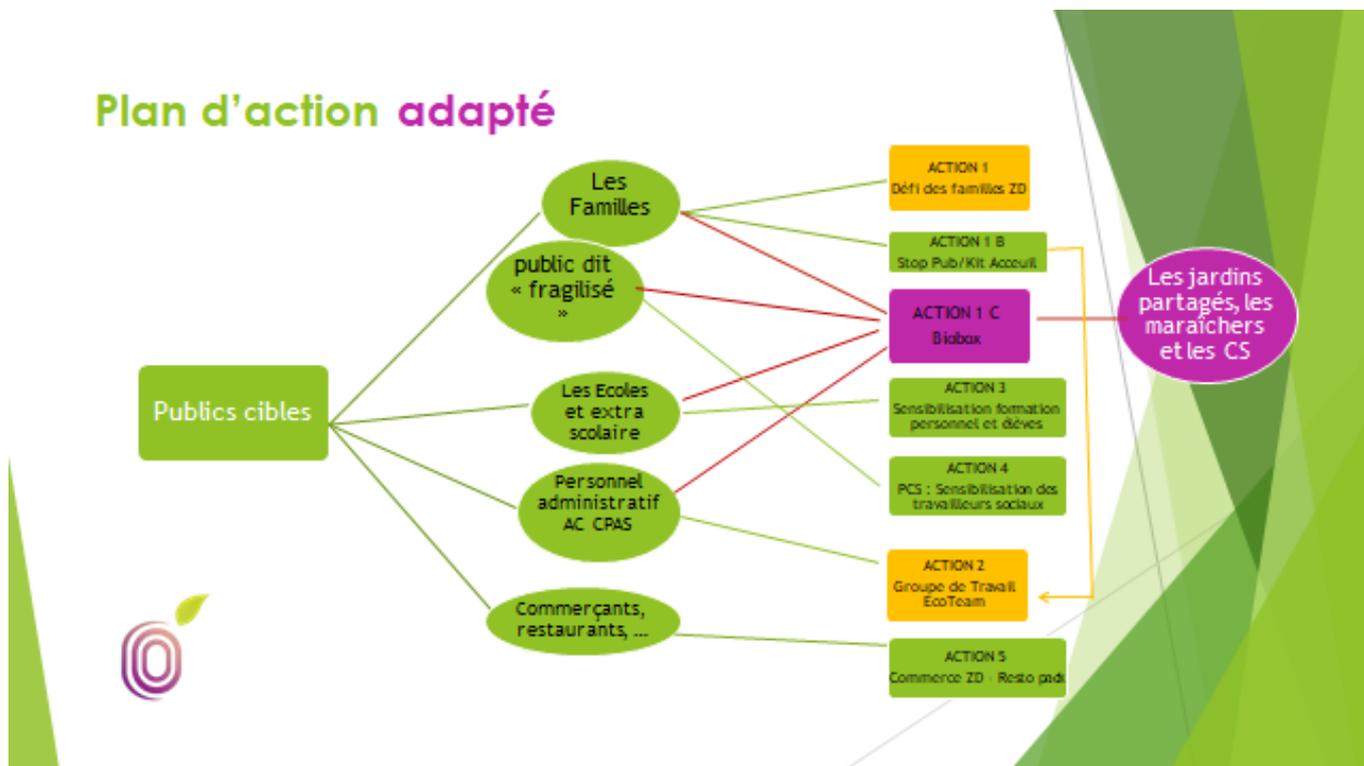
Initialement, le projet rendu visait l'installation d'un total de 6 composteurs et 7 Biobox en vue de couvrir l'ensemble du territoire.

La réponse du Ministre à cette candidature est intervenue le 27 décembre 2017 : l'ensemble des projets ont été retenus. Le montant total des subventions était de 9.000 € (1.500 € par site de compostage).

Cette action a donc été rendue prioritaire par le Comité de Pilotage lors de sa réunion qui s'est tenue le 18 avril 2018 et les autres actions reportées à 2019. Un nouveau plan d'action a donc été établi en incluant l'action Biobox et composteurs.



Plan d'action adapté



Etat des lieux des actions :

Action 1 : Défi des Familles Zéro Déchet



Le défi des familles était initialement prévu sur 6 mois. Le Comité de Pilotage a décidé de le prolonger jusqu'en décembre 2018.

Ateliers réalisés dans le cadre du Défi

	Atelier	Animateur	Date	Nbre familles inscrites/participantes /10
1er	Réunion Plan Action 50 gestes et choix des ateliers	Sabine Vigneron EE	25/01/2018	9/9 sur 10
2ème	Fabrication produits entretiens	Caroline Lievrouw (Go Transition)	23/02/2018	9/6 sur 10
3ème	Fabrication produits cosmétiques	Caroline Lievrouw (Go Transition)	13/04/2018	9/5 sur 10
4ème	Cuisine – conserverie	Edwige Kervyn (Go Transition)	31/05/2018	7/6 sur 10
5ème	Visite du BEP	Carine Bomal (BEP)	02/06/2018	2/2 sur 10
6ème	Lombricompostage	Romuald Arnould – membre familles ZD	22/06/2018	4/3 sur 10
7ème	Atelier papote + BBC avec le participants au GNP	Carine Lissoir (référente opération ZD)	01/07/2018	8/6 sur 10
8ème	Visite composteurs à Marche (avec Référents Biobox)	Mrs Dachy et Materne (Régie des Quartiers La Famennoise)	07/07/2018	3/1 sur 10
9ème	Atelier « contenants » : couture – mouchoirs ou serviettes de tables avec récup tissu + sac à pain (achat coton bio)	Chloé Steinier (membre familles ZD)	19/10/2018	5/3 sur 10
10ème	Atelier « organisation du temps » : Cuisine Zéro Déchet de A à Z + liste courses et menu	Edwige Kervyn (Go Transition)	3/11/2018	5/3 sur 10
11ème	Atelier papote (en remplacement de l'atelier potager)	Bilan (Carine Lissoir & Sabine Vigneron)	24/11 ou 1/12	Reporté au 19 ou 20/01/2019

Action 2 : EcoTeam

Pour rappel, le Collège Communal avait décidé le 30 octobre 2017 de créer un groupe de travail en interne dont la mission serait de proposer et de mettre en place des actions « Zéro déchet » dans les différents services des bâtiments communaux. Pour cela, les travailleurs volontaires sont autorisés à se réunir 1x/mois durant 2 H sur leur temps de midi (avec 1 H 30 de prestation à charge de la commune) et des sandwiches sans déchets sont offerts par la commune.

A la demande du Comité de Pilotage de l'opération Zéro Déchet, le Collège communal a invité le CPAS à se joindre à l'action. Ainsi, le CPAS a décidé de s'associer à la démarche du Collège Communal et d'autoriser 3 travailleurs (euses) volontaires à participer dans le cadre de leurs heures de travail, aux réunions mensuelles du groupe Eco-Team (Groupe de travail interne) d'une durée de 2 H !



La mission de ce groupe de travail interne est d'engendrer une réflexion commune au sein des services en vue de maximiser les pratiques durables et fonctionnelles axées sur la réduction des déchets au sein des services.

L'objectif principal étant de renforcer la cohérence entre l'opération Zéro Déchet visant les activités des citoyens et celles des services communaux et du CPAS.

Depuis sa composition, l'EcoTeam s'est réunie à 3 reprises. L'objectif de la 1^{ère} réunion était la validation du formulaire « diagnostic déchets » au sein des 5 bâtiments communaux représentés et le choix d'un logo représentatif du groupe de travail.



Plusieurs bâtiments sont donc représentés au sein de l'EcoTeam : l'administration communale, le bâtiment de la Pichelotte (CPAS), la Bibliothèque, les écoles de l'Envol et de la Croisette ainsi que le Foyer Saint-Antoine.

Deux démarches différentes ont été adoptées par les membres de l'EcoTeam pour réaliser le diagnostic : soit à titre individuel, soit en consultant l'ensemble des membres du personnel.

Pour le bâtiment de l'administration communal le questionnaire sera mis en ligne pour être administré à l'ensemble du personnel.

A l'usage, le formulaire de diagnostic s'est avéré inadapté pour certains bâtiments. Les membres ont été invités à revoir une nouvelle fois le questionnaire en fonction des spécificités de leur bâtiment en y incluant également le thème des fontaines à eau.

Les diagnostics établis dans les bâtiments ont permis de mettre en évidence les premières actions à mettre en place à l'occasion de la seconde réunion qui s'est tenue le 13 septembre. A savoir :

Pour la bibliothèque c'était de réaliser un espace correct de tri des déchets.

A la Pichelotte, la mise en place d'un bac de récupération du verre plus grand et un guide du composteur.

Au Foyer Saint-Antoine, les membres avaient descellés en priorité l'utilité de mettre en place un compostage des déchets alimentaires. Réponse à cela a été donnée avec la signature de la charte de collaboration entre le Jardin Partager de Mozet et du Foyer Saint-Antoine via le projet Biobox Composteurs.

La seconde action identifiée était de mettre en place moins d'impression : des réserves de brouillon sont donc systématisées et l'envoi des horaires se font par mail.

Pour les écoles de l'Envol et de la Croisette, il semble nécessaire de mettre en place une campagne de sensibilisation (enfants, enseignants et techniciennes).

Le 8 novembre 2018, le groupe s'est à nouveau réuni et de nouvelles réflexions ont générés d'autres actions qui sont en passe de se mettre en place au sein du bâtiment du Foyer Saint Antoine. Ainsi pour limiter l'utilisation



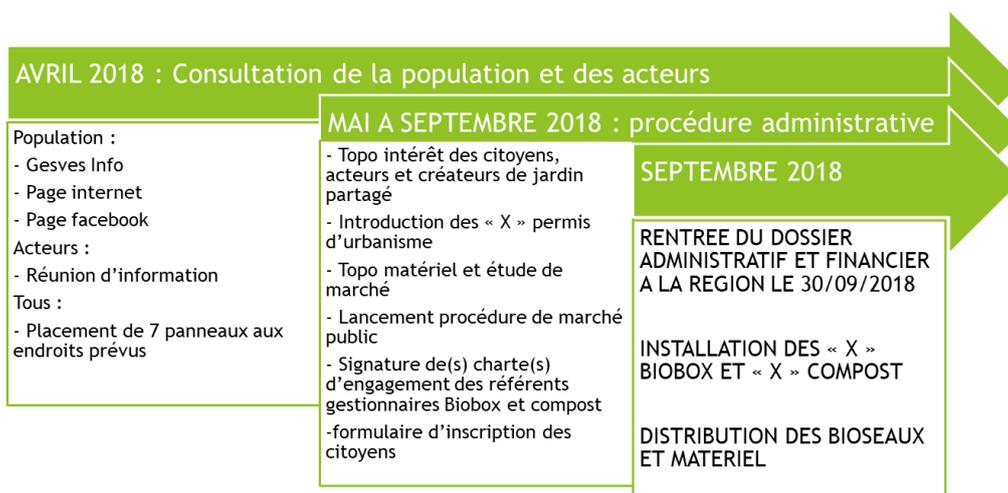
du film plastique pour l'emballage des repas, l'idée de se procurer des cloches et/ou boîtes à tartine à émerger !

Un test sera fait avec les résidents du second étage.

La prochaine réunion est programmée au 17 janvier 2019.

Action 3 (1C) : Biobox et composteurs

Voici l'échéancier de l'opération :



La consultation de la population est active depuis avril 2018 par le biais d'un formulaire d'inscription (sans engagement) disponible en ligne sur la page <http://www.gesves.be/defi-zero-dechet/> et publié dans chaque Gesves info. En date du 29/11/2018, un total de 49 familles (145 personnes) se sont inscrites.

La page Facebook de l'opération Zéro Déchet est régulièrement alimentée de l'avancement de ce projet au même titre que les ateliers réalisés par les familles du défi.

Une réunion avec les acteurs de terrains pressentis (futurs référents) a eu lieu le 19 avril 2018 en vue d'expliquer le projet en détail et obtenir les intentions quant à s'investir en tant que Référents (gestionnaires) des Biobox et des composteurs.

Au niveau de la procédure administrative, 7 demandes de permis d'urbanisme ont été introduites initialement sur base du projet rendu. Depuis, nous en avons annulé 2 (endroits choisis lors du dossier de réponse à l'appel à projet pas idéaux) et réintroduit 2 nouveaux dossiers pour des endroits plus appropriés sur les sites de la Pichelotte et de Haut-Bois. Au total, c'est 9 dossiers de permis d'urbanisme qui ont été réalisés par le service environnement. Les 7 permis d'urbanisme ont été octroyés par le fonctionnaire délégué.

La détermination des outils et du matériel nécessaire à la création des Biobox et à sa gestion a permis de constituer le dossier de marché public. Le marché a été introduit dans les temps et le dossier administratif et financier a pu être rentré à la région avant la date buttoir.



Les chartes de participation à la gestion des Biobox et des composteurs ont été signées en septembre 2018 avec les référents pour les 5 sites retenus. En effet, le choix des projets à suivre s'est opéré suivant l'intérêt manifesté par les citoyens et en fonction des maraîchers s'étant montré intéressés de revêtir le titre de Référent !

Qui sont les Référents ? Où trouver les 4 Biobox ?

Les Compagnons du Samson pour la Biobox qui sera installée en face de la poste, chaussée de Gramptinne à Gesves.

Le Jardin Partagé de la Pichelotte pour la Biobox qui sera installée en face de celui-ci, rue de la Pichelotte à Gesves.

Le service c'est tout vert de la Pommeraie, l'asbl Brin d'Alice et l'école de l'Envol à Faulx-Les Tombes pour la Biobox qui sera installée à droite de l'entrée du parking de la maison de l'entité rue de la Goyette.

Le Jardin des Mycorhizes pour la Biobox qui sera finalement installée sur le terrain communal en face de la salle communale de Haut-Bois, rue de la salle. Au vu du nombre de citoyen intéressé, le collège communal a marqué son accord en date du 1/10/2018 pour la création d'un jardin partagé sur ce terrain. Les citoyens seront contacté à cet effet en 2019.

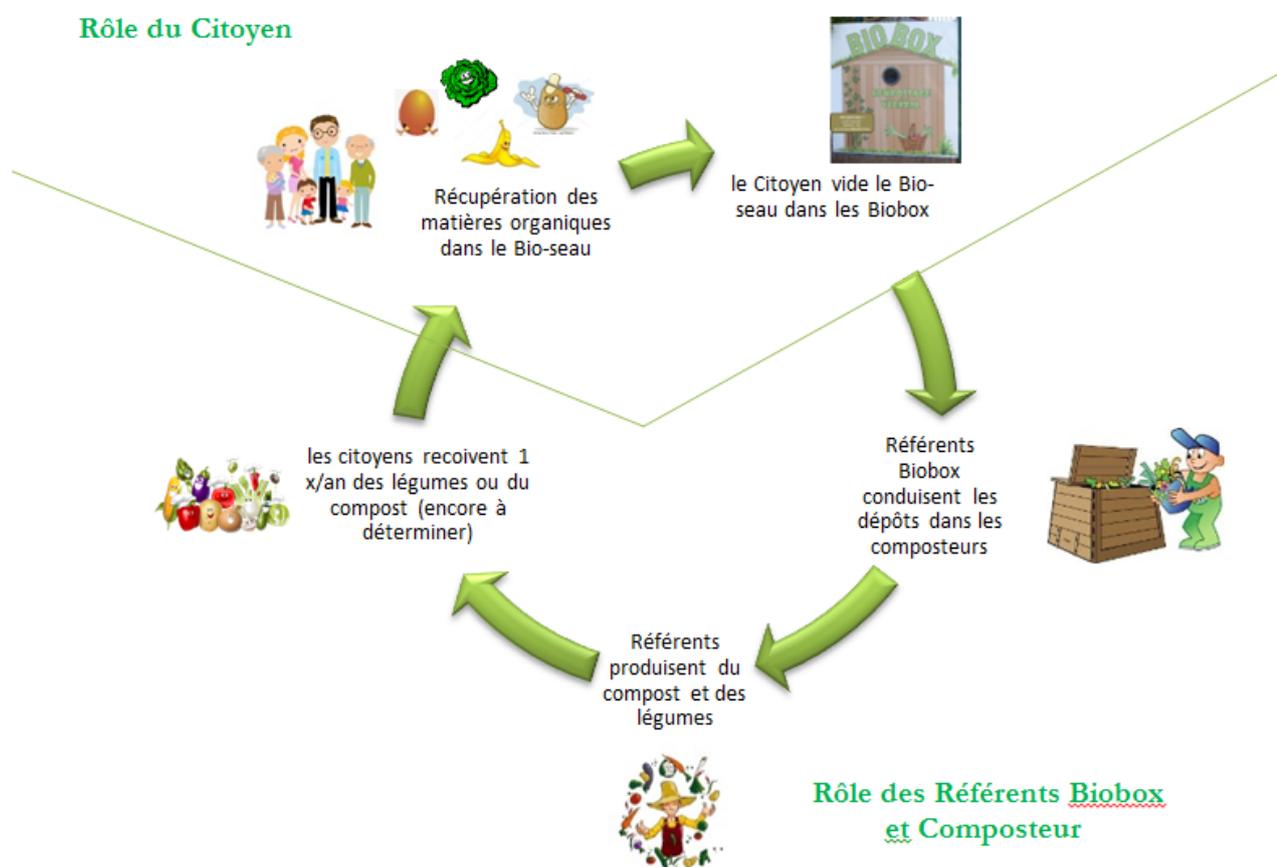
Le jardin partagé de Mozet pour le composteur uniquement (1 seule famille de 2 personnes avait montré un intérêt): une convention a été signée avec le Foyer Saint-Antoine.

Le formulaire « chartes d'engagement des citoyens » a été validé par l'ensemble des Référents, notamment quant aux consignes de gestion et d'apport des matières azotées et carbonées autorisées à être déposées dans les Biobox.

Au 30 novembre, les Biobox sont toujours en construction et les composteurs sont placés sur chaque site. 2 classes de l'école de l'Envol (P3-4 et P5-6) et 1 classe primaire de l'école René Bouchat ont réalisés les dessins devant représenter les panneaux d'informations à apposer sur les Biobox. A l'heure de ce jour, c'est les enfants de Gesves Extra qui prennent le relais en peignant les panneaux sur base d'un montage reprenant une partie des dessins réalisés par les classes des 2 écoles (chaque classe est représentée !).



L'inauguration et le démarrage officiel de l'opération interviendra en 2019. Voici le grand principe de fonctionnement :



OPÉRATION BEWAP – GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

AGENT TRAITANT (PARTIE ADMINISTRATIVE UNIQUEMENT) DEPUIS MAI 2018 : CARINE LISSOIR

La 4^{ème} édition du Grand Nettoyage de Printemps a eu lieu les 23, 24 et 25 mars 2018.

Un total de 15 équipes formées de 262 participants, dont 168 enfants, étaient actifs sur le terrain !



Au total, 75 sacs blancs (représentant 960 kg d'ordures ménagères brutes) et 52 sacs bleus (PMC) ont été recueillis par le service Environnement et Propreté de la Commune, l'équipe est coordonnée par Monsieur Pierre ANDRE.



Les samedi et dimanche, l'Echevine, accompagnée de Carine Lissoir, coordinatrice communale de l'opération, est allée à la rencontre des familles, groupes d'amis, comités de quartier, associations,... pour les remercier de tous les efforts fournis afin de maintenir notre territoire propre.

L'équipe : Les Saurets Hein

L'équipe du Comité du Pourrain

L'équipe : Toutoupropre



L'équipe : Faut les trier



l'équipe ZeDeGET



Sans oublier les équipes : Grand Bois, Poussin, La Soréenne, Chez Lulu & co, Doo Wap,... et tous les participants non-inscrits.

Pour remercier tous ces volontaires qui donnent de leur temps et de leur énergie pour préserver notre belle commune et améliorer notre cadre de vie, ces derniers ont été invité le 1^{er} juillet 2017 au barbecue « Auberge Espagnol » organisé après la réunion Papote des familles du défi Zéro Déchet !



Suite à la 6ème réforme de l'Etat, la matière relative aux implantations commerciales est régionalisée depuis le 1er juillet 2014.

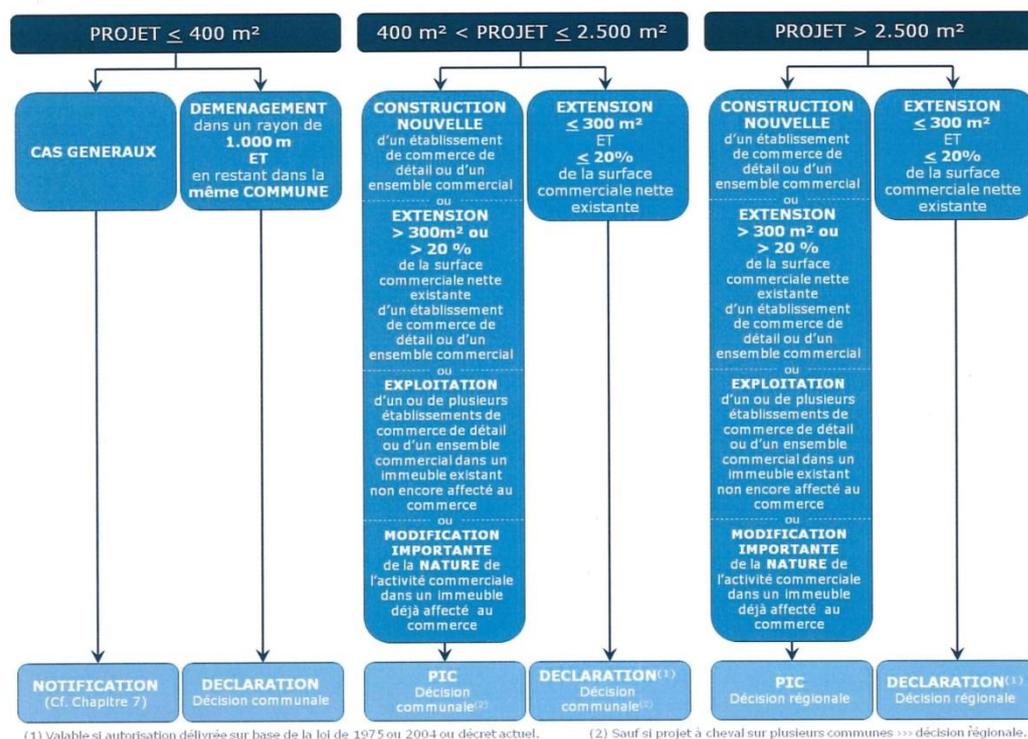
Depuis le décret wallon du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales et ses arrêtés d'exécution (en vigueur depuis le 1^{er} juin 2015), des enquêtes publiques devaient être organisées sur les communes limitrophes des communes ou villes où un projet était déposé.

En date du 29 septembre 2016 (MB 18.10.2016), le Gouvernement Wallon a modifié l'arrêté du 2 avril 2015 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 5 février 2015 en matière des implantations commerciales. Depuis cette date, les enquêtes ne sont plus systématisées sur les communes limitrophes de la commune concernée par un projet de permis d'implantation commerciale ou intégré.

Dès lors, seul l'avis des communes limitrophes sont généralement sollicités. En 2018, le Collège communal a donc remis un avis favorable sous réserve des conditions émises par les différentes instances et services consultés pour 4 demandes de permis intégré et 1 permis d'implantation commerciale.

A ce jour, aucune demande n'a été introduite pour un projet d'implantation commerciale sur la commune de Gesves.

Pour rappel, les procédures sont mises en place suivant la superficie des projets :



Une seconde circulaire ministérielle en remplacement de celle de 2016 est intervenue le 17 avril 2018 en vue de préciser le champ d'application du 1^{er} article du décret PIC, notamment quant à la définition du commerce de détail.

CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1 ET INFORMATIONS NOTAIRES

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR ET DU 18/06 AU 4/10/2018 MARC EVRARD, NATALIA GONZALEZ ET VALÉRIE BAYET

Au 28/11/2018, 279 informations et/ou certificats d'urbanisme ont été réalisés.

Les délais requis par le CWATUP pour leur délivrance étaient de 40 jours à dater de la réception des demandes.

Depuis l'entrée en vigueur du CoDT le 1^{er} juin 2017, les délais de délivrance sont ramenés à 30 jours. Un formulaire (annexe 14) est requis pour l'introduction des demandes de certificat d'urbanisme (pas pour les informations). Le Collège communal délivre le certificat dont question via le formulaire annexe 16. Les informations sont délivrées par l'administration communale (les informations ne font donc plus l'objet d'une délibération du Collège communal depuis l'entrée en vigueur du CoDT).



Recensement agricole

Depuis 2012, les communes ne sont plus en charge du recensement agricole. Toutefois, les informations peuvent être consultées à l'adresse ci-dessous :

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>

Commission communale de constat de dégâts aux cultures

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission n'avait pas dû être convoquée de 2013 à 2016.

Depuis le 23 mars 2017, cette matière est régie par le Décret insérant un Titre X/1 relatif aux aides destinées à remédier aux dommages causés par des calamités agricoles dans le Code wallon de l'Agriculture. Son arrêté d'exécution est intervenu le 31 mai 2017 et a été rendu exécutoire à daté de sa parution au Moniteur Belge, soit le 7 juillet 2017.

En 2017, en raison de la sécheresse intervenue au printemps, la commission a été convoquée à 3 reprises (les 19/07, 12/09 et 8/11/2017).

Un total de 31 procès-verbaux avait été dressé au 29 novembre 2017. Les cultures prises en considération par la commission étaient les prairies à raison de 60 %. Pour les autres cultures, les agriculteurs éventuellement concernés ont été invités à apporter des éléments incontestables qui permettraient d'estimer la perte subie (état de livraison,...).

L'ensemble de ces procès-verbaux ont été adressés par courriel au SPF finances et à la DGO3, en copie données aux agriculteurs ayant participé aux réunions de la commission et par courrier pour les quelques non présent aux réunions de la commission. Les originaux sont conservés à l'administration communale.

Durant l'année 2018, les agriculteurs ont encore été confrontés à une baisse de production due à la sécheresse. A la demande écrite d'un agriculteur, la commission a été convoquée une première fois le 5 septembre 2018 en vue de déterminer les types de culture impactée et le pourcentage estimé de perte dans un premier temps, et de signer les premiers PV de constats de dégâts subi par les agriculteurs dans un second temps. Les agriculteurs ont été prévenus de la date de la réunion par voie d'affichage dans les valves de l'administration ainsi que sur le site internet de la commune.

La commission s'est réunie le 30 octobre 2018 pour finaliser les procès-verbaux et revoir les pourcentages de perte estimée. L'ensemble des PV (33) ont été transmis aux instances le 30/11/2018.

Pour rappel, la composition de cette commission au 12 juillet 2017 était :

Institution	Titre institution	vedette	Prénom	Nom	Titre commission	Désignation
Administration communale	Bourgmestre	Monsieur	José	PAULET	Président	voir procédure applicable
SPW-DGARNE-Développement	Attaché qualifié	Monsieur	Philippe	NIHOUL	représentant de la DGO3	Voir procédure applicable
SPF Finances - Fiscalité - Petites et Moyennes Entreprises - Centre PME - Gestion Team2	Conseiller	Madame	Hélène	BUZIN	représentant du contrôle local des contributions directes	service du contrôle des contributions directes
	Agriculteur	Monsieur	Jacqui	HINCOURT	Expert-agriculteur	Bourgmestre
	Agriculteur	Monsieur	Luc	DELLOY	Expert-agriculteur	représentant de la DGO3

Au vu de la mise en application de la nouvelle procédure de désignation prévue par l'arrêté d'exécution du décret, sa composition a été validée par le Collège Communal en sa séance du 7 mars 2018.

Au vu des élections communales 2018, cette composition sera revue et un appel à candidature des Expert-agriculteurs fera l'objet d'un affichage dans les valves de l'administration communale.

Campagne de collecte des pneus de couverture de silos

Cette collecte est organisée par le BEP en collaboration avec l'asbl Recytyre. La commune se fait le relais de l'information via son site internet et le Gesves Info.



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE - SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

AGENT TRAITANT JUSQUE +/- 2016 : C. LISSOIR

Pour rappel, en date du 6 juin 2012, le Conseil communal avait arrêté le nouveau Règlement général de police rendu obligatoire depuis le 27 juin 2012. Outre de minimes modifications de texte et suppressions de certains articles dans le titre I relevant de l'article 119bis de la NLC, le volet délinquance environnementale (décret du 5 juin 2008) concernant les infractions de la 2ème, 3ème et 4ème catégorie était intégré dans la partie II.

Seul le décret délinquance du 5 juin 2008 était donc intégré dans le RGPA. Ce dernier devait être adapté aux nouvelles normes ci-dessous.

A ce jour, les sanctions administratives communales sont régies par trois législations à savoir :

- a) La loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales entrée en vigueur le 1er janvier 2014,
- b) La partie VIII du Livre Ier du Code de l'environnement,
- c) Le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale entré en vigueur le 1^{er} avril 2014.

Sur base de ces 3 textes, cinq régimes de sanctions sont applicables au niveau communal (1 régime par type d'infraction) :

Sous la loi SAC :

- 1) Les infractions administratives (incivilités uniquement reprises dans le RGPA),
- 2) Les infractions mixtes (pénales et reprises dans le RGPA),
- 3) Arrêt et stationnement (infractions au Code de la route et reprises dans le RGPA),

Sous le Code de l'environnement :

- 4) Les infractions environnementales (catégorie particulière d'infractions mixtes),

Sous le décret voirie communale :

- 5) Les infractions de voirie (catégorie particulière d'infractions mixtes).

En date du 16 novembre 2015, le Collège avait décidé de désigner deux agents en qualité d'agents constatateurs communaux assermentés et de leur faire prêter le serment requis. Ce dernier n'est pas intervenu à ce jour.

En date du 14 septembre 2016, le Conseil communal avait ratifié la convention relative à la mise à disposition d'une commune d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur en application de la loi du 24 juin 2013 et ainsi désigné les quatre fonctionnaires sanctionneurs provinciaux.

La modification du règlement général de police administrative sur base du modèle à suivre par les Communes de la Zone de Police des Arches, a fait l'objet d'une réflexion conjointe entre l'agent communal chargé de sa précédente modification en 2012 et un agent des services de police de Gesves en collaboration avec le service de la Province (Bureau Provincial des Amendes Administratives).

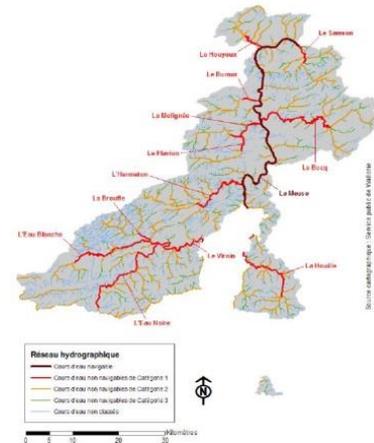
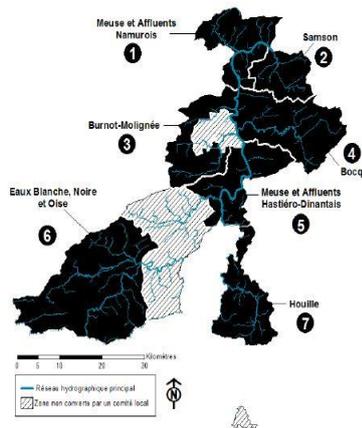


Toutes les questions juridiques posées (40) ont obtenu les réponses sollicitées. Elles ont été insérées ou fait l'objet de correction des articles concernés par l'agent de la Police communale de Gesves qui a participé aux réflexions juridiques en vue de l'adoption par le Conseil communal.

L'adoption du Règlement Général de Police est intervenue à la séance du Conseil communal du 22 décembre 2017 et a été rendu obligatoire le 16 janvier 2018. Son texte est disponible ici : <http://www.gesves.be/wp-content/uploads/RGPA-2017-definitif.pdf>

La signature des protocoles d'accord SAC avec le Procureur du Roi est intervenue en date du 11 avril 2018





Gestion administrative des cours d'eau

Depuis le 22 juin 2017 l'Administration communale a signé avec la Province de Namur une **Convention** relative à l'aide à **l'entretien des cours d'eau non navigables de 3^{ème} catégorie**. Cet accord produira ses effets endéans les 5 ans et produira des économies dans le chef de la commune. **EN COURS**.

Pour rappel

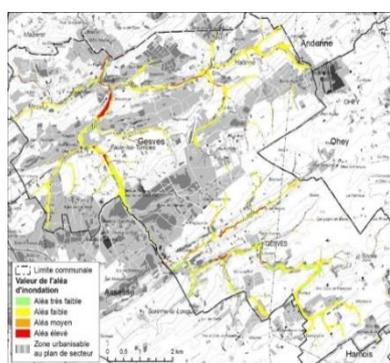
1. La Commune est, et reste, l'autorité gestionnaire des cours d'eau non navigables classés en 3ème catégorie de son territoire, elle en conserve la responsabilité.
2. La Province intervient uniquement sur les cours d'eau non navigables classés en 3ème catégorie avec l'accord de la Commune qui confie, par la présente, à la Province, les travaux d'entretien de ces cours d'eau.
3. La Province de Namur assure la réalisation et le financement des travaux d'entretien, en bon père de famille, sur l'ensemble des cours d'eau non navigables de 3ème catégorie de la Commune.
4. Le terme « entretien » du cours d'eau s'entend uniquement les travaux ordinaires de curage, d'entretien et de réparation au sens de l'article 6 de Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables.



Sont exclus les travaux extraordinaires d'amélioration ou de modification définis au chapitre III de la Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables. Une application stricte de l'article 9 de la Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables est appliquée, les ponts et autres ouvrages privés restant entretenus et réparés par ceux à qui ils appartiennent.

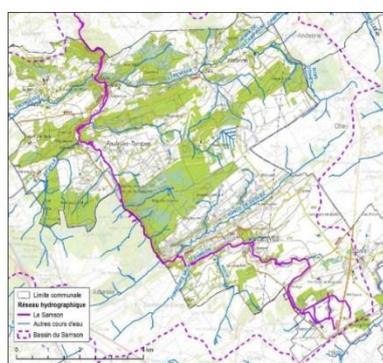
Gestion des Risques d'inondation

Dans le cadre du Contrat Rivière Haute Meuse, nous collaborons à l'élaboration des Plans de Gestion des Risque d'Inondation (PGRI) en Wallonie avec le Comité Technique par Sous-Bassin Hydrographique (CTSBH). L'épisode pluvio-orageux du 27 au 30 mai 2016 nous démontre que toute habitation implantée en contrebas d'une culture est susceptible de subir une coulée boueuse (même hors de l'Aléa d'inondation et de l'Axes de ruissellement) **EN COURS**.



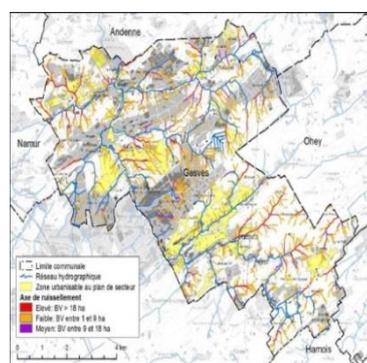
Aléa d'inondation dans la commune de gesves

(source : données SPW,
fond de plan : IGN 1/50 000)



Le Samson et ses affluents

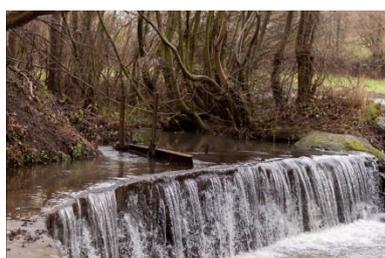
(source : données DGO3,
fond de plan :IGN 1/50 000)



Axes de ruissellement dans la commune de Gesves

(source : données DGO3,
fond de plan : IGN 1/50 000)

Gestion des cours d'eau



Actions portées par la Commune de Gesves

Actions :	Etat d'avancement
HM06-24c Mettre en place des mesures visant à réduire l'utilisation des pesticides sur le domaine public à Gesves (c) → Cf. enquête « 0 phyto » réalisée par le CRHM début 2017 auprès des Communes	 En cours
HM06-25b et 26b Résoudre certains problèmes de traitement avec des pesticides à proximité des berges des cours d'eau par des citoyens ou des agriculteurs sur la commune de Gesves → Prévue pour 2019	 A démarrer
HM14-44b Poursuivre la lutte contre la berce du Caucase sur la commune de Gesves → Fiches envoyées par la CIEI aux communes au printemps 2017 pour suivi	 En cours
HM15-21 et 22 c Résoudre certains problèmes de déchets ménager et déchets verts localisés à proximité des cours d'eau sur la commune de Gesves → Courrier généraliste et dépliants du CRHM transmis aux riverains du Samson et du ruisseau de Labas par la Commune de Gesves en juillet 2016.	 En cours
HM17-09 Inspecter les ponts et ouvrages d'art communaux de Gesves → Budget de 21000 euros pour le muret du pont du Strouvia, détruit par une camionnette	 En cours
HM17-10a, b, c Restaurer : <ul style="list-style-type: none"> • le pont enjambant le ruisseau des Fonds de Gesves dans la rue du Pont d'Aoust à Gesves (a) • le pont enjambant le ruisseau des Fonds de Gesves dans la rue du Baty Pire à Gesves (b) • le pont enjambant le ruisseau de la Pichelotte dans la rue Les Fonds à Gesves (c) → (a) non débuté → (b) non débuté → (c) Travaux planifié en interne par la Commune de Gesves pour 2017	 En cours
HM19-02k Sensibiliser les responsables des camps de mouvements de jeunesse et les propriétaires des terrains qui les accueillent au respect du cours d'eau et de l'environnement rivulaire sur la commune de Gesves (k) → Fichier PDF « wood kit » réalisé par Empreinte asbl → Rappel de l'outil à prévoir au printemps 2019	 En cours

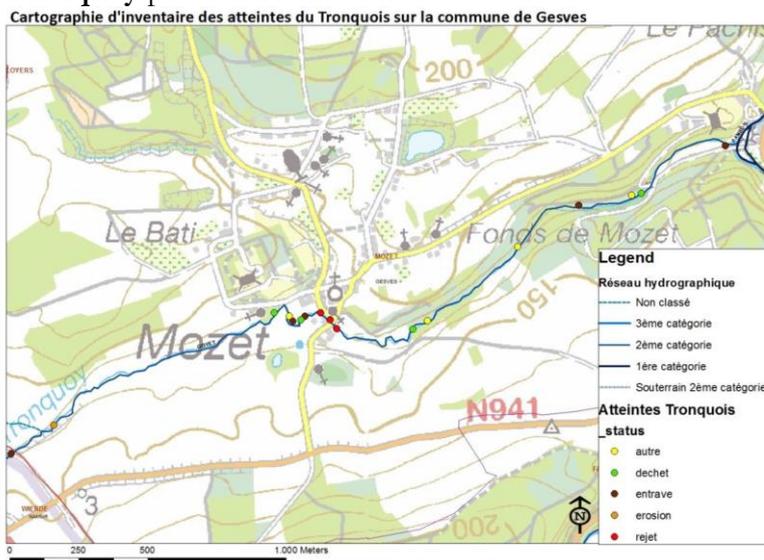
Actions portées par le Contrat de rivière Haute-Meuse

Actions :	Etat d'avancement
HM05-13c Poursuivre le suivi des problèmes d'érosion des berges des cours d'eau par le piétinement du bétail sur la commune de Gesves → Sensibilisation réalisée auprès des agriculteurs lors du protocole précédent → Rencontre prévue entre le CRHM et le DNF au printemps 2019	 En cours
HM14-45 Poursuivre la lutte contre la balsamine de l'Himalaya dans la vallée du Samson → Réalisé durant l'été 2017 sur le Strouvia et le Samson (3j/homme) → Réalisé durant l'été 2018 à Strud, Goyet et Faulx-les-tombes (2j/homme)	 En cours
HM 20-01 : Proposer et/ou promouvoir des activités de sensibilisation au domaine de l'eau lors des Journées Wallonnes de l'Eau sur les communes de Gesves (l) : → 2017 aux Grottes de Goyet (écoles : 132 équivalents/animés + grand public : 67)	 En cours
HM20-02 : Mettre en place un réseau de panneaux de signalisation des cours d'eau au niveau des ponts et passerelles des sentiers de promenade et des pistes cyclables sur la communes de Gesves (k) : → Engagement d'un chargé de mission à temps partiel en septembre 2018 pour s'occuper de cette thématique.	 En cours
HM21-01 : Réaliser l'inventaire des atteintes aux cours d'eau du territoire de la Haute-Meuse → 2018 : Inventaire du Tronquis réalisé sur la commune de Gesves	 En cours



Le Tronquoy

1. Cartographie du **Tronquoy** pour la commune de Gesves.



2. Résumé de l'inventaire.



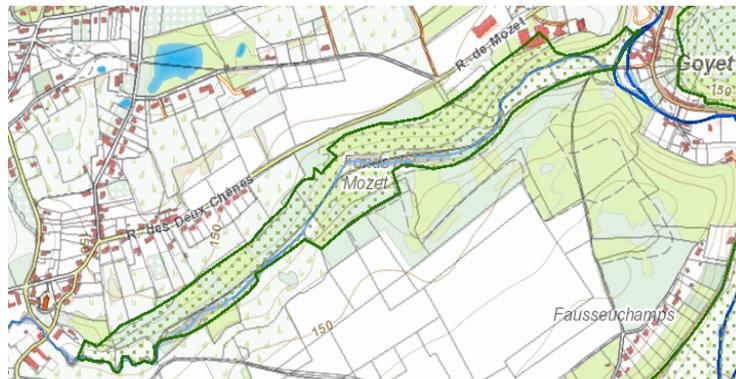
Figure 1 : la ferme de Baseille



Figure 2 : le **Tronquoy** est un ruisseau rural et de bonne qualité dans son ensemble

Le **Tronquoy** entre sur notre territoire près de la ferme de Basseille. Ruisseau en bon état jusque Mozet où plusieurs points noirs sont rencontrés en traversant le village. Plusieurs entraves à la remontée des poissons (barrages avec seuil), 2 déchets et quelques rejets y sont aussi relevés. Le cours d'eau perd donc en qualité en traversant le village.

Le Tronquoy traverse ensuite une zone boisée, **Natura 2000**, jusqu'à sa confluence avec le Samson. Dans cette zone, aucun point noir n'a été relevé hormis le fait que des épicéas sont trop près du cours d'eau à plusieurs endroits, mais sans gros impact sur le cours d'eau. Le cours d'eau est, sur tout ce tronçon, un cours d'eau forestier de bonne qualité.



Figures 3 et 4 : le **Tronquoy** traverse un bois classé en **Zone Natura 2000** où aucune atteinte n'est à signaler avant son embouchure avec le Samson

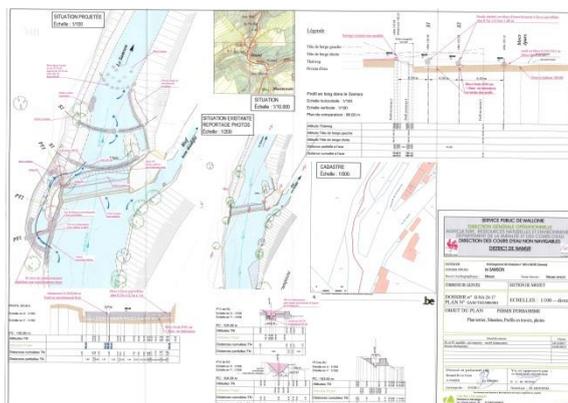
Actions menées par d'autres partenaire et dont bénéficie la Commune de Gesves

<p>HM10-04 : Participer au suivi et à l'élaboration des Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGR) en prenant part au Comité Technique des Sous-Bassins Hydrographiques de la Meuse amont et de l'Oise</p> <p>→ CTSBH n°2 organisé par le SPW le 22 mai 2018 à Yvoir avec présentation du CRHM</p>	<p>En cours</p>
<p>HM20-04 Proposer aux écoles du territoire de la Haute-Meuse un projet de sensibilisation au cycle anthropique et à la qualité de l'eau</p> <p>→ 2016/2017 : Animation « ça coule de source » réalisée à l'école de l'envol à Faulx-Les-Tombes pour les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires. 21 enfants sensibilisés.</p> <p>→ 2018/2019 : Les 5^{èmes} et 6^{ème} primaires de l'école de Faulx-Les-Tombes ont été sélectionnés par l'asbl Empreinte pour recevoir l'animation ça coule de source</p> <p>→ 3 animations réalisées par Empreintes asbl et 1 par le CRHM pour chaque année scolaire</p>	<p>REALISEE</p>

Le Samson

Le **Samson** est classé **axe prioritaire** de migration en montaison et dévalaison des poissons dans les cours d'eau non navigables de Wallonie.

1. Le Spw-Dgo3-Direction des cours d'eau non navigables, a obtenu un permis d'urbanisme pour l'aménagement de l'obstacle n°580 (une passe à poissons) sur le **Samson** (en 1^{ère} catégorie), Rue des Deux Chênes à Mozet **EN COURS**.

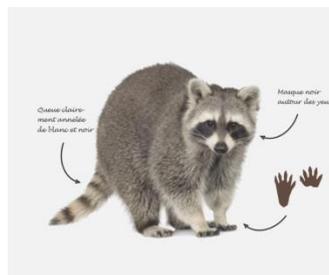


2. Le Spw-Dgo3-Direction des cours d'eau non navigables, a organisé avec le concours de notre Administration une réunion d'information du public au sujet d'une demande de permis pour l'Aménagement d'un ancien barrage d'1,2 mètres de haut sur le ruisseau « Le Samson » en vue de le rendre franchissable par les poissons, Sur le ruisseau « le Samson », à proximité du lieu-dit « Ferme Moreau », route de Jausse à Faulx-les-Tombes (Gesves) **EN COURS**.



Espèces invasives : Raton Laveur

Un groupe de plusieurs Rats laveurs (3 ou 4 individus) a été observé, cet été, aux abords de la chaussée de Gramptinne près de la carrière d'Inzefonds.



Alimentation: omnivore opportuniste, **Origine:** Amérique du Nord, **Habitat:** de préférence les anciennes forêts de feuillus avec la proximité de cours d'eau. Cependant, l'espèce s'adapte à de nombreux types de milieux, **Mœurs :** nocturnes. Bon grimpeur et bon nageur.

Systématique: mammifère de la famille des Procyonidés, **Nom latin:** Procyon lotor.

Un bandit masqué, espèce exotique envahissante, le raton laveur voit sa population exploser dans notre région. Malgré son minois attrayant, le raton pourrait représenter un risque pour notre environnement et une nuisance pour les riverains.



Le raton laveur est suspecté d'avoir un impact sur notre environnement. D'une part, par prédation (espèces nichant au sol, batraciens, écrevisses, moules, ...). Il pourrait être en compétition avec la martre ou le putois. D'autre part, il pourrait être porteur de maladies et parasites transmissibles à l'homme.

Le raton laveur n'a pas de statut légal en Belgique.

- Il **peut être régulé** selon la Circulaire ministérielle sur la régulation d'espèces animales non indigènes n° 2688 c'est-à-dire que **le tir est autorisé** sous condition d'être en possession d'un permis de chasse, par un occupant sur ses biens s'il est victime de nuisances, par un chasseur sur son territoire de chasse, par un garde champêtre, par un agent DNF.
- Il **peut être piégé** au moyen d'une cage appâtée type cage à fouines **avant d'être détruit**.

GESTION DES PONTS



Pont sans nom- Rue du Couvent (Sorée) à côté du numéro 5 non repris dans la BDAO.

Ce pont enjambe l'ancienne ligne vicinale Ohey-Ciney. Suite à des infiltrations d'eau dans le tablier, il présente un **état de santé préoccupant**. Ils pourraient représenter un **danger pour les usagers**. **EN COURS**.

Ponceau G - Rue Al Casette (Haltinne) 21038-0 (N° B.D.O.A.) 6.534.039.0 (Numéro Ident)

Février 2017, suite à la manutention d'un lot de bois sur l'entité de Haltinne, un camion ou engin de chantier a occasionné des dégâts substantiels à ce ponceau sur le ruisseau Struviaux. Une étroite collaboration entre les différents services (Gestion des ponts, Voiries, Assurances et Marchés publiques) a permis d'identifier le responsable, d'établir en devis (**17.235 € HTVA**). Fin août 2017, sur place, l'expert de la compagnie adverse nous a rappelé qu'en tant qu'assureur Responsabilité Civile, il indemniserait en valeur réelle (valeur à neuf – vétusté). Nous lui avons signifié que nous étions en droit d'attendre qu'il remette le pont en l'état avant sinistre. La proposition d'indemnité doit être envoyée au Collège. **EN COURS**.



Aqueduc 6 - Rue du Pont d'Aoust (Gesves) Ident)	21012-0 (N° B.D.O.A.)	6.534.013.0	(Numéro
Ponceau 19 - Rue Baty Pire (Gesves) Ident)	21014-0 (N° B.D.O.A.)	6.534.015.0	(Numéro

Ces deux ponts présentes un **état de santé préoccupant**. Ils pourraient représenter un **danger pour les usagers**.

Ils **nécessitent des travaux**. **SOUS SURVEILLANCE A FAIRE.**

Ponceau sans nom- Rue les Fonds (Gesves) en face du numéro 46 non repris dans la BDAO car le ruisseau la Pichelotte n'est pas repris à l'Atlas des cours d'eau

Ponceau 83 - Rue Ry Del Vau (Gesves) 21003-0 (N° B.D.O.A.) 6.534.004.0 (Numéro Ident)

BUSE 15 - Rue de Bellaire (Haltinne) 21043-0 (N° B.D.O.A.) 6.534.044.0 (Numéro Ident)

Ces trois ponts doivent être inspectés et (peut-être) réparés en 2019. Il faut profiter de la réfection des rues Ry Del Vau et de Bellaire. **SOUS SURVEILLANCE A FAIRE.**

Ponceau Bellaire de Haltinne – N 941 Rue de Haltinne (Haltinne) 10335-0 (N° B.D.O.A.)

9.941.012 .0 (Numéro Ident)

Ce pont présentait une usure de ses fondations en rive gauche (dégradation par érosion).

La DGO1.31-13 - Namur - District de Bouge a procédé à la réfection du pont cette année **REALISE.**



(Numéro Ident)

Ce pont présentait une déformation de ses trottoirs (usure et dégradation des joints entre les pavés) et une corrosion des garde-corps.

La DGO1.31-13 - Namur - District de Bouge procède à la réfection du pont (démontage complet des accotements et des parapets, remplacement des joints d'étanchéité du tablier) **EN COURS**.



CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS 2018

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE MASURE

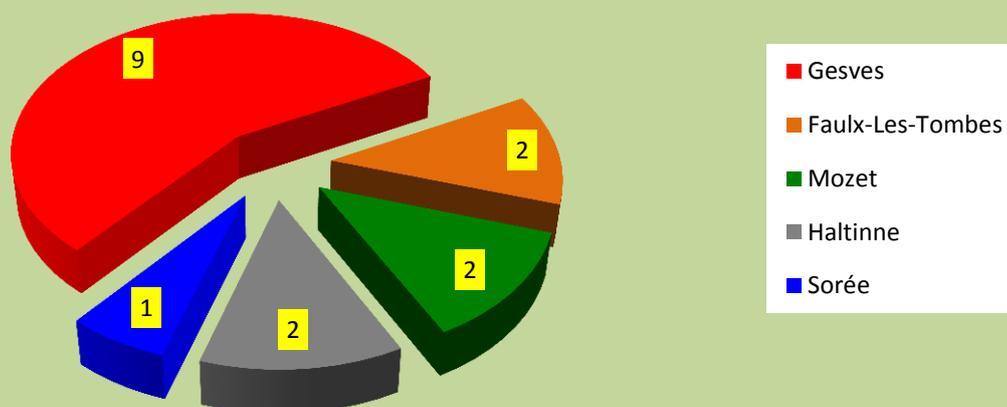
Dans le cadre de la campagne de stérilisation des chats errants, la Commune s'engage à verser, dans la limite des crédits disponibles, au vétérinaire la somme de :

-50 € tvac, pour la castration d'un chat errant mâle ainsi que sa garde postopératoire

-120 € tvac, pour la stérilisation d'un chat errant femelle ainsi que sa garde postopératoire

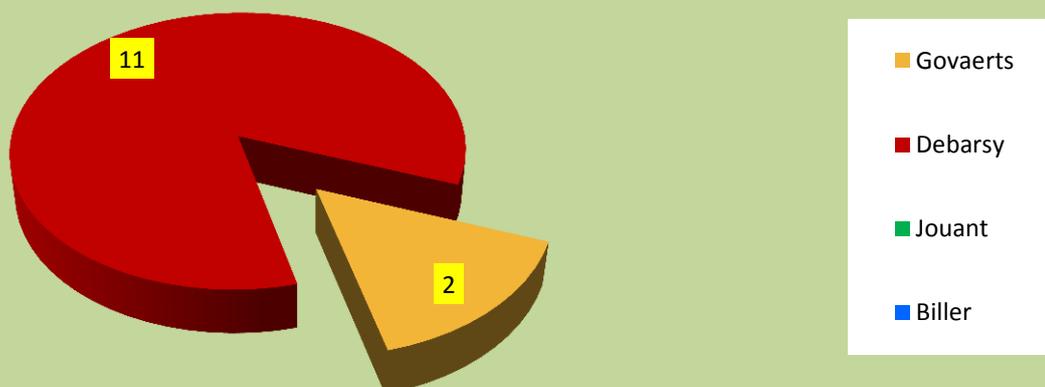
-40 € tvac, pour l'euthanasie d'un chat errant dont la santé était fortement altérée ainsi que pour la prise en charge de sa dépouille.

RÉPARTITION DES CHATS TRAITÉS PAR LOCALITÉ



Vétérinaires ayant participé à la campagne de stérilisation

RÉPARTITION DES CHATS TRAITÉS PAR VÉTÉRINAIRES



Le **total des chats traités** est de **16 chats** mais nous n'avons le retour des vétérinaires que pour 13 chats **ENCOURS**.

Le vétérinaire s'engage à examiner chaque chat abandonné qui lui est présenté, afin de déterminer :

-S'il n'est pas porteur d'une puce ou d'un tatouage ou d'un quelconque signe permettant son identification et son appartenance à un propriétaire ;

1. **Si son état de santé apparent lui permet d'être stérilisé.**

Le vétérinaire s'engage alors à effectuer :

- La castration des mâles;
- La stérilisation des femelles (par ovariectomie ou ovariohystérectomie (si l'animal est gravide));
- Des sutures résorbables pour la peau;
- Le marquage de l'animal par la création d'une entaille à l'oreille droite des individus traités afin, à l'avenir, de pouvoir identifier les chats déjà stérilisés. Cette entaille a une forme triangulaire dont la base est le bord externe de l'oreille;
- S'il s'avère que le chat errant capturé a déjà été stérilisé, l'entaille de l'oreille droite doit également avoir lieu;
- La garde postopératoire des animaux opérés ainsi que les traitements nécessaires. Cette hospitalisation est de trois jours pour la stérilisation d'une femelle et de deux jours pour la castration d'un mâle.

2. **Si l'état de santé du chat errant est gravement altéré.**

Le vétérinaire assure alors l'euthanasie de l'animal.

Le vétérinaire pourra maintenir ses frais de traitement et d'hospitalisation dans la limite raisonnable. Il ne sera pas tenu à recourir à des techniques plus sophistiquées telles que radiographie, prise de sang, endoscopie.

Après le temps de garde, la personne l'ayant capturé, ou un bénévole, réintroduira le chat opéré sur son territoire de capture.

La commune a mis à disposition des citoyens plusieurs cages pour faciliter la capture du/des chats.



PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE



PCDN

AGENT TRAITANT : JULIETTE ALBERTY

GÉNÉRALITÉS

Le Plan Communal de Développement Nature est un outil fédérateur investi par la commune et destiné à maintenir, développer, restaurer le patrimoine naturel (la biodiversité) en impliquant les acteurs locaux, en tenant compte du développement socioéconomique de la commune en se basant sur une étude objective (réseau écologique).



Les grands axes du PCDN sont actuellement la **sensibilisation et l'information à la nature**.

Dans cet objectif, différents projets ont été menés en 2018:

- Le fonds « Nature à Lire »
- Trilles et Clapotis
- La Ludo'Nature
- L'Agenda Nature
- Nature en famille

Depuis le 1^{er} juin 2017, Juliette Alberty a repris la gestion d'animation, administrative et financière du PCDN, répartis sur 1/4 temps. Auparavant, ces attributions étaient gérées par Florence Peytier (animation) et Coralie Ghilain (gestion administrative et financière).

LE FOND NATURE À LIRE

Ce fonds a été mis en valeur cette année par l'achat d'une armoire spécifique. Le fait que ces livres à visée nature soient présentés dans cette armoire permet une meilleure visibilité par nos lecteurs. Nous sommes également à l'écoute de leurs souhaits ou suggestions par rapport à l'achat de certains livres, ce qui encourage d'autant plus leur investissement et leur intérêt dans ce projet.

Une sélection de livres est faite en lien avec chaque activité Nature proposée par le PCDN.

TRILLES ET CLAPOTIS

La double page dans le "Gesves info" permet une visibilité de nos actions au sein du PCDN. Nous faisons régulièrement un retour de nos actions passées ainsi que la publicité de nos actions futures. On a pu, de ce fait, constater une participation et une implication plus grande de la part des Gesvois aux activités nature.



Nous proposons également un article en lien avec la biodiversité. Nous nous tournons de plus en plus vers des personnes extérieures spécialisées dans différents domaines "nature" pour rédiger ces articles. Ce qui leur permet de se faire connaître et d'élargir un réseau de partenaires concernés par le développement nature à Gesves.

Il y a une évolution également par rapport à la critique des livres du fonds « Nature à lire ». En général, le livre commenté est en lien avec l'agenda Nature.

Le PCDN ne peut fonctionner sans bénévoles. Il reste deux personnes à ce titre, qui sont certes très précieuses mais insuffisantes au bon fonctionnement des projets. Nous avons donc lancé un appel aux bénévoles dans le « Gesves info ».

LUDO NATURE

Il y a une volonté de la part du PCDN et de la bibliothèque de faire vivre ces jeux à caractère nature. Dans cet objectif, trois séances de ludo'nature ont été proposées cet été dans le jardin de la bibliothèque.

C'était l'occasion de sortir tous les jeux PCDN (adaptés à tout âge) pour les faire découvrir à un public familial.

Durant les saisons plus froides, l'animateur nature de l'école de l'envol utilise ce fonds à bon escient.

Une réflexion est posée par rapport à un sous-investissement des jeux nature par la ludothèque, et nous travaillons à une meilleure utilisation de ce fonds.

Nous n'avons pu cette année acquérir de nouveaux jeux de société PCDN faute de budget communal.



AGENDA NATURE

L'âge est de 7 à 12 ans pour permettre un certain niveau de connaissances pratiques en lien avec la nature.

AGENDA NATURE 2018 du PCDN de GESVES

Les activités **commencent à 13h30 et finissent à 16h30** à la Bibliothèque communale, rue de la Pichelotte, 9E, sauf indications contraires. Elles sont destinées aux enfants nés entre 2006 et 2011. Les inscriptions se font uniquement via l'adresse mail suivante : animationpcdn@gesves.be

31 janvier : Création d'un *récit Nature* au Musée des Histoires Naturelles (MHIN) à Cherattegno. Centre d'interprétation de la littérature pour l'enfance et la jeunesse. Entourés de fabuleux décors et objets, les enfants pourront donner vie à leur propre récit. Ils pourront puiser leur inspiration auprès de notre belle Dame Nature. Puisque la nature,..... ça sert aussi à créer des histoires ! En partenariat avec la Bibliothèque.

Départ du car à 13h30, RDV à la bibliothèque à 13h15; retour vers 16h30.



21 février : Animation sur les *batraciens*. Jean-Marc Faurille, guide nature, éveillera notre curiosité autour de la mare.

2 mars : *Musique verte*. Viens fabriquer tes instruments nature toi-même ! Avec le CRIE de Modave.

18 avril : *A la découverte de l'Arbre* : ses secrets, son langage, ce que cachent ses racines, le mystère de ses formes,.... Un beau voyage autour de l'arbre à travers ses contes et légendes.

16 mai : *L'Art dans la nature* ! Viens découvrir les merveilles et ressources que nous offre la nature pour créer, fabriquer, bricoler. Partenariat avec la fête de Mai. Animation artistique et encadrée avec un/des artistes du Land'Art.

27 juin : Découverte de *la ruche et du monde des abeilles* au Domaine de Mozet. Départ à 13h30 car l'activité commence à 13h45 sur place. Mettre pantalon en jeans, bottes en caoutchouc, chaussettes épaisses montantes.

26 septembre : *C'est la fête au verger* ! Cueillette, dégustation, pressage de différentes variétés de pommes. Animations autour du verger. RDV à 13h30 au verger conservatoire de Gesves (en partenariat avec la bibliothèque).

17 octobre : *Festival International Nature Namur à l'Acinapolis à Jambes*. Expo photos nature, animation et projection d'un film. ! Départ à 13h30, retour à 17h30 à la Bibliothèque ! Transport par les animateurs.

28 novembre : *Fabrication de nichoirs*

Viens prendre soin des petits compagnons à plume en leur construisant un petit nid douillet pour l'hiver. Avec le CRIE de Modave.



19 décembre : *Fabrication de cadeaux nature* à mettre sous le sapin....



Chers Parents, Les enfants doivent porter une tenue pouvant être sale et se munir de bottes et de pantoufles pour être à l'aise... N'oubliez pas de leur donner une collation et une petite boisson pour le goûter... Merci pour eux !



Comme chaque année, nous proposons une animation par mois, soit en partenariat, soit animée par nos soins :

De nombreux partenariats ont été réalisés dans cet agenda nature 2018 :

- **La fête de mai.** Une activité de « Land art » a été organisée à proximité d'une œuvre de mai, les enfants ont pu rencontrer l'artiste au travail et découvrir des techniques naturelles de construction en « Land Art ».

- **Le Crie de Modave.** Deux ateliers ont été prévus : un sur la musique verte (construction d'instruments à base d'éléments naturels). L'autre atelier sur la fabrication des nichoirs a dû être annulé pour cause de budget. Nous l'avons animé par nos soins.

- **Le Festival du Film Nature de Namur.** Nous nous sommes rendus à l'Acinapolis durant ce festival pour profiter de l'exposition photos nature et des diverses animations aux thèmes variés (la forêt, les oiseaux, le milieu aquatique, ...).



- **Le cercle des Naturalistes Belges** pour la soirée de sensibilisation des batraciens

- **Le Musée des Histoires Naturelles de Chevetogne** en partenariat avec la bibliothèque communale

- **L'asbl « Le temps qu'on sème »** à Naninne pour une activité sur l'arbre



- **Le Domaine de Mozet** pour une animation sur les abeilles

Ces animations rassemblent une dizaine d'enfants à chaque fois.

NATURE EN FAMILLE

Cette année encore, le PCDN, en collaboration avec la bibliothèque et le service environnement a réédité **la fête de la pomme** au verger conservatoire de Gesves qui a été un grand succès. En effet, nous avons touché plus d'une septantaine de personnes. Le public était familial. Les activités proposées étaient assez variées: cueillette de pommes à dos d'âne, information sur le verger conservatoire, pressage de pommes et dégustation de jus, atelier jeux de société de la Ludo Nature, atelier créatif sur le verger et un atelier contes.





Nous avons organisé au mois de mars une **soirée de sensibilisation autour de la migration des batraciens**. La présence d'un guide nature du cercle des Naturalistes Belges a animé cette balade rue de Jausse à laquelle plus de 80 personnes étaient présentes pour aider la traversée des batraciens.



PLAN COMMUNAL DE LA MOBILITÉ



Plan Communal de la Mobilité

Notre commune jouit, malgré l'absence d'une gare ferroviaire ou d'une fréquence faible de bus, d'une relativement bonne accessibilité via le réseau routier, grâce à la proximité de la N4 et de la E411, ou encore des quatre routes régionales la traversant. Cependant, nous constatons des problèmes de trafic de transit au sein de nos différents villages, de nombreux excès de vitesse, de l'absence de randonnée cycliste balisée malgré notre potentiel important, ou encore des problèmes liés à la sécurité, notamment aux alentours des écoles.

Pour ces raisons, à l'initiative de l'Echevin de la Mobilité, le Conseil communal a décidé d'engager les démarches en vue d'élaborer un Plan communal de Mobilité (PCM). Cet outil vise à améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie sur notre territoire. Ce Plan sera notre vision en matière de Mobilité pour les prochaines années. Afin d'aider à la conception de ce plan, un agent communal sera amené à suivre la formation de Conseiller en Mobilité.

La question centrale et sous-jacente à l'élaboration de ce Plan est : « quelles sont les problématique de mobilité importantes sur notre commune ? ». L'objectif est d'établir les priorités de notre commune et de s'engager sur une mobilité durable à Gesves.

Le processus d'élaboration du PCM passe tout d'abord par l'établissement d'un diagnostic sur les différents problèmes rencontrés sur la commune de Gesves, en termes d'infrastructures, de transports en communs, etc. Diverses consultations (du Comité technique composé de divers acteurs, tant communaux que régionaux ; de la Commission consultative communale de l'aménagement du territoire – CCATm, de la Commission Sécurité Routière – CSR, etc...) seront réalisées et les citoyens pourront également faire part de leurs avis et suggestions. Un rapport final sera établi et envoyé à la Région wallonne, en vue d'obtenir des subsides pour la réalisation de notre PCM.



GESTION DES DECHETS



GESTION DES DECHETS MENAGERS

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

La qualité et la quantité des déchets ménagers peuvent être optimisées par les divers services de collectes sélectives et les endroits de recyclage proposés par la Commune.

Signalons aussi, la mise en route, début de cette année, du défi « Zéro Déchet » entrepris par 10 familles gesvoises (pour plus d'informations se référer au département environnement de ce rapport).



RAMASSAGES PORTE A PORTE

- ~ des ordures ménagères (tous les mardis)
- ~ des déchets biodégradables (tous les mardis)
- ~ des PMC (1 fois tous les 15 jours) - Lundi
- ~ des papiers – cartons (1 fois par mois) – Vendredi
- ~ des encombrants par la Ressourcerie Namuroise (sur rendez-vous)

DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

2018 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg

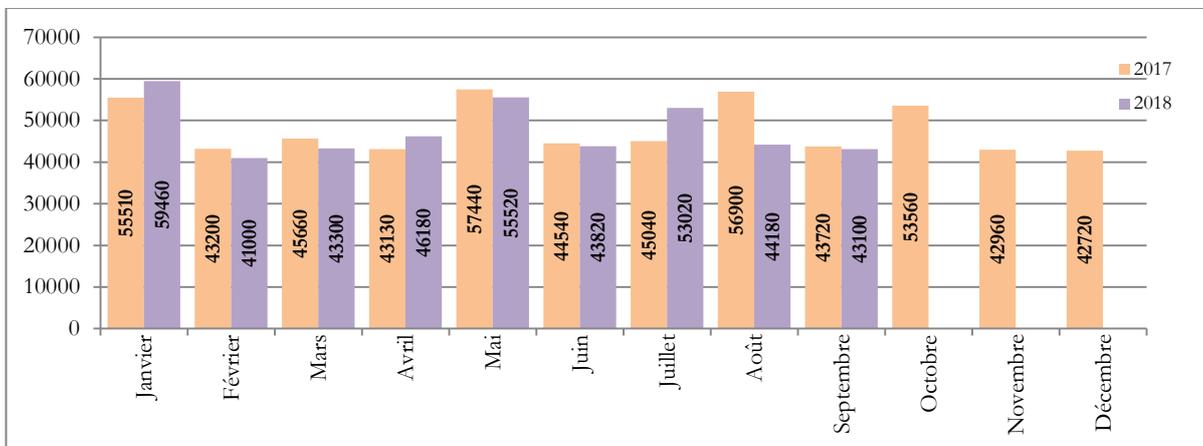


Tableau 2019 des collectes des déchets ménagers – Gesves

⇒ FAULX-LES TOMBES – GESVES – HALTINNE – MOZET – SOREE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Déchets ménagers & Déchets organiques	8-15-22-29	5-12-19-26	5-12-19-26	2-9-16-23-30	7-14-21-28	4-11-18-25	Mardi
Papiers-cartons	11	8	8	5	10	7	Vendredi
PMC	14-28	11-25	11-25	8-24	6-20	5-17	Lundi
Encombrants	La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/260.400 – Infos : www.laressourcerie.be						

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Déchets ménagers & Déchets organiques	2-9-16-23-30	6-13-20-27	3-10-17-24	1-18-15-22-29	5-12-19-26	3-10-17-24-31	Mardi
Papiers-cartons	5	2	6	4	8	6	Vendredi
PMC	1-15-29	12-26	9-23	7-21	4-18	2-16-30	Lundi
Encombrants	La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/260.400 – Infos : www.laressourcerie.be						



Les dates encadrées de rouge signalent un jour de passage inhabituel



Pour l'année 2018, la taxation est la suivante :

<u>PARTIE FORFAITAIRE</u>	<u>Y compris</u>	<u>Situation au 1^{er} janvier</u>
65,00 €/an	12 vidanges et 5,00 kg/an	Isolés
85,00 €/an	12 vidanges et 9,00kg/an	Ménages de 2 personnes
90,00 €/an	12 vidanges et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
95,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 4 personnes
115,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
120,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Seconds résidents
120,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Commerçants, professions libérales, ...
20,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Camping et/ou villages de vacances (par emplacement)
<u>PARTIE VARIABLE</u>		
0,30 € par kilo supplémentaire	<u>et</u>	
1,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240 litres	
4,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 660 litres	
7,50 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres	

Réductions annuelles :

les personnes bénéficiant des aides reprises ci-dessous sur production d'un document probant :

~ du revenu intégration social - RIS	<u>Attestation à fournir émanant de :</u>
~ d'une garantie de revenus aux personnes âgées – GRAPA	CPAS
~ de l'intervention majorée de l'assurance à 100 % - BIM	Office National des Pensions
~ d'une réduction d'autonomie de 66 % au moins	Mutualité du bénéficiaire
	SPF Sécurité sociale - Direction des personnes handicapées

se verront octroyer les réductions suivantes :

Ménage 1 personne (isolé)	: 30,00 €
Ménage de 2 personnes	: 40,00 €
Ménage de 3 personnes	: 50,00 €
Ménage de 4 personnes	: 60,00 €
Ménage de 5 personnes et plus	: 70,00 €

Enfants & personnes incontinentes

Enfants de + 3 ans bénéficiant des allocations familiales (à partir du 3 ^e)	: 15,00 €/enfant
Personnes incontinentes (sur base d'un certificat médical)	: 30,00 €/personne



DÉCHETS ORGANIQUES

Le ramassage est organisé depuis novembre 2009.

Les sacs biodégradables sont collectés tous les mardis et doivent être placés en dehors des conteneurs à puce.

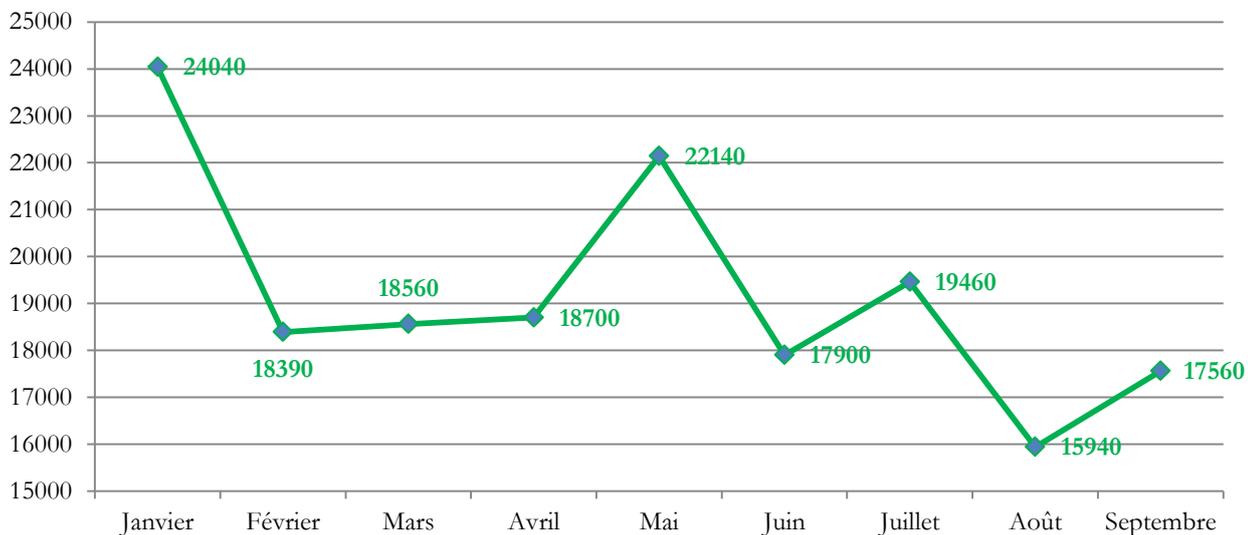
Les **sacs réglementaires** sont clairement indentifiables grâce au rappel des consignes de tri et le logo du BEP Environnement.



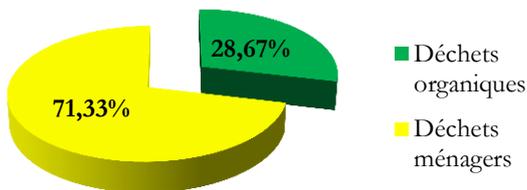
Ils sont en vente au prix de 3,00 € le rouleau de 10 sacs dans près de 250 commerces en province de Namur et également au service accueil - population de l'administration communale.

La liste actualisée des points de vente est consultable sur www.bepenvironnement.be dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

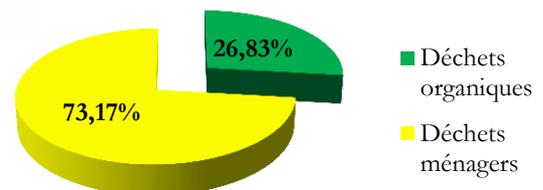
2018 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg



Répartition 2018



Répartition 2017



ENCOMBRANTS – RESSOURCERIE NAMUROISE

Depuis 2011, une convention a été signée entre notre commune et La Ressourcerie Namuroise pour assurer l'enlèvement des encombrants en porte à porte.

A partir de mars 2017, Le BEP - Environnement et la Ressourcerie Namuroise se sont associés afin de créer un projet industriel commun qui permet de donner une réponse globale et durable à la gestion des déchets encombrants. Et cela, dans la perspective d'offrir le service de collecte à domicile à l'ensemble des citoyens de la Province de Namur.

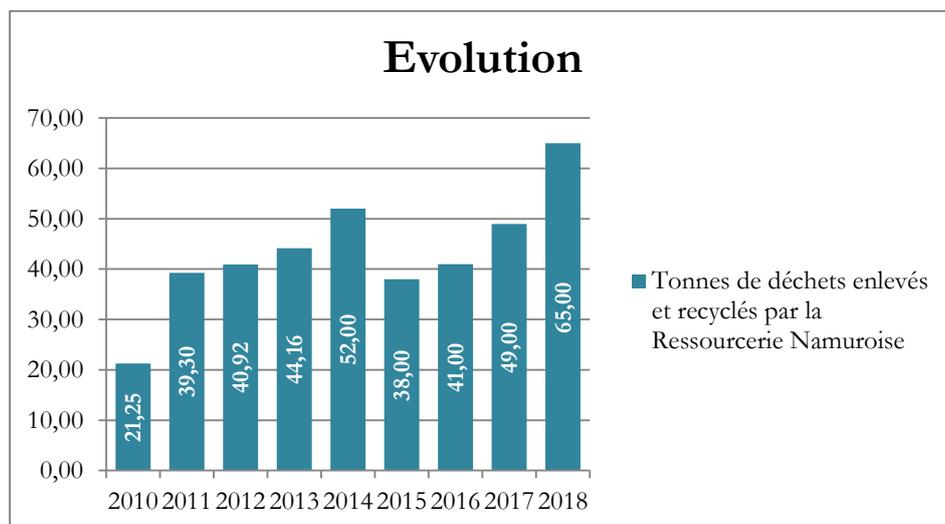
La Ressourcerie, entreprise d'économie sociale, devient dès lors une structure 100% publique. De son côté, BEP Environnement, au-delà de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets, a désormais le réemploi dans ses missions.

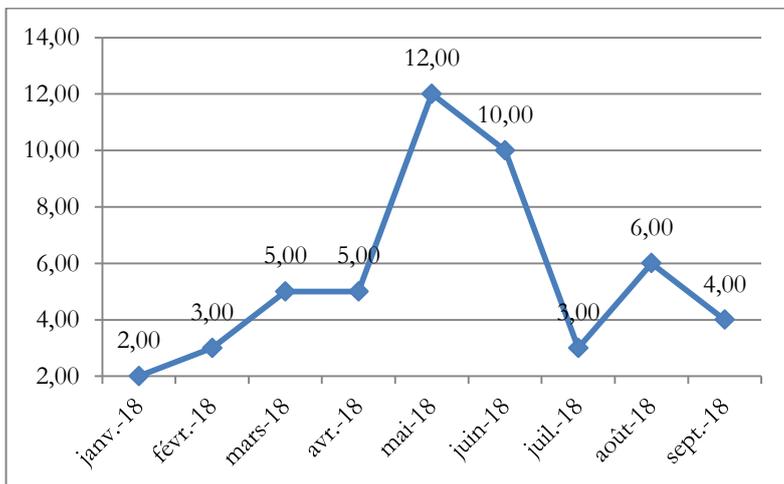
Les gesvois ont donc accès à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.

Site internet : www.laressourcerie.be



2018 : extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes

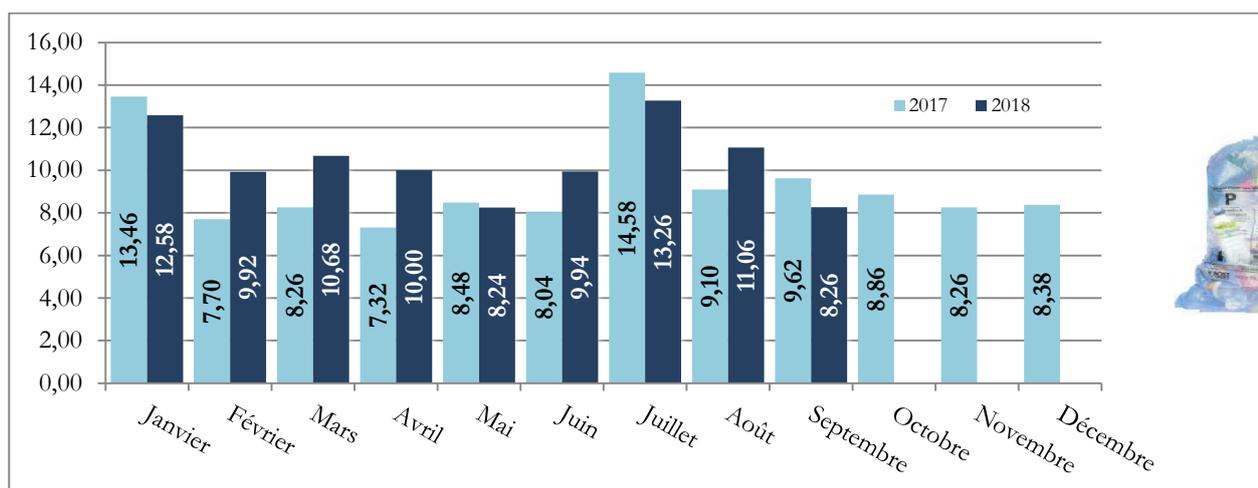




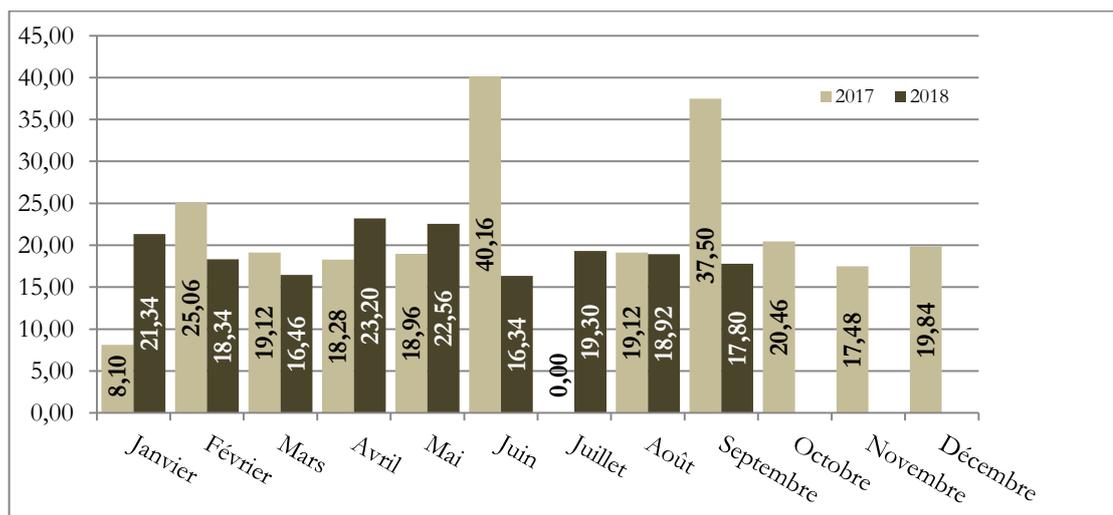
PMC – BOUTEILLES EN PLASTIQUE – EMBALLAGES EN MÉTAL – CARTONS À BOISSONS

2018 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes

Rappel : depuis le 1^{er} mars 2013, les PMC ne sont plus acceptés dans les parcs à conteneurs. Ils sont uniquement enlevés en porte à porte.



PAPIERS - CARTONS



Remarques : pas de date d'enlèvement en juillet 2017

Des conteneurs spécifiques, sont désormais en vente, pour ceux qui le désirent, à l'Administration communale au prix de 50,00 €

AUTRES LIEUX DE COLLECTES

BULLES À VERRES

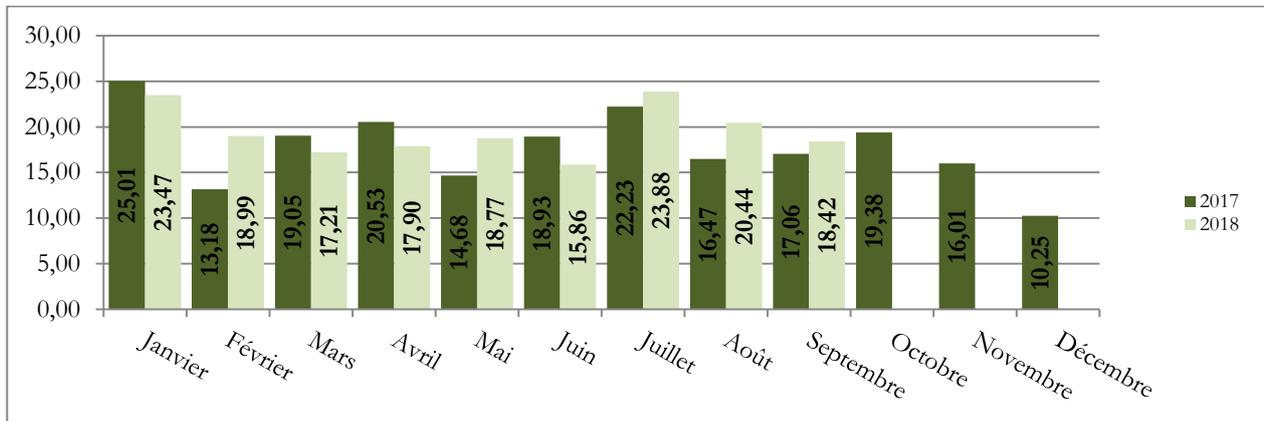
Situations :

- ~ Gesves
 - Parking du hall des sports
 - Contrebas de l'église
 - Site de La Pichelotte
- ~ Faulx-Les Tombes
 - Place - Parking – Bulles enterrées
 - Parking des Ecuries de Faulx
- ~ Haltinne
 - Rue de Goyet (Strud)
 - Haut-Bois (église)
- ~ Mozet
 - Centre récréatif
 - Rue de Mozet (Foyer St Antoine)
- ~ Sorée
 - Parking du terrain de football - A partir de fin octobre bulles enterrées au Centre récréatif



2018 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes





PARCS À CONTENEURS

Heures d'ouverture :

- ~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
- ~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Situations des plus proches :

- ~ Assesse-Gesves – Corioule (N4) ☎ 083/65 68 24
- ~ Ohey – Route de Ciney ☎ 0473/94 15 57
- ~ Frisée (Hamois) ☎ 083/61 27 68
- ~ Sclayn (Andenne) ☎ 085/84 67 77
- ~ Naninne (Namur) ☎ 081/40 24 68

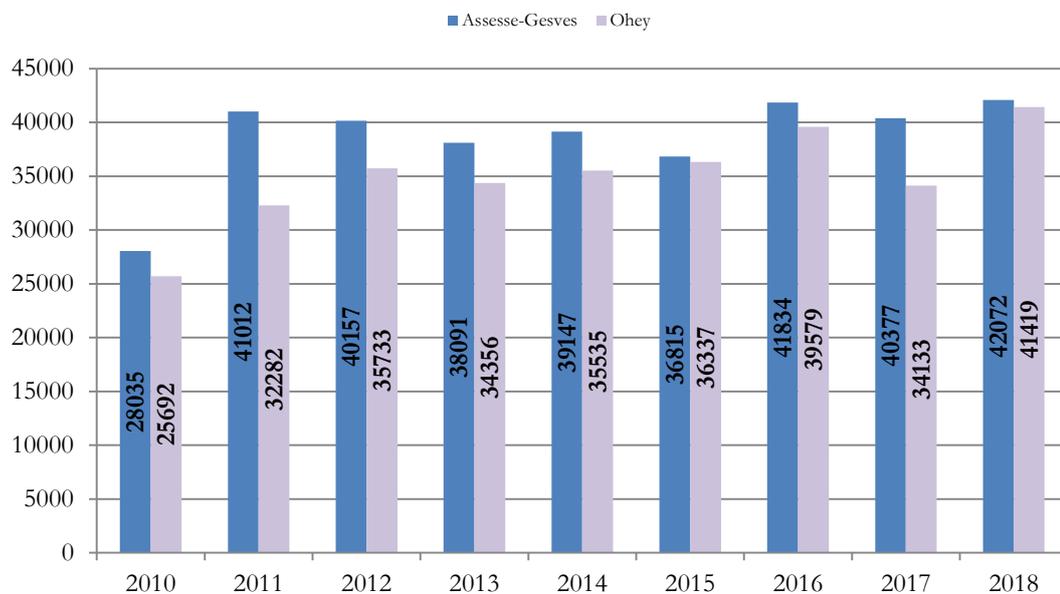
Les coûts d'exploitation des parcs sont mutualisés, un gesvois peut se rendre dans n'importe quel parc de la Province de Namur. La diversification de plus en plus complexe des catégories d'immondices (voir ci-dessous) ne permet plus de réaliser une corrélation plausible des dépôts réalisés uniquement par les habitants de Gesves.

Malgré l'informatisation des parcs, il n'est pas possible d'utiliser les données reprises sur les cartes d'identité afin d'en sortir les statistiques adéquates. En effet, les quantités apportées, par les particuliers, sont évaluées, à l'entrée du parc, de manière approximative par les préposés, uniquement pour estimer le taux de remplissage des conteneurs et ainsi pouvoir prévoir leurs évacuations.

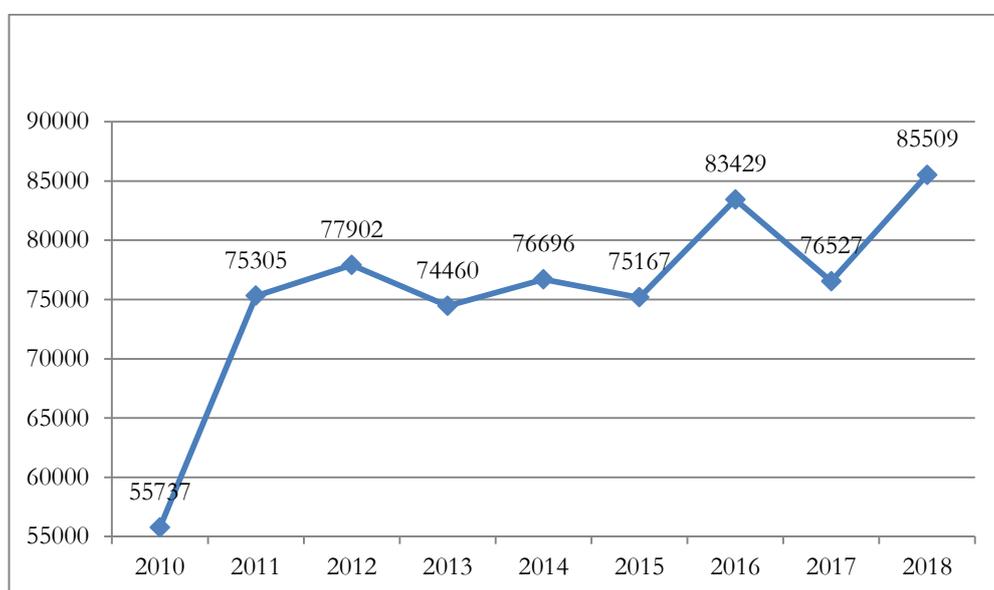
Evolution de la fréquentation des parcs d'Assesse-Gesves et Ohey, les plus visités par les gesvois (nombre de visites)

2018 : *Extrapolation sur base des chiffres arrêtés 30 septembre.*





Evolution de la fréquentation totale de ces deux parcs.

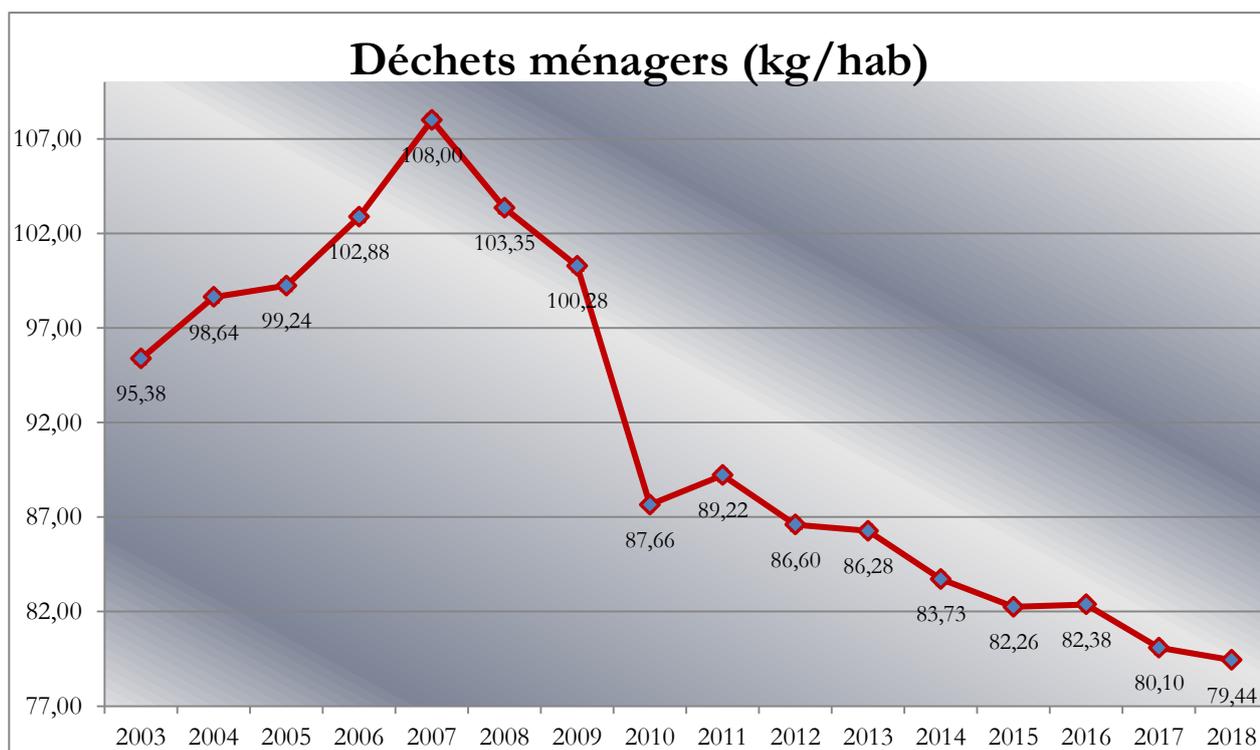


Quantités et classes de dépôts dans ces deux parcs (en kg) – *Chiffres arrêtés au 30 septembre 2018.*

	Assesse-Gesves	Ohey
Encombrants	143.380	242.440
Encombrants non-incinérables	103.920	148.320
Verres plats	11.701	6.759
Verres	45.261	39.070
Papiers-cartons	183.840	217.100
Inertes	942.090	1.134.840
Bois	376.140	639.360
Métaux	93.680	107.520
Gros électro sans fréon	8.110	8.286
Gros électro avec fréon	9.430	9.635
Petit électro	35.965	36.735
TV – Ecrans	8.674	9.883
Déchets verts	835.320	876.740
Pneus	10.200	21.580
Huiles végétales	5.617	6.241
huiles (fritures)	264	104
Textiles	12.166	14.095
Bouchons de liège	246	133
Films plastique	17.632	12.475
Pots de fleur	4.199	3.407
Plastiques durs	37.720	61.960
Amiante	0	29.080
	2.885.555	3.625.763

⇒ **En 9 mois** : plus de 6,5 tonnes de déchets évacués dans les deux parcs.

DÉCHETS MÉNAGERS – CONCLUSIONS



La Région Wallonne applique le « prélèvement-sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionnent la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.

Pour 2018 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne estimée de 79,944 kg par habitant.

⇒ **LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE.**

DÉCHETS MÉNAGERS – OFFICE WALLON DES DÉCHETS

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du **pollueur-payeur** : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le **taux de couverture du coût-vérité** se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses.

Les communes wallonnes ont l'obligation de transmettre à l'Office Wallon des Déchets les statistiques relatives à cette législation.

Le service effectue donc annuellement :

- **FEDEM** : dossier adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2018 – données 2017).
- **Coût-vérité réel** : dossier adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2018 – données 2017).
- **Coût-vérité budget** : dossier adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2018 – données 2019).



ENERGIE



ENERGIE

AGENT TRAITANT : MARCEL HAULOT 3/5 TEMPS

PRIMES COMMUNALES RÉNOVATION - ENERGIE

Année	Nombre de demandes de prime	Nombre de primes octroyées	Montant total
2017	2	2	279,00€
2018	2	2	500,00€

Vu que les primes communales Rénovation-Energie sont des compléments des primes de la Région wallonne, le petit nombre de demandes de primes communales de ces deux dernières années est à mettre en relation avec le petit nombre de demandes de primes Rénovation-Energie à la Région wallonne.

FORMATIONS

2017	<p>Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 20/02/2017</p> <ul style="list-style-type: none">• Energie renouvelable.• Atelier de communication. <p>Conférence thématique– UVCW – Courrière 28/03/2017</p> <ul style="list-style-type: none">• Biomasse et Biodiversité en Wallonie. <p>Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 15/06/2017</p> <ul style="list-style-type: none">• Les réseaux de chaleur.• Convaincre efficacement.
2018	<p>Rencontre des stagiaires conseillers en énergie du forem de Dinant – 4 juin 2018.</p> <p>Chauffage bois – GAL Tiges et Chavées. – 13 septembre 2018.</p> <p>Conférence thématique – UVCW – IFAPME. – 30 novembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none">• Programmes RénoWatt et UREBA exceptionnel.• QZEN ou NZEB (Near Zero Energy Building).• Certification PEB des bâtiments publics.• Table ronde - les réseaux de chaleur. <p>Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Courrière. 10 décembre 2018.</p> <ul style="list-style-type: none">• Partage d'expérience – Collecte et gestion des données de consommation.• Surchauffe dans les bâtiments.



AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

La population consulte régulièrement le service énergie par téléphone, par mail ou de visu.

	Nombre de demandes cumulées depuis 2010	Nombre de réponses/conseils	Nombre d'interventions chez les demandeurs
2017	925	925	5
2018	953	953	15

Les interventions chez les demandeurs portaient en 2018, essentiellement sur la consommation d'électricité.

PEB

Pour répondre au défi énergétique actuel, la Wallonie impose depuis 2010 des exigences afin d'accroître la performance énergétique des bâtiments. Cette réglementation découle d'une obligation européenne, elle s'applique à l'ensemble des bâtiments à construire ou à rénover et elle concerne :

- le niveau d'isolation thermique
- l'étanchéité à l'air
- la ventilation
- la valorisation des apports solaires
- le rendement de systèmes producteurs de chaleur

Ces exigences se renforçant d'années en années, la Wallonie a adopté le futur standard Q-ZEN (*quasi zero energy*) pour tous les bâtiments neufs dès 2021.

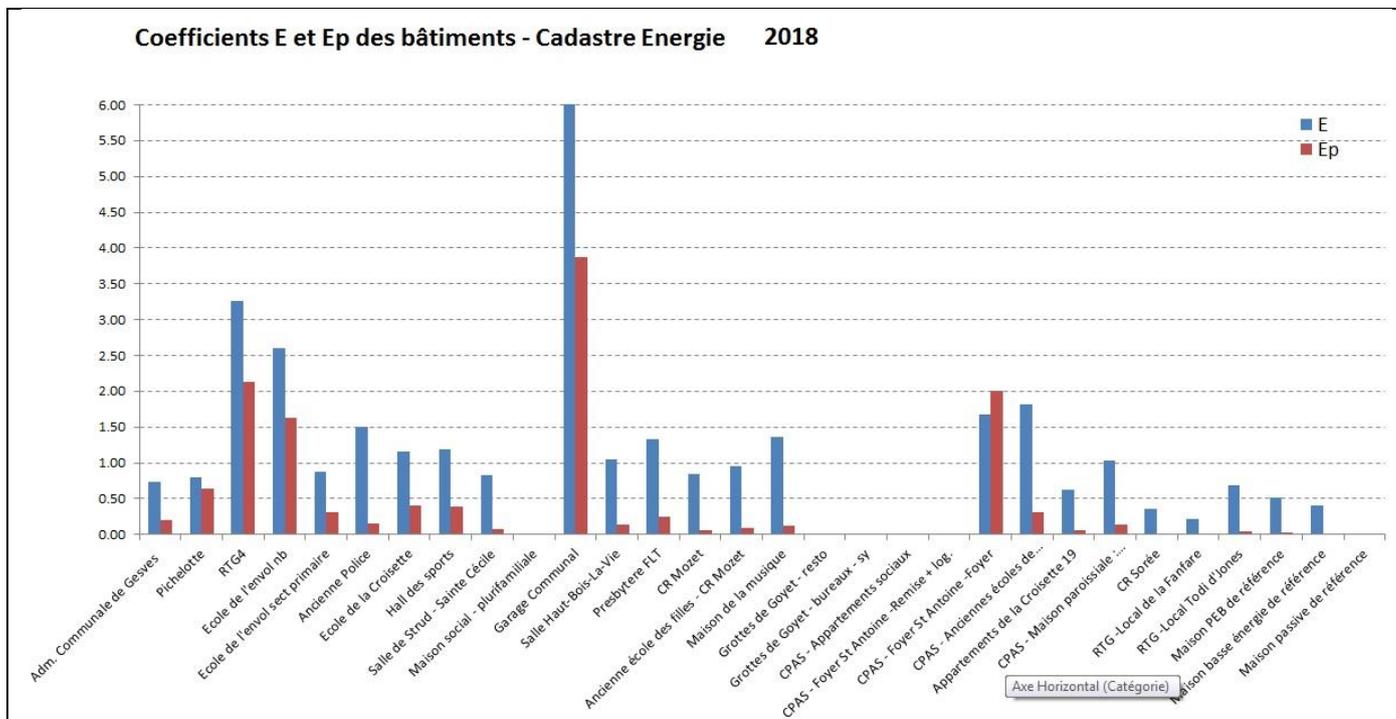
Cumul des dossiers examinés depuis 2010			
	En nouvelles constructions	En changements d'affectation	En rénovations
2017	260	0	0
2018	291	1	5

CADASTRE ÉNERGÉTIQUE

Le cadastre énergétique des bâtiments communaux, actualisé annuellement, est un outil qui permet de fixer les priorités d'interventions pour l'amélioration de la qualité de l'enveloppe des bâtiments et ainsi réduire les consommations pour les besoins de chauffage.



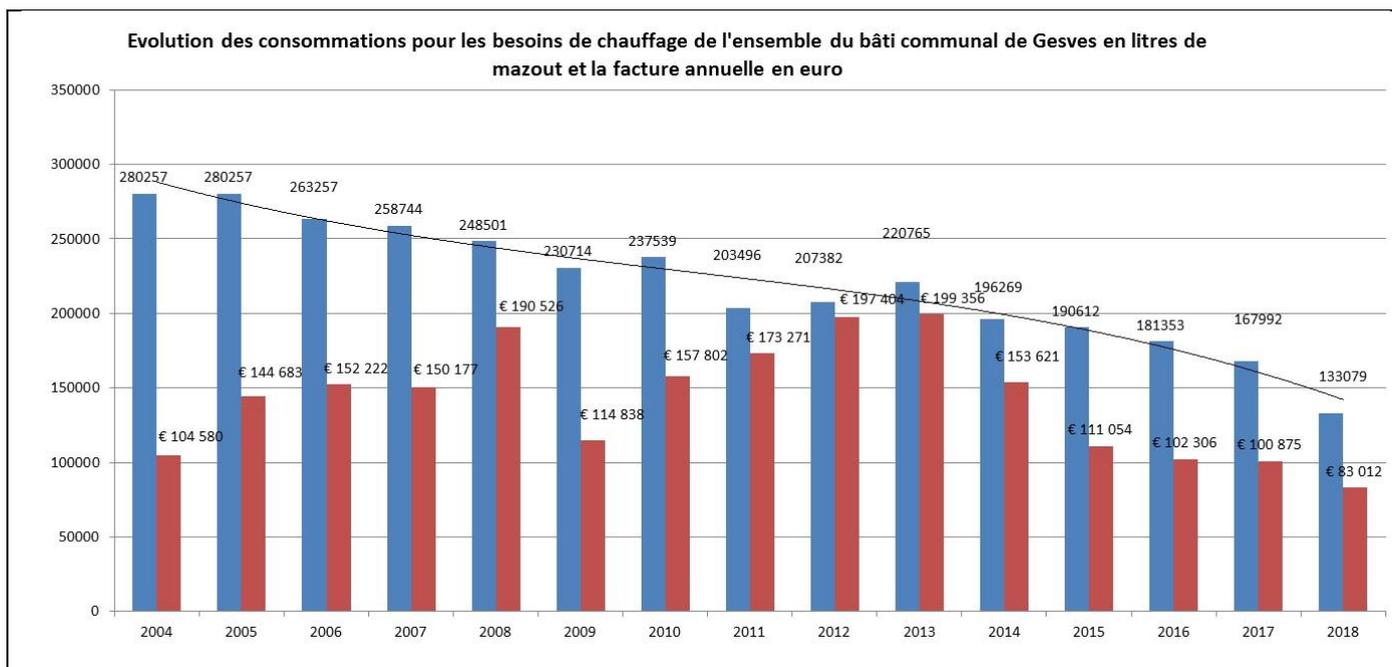
Coefficients E et Ep des bâtiments - Cadastre Energie 2018



Mis à part le foyer Saint-Antoine qui a des besoins de chauffage bien spécifiques et le garage communal ou pour le moment il n'est pas possible de faire la distinction entre le mazout de chauffage et le mazout de roulage des engins, les bâtiments qui méritent une attention particulière sont RTG4 et l'école de l'Envol.

COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

Bien que ces consommations soient pondérées par rapport aux conditions climatiques, les diminutions enregistrées depuis 2016 sont partiellement imputables à des hivers particulièrement doux.



CERTIFICAT PEB DES BÂTIMENTS PUBLICS

La directive européenne 2010/31/UE du 19 mai 2010 sur la performance Énergétique des bâtiments donne un rôle d'exemplarité aux pouvoirs publics. Ainsi, elle impose, à ses articles. 12, 1.b, et 13, l'affichage d'un certificat PEB (établi par un auditeur agréé), de manière visible, dans les bâtiments occupés par une autorité publique lorsqu'une superficie de plus 250 m² est fréquemment visitée par le public.

Le 20 septembre 2018, le Gouvernement wallon a adopté un arrêté relatif à la certification des bâtiments publics qui stipule entre autres que le certificat PEB de bâtiment public a une période de validité de cinq ans et les indicateurs de consommation (et de production) doivent être actualisés annuellement :

- consommations (électricité, gaz, autres combustibles)
- productions (éolien, photovoltaïque, cogénération)
- données relatives à l'occupation : catégorie d'occupant (école, centre sportif, crèche,...), surface de plancher chauffée par catégorie d'occupant

Pour se faire les pouvoirs locaux auront la possibilité de disposer d'un certificateur interne notamment en la personne de leur conseiller en énergie qui aura suivi la formation proposée par la Région wallonne à partir de mars 2019.



Aperçu des labels des bâtiments communaux au 30 novembre 2018

Nom	Localisation	Energie kWh/m ² .an	Label
Adm. Communale de Gesves	Chaussée de Gramptinne, 112	145	B
Pichelotte	Rue de la Pichelotte, 5	108	B
RTG4	Ry Del Vau	211	C
Ecole de l'envol nouveau bâtiment	Rue des Ecoles, 2	580	G
Ecole de l'envol section primaire	Rue des Ecoles, 2a	78	A
Ancienne Police	Chaussée de Gramptinne, 110	105	B
Ecole de la Croisette	Rue de la Croisette, 17	223	C
Hall des sports	Chaussée de Gramptinne, 116	166	B
Salle de Strud - Sainte Cécile	Rue de Bonneville, 2	127	B
Maison social - plurifamiliale	Rue de Strud, 16	790	G
Garage Communal	Ry des Fonds, 6	725	G
Salle Haut-Bois-La-Vie	Rue de la Salle, 3	272	D
Presbytere FLT	Rue de l'Eglise, 2	159	B
CR Mozet	Rue des deux Chênes, 11	186	C
Ancienne école des filles - CR Mozet	Rue des deux Chênes, 9	161	B
Maison de la musique	Ry Del Vau	168	B
Grottes de Goyet - resto	Rue de Strud	0	A+
Grottes de Goyet - bureaux - sy	Rue de Strud	0	A+
CPAS - Appartements sociaux	Rue du Haras	0	A+
CPAS - Foyer St Antoine logements.	Rue de Mozet, 2	0	A+
CPAS - Foyer St Antoine -Foyer	Rue de Mozet, 1	171	C
CPAS - Anciennes écoles de Strud/Haltinne	Rue Léon Pirsoul, 1	453	F
Appartements de la Croisette	Rue de la Croisette, 19	76	A
CPAS - Maison paroissiale : appartements	Rue des Bourreliers, 25	231	C
CR Sorée	Rue du Centre, 23	871	G
RTG -Local de la Fanfare	Chaussée de Gramptinne	27	A+
RTG -Local Todi d'Jones	Chaussée de Gramptinne	85	B



RÉALISATIONS ET PROJETS

Projet Bois-Energie local.

En collaboration avec le GAL Pays des Tiges et Chavées Assesse, Gesves et Ohey, ce projet pilote de production locale de plaquettes forestières a couvert en 2018 l'entièreté des besoins en biomasse pour le chauffage des bâtiments de la Pichelotte.



Ecole de la Croisette.

Fin décembre 2017 une nouvelle chaudière mazout à condensation de 70kW a été installée et des travaux de remplacement des portes, vitrages et châssis sont en cours.

Les travaux d'isolation du toit devraient être lancés en 2019 avec une subvention UREBA exceptionnel.



CONCLUSIONS

L'ensemble du patrimoine communal ayant déjà fait l'objet de bien des travaux d'améliorations énergétiques, les consommations de mazout pour les besoins de chauffage diminuent régulièrement cependant l'examen du cadastre montre qu'il reste du potentiel d'amélioration notamment pour les bâtiments RTG4 et l'école primaire de l'Envol.

A moyen terme, les travaux de rénovation et d'amélioration énergétique terminés, et afin de réduire les consommations de combustibles fossiles, de nouveaux vecteurs pour le chauffage tels que la biomasse, le solaire thermique ou le photovoltaïque couplé à des pompes à chaleur seront à envisagés lors des travaux de remplacement d'anciennes chaudières.



**PLAN GENERAL D'URGENCE
ET D'INTERVENTION COMMUNAL
(PGUI)**



PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL OU PGUI

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

QU'EST-CE QU'UNE CRISE ?

« Tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de l'ordre public, une menace grave contre la vie ou la santé de personnes et/ou contre des intérêts matériels importants... et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes ».

(AR 2006)

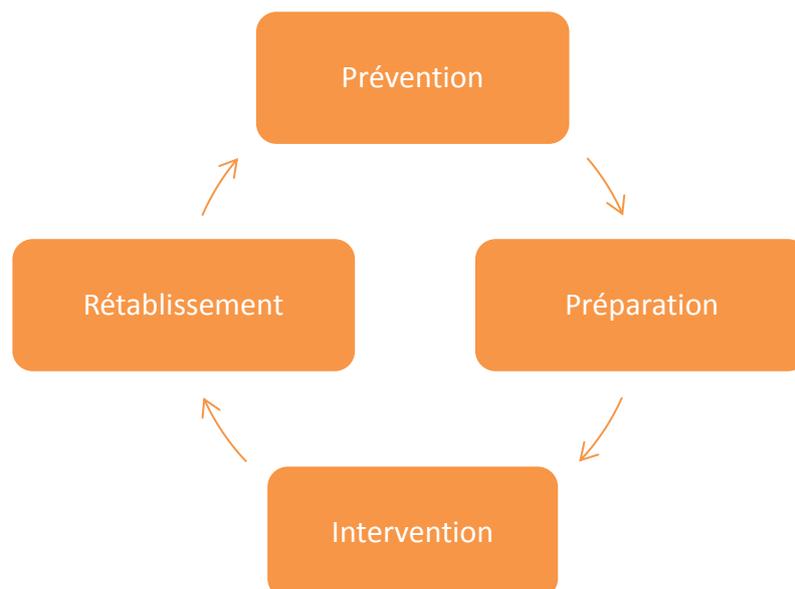
QU'EST-CE QUE LE PGUI ?

Un plan général d'urgence et d'intervention communal est un outil efficace de gestion de situations d'exception qui se doit d'avoir une présentation claire et complète de la politique communale en matière de gestion de la sécurité publique.

Ce plan est scindé comme suit :

1. Le plan de base

Cette partie regroupe l'ensemble des politiques et de l'organisation de la sécurité publique communale définie selon les 4 axes de la sécurité civile. On y retrouve l'ensemble des autorités légales jouant un rôle dans la sécurité publique communale ainsi que leurs responsabilités dans ce cadre, les risques définis (spécifiques et généraux) et les concepts généraux des opérations de sécurité en cas de crise. Ce cadre global n'est pas utile pour la gestion d'une crise.



2. Les annexes fonctionnelles

Ces annexes reprennent les différentes fiches (actions fonctionnelles et opérationnelles, réflexes et infos), le répertoire de contact et les plans mono disciplinaires. Ces annexes se concentrent sur les fonctions critiques d'urgence que les autorités pourront mettre en œuvre pour répondre efficacement aux situations d'exceptions qui se présenteraient. Elles sont orientées opérations et sont donc destinées à celles et ceux qui gèrent la crise de manière concrète (les intervenants). Elles ne répètent pas les informations générales contenues dans le plan de base et se suffisent à elles-mêmes pour gérer une situation d'exception générale.

Comme par exemple :

FICHE FONCTIONNELLE : BOURGMESTRE

- ☞ DÉCIDE DU DÉCLENCHEMENT DE PHASE COMMUNAL
- ☞ CONVOQUE LE COMITÉ COMMUNAL DE COORDINATION qui se réunit au local de crise communal et s'y rend...
- ☞ ...EN RAPPELANT LE FONCTIONNAIRE PLANU
- ☞ INFORME SANS DÉLAI LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU DÉCLENCHEMENT DE LA PHASE COMMUNALE
et le tient régulièrement informé des circonstances, conséquences de l'évolution du sinistre et de sa capacité à maîtriser la situation. cette information doit être immédiate, et ce notamment lorsque la gravité du sinistre et de son évolution probable laisse présumer une insuffisance des moyens, des services de secours déjà en action
- ☞ AVERTIT SANS DÉLAI LES BOURGMESTRES DES COMMUNES VOISINES dans le cas où l'accident pourrait avoir des conséquences sur le territoire de celles-ci
- ☞ Préside le comité de coordination et décide des actions stratégiques
- ☞ Avertit les interlocuteurs ci-avant de la fin de la crise

3. Les consignes additionnelles ou annexes des risques spécifiques

Elles contiennent des informations détaillées supplémentaires applicables à certaines fonctions opérationnelles face à certains risques spécifiques. Elles viennent compléter les annexes fonctionnelles dans le cadre de la gestion de situations d'exception spécifiques.



CONSTITUTION DU PLAN

La planification d'urgence est constituée de plusieurs plans :

- Le Plan d'urgence et d'intervention (PUI) est multidisciplinaire. Il se compose :
 - o du Plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) qui contient les directives générales et les informations nécessaires pour assurer la gestion de la situation d'urgence. Il comprend notamment les informations générales concernant la commune ou la province concernée, l'inventaire des risques, les moyens pouvant être engagés, les modes de communication, les procédures d'alerte, l'organisation de la coordination opérationnelle et stratégique ainsi que les modalités d'information de la population.
 - o des Plans particuliers d'urgence et d'intervention (PPUI) qui complètent le PGUI. Ils contiennent entre autres des directives spécifiques supplémentaires concernant un risque particulier. Ils portent sur des lieux à risque tels que stations de métros, gares, stades de football, salles de spectacle ou institutions sensibles. Ces plans décrivent les scénarios d'incidents et les procédures d'intervention, la coordination des opérations, les mesures de protection des personnes et des biens, la localisation du PCOps, PMA, du centre d'accueil, de la morgue ainsi que les trois périmètres préétablis.
 - o Les plans mono-disciplinaires d'intervention qui règlent les modalités d'intervention d'une discipline conformément au PUI. Chaque discipline doit établir le sien qui reprend l'alerte et le départ, la montée en puissance et les renforts, la répartition des tâches, la communication et le commandement. Ils règlent l'intervention de grande envergure de chaque discipline.

Les Plans internes d'urgence (PIU) qui sont des documents existant au niveau des entreprises ou des institutions. Ils contiennent des mesures matérielles et organisationnelles adaptées à cet organisme. Si la situation d'urgence dépasse le cadre de l'institution, on déclenche le PPUI concerné. Ces plans doivent du reste aussi contenir les modalités d'alerte des services d'intervention externes.

ETAT DES LIEUX

Actuellement, le PGUI est en phase de révision complète en vue de sa finalisation.



RECETTES – TAXES



RECETTES – TAXES

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

Sources : Portail des pouvoirs locaux de Wallonie

La fiscalité communale est constituée par l'ensemble des impôts que peuvent prélever les communes pour couvrir leurs dépenses.

Les communes tiennent ce pouvoir fiscal de la Constitution (article 170). Un certain nombre de limites à ce pouvoir résident dans la loi elle-même, dans la compétence de contrôle de l'autorité de tutelle et dans le respect de principes généraux comme le principe d'égalité devant la loi, le principe d'équité, etc... La fiscalité joue un rôle important dans chaque commune puisqu'elle représente une part non-négligeable des recettes ordinaires dans les comptes.

En matière de fiscalité communale, on distingue d'une part les impôts communaux additionnels, composés de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques et des centimes additionnels au précompte immobilier et d'autre part, les impôts purement communaux. Les impôts communaux additionnels représentent 80% de la fiscalité communale.

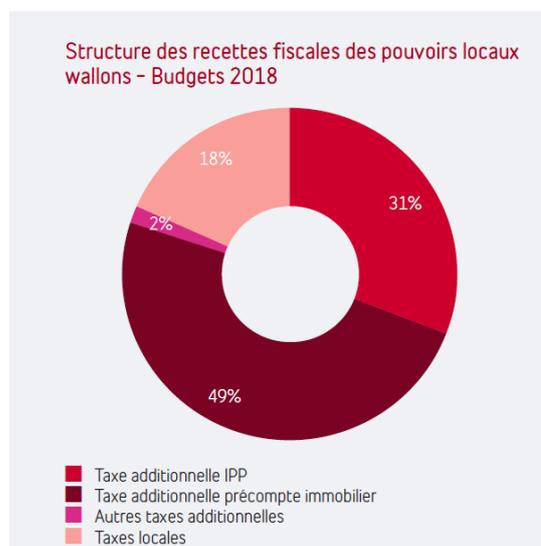
LES RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales des pouvoirs locaux wallons s'établissent à 3.148 millions EUR, soit 871 EUR par habitant. Elles se concentrent au niveau des communes et des provinces qui sont les seules administrations locales dotées d'un pouvoir fiscal. La majorité des recettes fiscales (81%) proviennent de taxes additionnelles à d'autres impôts (précompte immobilier, impôt des personnes physiques, taxe de circulation). Les taxes spécifiquement locales, indépendantes des impôts prélevés par d'autres niveaux de pouvoir et dont la commune ou la province se charge elle-même du recouvrement, représentent 18% du produit de la fiscalité.

En ce qui concerne les impôts purement communaux, ils sont très diversifiés (une centaine) mais on peut en isoler quatre ou cinq à l'impact plus important (enlèvement des immondices, force motrice, écrits publicitaires, seconde résidence, ...).

Par ailleurs, l'impôt doit être distingué de la redevance qui constitue la rémunération qu'une commune prélève en contrepartie d'un service qu'elle rend à un contribuable considéré isolément.

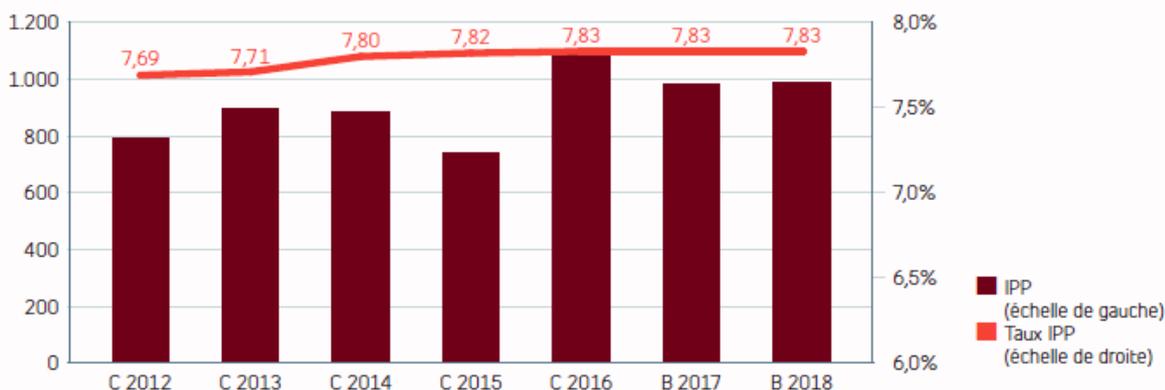
Sources : « Les finances des pouvoirs locaux – Belfius – 2018 –



Le taux d'imposition communal moyen s'établit à 7,83% en 2018, soit un taux très stable depuis 2014, après avoir connu une légère progression en début de mandature.

Le produit du précompte immobilier, d'importance comparable à l'IPP, a par contre enregistré une progression plus régulière au cours de la mandature (+1,8% par an). Le nombre de centimes additionnels au précompte immobilier s'élève en moyenne à 2.561 centimes, en très légère baisse par rapport à 2017. À l'instar de l'IPP, le taux d'imposition communal relatif au précompte immobilier a subi une légère progression en début de mandature.

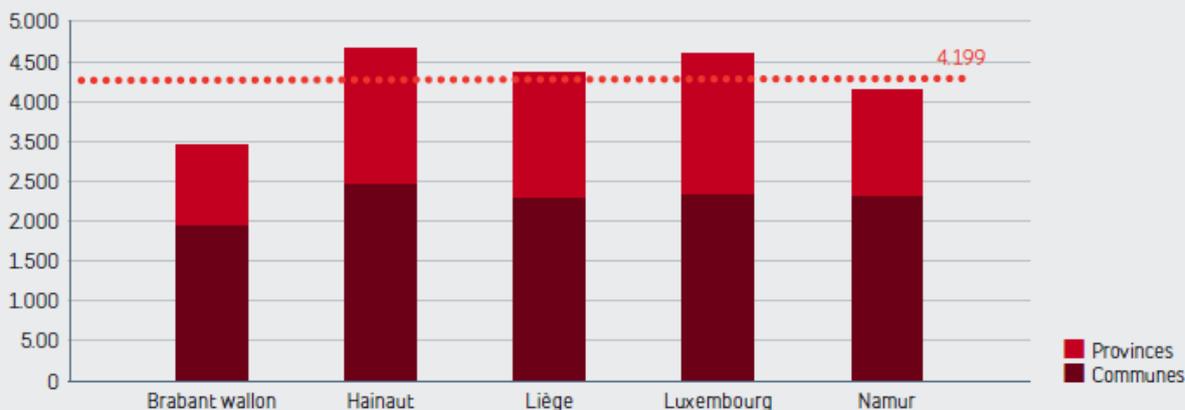
Évolution du produit IPP (en millions EUR) et du taux d'imposition moyen



La **taxe additionnelle au précompte immobilier**, prélevée à la fois par les communes et les provinces, procure plus de 1,5 milliard EUR et contribue à elle seule à près de 50% de l'ensemble des recettes fiscales.

En Région wallonne, le taux moyen (nombre de centimes additionnels) s'élève à 4.199 centimes en 2018, qui se répartit en 2.561 centimes pour les communes et 1.638 centimes pour les provinces. Ces taux présentent toutefois d'importantes disparités selon les provinces.

Nombre moyen de centimes additionnels au précompte immobilier par province - Budgets 2018

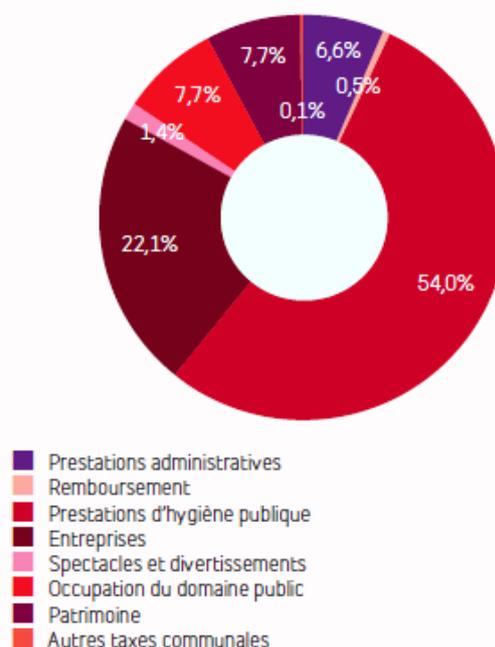


La fiscalité spécifiquement communale s'établit à 509 millions EUR, soit 141 EUR par habitant, et a progressé de 2,8% par an sur l'ensemble de la mandature.

Parmi les très nombreuses taxes spécifiquement locales (cf. nomenclature de la circulaire budgétaire), on dénombre plusieurs grandes catégories telles que les taxes sur l'hygiène publique (par ex. taxe sur les déchets), les taxes sur les activités économiques (par ex. taxe sur la force motrice, taxe sur les séjours, taxe sur la diffusion publicitaire), les taxes sur l'occupation du domaine public (par ex. taxe sur le stationnement ou les emplacements de parking), les taxes sur le patrimoine (par ex. taxe sur les secondes résidences). La taxation sur les déchets ménagers (encadrée par l'application du principe «coût-vérité») représente à elle seule 54% du produit de l'ensemble des taxes locales.

Les progressions les plus significatives au cours de la mandature sont à mettre à l'actif des taxes sur les prestations administratives (délivrance de documents administratifs), des taxes sur l'occupation du domaine public (parking et stationnement), des taxes sur le patrimoine (immeubles inoccupés) et des taxes sur l'hygiène publique (collecte des déchets).

Répartition de la fiscalité spécifiquement communale par catégorie d'impôts – Budgets 2018



Dossier complet : <https://research.belfius.be/wp-content/uploads/2018/09/Finances-pouvoirs-locaux-2018-Wallonie.pdf>



A. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2500 centimes – *Inchangé depuis 1997* -
- **Impôt personne physique** : 7,5 % – *Inchangé depuis 1997* -
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %
- **Taxe additionnelle sur la taxe régionale sur les mâts, antennes et pylônes de télécommunication mobile** : 100 centimes - *Règlement voté le 23 décembre 2014 (exercices 2015 à 2019 inclus)*

B. SERVICE – TAXES COMMUNALES

Le travail consiste en la gestion des données de toutes les taxes, l'encodage, l'élaboration des rôles, l'envoi des avertissements-extraits de rôle, les rappels et dossiers de gestion des contentieux ainsi que tout autre document s'y rapportant.

Récapitulatif des règlements-taxes et/ou redevances en application en 2018 :

Libellés règlements	Date Conseil	Validité	Approbation DGPL
Bibliothèque	23/12/2013	2013 ⇔ 2019	<i>Expiration du délai</i>
Centimes additionnels	22/11/2017	2018 ⇔ 2019	<i>27/11/2017</i>
Cimetières - Concessions	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Cimetières – Prestat. hygiène publique *	20/09/2013	2013 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>
Conteneurs à puce (vente) *	27/03/2014	2014 ⇔ 2019	<i>Expiration du délai</i>
Conteneurs à puce (mise à disposition) *	14/11/2016	2017 ⇔ 2019	<i>21/12/2016</i>
Déchets ménagers *	14/11/2016	2017 ⇔ 2019	<i>21/12/2016</i>
Documents administratifs	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Documents administratifs – Urbanisme	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Ecrits publicitaires *	14/05/2018	2019	<i>11/06/2018</i>
Locations matériel communal	08/03/2017	2017 ⇔ 2019	<i>11/04/2017</i>
Locations salles communales	23/10/2015	2016 ⇔ 2019	<i>14/12/2015</i>
Immeubles inoccupés *	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Impôt personnes physiques	22/11/2017	2018 ⇔ 2019	<i>22/12/2016</i>
Parcelles non-bâties – Lotissement *	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Prestations effectuées pour des tiers	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Pylônes GSM (centimes RW)	23/12/2014	2015 ⇔ 2019	<i>29/01/2015</i>
Sacs PMC & Bio *	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Secondes résidences *	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Terrains de camping *	20/09/2013	2014 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>
Terrains non bâtis – Hors lotissement *	20/09/2013	2013 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>
Versages sauvages *	20/09/2013	2014 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>

Remarque : les taxes et/ou redevances marquées () sont gérées directement par le service taxes. Les données détaillées sont reprises ci-dessous. Pour les autres statistiques, se référer aux services concernés.*



➤ **Cimetières – Prestations d'hygiène publique**

❖ 2015	900,00 €	3 articles	❖ 2017	-	-
❖ 2016	-	-	❖ 2018	-	-

➤ **Ecrits publicitaires non adressés :**

❖ 2010	59.615,05 €	763 articles	❖ 2015	53.232,98 €	929 articles
❖ 2011	50.758,88 €	805 articles	❖ 2016	50.495,28 €	980 articles
❖ 2012	46.635,88 €	778 articles	❖ 2017	49.928 ,94 €	880 articles
❖ 2013	59.118,26 €	782 articles	❖ 2018		
❖ 2014	55.352,33 €	784 articles	- 1 ^{er} semestre	24.820,77 €	382 articles
			- 2 ^e semestre	17.726,54 €	277 articles

(Pour 2018 : chiffres arrêtés au 30 novembre)

➤ **Immeubles inoccupés**

❖ 2010	5 articles	❖ 2014	3 articles
❖ 2011	6 articles	❖ 2015	6 articles
❖ 2012	8 articles	❖ 2016	6 articles
❖ 2013	5 articles	❖ 2017	5 articles

❖ 2018 : *procédure en cours*

⇒ 31/03/2017 : 1^{er} constats

20 envois

Suite aux différentes réponses :

⇒ 23/10/2017 : 2^e constats

16 envois

⇒ 30/10/2018 : *procédure taxation d'office* 5 envois

➤ **Immondices**

❖ **Evolution des rôles :**

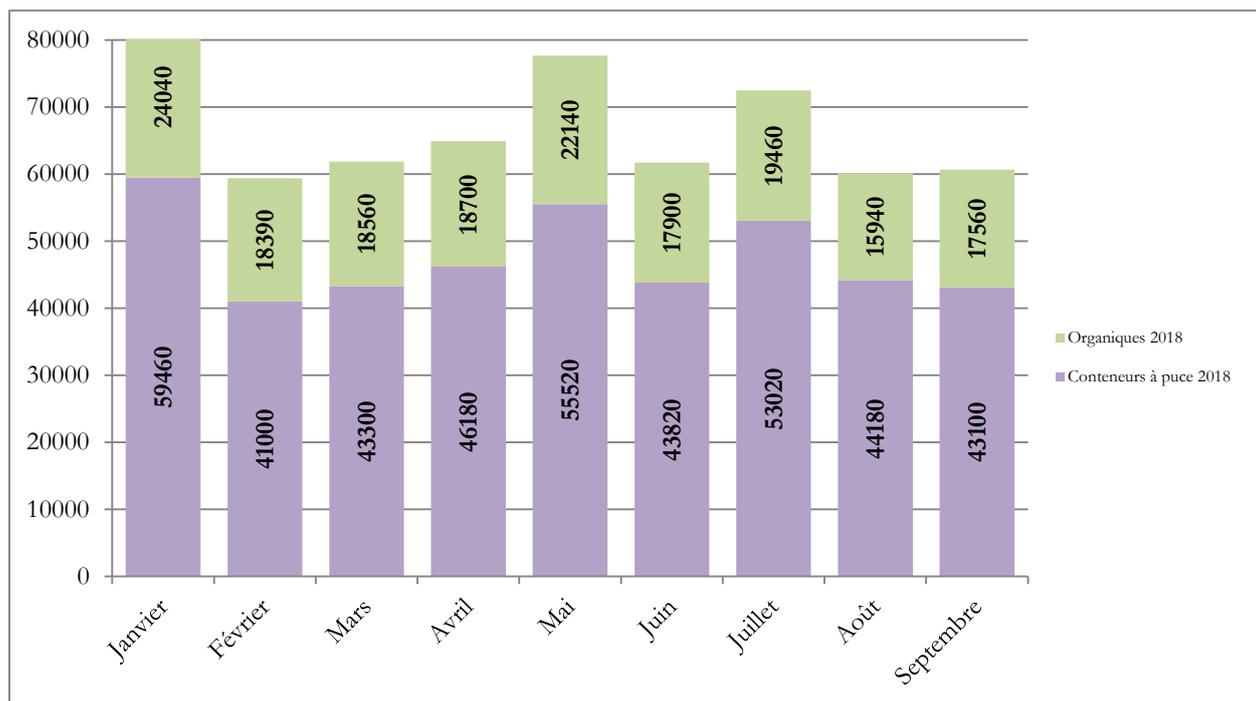
	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits	Montants des réductions sociales comprises dans forfait (pour info)
2010	2726	317.513,04	141.393,04	176.120,00	10.720,00
2011	2741	309.058,21	133.318,21	175.740,00	10.320,00
2012	2754	313.503,54	136.118,54	177.385,00	10.350,00
2013	2813	345.855,00	134.227,08	213.525,00	5.600,00
2014	2834	371.682,70	157.872,70	213.810,00	5.755,00
2015	2877	372.283,00	156.333,00	215.950,00	5.985,00
2016	2901	380.581,25	164.096,25	216.485,00	6.210,00
2017	2947	422.436,95	157.981,95	264.455,00	7.210,00
2018 (*)	2965	412.115,00	147.555,00	264.560,00	7.240,00

(*) Simulation des rôles effectuée au 30 novembre 2018 sur base des données obtenues au 31 octobre 2018.



A titre informatif : **Enlèvement des conteneurs à puce et des organiques**

Pour plus de renseignements voir la partie « gestion des déchets ménagers »



Données BEP – Pour 2018 : situation arrêtée au 30 septembre (en Kg)

➤ **Parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé**

❖ 2010	14.300,00 €	35 articles	❖ 2015	20.970,00 €	37 articles
❖ 2011	12.480,00 €	31 articles	❖ 2016	20.090,00 €	33 articles
❖ 2012	17.310,00 €	34 articles	❖ 2017	20.530,00 €	34 articles
❖ 2013	23.647,50 €	36 articles	❖ 2018	18.380,00 €	32 articles
❖ 2014	21.747,50 €	35 articles			

➤ **Terrains non-bâti (hors lotissement) – Agent traitant : Coralie Gbilain**

❖ 2013	69.630,00 €	166 articles	❖ 2016	55.664,95 €	123 articles
❖ 2014	62.268,65 €	119 articles	❖ 2017	50.731,95 €	134 articles
❖ 2015	61.282,45 €	122 articles	❖ 2018	43.849,80 €	102 articles

➤ **Secondes résidences**

❖ 2010	81.300,00 €	131 articles	❖ 2015	76.800,00 €	116 articles
❖ 2011	78.600,00 €	127 articles	❖ 2016	65.280,00 €	100 articles
❖ 2012	72.900,00 €	119 articles	❖ 2017	66.880,00 €	104 articles
❖ 2013	78.400,00 €	120 articles	❖ 2018	61.440,00 €	96 articles
❖ 2014	72.960,00 €	112 articles			

+ Procédure rôle complémentaire en cours

➤ **Terrains de camping : 1 article**

		<i>Emplacements</i>			<i>Emplacements</i>
❖ 2013	22.950,00 €	300	❖ 2016	25.880,00 €	244
❖ 2014	28.520,00 €	271	❖ 2017	25.495,00 €	237



❖ 2015 27.170,00 € 256 ❖ 2018 22.015,00 € 203

➤ **Salubrité et hygiène publique**

❖ 2015 165.730,00 € 2879 articles ❖ 2017 84.570,00 € 2945 articles
 ❖ 2016 166.790,00 € 2903 articles ❖ 2018 0 € Abrogation

➤ **Versages sauvages**

❖ 2014 500,00 € 1 article ❖ 2017 - -
 ❖ 2015 - - ❖ 2018 - -
 ❖ 2016 - -

A titre informatif, l'état de perception des rôles relatifs à l'exercice 2018

La situation comptable étant arrêtée au 27 novembre 2018, les taxes suivantes ne sont pas encore enrôlées : immondices (forfaits et pesées) – écrits publicitaires rôle n° 2 - immeubles inoccupés et terrains de camping – pour estimations voir ci-dessus.

Exer. Art. Budget.		Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2018	040/364-24	06 01 - 0 ECRITS.PUB.	30/07/2018	974	382	24.820,77	17.131,87						7.688,90
Totaux - Période 1						24.820,77	17.131,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7.688,90
Totaux - Taxes 06						24.820,77	17.131,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7.688,90
2018	040/367-09	08 01 - 0 TERR.NON BATIS	10/09/2018	1135	32	18.380,00	15.300,00		440,00				2.640,00
Totaux - Période 1						18.380,00	15.300,00	0,00	440,00	0,00	0,00	0,00	2.640,00
Totaux - Taxes 08						18.380,00	15.300,00	0,00	440,00	0,00	0,00	0,00	2.640,00
2018	040/367-09	12 01 - 0 N BATI HABITAT	22/10/2018	1327	102	43.849,80	4.376,65						39.473,15
Totaux - Période 1						43.849,80	4.376,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39.473,15
Totaux - Taxes 12						43.849,80	4.376,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39.473,15
2018	040/367-13	23 01 - 0 SEC.RESIDENCE	16/07/2018	904	96	61.440,00	57.193,83					650,00	4.896,17
Totaux - Période 1						61.440,00	57.193,83	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	4.896,17
Totaux - Taxes 23						61.440,00	57.193,83	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	4.896,17
Totaux - Exercice 2018						148.490,57	94.002,35	0,00	440,00	0,00	0,00	650,00	54.698,22
Totaux						148.490,57	94.002,35	0,00	440,00	0,00	0,00	650,00	54.698,22

LE SERVICE TAXES C'EST AUSSI – pour 2018 : chiffres arrêtés au 30 novembre

➤ **Notaires** : demandes traitées relatives aux arriérés de taxes éventuels avant signature de tout acte notarié.

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
360	350	375	431	448	495	470

➤ **Rappels** (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
824	500	988	829	773	867	1356

➤ **Sommations** (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
39	38	731	287	772	800	187

➤ **Contraintes** (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
-	-	-	90	-	En cours	129



➤ **Plans de paiement :**

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
33	15	62	50	73	69	55

➤ **Gestion des réclamations** (toutes taxes) : dossiers en cours :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 (*)
-	-	150	8	8	6	4

(*) Pour information : un réclamant a été débouté par le Tribunal de 1^{ère} Instance mais a décidé d'aller en appel.

➤ **Traitement des « codas »** : extraits de compte codifiés électroniques – imputations journalières, recherches et affectations des montants non-émargés.

➤ **Déclarations de créances et gestion des dossiers de curatelles, faillites, médiations de dettes**

➤ **Gestion du système « conteneurs à puce »**

- Explications du système aux nouveaux habitants.
- Vente des conteneurs, gestion du stock, facturation.
- Encodage des données :

~ puces :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	<i>Chiffres arrêtés au 30 novembre</i>
Nouvelles	112	104	124	83	93	94	
Modifications	187	225	280	272	304	335	

- ~ redevables : modifications, transferts, déménagements, décès, ...
- ~ réductions : revenus garantis et d'intégration, réfugiés, incontinences, ...
- Contacts avec le BEP :
 - ~ envoi et transfert des nouvelles données (pesées, puces, ...)
 - ~ arrangement des différents problèmes quotidiens : puces – ramassages, ...
 - ~ commandes conteneurs, sacs PMC, sacs biodégradables
- Mises à jour du programme taxes via les mutations du programme population et règlement des problèmes liés à ces mutations : courriers, corrections encodages, ...



COMPTE COMMUNAL 2017



COMPTE COMMUNAL 2017

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET – CORALIE GHILAIN

BILAN	Actif	Passif
	39.722.757,88 €	40.025.268,59 €

COMPTE DE RESULTATS	Charges (C)	Produits (P)	Résultat (P-C)
Résultat courant	8.224.637,16 €	7.936.575,17 €	-288.061,99 €
Résultat d'exploitation (1)	10.190.797,26 €	10.035.427,54 €	-155.369,72 €
Résultat exceptionnel (2)	827.947,00 €	378.205,78 €	-449.741,22 €
Résultat de l'exercice (1+2)	11.018.744,26 €	10.413.633,32 €	-605.110,94 €

TABLEAU DE SYNTHESE	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	8.726.800,18 €	2.151.563,76 €
Non Valeurs (2)	86.906,71 €	0.00 €
Engagements (3)	8.469.696,17 €	3.332.121,45 €
Imputations (4)	8.362.671,35 €	1.870.537,32 €
Résultat budgétaire (1 – 2 – 3)	170.197,30 €	-1.180.557,69 €
Résultat comptable (1 – 2 – 4)	277.222,12 €	281.026,44 €



BUDGET COMMUNAL 2018



BUDGET COMMUNAL 2018

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET – CORALIE GHILAIN

SE CLOTURE A L'ORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service ordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	8.638.659,52 €
Dépenses totales exercice proprement dit	8.617.510,30 €
Boni exercice proprement dit	21.149,22 €
Recettes exercices antérieurs	173.842,28 €
Dépenses exercices antérieurs	191.822,59 €
Prélèvements en recettes	0,00 €
Prélèvements en dépenses	0,00 €
Recettes globales	8.812.501,80 €
Dépenses globales	8.809.332,89 €
Boni global	3.168,91 €

SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	7.205.812,00 €
Dépenses totales exercice proprement dit	6.452.545,22 €
Boni exercice proprement dit	753.266,78 €
Recettes exercices antérieurs	757.898,34 €
Dépenses exercices antérieurs	1.228.170,74 €
Prélèvements en recettes	1.026.027,62 €
Prélèvements en dépenses	1.309.022,00 €
Recettes globales	9.014.737,96 €
Dépenses globales	9.014.737,96 €
Boni global	0,00 €



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENT TRAITANT : FABIENNE RICHARD

Petit rappel :

Une Agence Locale pour l'emploi est une association sans but lucratif qui propose d'effectuer diverses activités non rencontrées dans le circuit du travail régulier.

L'objectif est de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales.

Ces demandeurs d'emploi sont indemnisés de manière légale (4,10 €/h) tout en gardant leurs droits aux allocations de chômage ou RIS et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire. Les ALE répondent également à un besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Pour s'y inscrire comme travailleur, il faut soit être au chômage (complet indemnisé depuis 24 mois ou complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans) ou soit bénéficier du revenu d'intégration sociale.

Ces activités peuvent être : jardinage, bricolage, surveillance scolaire, nettoyage des locaux d'asbl ...

Les utilisateurs sont soit des personnes privées, des autorités locales, des ASBL et autres associations non-commerciales, soit des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole.

L'utilisateur achète les chèques à 5,95 €/h et l'inscription est gratuite à Gesves.

STRUCTURE

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est instituée par une commune sous la forme d'une association sans but lucratif. Les organes de gestion de cette association doivent être composés paritairement d'une part, de membres désignés par le Conseil communal suivant la proportion entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT).

L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres.

Le Président de l'ALE est Monsieur Marcellin DEBATY, il est le responsable fonctionnel de l'agent tandis que Madame Gaëtane LEBRUN (Forem) en est la responsable hiérarchique (fixer des objectifs, évaluer, sanctionner,...). La gestion de l'asbl est de la responsabilité du Conseil d'administration (CA).



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. ALE-GESVES :

	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>REPRESENTANT</i>
représentants du Conseil Communal :			
Président	DEBATY	Marcellin	GEM
Membre	BOTTON	Florent	GEM
Membre	DELLOY	Luc	GEM
Secrétaire	HINCOURT	Jacqui	GEM
Membre	SANZOT	Annick	GEM
Membre	SCHUEREMANS	Nadine	GEM
Membre	DAUSY	Julie	RPG
Membre	FADEUR	Cathy	RPG
Membre	PEETERS	Irène	ICG
Membre	BARBEAUX	Cécile	ECOLO
représentants du CNT (Conseil national du Travail) :			
Membre	AGNELLI	Christophe	CGSLB
Membre	CORNETTE	Véronique	CSC
Trésorier	TILLIEUX	Albert	FGTB
Membre	VINCENT	Patricia	FGTB
Membre	MESTACH	Roger	FWA
Membre	RASQUIN	Henri	FWA
Membre	DEBATY	Sandrine	UCM
Vice-Président	DELFORGE	Michel	UCM
Membre	BRASSEUR	Annick	UWE
Membre	NOELMANS	Christian	UWE

BUDGET

Outre le choix d'un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence, son entretien et ses charges (électricité, chauffage), il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition des agents détachés le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches (enveloppes et papier, budget pour frais de port, etc...).

L'a.s.b.l. ALE Gesves emploie un agent à mi-temps, Madame Fabienne RICHARD, rémunérée par le FOREM. Depuis le 1er juillet 2016, elle assure une permanence à l'ALE d'OHEY le jeudi matin.

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- l'allocation trimestrielle de 619,73 € accordée par agent FOREM, détaché à temps plein dans l'ALE (allocation destinée à couvrir les frais administratifs). A Gesves, elle correspond à un montant de 247,90 €/trimestre.
- la quote-part est de 25% par chèque émis par EDENRED (ACCOR) pour les utilisateurs de la commune de Gesves.



Dépenses exceptionnelles 2018

Pour la neuvième année, les membres du Conseil d'Administration de l'asbl ALE Gesves ont décidé d'offrir pour Noël, à chaque chômeur, ayant presté des heures ALE de façon régulière, un colis Gourmand de la Fromagerie du Samson (40 €). Ces cadeaux seront distribués à 32 personnes (32 X 40€ = 1280 €).

Formations 2018

L'ALE est obligée de consacrer 25% de la quote-part (25%) sur les chèques vendus sur la commune, pour des formations. La quote-part sur chèques en 2017 s'élève à 3833,61 €. Le quart de ce montant, 958,40 € a bien été utilisé pour les formations des personnes ALE.

Deux formations organisées par **PARTENES** ont été données à 8 personnes inscrites en ALE. La première formation eut pour thème les « notions de premiers secours, les bonnes réactions » et la seconde le « s'épanouir, se découvrir dans son travail ». Elles se sont déroulées à Gesves en 2 demi-journées (9h à 12 h) au prix de 1135 €. Les personnes présentes ont également reçu des chèques ALE-formation par heure de présence, soit 48 chèques (285,60 €).

Le budget total 2018 de 1420,60 € a été imputé dans «dépenses en formations».

LES PRESTATAIRES

Nombre de chômeurs complets indemnisés inscrits à l'ALE et nombre de chômeurs ayant presté des activités.

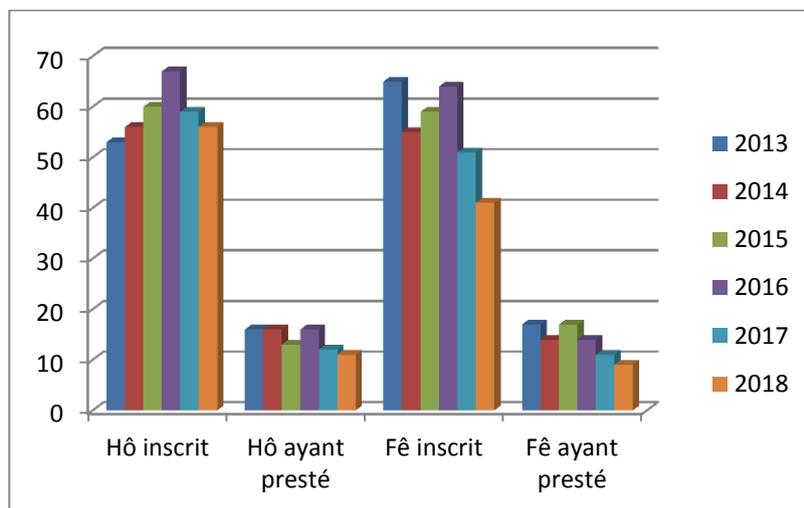
MOIS	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %	INSCRITES	AYANT PRESTE	en %	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %
Moyenne 2018	56	11	20%	41	9	22%	97	20	21%
Moyenne 2017	59	12	21%	51	11	21%	110	23	21%
Moyenne 2016	67	16	24%	64	14	22%	131	30	23%
Moyenne 2015	89	13	15%	99	17	17%	188	30	16%
Moyenne 2014	56	16	29%	55	14	25%	111	30	27%
Moyenne 2013	53	16	30%	56	17	30%	109	33	30%

Les prestataires ALE se répartissent comme suit :

Un total de 97 personnes est inscrit en ALE, soit 56 hommes pour 41 dames.

Vingt pourcent des hommes prestent des heures ALE pour 22% chez les dames (puisque si l'inscription est obligatoire, le travail ne l'est pas).



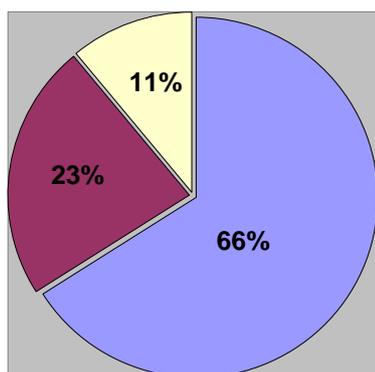


LES TRAVAUX

Le total des heures prestées pour l'année 2018 (10 mois) s'élève à 7708 heures, soit une moyenne de 770,8 heures par mois, soit 5 équivalents temps-plein. Nombre de ménages bénéficiaires : 83

	Jardinage	Ménage	Garderie	Travaux adm.	Total
Total	5050 heures	874 heures	1784 heures	0 heures	7708 heures
Moyenne 2018	66%	11%	23%	0%	
Moyenne 2017	54%	13%	33%	0%	
Moyenne 2016	54%	22%	24%	0%	
Moyenne 2015	48%	28%	24%	0%	
Moyenne 2014	54%	27%	19%	0%	
Moyenne 2013	62%	26%	12%	0%	

Le jardinage représente le taux le plus élevé d'occupation : 66%, suivi des garderies avec 23%, viennent ensuite les travaux ménagers 11 %.

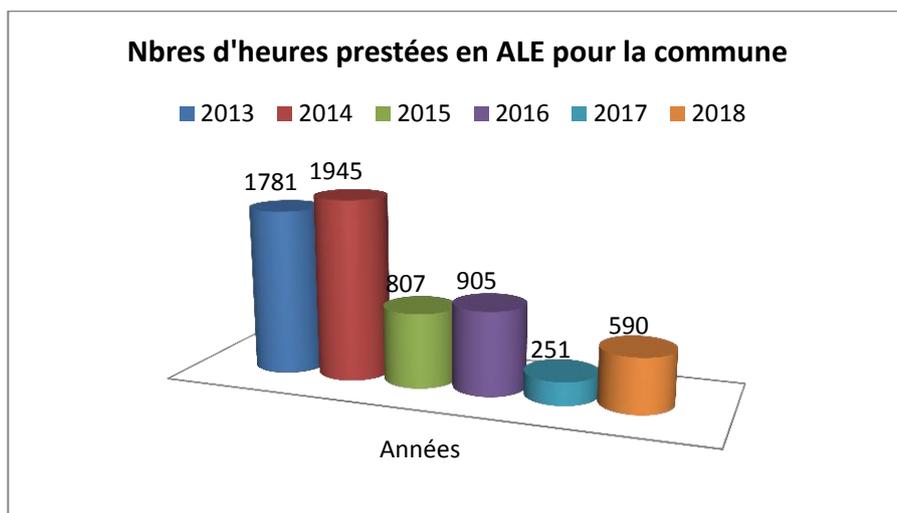


■ jardinage ■ garderie ■ ménage



Nombres d'heures prestées pour la Commune

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bibliothèque	827,05 €	773,50 €	660,45 €	273,70 €	0	190,40 €/32h
Chapiteaux	8556,10 €	7026,95 €	1487,50 €	3195,15 €	1231,65 €	3058,30 €/514h
Ecole F-L T - garderie	946,05 €	1529,15 €	2153,90 €	1309 €	23,80 €	0
Presbytère F-LT	267,75 €	261,80 €	261,80 €	214,20 €	238 €	261,80 €/44h
Renfort nettoyage	0	1535,10 €	238,00 €	392,70 €	0	0
Elections 2014	0	446,25 €	0	0	0	0
ADL	0	0	0	0	0	0
Total	10596,95 €	11572,75 €	4801,65 €	5384,75 €	1493,45 €	3510,50 €
	1781 heures	1945 heures	807 heures	905 heures	251 heures	590 heures



INDEPENDANTS ET PME



INDEPENDANTS ET PME

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

PROGRAMME D'AIDE POUR INDÉPENDANTS ET PME

Un nouveau programme d'aide pour les indépendants et PME a été mis en place le 7 février 2018, lequel se décline en 3 points :

1. Aide à la promotion
2. Aide à la consultance
3. Aide financière

L'aide à la promotion est valable pour tout nouvel indépendant ou nouvelle PME. Ces derniers bénéficieront gratuitement de l'annonce, via nos canaux locaux, du lancement de son activité, avec une présentation de cette dernière.

L'aide à la consultance est proposée en collaboration avec le secrétariat social Securex. Une permanence chaque troisième vendredi de chaque mois au sein de la commune a été mise en place gratuitement au profit des indépendants et PME.

L'aide financière est proposée sous la forme d'une prime de 1000€ qui est octroyée d'une part aux personnes qui exercent nouvellement une activité indépendante à titre principal sur le territoire communal tout en y étant domiciliées, et d'autre part aux PME nouvellement établies sur le territoire de la commune pour autant que le demandeur ait sollicité la prime dans les 12 mois du début de son activité.

Enfin, cinq bénéficiaires de la prime ont pu bénéficier d'une aide à la promotion via un article rédigé dans le Gesves Info, à titre gratuit.



GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

RAPPORT D'ACTIVITES 2018



083/670.341
083/670.340

GAL Pays des tiges et chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D
B 5340 Gesves



www.tiges-chavees.be
www.facebook.com/gal.tigeschavees



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER.

Financée par la Wallonie et l'Union européenne.

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Avec le soutien des communes d'Asse, Gesves et Ohey.



GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

AGENT TRAITANT : XAVIER SOHET

L'année 2018 a été riche en activités :

- Poursuite des projets Agriculture, Forêts, Paysages, Energie, démarrés en 2016 ;
- Poursuite des projets Logement, Action sociale et Tourisme, démarrés en 2017
- Mise en œuvre de la deuxième phase du projet ViciGAL (projet PCDR transcommunal)
- Poursuite des réflexions sur la création d'un parc naturel en Cœur de Condroz
- Etc.



Tous les projets sont donc maintenant démarrés et en « vitesse de croisière ».

L'équipe opérationnelle est à votre disposition si vous avez des questions :

- Valérie GRANDJEAN, chargée de mission Agriculture et Forêts
- Aurélien GIOT, chargé de mission Agriculture
- Stéphan VIS, chargé de mission Energie Verte
- Corentin FONTAINE, chargé de mission Paysages
- Muriel DAGRAIN, chargée de mission Logement
- Fabienne SCHINS, chargée de mission Action Sociale
- Cindy HODEIGE (MT Condroz Famenne), chargée de mission Tourisme
- Cendrine FONTAINE, assistante administrative et financière
- Xavier SOHET, coordinateur et chargé de mission ViciGAL





AGRICULTURE

OBJECTIFS

Le projet « Agriculture » vise d'une part à aider les agriculteurs à améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire de leurs exploitations grâce à des bilans et un conseil personnalisé en ferme, ainsi que des échanges d'expériences entre agriculteurs. Le projet vise d'autre part à sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole au travers d'un travail créatif et collectif impliquant les citoyens du territoire et dont l'objectif est une réappropriation de la ruralité et de ses enjeux.



ACTIONS MENÉES EN 2018

- Rencontres avec l'OPA de Ciney et l'ensemble des partenaires (Fourrages Mieux, CRA-W...) pour la mise en œuvre du projet
- Capitalisation des résultats des premiers audits en fermes (3 fermes pilotes)
- Poursuite des audits en fermes et conseils personnalisés (actuellement, 9 exploitations ont fait l'objet d'un audit et sont suivies par le chargé de mission) :
 - Analyse de sols et de fourrages
 - Pesée de ballots
 - Calcul coûts de production et coût de rentabilité du matériel



- Interprétation des résultats
 - Recherche d'informations complémentaires
 - Conseil et accompagnement de l'agriculteurs
 - Propositions de solutions concrètes
 - Définition d'un plan d'actions permettant d'améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire, en concertation avec les agriculteurs
 - ...
- Visite de nouvelles exploitations et analyse des besoins, à la demande des agriculteurs
 - Implantation de nouveaux mélanges fourragers mieux adaptés aux conditions climatiques actuelles (sorgho trèfle et moha trèfle) et mise en place d'essais de prairies temporaires (objectif : faire entrer la culture des prairies dans la rotation de l'agriculteur).
 - Organisation d'une séance d'information « Diagnostic praires » à l'attention des agriculteurs (échanges de bonnes pratiques) et vitrine de mélanges inter-cultures destinés à la fauche
 - Organisation d'une séance d'information « Sur-semis » à l'attention des agriculteurs (échanges de bonnes pratiques)
 - Co-organisation d'une séance d'information phytolice avec la Commune d'Ohey
 - Participation à la Journée Internationale de l'Herbe (Libramont)
 - Participation à une formation sur le pâturage tournant dynamique
 - Tenue d'un stand à l'occasion du Salon de l'Autonomie Fourragère de Ciney
 - Nouvelles éditions de l'appel à projets circuits courts et soutien de 3 nouvelles initiatives liées à la valorisation de la laine locale, à l'installation d'un magasin de produits du terroir à Assesse et à la conception de cartes postales à l'effigie des producteurs locaux
 - Accompagnement des initiatives soutenues dans le cadre des précédentes éditions de l'appel à projets : marché d'Ohey, coopérative Cocoricoop à l'initiative du Cocas, projet d'épicerie fine (produits locaux) à Assesse,...
 - Suivi et accompagnement du développement de la coopérative Cocoricoop visant la commercialisation et la valorisation des produits locaux à l'échelle du Condroz namurois : participation aux groupes de travail et accompagnement des porteurs du projet
 - Clôture du projet « Rues-ralités » mené en partenariat avec la Compagnie du Milieu du Monde : poursuite de l'atelier de recherche et de création collective, organisation de la Parade Rurale à l'occasion du P'tit Bazar 2018, représentations du Spectacle « Concerto rural » dans les 3 communes du territoire (plus de 500 spectateurs), etc.
 - Organisation de la formation de guides agricoles (10 personnes formées) : 1 module théorique (3h) et 4 modules de terrain (12h).



FORETS

OBJECTIFS

Le projet « Forêts » vise d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation est également au cœur du projet du GAL : collaboration entre acteurs, analyse des besoins,...



Le projet vise d'autre part à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local et développer des liens avec les EFT actives dans le domaine forestier.

ACTIONS MENÉES EN 2018

- Suivi de l'action groupée en faveur des petites propriétés privées (< 5 ha)
- Visites conseil pour les propriétés forestières de 5 à 25 ha.
- Visite de 3 propriétés forestières de moins de 25ha (conseil)
- Suivi et encadrement des ventes de gré à gré communales
- Organisation d'un concours bois local portant sur la réalisation d'un banc public. Exposition des bancs lauréats lors de différents événements, notamment le Salon Passion Robinson de Chevetogne.
- Organisation d'une journée de promotion de la filière bois locale : GAL'rie BOIS ayant pour objectif de mieux faire connaître les entreprises bois du territoire auprès des habitants du territoire et d'ailleurs.
- Suivi des dossiers PCDR Pichelotte (Gesves) et Isbanette (Evelette) pour la valorisation du bois local dans les bâtiments communaux
- Organisation de 3 nouvelles formations et d'une nouvelle conférence à destination des propriétaires forestiers :
 - Formation : Pratiquer une éclaircie en feuillus
 - Conférence sur l'évolution des paysages forestiers
 - Formation : Rédiger un document simple de gestion
- Suivi de la création de la Charte Forestière de Territoire sur les communes de Libin, Saint-Hubert, Libramont et Tellin, et poursuite de la réflexion sur la charte forestière de territoire
- Négociations avec l'EFT Espaces et obtention d'un accord pour développer un atelier de menuiserie sociale en partenariat et recherche d'un lieu pouvant accueillir l'atelier : exploration de 7 pistes.
- Rencontre des partenaires de FORET PRO BOS afin de collaborer à la mise en œuvre d'un sentier didactique sur la gestion forestière et les usages des essences locales.



ENERGIE VERTE

OBJECTIFS

Le projet «Energie Verte» vise à développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement (tailles de haies par exemple) en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publiques et privés locaux : réseaux de chaleurs, chaudières collectives,...

Le projet vise également à accompagner les initiatives locales contribuant à la transition énergétique du territoire.



ACTIONS MENÉES EN 2018

- Poursuite de l'expérience pilote menée en partenariat avec la commune de Gesves :
 - Centralisation de déchets verts (ligneux) communaux
 - Broyage
 - Séchage
 - Criblage
 - Alimentation du site de la Pichelotte avec ce combustible produit à partir de déchets verts locaux (environ 15.000 litres de mazout économisés)
 - Suivi de l'opération et analyse technico-économique
- Poursuite de l'étude des besoins : relevés des gros consommateurs, de l'état des chaudières et du statut (public et privé), du recours à la biomasse, des switch les plus pertinents, via une cartographie adéquate et un tableur évolutif.
- Suivi de l'appel à parcelles exemplatives « agroforestières » : visites de sites potentiels, Suivi de projets agroforestiers locaux et des potentiels en plantations énergétiques
- Formation de chauffagistes locaux aux filières bois (plaquettes en particulier). Cas pratique de la chaufferie de la Pichelotte et propositions d'amélioration
- Sensibilisation des entreprises de parcs et jardins à la valorisation de leurs déchets verts
- Appel à lieu de stockage auprès des agriculteurs et détermination d'un lieu pour établir une éventuelle plateforme de production de combustible biomasse
- Fédération de nombreux acteurs du bois-énergie autour des expérimentations et de leur évaluation scientifique, du moins rigoureuse ; diffusion newsletter VaBiEn! (valorisation biomasse énergie)
- Accompagnement des 3 communes impliquées dans POLLEC2 et suivi de l'élaboration des PAED communaux
- Accompagnement du projet éolien (Space) :



- Organisation de visites de chantier (durant le montage des éoliennes), à destination des habitants
- Coordination d'un projet de réalisation de panneaux pédagogiques par les enfants, autour de l'énergie, en partenariat avec les directions d'écoles du territoire et en synergie avec l'asbl Electrons libres
- Réflexion sur la mise en place d'un projet concerté d'isolation des anciens bâtis condruziens. Introduction du projet « IsolTaMaison » suite à l'appel d'offres plateforme rénovation énergétique de la DGO4.
- Poursuite du travail de concertation avec le consultant Coopeos

LOGEMENT

OBJECTIFS

Le projet « Logement » vise à permettre aux citoyens de notre territoire, actuels et futurs, de trouver des logements locatifs et acquisitifs, adaptés ou adaptables à leurs besoins, en valorisant/préservant notre patrimoine et en stimulant la cohésion sociale. Le projet vise également à soutenir les acteurs locaux de la construction, et mieux valoriser et échanger leurs compétences en matière de rénovation/construction durable de logements.



ACTIONS MENÉES EN 2018

- Organisation d'une soirée d'information à destination des professionnels de la construction et de la rénovation : lancement du programme de formation
- Organisation de la visite d'une usine de cellulose en collaboration avec le Cluster (partenaire privilégié)
- Installation de l'Exposition « 20 histoires de rénovation » à la Maison Communale d'Assesse
- Participation à différents séminaires / colloques
- Appui aux projets communaux de développement immobilier (Pichelotte, Zacc Assesse, Essarts communaux d'Ohey...)
- Poursuite du cycle de formation InterCCATM : le CoDT, remise d'un avis sur le Schéma de développement du territoire
- Appui aux projets communaux : rencontre et discussion avec les services : ZAC Assesse, nouveau quartier à Gesves, Essart communaux à Haillot, ...
- Organisation d'une Soirée d'information sur l'Agence Immobilière Sociale (AIS)
- Organisation d'une journée de visite autour de l'habitat alternatif pour seniors
- Appui à la création logement favorisant cohésion sociale ou la solidarité : soutien et conseils (ferme existante, logement solidaire, habitat aînés évolutif)
- Appui à la création de logements privés favorisant la cohésion sociale ou la solidarité (projet 30 février, projet Sierpont, projet Ferme de Lizée, projet d'habitat groupé évolutif...)



- Préparation des prochaines visites de chantiers et rencontres d'entrepreneurs

ACTION SOCIALE

OBJECTIFS

Le projet « Action sociale » vise à prévenir l'exclusion sociale et développer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés.



ACTIONS MENÉES EN 2018

- Poursuite des espaces de parole au sein de chacun des CPAS (+/- toutes les 6 semaines) : prise de recul et de partage de ressenti, émotions et réflexions sur le travail social tel qu'il est vécu par les assistants sociaux des CPAS de Gesves, Assesse et Ohey (+ le personnel du Foyer Saint Antoine)
- Mise en œuvre du cycle de formation à destination des travailleurs sociaux des 3 CPAS : 6 journées thématiques dont le contenu a été choisi par les travailleurs sociaux eux-mêmes selon leurs préoccupations professionnelles
- Organisation de journées de mise au vert à destination des travailleurs sociaux des CPAS: promenade et exercice de communication ludiques
- Théâtre action : recueil de témoignages à travers le territoire afin d'entendre la parole des aînés sur le vieillissement, leur vision du monde, leurs souvenirs, leurs préoccupations et espoirs. Appel d'offres pour une troupe de théâtre en vue de transformer le transcrit de ces témoignages en pièce de théâtre.
- Guide aînés : gestion d'un groupe de travail destiné à la rédaction d'un guide (format papier) comprenant des infos locales, pratiques et faciles d'utilisation (santé, mobilité, logement, vie sociale, droits sociaux, juridique) destiné aux aînés du territoire.
- Collaboration avec le PCS de Gesves sur une série de projets citoyens.
- Actualisation de la liste des partenaires sociaux actifs sur le territoire (assuétudes, seniors, violence, précarité...)

PAYSAGES

OBJECTIFS

Le projet « Paysage » vise à améliorer la compréhension de la dynamique territoriale spécifique au Condroz chez différents publics pour lesquels des outils adaptés sont créés, et utiliser le paysage comme porte d'entrée pour sensibiliser à la richesse du cadre de vie en Condroz et aux enjeux du développement rural durable



ACTIONS MENÉES EN 2018

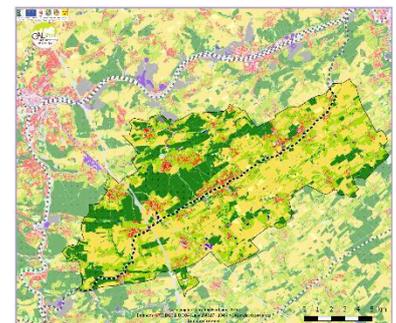
- Journées de travail sur le terrain avec notre partenaire Dimitri Belayew pour épaissir les contenus spécifiques au territoire (collecte de données, définition des marqueurs territoriaux, cartographie...) :
 - Cartographie des unités paysagères du territoire
 - Cartographie simplifiée de la géologie du territoire
 - Description de villages et leur paysages (7 villages d'Assesse, 4 villages de Gesves, 5 villages d'Ohey)
 - Banque de données photographiques
 - Modèle numérique 3D
- Organisation de 3 cycles de formations « PaysaGuides » : 29 citoyens formés (6 demi-journées de formation dont 2 sur le terrain, par cycle)
- Elaboration de supports spécifiques plaquette d'aide à la décision « construire les paysages de demain », articles journaux communaux, dossiers de terrain (citoyens, CCATM) et dossiers de formation (paysaguides)
- Suivi du dossier « Observatoire du paysage » à Goyet, toujours en réflexion
- Suivi du dossier « Centre de formation » à Haugimont, rencontre avec le Vice-Rectorat UNamur et élaboration d'un projet
- Participation à la construction du nouveau Master en Smart Rurality de l'UNamur
- Intervention au Colloque de la CPDT
- Animations diverses : Maraude, Journées du Patrimoine, Gal'rie Bois, VOF Gesves et Sart Bernard, inter-GAL...

VICI GAL

OBJECTIFS

Le projet « ViciGAL » vise à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (type voie verte), reliant Yvoir à Huy, de Meuse à Meuse. Le tracé s'inspire notamment du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière à Ben-Ahin.

La voie verte reliera donc les villages de Yvoir, Crupet, Maillen, Courrière, Gesves, Ohey, Haillot, Perwez, Solières, Ben-Ahin, et Huy.



ACTIONS MENÉES EN 2018

- Poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle
- Poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et le SPW
 - Elaboration des cahiers de charges
 - Analyse de sol (pollution)



- Elaboration des plans d'emprises et des plans d'aménagement
- Poursuite des négociations avec les propriétaires et préparation d'argumentaires techniques en cas d'alternatives au niveau du tracé
- Réunions avec les collègues communaux
- Réunion de coordination avec l'ensemble des administrations et cabinets ministériels concernés
- Affinement du budget et recherche de financements complémentaires

TOURISME (COOPÉRATION)

OBJECTIFS

Le projet « Tourisme » est un projet de coopération mené à l'échelle des 7 communes du Condroz Namurois par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne. Ce projet vise à soutenir la professionnalisation et le développement du secteur touristique dans le but de créer une destination touristique à part entière : une « destination familles », s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et vert au cœur de la Wallonie.



Le projet vise également à structurer l'offre touristique par public cible en fédérant les acteurs et opérateurs touristiques locaux autour de cette identité territoriale.

ACTIONS MENÉES EN 2018

- Suivi de l'étude marketing du territoire menée sur l'identité touristique et réflexion sur un logo avec le groupe de travail Tourisme
- Organisation des 2 nouvelles journées partenaires à Somme-Leuze et Havelange
- Organisation d'une journée porte ouverte des partenaires touristiques : Soyez nos hôtes !
- Création d'un réseau d'ambassadeurs ou guides touristiques / nature / patrimoine / paysage / agricole / forêt, et organisation de formations adhoc
- Analyse et réflexion autour de la création d'une plateforme de communication appelée « Cloud Rural » soit une plate-forme de communication avec les opérateurs touristiques et les habitants
- Promotion d'évènements divers : balades guidées, etc.

